This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

TUEBOR
CIRCUMSPICE

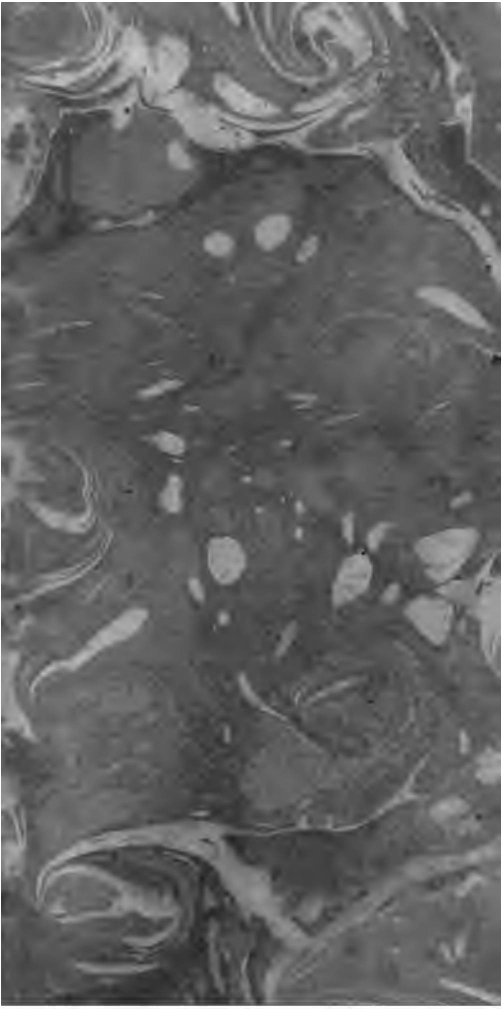

AS
161
.T8

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1730.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1730.

EX LIB. CAR. MAR. DE LA CO

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,

Et se vendent à Lion,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXX.

Avec Approbation & Privilége.

—— 1706.
—— 1707.
—— 1708.
—— 1709.
—— 1710
—— 1711.
—— 1712
—— 1713
—— 1714
—— 1715
—— 1716
—— 1717
—— 1718
—— 1719
—— 1720
—— 1721
—— 1722
—— 1723
—— 1724
—— 1725

.EMOIRES

UR L'HISTOIRE

s Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1730.

ARTICLE XCI.

MOIRES POUR SERVIR 'Histoire des Hommes Illustres is la République des Lettres, avec Catalogue Raisonné de leurs Ou- ıges. Tome XI. à Paris, chés 'asson, Libraire, ruë St. Jacques à Science. 1730. *in* 12. *pages* 405. *ec Approbation.*

L'Auteur de ces Mémoires continuë toûjours avec succès, le dessein qu'il s'est proposé de transmettre à la :té les Noms des Hommes a

qui, dans ces derniers ſiécles, ſe ſont rendus célébres en tout genre de Littérature, & les Titres de leurs Livres. Et quoique la plûpart de ces Illuſtres ayent déjà trouvé place dans des Bibliotéques imprimées, ou dans les Hiſtoires particuliéres des Académies des Sçavans auſquels ils ont été aſſociés, le Public les voit toûjours avec un nouveau plaiſir, reparoître ſur la Scéne ſous une forme différente. C'eſt ici l'onziéme Volume de ces Mémoires, on y ſuit la même méthode que dans les précédens. D'abord ſe preſente une Liſte des Auteurs contenus dans ce Volume, au nombre de 37. On donne enſuite un Abregé de leur vie aſſés circonſtantié, puis vient un Catalogue, qu'on appelle *Raiſonné*, de leurs Ouvrages, avec la datte préciſe des diverſes Editions qui s'en ſont faites; le tout finit par une Table Nécrologique ou Mortuaire des divers Auteurs contenus dans ce Volume, qui eſt ſuivie d'une autre Table générale des Matiéres traitées par ces Auteurs; on y voit qu'il n'eſt point d'eſpéces de Sciences, qui ne ſoient indirectement du reſſort de ces Mémoires. Pour

ner encore une connoissance plus
ste à nos Lecteurs de ce onziéme
ume, nous en extrairons un Arti-
entier, avec quelques traits singu-
s de la Vie, ou des Ouvrages de
lques-uns des Auteurs plus connus.

HENRI DE SPONDE.

Henri *De Sponde* naquit le 6. Jan-
: 1568. à *Mauleon* petite Ville du
rs de Soule, entre la Navarre & le
irn. Son Pere, qui étoit Sécretaire
Conseiller de la Reine de Navarre
nne d Albret, le fit tenir sur les
ıds de Baptême par *Henri de Bour-*
son Fils, qui fut depuis Roi de
ınce; & comme il faisoit Profes-
n du Calvinisme, il l'éleva dans les
mes sentimens.

Il alla faire ses Etudes à Ortez, où
P. Reformés avoient alors un Col-
e, il s'y distingua par la facilité
c laquelle il apprit les Langues La-
e & Grècque. Il fit ensuite un
yage en Ecosse à la suite de *Guil-*
me-Saluste Du Bartas, Ambassa-
ır du Roi de Navarre, & y apprit
peu de tems la Langue du Pays.

De retour en France, il s'appliqua à l'étude du Droit Civil & du Droit Canon, dont il lût presque tous les Livres. Il alla à *Tours*, où le Parlement de Paris avoit été transféré. Son Sçavoir & son Eloquence dans le Barreau porterent le Roi *Henry IV.* à le faire Maître des Requêtes de la Navarre.

Les Livres de Controverse de *Bellarmin* & de *Du Perron*, qu'il lût alors avec avidité, commencerent à lui ouvrir les yeux sur les erreurs dans lesquelles il avoit été engagé; il se prêta aux impressions de la Grace qui agirent sur lui, & animé par l'exemple de son Frere Aîné, *Jean de Sponde*, qui avoit déjà abandonné l'Héréfie, il en fit abjuration à *Paris* le 21. Septembre 1595. à l'âge de 27. ans. *De Sponde* réüni à l'Eglise Catholique voulut s'engager dans l'Etat Ecclésiastique & obtint en 1599. de l'Evêque *d'Oléron* un Démissoire pour recevoir les Ordres, même hors du Royaume. Cette derniére clause étoit nécessaire, dit le P. Niceron, parce qu'il avoit dessein d'aller à *Rome* gagner les Indulgences de l'Année Sainte.

Il y alla effectivement en 1600. à la

ſuite du Cardinal de *Sourdis*, & demeura quelques années dans cette Ville, où il reçût l'Ordre de Prêtriſe le 27. Mars 1606.

La connoiſſance qu'il eût du Cardinal *Baronius*, & l'étroite amitié qu'il lia avec lui, lui fit naître le deſſein de faire un Abregé de ſes Annales; deſſein qu'il exécuta dans la ſuite, après avoir obtenu ſon agrément pour cela.

Il revint à Paris en 1606. mais il retourna quelque tems après à *Rome*, où le Pape Paul V. qui l'aimoit beaucoup, lui commit la Réviſion des Expéditions du Tribunal de la Pénitencerie.

La conſidération qu'on avoit pour lui en Italie, l'avoit porté à s'y fixer pour le reſte de ſes jours, & il ne ſongeoit plus à revenir en France; mais le Seigneur en diſpoſa autrement. Le Roi Loüis XIII. le nomma à l'Evêché de *Pamiers* au commencement de l'année 1626. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cet Evêché; mais le Pape Urbain VIII. le lui ayant ordonné, il ſe ſoumit à ſes ordres, & fut ſacré à Rome par le Car-

Vie, *die* 17. *Cal. Septemb*
De Sponde vint peu de
à *Paris*, où le Roi le reç
marques ſinguliéres d'eſ
rendit delà à *Pamiers*, où
trée le 23. May 1627. Il s
avec beaucoup d'ardeur à
ſalut des Ames qui lui a
confiées, & à retirer de l
qui y étoient engagés. Il
quemment des Viſites da
céſe, & y rétablit la Diſc
négligée en quelques endr
Le Duc de *Rohan*, Ch
guenots, étant entré au m
vembre de l'année de ſon In
dans *Pamiers* par trahiſon ;
ſe ſauva par un trou qu'

les Lettres de compliment, où il marquoit une estime extraordinaire de son mérite.

Son grand âge lui ayant fait prendre Jean de *Sponde* son Neveu pour Coadjuteur, il revint à Paris dans le dessein de se donner tout entier à l'Edition de ses Annales.

Il quitta cette Ville en 1642. pour aller à *Toulouse*, où il mourut le 18e May 1643. âgé de 75. ans. Il laissa par son Testament, qu'il fit peu de jours avant sa mort, sa Bibliothéque aux Minimes de *Toulouse*, & tous ses biens à Pierre Frizon de *Reims*, Docteur de la Maison de Navarre, avec lequel il avoit vêcû dans une étroite amitié pendant 15. ans tant à *Rome* qu'à *Paris*.

Son corps fut enterré dans l'Eglise Cathédrale de *Toulouse*, & on mit sur son Tombeau cette Epitaphe qu'il s'étoit faite lui-même.

Hic jacet Corpus Henrici Spondani, quondam Episcopi Apamiarum, cujus anima requiescat in pace.

Suit le Catalogue de ses Ouvrages au nombre de 5. avec les différentes Editions qu'on en a faites. Les trois

plus considerables sont, 1°. *Annales Ecclesiastici Cæsaris Baronii in Epitomen redacti. Parisiis* 1612. In fol. L'Auteur dédia cette prémiére Edition au Clergé de France qui approuva l'Ouvrage, & marqua l'estime qu'il en faisoit, par plusieurs gratifications considerables dont il honora l'Auteur.

2°. *Annales Sacri à Mundi Creatione ad ejusdem Redemptionem. Parisiis* 1637. In fol. Ces Annales sont un abregé de celles de Torniel.

3°. *Annalium Baronii continuatio ab anno* 1197. *quo is desiit ad annum* 1640. *Parisiis* 1639. fol. 2. Volumes.

Un Anonime a fait une Critique de ses Annales, dont il n'est point fait mention dans ces Mémoires.

A l'Article de *Jean Annius* de Viterbe, page 2^e. il est dit que cet Auteur, dont le vrai nom étoit *Nanni* ou *Nannio*, entra fort jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il s'est rendu très-célébre par sa Science, mais plus encore par ses Impostures en fait d'Erudition & d'Antiquités. Ce qui a donné lieu à cette rude Censure, c'est qu'entre divers Ouvra-

ges qu'il a publiés, il y en a un qu'il
ntitule : *Antiquitatum Variarum Vo-
lumina XVII.* On peut voir dans
l'Auteur de ces Mémoires, les Tîtres
de ces 17. Volumes, leurs différentes
Editions dont les unes ne contiennent
que le Texte des prétendus Auteurs,
& les autres de plus les Commentai-
res d'*Annius* : on y joint la Critique
de ces Livres, d'après les meilleurs
Auteurs qui en ont parlé en bien ou
en mal, après quoi notre Auteur con-
clut. Il est clair & certain qu'*Annius* a
fabriqué lui-même toutes ces Piéces;
tous les meilleurs Critiques ont rejet-
té avec mépris ces Romans comme
sortis de sa tête. On cite surtout le té-
moignage d'*Antoine Augustin*, Ar-
chevêque de Tarragone, qui rappor-
te, dans son dixiéme Dialogue, un
fait qui suffit pour faire connoître le
peu de bonne foi d'*Annius*. Il fit gra-
ver, dit l'Archevêque de Tarragone,
une Inscription sur une pierre, & la
fit ensuite enterrer dans une Vigne
près de *Viterbe*; quelque tems après il
y fit creuser, & témoigna beaucoup
d'étonnement, lorsqu'on eût trouvé
cette pierre : il la porta en triomphe

Il s'eſt trouvé cependant d
en tems des Ecrivains, qui ont
pris la défenſe de ces Ouvrage
poſés, l'Auteur de ces Mémoi
rapporte quelques-uns & le p
ſuccès de leur travail. Les Bibl
caires Dominicains penchent fo
ſi du côté de la ſuppoſition de c
Livres d'Antiquités. Cependant
nius fut Maître du Sacré Palai
Aléxandre VI. & mourut le 13
vembre 1502.

A l'Article de *Sertorio Quatro*
né à *Coſence*, ville du Royaun
Naples, environ l'an 1541. d'u
mille fort Illuſtre, il eſt dit que
fût fort ambulante & ſe paſſa pr

clination, & ne faisoit point, comme tant d'autres qui prennent chés eux des Sçavans seulement pour la pompe, de la même maniére qu'ils y mettent des Statuës & des Peintures. Cet Auteur a excellé dans la Poësie Italienne. On croit qu'il mourut vers l'an 1606. Ce qu'il y a de sûr est, que la derniére Lettre qu'on a de lui est datée de Cosence le 28. May 1603.

A l'Article d'*Antoine Parent*, né à Paris le 16. Septembre 1666. il est dit. Quand il se sentit assés fort sur les Mathématiques, il prit des Ecoliers, & comme les Fortifications étoient ce qu'il enseignoit le plus, parce que la Guerre mettoit cette Science à la mode, il lui vint un scrupule, d'enseigner ce qu'il n'avoit jamais vû que par la *force de son imagination.* Monsieur Sauveur, à qui il confia cette délicatesse, le donna à Monsieur le Marquis, aujourd'hui Maréchal d'*Alegre*, qui heureusement vouloit, en ce tems-là, avoir un Mathématicien auprès de lui. Il fit, avec ce Seigneur, deux Campagnes, où il s'instruisit à fond par la vûë des Places, & leva quantité de Plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le des-

sein. Depuis ce tems-là sa Vie n'a
été qu'une application continue
l'étude des Sciences Naturelles ; à
tes les parties des Mathématiqu
soit spéculatives , soit pratiques
l'Anatomie , à la Botanique ,
Chimie , au détail des Arts curi
Il avoit une activité qui dévo
tout , & qui avec cela étoit const
& infatigable.

On lui a reproché d'être ob
dans ses Ecrits , & ce défaut y e
sensible , qu'il l'appercevoit lui-
me , & qu'il ne pouvoit s'empê
d'en convenir.

A l'Article de *Pierre Petit* , n
Paris en 1617. il est dit. Il dem
pendant quelque tems chés M

té que fort peu de tems. Il étoit très-versé dans la Lecture des Anciens Auteurs Grecs & Latins, & ses Ecrits font connoître l'étenduë de ses connoissances, & la profondeur de son Erudition. Mr. *Nicaise* trouve une chose à redire en lui, c'est qu'il décidoit trop vîte du mérite des Ouvrages qu'il lisoit, & qu'il se laissoit facilement prévenir sur ce sujet, surtout lorsqu'il s'agissoit de personnes dont les sentimens étoient contraires aux siens; il revenoit cependant dans la suite à un jugement plus équitable; lorsque son prémier feu étoit passé. Entre ses Ouvrages qu'on compte au nombre de 21. sans parler de ceux qui n'ont point été imprimés; un des plus estimés est celui qui a pour Tître. *Selectorum Poëmatum Libri II* Le Traité de la *Fureur Poëtique* qui est à la tête de ce Recuëil, est singulier, & contient des Recherches Sçavantes, qui font connoître l'habileté de l'Auteur. Pour ce qui est de ses Poësies, on y voit un certain goût des Anciens, qui en releve le prix. On n'y trouve, au jugement des Journalistes de *Leipsic*, rien de bas, rien de trivial, rien d'af-

..., Ouchan, Mr. Men
du *Perrier*.

Son Poëme intitulé : *T*
ad Petrum Danielem Huei
1685. eſt une Piéce d'en
Vers, où il fait une deſcrip
gante du Thé, de ſes Vertu
uſages, qu'on l'a réimprim
dans les Païs Etrangers en
endroits ; on dit cependant
lui a coûté que 3. ou 4. jou
vail. Pierre Petit mourut à l
Decembre 1687.

A l'Article de *Matthieu*
Auteur Italien, né à Flor
l'an 1405. parmi ſes Ouvr
fait mention de ſa *Citta di V*
me Théologique en 3. Livr

feint qu'ayant suivi le Roi *Alphonse*, auprès de qui il étoit alors Ambassadeur, il alla à Pouzzole, & de-là à Cumes, où la Sybille s'étant présentée à lui en songe, le conduisit dans tous les lieux qu'il décrit, jusqu'à ce qu'il arrivât à la Cité de la Vie. Ce Poëme n'a jamais été imprimé; mais il s'en trouve plusieurs Exemplaires Manuscrits en Italie. La plûpart de ceux qui ont parlé des Erreurs qui le firent condamner, & des suites de cette condamnation, se sont trompés en plusieurs points, dit l'Auteur de ces Mémoires. 1°. Quant aux erreurs qu'il contient, *Guazzo* dans sa Chronique, Paul *Jove*, dans l'Eloge de *Palmieri*, & plusieurs autres après lui, ont prétendu que l'Auteur y étoit tombé dans l'Arianisme; mais il n'y a rien de semblable. Sa véritable erreur est d'avoir enseigné que nos Ames sont les Anges, qui dans la révolte de Lucifer, se tinrent Neutres entre Dieu & lui, & ne voulurent s'attacher à aucun des deux, & que Dieu par punition relégua dans des corps, afin qu'ils pûssent être sauvés ou damnés, suivant la conduite vertueuse ou cri-

a autres. « Il écrivit ſur les Ai
» Livre plein d'Erreurs , &
» défendu avec opiniâtreté
» condamné comme Hérét
» brûlé dans la Ville de Corr
ne connoit point cette Ville
xandre *Zilioli*, dans ſon Hiſto
nuſcrite des Poëtes Italiens ,
ce fût à *Cortone* que cela arr
ajoûte que c'eſt ainſi que l'a éc
lippe de Bergame , qui avoit pe
été Spectateur de la fin tragiqu
Poëte infortuné ; il n'y a pas t
de vrai dans tout cela , ajoûte
Auteur , *Philippe de Bergame*
parle de *Palmieri* ſous l'an 14
dit pas un mot de ſes erreurs r
condamnation . *Volaterran* n'

e récit de *Tritheme* eſt véritable,
ɪe les deux Italiens ont paſſé ex-
ſous ſilence une choſe, qui ne fai-
point honneur à un homme de
r Nation ; mais il paroît conſtant
e tout ce que *Tritheme* a rapporté
faux. Les Funerailles magnifiques
i ſe firent à *Florence*, par ordre des
iagiſtrats, à *Palmieri*, ſon Oraiſon
ınébre prononcée devant ſon Corps
ar *Rinucci*, ſon Poëme poſé, pen-
lant la Cérémonie, ſur ſa poitrine,
comme on le voit par cette Oraiſon,
le démontrent inconteſtablement.

D'autres, comme *Gelli*, prétendent
qu'il ne fut pas brûlé, mais qu'après
ſa mort, ſon corps fût déterré & jetté
à la voirie ; mais c'eſt une choſe, qui
ajoûte l'Auteur de ces *Mémoires*, qui
n'eſt appuyée ſur aucune preuve, &
qui n'eſt nullement croyable.

D'autres enfin comme *Jove*, *Guaz-
zo* & *Voſſius* qui, après avoir balan-
cé, ſe déterminent à ce dernier ſenti-
ment, croyent que ce ne fût ni lui, ni
ſon Cadavre qui fût brûlé ; mais ſeu-
lement ſon Livre. Quoiqu'il en ſoit
de ce dernier fait, il eſt certain que
ſon Livre fut condamné comme ren-

Oct. 1730.

fermant des erreurs, c'est tout ce qu'on en peut dire.

A l'Article de *François Combefis*, Religieux Dominicain Réformé, né à *Marmande* au mois de Novembre 1605. il est dit, que professant à Paris la Théologie dans le Couvent de la ruë St. Honoré en 1640. la facilité qu'il eût d'entrer dans les plus fameuses Bibliotheques de cette grande Ville, le fit resoudre à exécuter le dessein, qu'il avoit conçû depuis longtems, de purger les Ouvrages des Peres Grecs d'une infinité de fautes qui s'y étoient glissées. Comme il avoit une parfaite intelligence de la Langue Grecque, & qu'il trouva un grand nombre de Manuscrits précieux dans la Bibliotheque du Roi, & dans plusieurs autres, il commença par traduire en Latin plusieurs excellens Traités de très-bons Auteurs, qui n'avoient jamais été connus, & les fit imprimer ensuite; il quitta pour cela l'Ecôle, où il avoit enseigné plusieurs années la Théologie, & prit un tel goût à ce travail, qu'il l'a continué pendant près de cinquante années, avec une application infatigable. Ses

travaux furent récompensés par l'Assemblée du Clergé, qui fit en sa faveur, ce qu'elle n'avoit encore fait pour aucun Religieux, en lui donnant en 1656. une pension de 500. livres. Pension qui fut encore augmentée jusqu'à la concurrence de 800. livres, & enfin de mille livres.

Il seroit à souhaiter, ajoûte l'Auteur de ces Mémoires, que le P. *Combefis* eût sçu la Langue Latine aussi parfaitement que la Grécque; car, comme il n'avoit pas la facilité de s'énoncer en Latin, ses Versions sont obscures & presqu'inintelligibles en quelques endroits; c'est ce qui fait que ses Livres n'ont pas eû tout le débit qu'il auroit pû souhaiter, quoiqu'ils ne laissent pas d'être utiles aux Sçavans. Il mourut à Paris le 23. Mars 1679. dans sa soixante & quatorziéme année. On donne ensuite le Catalogue de ses Ouvrages qui se trouvent au nombre de 45. On remarque sur le 17^e. intitulé: *Prolusio ad Prefationem Apologeticam in P. Nicolai Editionem novam Catena Aurea D. Thoma*. Paris. 1668. in 8°. pages 78. qu'une dispute que le P. *Combefis* eût

y étoient cités, sur les d
tions de la Bible ; le P.
désaprouvoit ces changen
vouloit que le P. *Nicolai*
nouvelle Edition de cet C
préparoit, les Passages d
que S. Thomas les avoit
ainsi par rapport aux mo
Saint qu'il insera dans sa
que des Prédicateurs,
quelquefois de marquer
les changemens que le P
avoit faits. De-là parurer
Brochures de part & d'au
contre, jusqu'à celle qui a
Discussiones ad Prolusionem
cursa. C'est une réponse à l
du P. *Nicolai* qui ...

fauts, & a mérité les loüanges d'un grand nombre d'Auteurs.

Wicquefort s'exprime ainsi sur son sujet dans son Ambassadeur, Tome second.

» Le Caractére de *Batiste Nani* se » trouve dans l'Histoire de sa Pa- » trie, & des affaires qui de son tems » se sont passées en Italie; il l'a écrite » avec tant d'adresse, & tant de ju- » gement, que quand il n'auroit point » d'autre preuve de sa suffisance, il » passera toûjours pour un très-grand » homme dans l'esprit de ceux qui » s'y connòissent.

» Mais il a acquis une si haute ré- » putation en toutes ses Ambassades, » particuliérement en celle de Fran- » ce, qu'on lui feroit injure, si on ne » lui donnoit rang parmi les plus » grands Ambassadeurs, & parmi les » plus habiles Ministres; puisqu'il ne » se peut qu'il ne sçût parfaitement » les affaires, qu'il a si judicieusement » écrites ». Le même *Wicquefort* dit ailleurs que l'Histoire de *Nani* seroit au nombre des meilleures, sans les fréquentes Harangues dont elle est remplie, & qui sont faites à plaisir, &

ſans la partialité qu'il témoigne à l'égard de ſa Patrie.

Le jugement que Mr. l'Abbé *Le Gendre* porte de cet Hiſtorien dans ſon Hiſtoire de France, s'accorde aſſés avec celui de *Wicquefort*.

» *Nani*, dit-il, en ce qui touche de » près ou de loin l'intérêt de la Répu- » blique, eſt plus Vénitien qu'Hiſto- » rien. Dans le reſte, il rend volon- » tiers juſtice & dit des gens ce qu'il » en ſçait. Les Portraits qu'il y fait » ſont d'autant plus fidéles, qu'il » avoit étudié en ſes differentes Am- » baſſades, les Princes & les Miniſtres » qu'il peint ».

Monſieur *Bernard* a dit auſſi de *Nani*, que nous n'avons gueres d'Hiſtorien Moderne plus judicieux, plus éclairé & plus engageant que lui.

La Lettre que *Nani* écrit à M. l'Abbé *Tallemant* pour le remercier de l'honneur qu'il lui a fait en traduiſant ſon Ouvrage, ſe trouve traduite de l'Italien en François par cet Abbé à la tête de ſa traduction de l'Hiſtoire de Veniſe. Il n'en a donné que l premiére partie imprimée à Paris 4. Vol. in 12. Les 2. prémiers en 16

Oct. 1730.

& les 2. autres en 1680. Réimprimée à Cologne en 1682. in 12. 4. vol.

La 2[e]. Partie de cette Histoire a été traduite par Mr. de *Masclary*, François réfugié en Hollande, & sa Traduction a été imprimée en 1702. à Amsterdam en 2. vol. in 12.

Le Pere *Le Long* attribuë à *Nani* le Livre qui a pour Tître : *Relation de la conduite présente de la France, écrite en Italien*; à Paris le 25. Novembre 1664. Leyde 1665. in 12. parce que cette Relation est signée S. V. N. V. ce qu'il explique ainsi, *Signor Vestro Nani Veneto*, Mais outre que l'interprétation de ces Lettres ne convient nullement, *Nani* n'étoit point en France en 1664. L'Ambassadeur de Venise, qui résidoit cette année en cette Cour, étoit *Loüis Grimani*, à qui on nomma pour Successeur le 10. d'Août de la même année, *Marc-Antoine Justiniani*.

A l'Article d'*Urbain Chevreau*, qui naquit à Loudun le 20. Avril 1613. est rapportée une Anecdote des plus mémorables de notre Histoire, & qui ne doit jamais être oubliée ; c'est dans le *Chevræana*, pag. 1806. où il fait lui-

» de me venir voir a
» son Electorale, & l
» son Conseil. J'y fu
» titre de Conseiller,
» retourner en Franc
» Princesse Palatine D
» de la Reine de Polo
» alors le Mariage
» Princesse Electorale
» Comme elle ne pc
» dame en France,
» Religion Romaine.
» ćteur n'eût jamais
» Religieux ou un Pré
» dans sa Cour, & q
» ne voyent point le
» leurs appartemens,
» sir de voir celle-là

» pût former le moindre ſoupçon ; &
» quand Madame la Princeſſe Elec-
» torale n'eût plus de ſcrupule ni de
» doute à m'oppoſer , j'écrivis en
» France à Madame la Princeſſe Pa-
» latine , & je lui envoyai une copie
» de l'Abjuration , dont j'avois laiſſé
» l'Original à un grand Prince , de
» peur qu'il n'arrivât quelque chan-
» gement. Mr. l'Electeur ayant eu des
» Lettres de Madame la Princeſſe Pa-
» latine qui l'avertiſſoit qu'elle étoit
» ſur ſon départ , lui donna rendés-
» vous à *Strasbourg* , d'où elle devoit
» conduire Madame la Princeſſe Ele-
» ctorale. Elle avoit amené avec elle
» le Pere *Jourdan* Jeſuite , deſtiné à
» être Confeſſeur de Madame , pour
» voir ſi rien ne manquoit à la nou-
» velle converſion ; mais les choſes
» étoient en ſi bon état qu'il ne trou-
» va plus rien à faire de ce coté-là.
» J'eus ordre de l'Electeur d'être de
» la ſuite juſqu'à *Mets* , où Mr. le
» Maréchal Duc du Pleſſis-Prâlin ,
» épouſa Madame au nom de Mon-
» ſieur ; & je retournai à Heidel-
» berg , pour y rendre compte de ce
» qui s'étoit paſſé dans le Voyage ».

illustre Princesse qui a t
neur à l'une & à l'autre
Chrétiennes & civiles,
immortaliser son Nom.

A l'Article de *Jean a*
devant Docteur de la l
ris & Societé de Sor
Doyen & Théologal de
fait mention dans le Ca
Ouvrages de celui qui
Réponse de Mr. des Lyon
Sorbonne, Doyen & The
lis, aux Lettres de Mr.
Docteur de Sorbonne,
produites par Maître
Dauphinois, Curé de
Senlis. *Pour servir au Pro*
la Tournelle pour Franço

ces *Mémoires*, eſt une des plus mortifiantes Piéces qu'on ait faites contre Mr. *Arnaud*, qui y eſt pouſſé avec la derniére rigueur. Comme il eſt fort rare, on expoſera ici le fait en peu de mots.

Perette des Lyons, Niéce du Docteur *des Lyons* & Fille de M. *des Lyons* de Theuville, Frere de ce Docteur, commença de bonne heure à donner dans des travers & des bizarreries de Dévotion extraordinaires. Elle entra ſucceſſivement dans pluſieurs Couvents pour s'y faire Religieuſe, comme aux Carmelites de *Giſors*, à l'*Ave Maria de Paris*, aux Benedictines de *St. Martin* de Boran, & aux Chartreuſes du *Mont de Sainte Marie* de Goſnay près de Bethune, & elle fit ſon Noviciat dans quelques-unes de ces Maiſons; mais ſon inconſtance naturelle ne lui permit pas de s'y fixer, & d'y faire Profeſſion. Elle ſe préſenta enſuite, en 1674. à *Port-Royal*, où elle avoit déjà de grandes liaiſons, & Mr. *Arnaud*, qui jugea trop favorablement d'elle, l'y fit recevoir; mais, comme elle fit entendre qu'elle avoit de grands biens,

dont elle pouvoit diſpoſer, parce que ſa Mere étoit morte, il fût bien aiſe, comme il le marque dans quelques-unes de ſes Lettres au Docteur *des Lyons*, qui avoit été juſques-là ſon intime Ami, mais avec lequel il ſe broüilla à cette occaſion, qu'elle en fit part à la Maiſon de Port-Royal; & on la renvoya pour un tems, afin qu'elle mît ordre à ſes affaires. Elle ſortit donc & ſon Pere lui rendit compte de ſon bien; & convint de tout avec elle. Mais elle rétracta auſſi-tôt après tout ce qu'elle avoit fait, & commença à chagriner ſon Pere par mille actions irréguliéres, & à le tourmenter par des Procédures de Juſtice. Envain les Amis communs & la Famille s'entremirent pour terminer l'affaire à l'amiable. Envain le Pere fit-il toutes les avances imaginables pour contenter ſa Fille, rien ne fut capable de gagner cet eſprit bizarre, & dénaturé, qui pouſſa ſes vûës juſqu'à faire vendre les meubles de ſon Pere, & à faire de vives réprimendes au Sergent, qui n'avoit pas eû le courage de le dépoüiller entiérement de ce qui étoit dans ſa maiſon. Le plus grand

mal qu'il y eût dans cette affaire, c'est que Mr. *Arnaud* soutint la Demoiselle dans toutes ses démarches si irréguliéres, qu'il lui procura tant qu'il pût de la protection, & qu'il prétendit la justifier par ses Ecrits. C'est sur quoi le Docteur *des Lyons* se récrie dans tout son *Factum* avec beaucoup de vivacité, & de force, en représentant, avec les plus vives couleurs & d'une maniére très-touchante, les inhumanités de Perette *des Lyons* à l'égard de son Pere. Le malheur qu'eût cette Fille de tomber entre les mains du Sieur *Gontin*, Curé de St. Hilaire de *Senlis*, ne servit pas à la réconcilier avec lui. Ce Directeur intéressé, qui avoit projetté de s'emparer de son bien, commença par la loger dans son Presbytére; il lui fit faire ensuite plusieurs fausses obligations en sa faveur, & prit diverses mesures pour priver sa Famille de ce qu'elle avoit; en cas qu'elle vînt à mourir, comme il arriva effectivement dans un voyage de fantaisie, qu'elle avoit entrepris, en apparence, pour aller se faire Chartreuse à *Salette*; car elle mourut à Lyon, où il l'avoit accompagnée, le 15. Oct. 1679.

convient à ces sortes d'Ouvr
dates de la naissance & de la
Hommes Illustres & des div
tions de leurs Ouvrages p
exactes jusqu'au scrupule ;
que en est judicieuse, les C
des Auteurs, bien tracés,
l'Auteur les ait travaillés de
d'après ses propres recherc
qu'il les ait tirés des meil
teurs qui en ont parlé avan
qu'il ne dédaigne pas de cop

ARTICLE XCII.

***LETTRES PHILOSOPHIQUES sur la formation des Sels, des Crystaux, & la génération & le méchanisme organique des Plantes & des Animaux, à l'occasion de la Pierre Bélemnite, & de la Pierre Lenticulaire, avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par Mr.* Bourguet, *A Amsterdam, chés François l'Honoré*. 1729.**

CEt Ouvrage contient quatre *Lettres Philosophiques*. Dans la premiére, on essaye d'expliquer la nature & l'origine de deux *Pierres*, sçavoir, du *Bélemnite* & de la Pierre Lenticulaire.

Le *Bélemnite*, auquel on donne quelquefois le nom de *Pierre de Tonnerre*, a quelque ressemblance avec le fer d'une fleche : de-là, le nom de *Bélemnite*. Quelques-uns la font tomber du Ciel : de-là, le nom de *Pierre de Tonnerre* Les Pierres *Bélemnites*, dit Mr. *Bourguet*, ont quelque différence entre elles. Il y en a de parfaites

ment coniques, de presque cylindri-
ques, & d'assés semblables à des fu-
seaux. Ces Pierres sont composées d(e)
plusieurs couches rangées réguliére-
ment, & si minces qu'il faut une Lou-
pe pour les bien distinguer. On y ob-
serve de petits filets presque imperce-
ptibles, qui vont en forme de rayon
du centre à la circonférence. On sé-
pare aisément les couches, en met-
tant les Pierres sur un charbon allu-
mé. L'Auteur conjecture que ces Pier-
res ont été des dents de Poisson, d'un(e)
sorte de Crocodile.

La Pierre *Lenticulaire* a quelqu(e)
ressemblance avec les Lentilles. Ce(s)
Pierres de cette espéce, sont compo-
sées de plusieurs couches fort minces
Ces couches sont tournées en spirale
Les lignes transversales, qui occu-
pent les interstices de la spirale, ren-
dent chacun de ses Hémispheres, sem-
blable à une corne d'Ammon. Aus(si)
Mr. *Bourguet* veut que les Pierre(s)
Lenticulaires ayent servi de couver-
cles aux cornes d'Ammon.

Ce Sçavant & Curieux Observa-
teur de la Nature, explique dans s(a)
seconde Lettre, la formation du Bé-

lemnite & de la Pierre Lenticulaire, des Criſtaux & des Sels. On y trouve trois ſortes de Criſtalliſations. Le fluide, où toutes les particules de la Terre étoient différemment agitées, dit l'Auteur, venant à s'exhaler, à s'exprimer, & à perdre de ſon mouvement, donna par-là le tems à ces particules de ſe lier, & de compoſer une infinité de bancs de terre, d'Argille, de Marni, de Craie de Tuf, de Sable, de Grès, de Cailloux, de pierres d'Ardoiſe, de Marbre; l'eau mêlée d'air s'exprimant de tous côtés à meſure que ces couches prenoient la place qu'elles occupent préſentement, & qu'elles achevoient de ſe condenſer, emmena une grande quantité de molécules criſtallines, dont les moins diſſoutes s'alliérent en traverſant la couche, & y formerent des veines. Les autres ſuivirent l'eau, & s'introduiſirent dans les vuides, qui ſe formoient dans les couches mêmes par la varieté des efforts des environs; & c'eſt dans ces vuides, que ces particules ont fait ces belles criſtalliſations attachées en tout ſens aux cavernes, qui les renferment, comme le Tartre

tallisations notées, qui n ... rien, &c.

2°. L'eau qui coule à trav bancs de terre, ou par les fen rochers, se charge de particules *reuses*, *nitreuses*, *cristallines*, d goute à goute dans des caverr dans des endroits voutés, au h quels ces goutes demeurent s duës, pour donner le tems a tes parties de se lier en rond produit d'abord des tuyaux, q longent peu à peu & grossiss l'addition d'une nouvelle mati s'unit par couches à la précéde

3°. L'air chargé de vapeurs ses s'introduit dans les mines séjourne. Il y dissout quantité

exemple, la figure hexagone du Cristal de Roche ? Les petites particules du Cristal ont-elles la même figure que les grandes piéces ? Mr. *Leuwenbock* a prétendu le prouver par ses Microscopes : Mr. *Bourguet*, veut que ces prismes hexagones viennent d'une infinité de triangles équilateraux d'une petitesse extrême. Il a vû dans plusieurs cristaux ces petits triangles bien marqués. De-là l'explication des principaux Phénoménes qui paroissent dans la formation des Cristaux. La cristallisation du sel commun se fait par l'union des surfaces de plusieurs cubes égaux, composés d'une infinité de molécules de même espéce, qui ont concouru à s'unir par leurs plans.

Mr. *Bourguet* voudroit tout organiser dans le régne minéral, ainsi que dans le régne végétal ; mais l'esprit, pour se rendre à cette conjecture, attend encore quelque preuve. On voudroit aussi concilier, pour ainsi dire, en chemin faisant, l'attraction de Mr. *Newton*, les mouvemens conspirans de M. *Leibniz*, & la pression de l'Ether du P. *Malbranche*. L'entreprise

s'attirent jusques dan
n'y a point d'impulsi
l'observe, ce semble, d
nouvelle en forme de I
Passons à la 3^e. Pi
Lettre sur les Vers sen
poussiére des étamines
les moules des Embric
plastiques, & les *intellig*
Les femelles des an
œufs, & les plantes or
Il y a de petits vers da
des mâles, & de la po
les étamines des fleurs.
que le fœtus se trouve d
la petite plante dans la
le fœtus est-il ordinai
l'œuf, ou dans les ...

hese. Voici ses raisons en abregé. Des milliers de petits vers seroient souvent employés vainement à produire à peine un seul fœtus ; ce qui ne paroît pas conforme à l'ordre, que la souveraine Sagesse a établi dans la nature.

2°. Comment ces petits vers peuvent-ils pénétrer dans l'œuf, qui apparemment se trouve quelquefois fécondé dans l'ovaire même, & s'ils peuvent y pénétrer, pourquoi n'y en a-t-il qu'un qui s'y glisse? A quoi bon des milliers de petits vers pour un œuf seul, & pour n'en mettre qu'un seul dans un œuf?

3°. A peine un million de ces petits vers égale la grosseur d'un grain de sable. Il faudroit donc qu'en très-peu de tems un vers eût mille millions de fois plus de volume qu'il n'en avoit. Conçoit-on un accroissement si grand & si subit?

4°. L'œuf n'est autre chose qu'un animal, comme le ver-à-soye est un vrai papillon non dévelopé : le petit ver deviendroit-il un même animal avec l'œuf?

Or, la poussiére des étamines n'est pas plus la petite plante, que le petit ver n'est le fœtus.

. ..... dans les je
maux on n'obſerve point de
C'eſt que leur petiteſſe em
les apercevoir. Ils ſe multipl
les uns ; ils periſſent dans le
ſelon la diſpoſition des humeı
Mais enfin, quelle eſt l'oı
fœtus dans l'œuf ? Il y a pluſı
ſtêmes là-deſſus. Le premier
la formation du fœtus à des ı
le ſecond, aux *natures plaſtı*
3^e^. à des *intelligences rectrices* ;
l'opération immédiate de Die
la création. Mais, dit Mr. *Bo*
où trouvera-t-on, dans le Syſte
moules, des raiſons mécanic
chaque choſe. On entend par
plaſtiques, des êtres immatériel
d'un ...

Grew, Sçavans Anglois. Ils ont ait à leur gré une échelle d'êtres créés mmatériels ; ils y admettent dans le ernier rang, des êtres doüés d'une imple activité intérieure sans sentiment & sans perception.

M. *Bourguet* en forme une un peu ifferente. Il y met, 1°. les Anges, °. les Génies, 3°. les ames humaines, 4°. les ames des bêtes, 5°. celle les plantes, 6°. les natures simplement actives. Il prétend que les Anes ne sont pas des êtres absolument nmatériels ; il veut qu'ils ayent des orps, & la plus forte raison qu'il en pporte, c'est que ce sont des êtres ornés ; & que ces bornes viennent de union de l'esprit avec la matiére ; arceque les perfections intérieures de 'esprit sont limitées par ce que nous ppellons corps organisé, que la maére organisée borne l'activité de l'esrit, sans quoi l'activité de l'esprit étendroit à l'infini. Il faudroit, ce mble, de plus fortes raisons pour ndre plausible un sentiment, qui paoît si contraire à la croyance des hrétiens. Ils sont persuadés que les nges sont des esprits purs.

Oct. 1730.

avant l'incarnation. 2°. La
la foi nous apprennent de
qu'après la mort notre am
séparée de la matiére : notre a
t-elle d'être bornée ? Son ac
vient-elle infinie ? De même
n'est pas l'esprit créé qui born
tiére ; ce n'est pas aussi la
qui rend l'esprit borné. L'espr
des bornes , les a de lui-mê
lui-même il est tel que son inte
ce, par exemple, ne peut s'éte
la fois à tout ce qu'il y a d'intell
saisir à la fois toutes les proprie
êtres, c'est la prérogative d'un
ligence divine.

Etoit-il bien nécessaire d'av
que les A...

n d'organiſer les animaux & les
ıntes ?

Mr. *Bourguet* ſe déclare enfin dans
4[e]. *Lettre* pour le ſyſtême des dé-
lopemens & du méchaniſme orga-
que, apr s de ſçavans hommes qui
ıt dit que Dieu avoit créé, dès le
ımmencement, toutes les plantes &
ı corps de tous les animaux, les uns
ns les autres ; & que la conception
la naïſſance ne ſont, à proprement
ırler, qu'un ſimple dévelopement.
ıur les ames, elles n'ont point toû-
urs, dit l'Auteur, une même quan-
é de matiére, qui les accompagne ;
ais elles en ont une qui ne les aban-
ınne jamais. Quand on avance de
ls paradoxes, ne faudroit-il pas du
ıoins quelque preuve ? Lorſqu'on
ous dit dans l'Eccléſiaſte, c. 12.
u'après la mort, la pouſſiére de no-
e corps va ſe confondre avec la ter-
, d'où elle eſt ſortie, tandis que no-
: eſprit retourne à Dieu, qui l'a
éé, l'on ne dit rien qui faſſe ſou-
:onner qu'un reſte de matiére ac-
ımpagne encore notre ame.

Les *quatre Lettres Philoſophiques*
ınt ſuivies d'un Mémoire ſur la

par un embraſement ; mais
» ſuivra une qui réſiſtera a
» jamais changer , à moins
racle exprès de la Toute-pu
Dieu.

Article XCI

MÉMOIRE ADRES
R. P. H. Par M. L'Abb
du Freſnoy.

VOtre Journal du mois
vembre 1729. renfe
Mémoire anonime contre la
pour étudier l'Hiſtoire, que
roître l'année derniére. Je ſ

d'hui ; mais il ne devoit pas m'accuſer à tort d'errer ſur une matiére auſſi eſſentielle que la Religion ; je n'ai fait aucune accuſation de ce genre contre qui que ce ſoit.

Je vous dirai d'abord que je ſçais que ce *Mémoire* ne part point de vous, vous l'avés dit, & cela me doit ſuffire. Peut-être vient-il de quelqu'un de mes ennemis ; peut-être même vient-il de quelqu'un des vôtres : mais ſûrement il ne peut venir d'un ami ſincére de la vérité : ce *Mémoire* n'en porte pas les marques.

Obſervons d'abord une choſe, qui doit ſervir de baſe au différend qui eſt entre lui & moi ; les faits ſur leſquels mon devoir m'oblige à lui répondre, ne ſont pas de ces diſputes litteraires, où les ſentimens peuvent être impunément partagés : il ne s'agit point ici de l'âge de *Sémiramis*, du tems précis de la ruine de *Troye*, ou de l'Hiſtoire véritable de la mort de *Cyrus* : il s'agit, M. R. P. de calomnies en une matiére eſſentielle, où je ne ſerois pas moins condamnable que mon Accuſateur, ſi je paſſois ſon accuſation ſous ſilence. Ce n'eſt donc

mais même de favoriser l
& lés incrédules. Ainsi, M.
que lui ou moi soyons cor
faut que lui ou moi donni
veu formel: il n'y a point
je vous en laisse le juge ,
que vous voudrés bien ex
fêrend au jugement du P
me il ne m'est pas permis
tique , il n'est pas récipr
bre à mes Adversaires d'
niateurs.

I.

Tout ce différend est
de fait ; ainsi , M. R. P.
ger par la seule inspectio
... & par la compar

avec un grand étalage d'une prétenduë érudition Phisique.

Voici mes paroles, page 129. du Tome I. de ma Méthode pour étudier l'Histoire. « Pour nous qui soutenons l'universalité du Déluge, nous avons pour nous l'autorité du Texte, ou du moins les interprétations qu'en ont donné les Péres. Et cela devroit suffire pour déterminer en faveur d'un sentiment si constamment soutenu dans leurs Ecrits ».

Voilà donc, M. R. P. où se fixe la Doctrine de l'Eglise, d'établir un Déluge dans lequel sont péris tous les hommes, à l'exception de ceux qui furent divinement sauvés dans l'Arche de Noé. Ce qu'on dit au-de-là n'est plus la Doctrine de l'Eglise. Faut-il pour ce grand événement admettre des miracles? Peut-on s'en tenir à un ordre particulier des causes secondes, dirigées cependant par la Divinité? L'Eglise n'entre point dans ces questions: elle permet au P. *Aléxandre* de dire, après Moyse, qu Dieu n'employa que des causes na turelles, comme elle ne reprend poi le P. *Calmet* de marquer qu'il y a

ge qui puiſſe y être con
ſçauroit donc marque
fait l'Auteur du Mémoi
ble jetter un air de mép
véritable (du Déluge) *&*
la fauſſe avec un grand ét

J'explique à la page
les deux ſentimens ſu
dont on penſe que le D
vé; mais, je ne me croi
de déterminer à l'une
l'autre de ces deux opini
l'Egliſe elle-même ne
déterminer les Théolo
dant, M. R. P. je fais
d'adopter le ſentiment d
net, qui ne donne au D
cauſes naturelles, je ne

sentés justifié sur cette prémiére accusation, & je me flatte qu'en insérant ce Mémoire dans votre Journal, vous engagerés le Public à reconnoître qu'au sujet du Déluge j'ai établi l'opinion véritable, sans avoir rien avancé dans mon Ouvrage qui puisse y donner atteinte, & que si je n'ai rien déterminé sur la maniére dont s'est fait le Déluge, en cela j'ai suivi l'Eglise, qui ne prétend pas obliger, ni les Fidéles, ni les Théologiens à l'un plûtôt qu'à l'autre des deux sentimens.

II.

La seconde accusation, regarde l'incendie de Sodome; & se trouve, page 2004. de vôtre Journal du mois de Novembre. L'Auteur dit donc, *que je donne à l'Ecriture Sainte une interprétation téméraire & erronée, & quelque chose de pis; & que je dois montrer une mission ou inspiration particuliére du St. Esprit pour avancer, sans preuve, que le Pays* (de Sodome) *étoit rempli de puits de bitume & de souffre.*

L'Auteur du Mémoire n'a-t-il pas déjà reconnu la fausseté, qui est conte-

ture Sainte, qui le marque
ment. Qu'on lise donc le Cl
de la Généſe, & l'on verra
ſet III^{e}, que la Vallée où s'
rent les Rois de Sodome,
morre, &c. étoit alors u
remplie de bois, & que peu
le devint une Mer très-ſalé
bi (Reges) *convenerant in V*
veſtrem quæ nunc eſt Mare ſa
à dire, *Mare ſalſiſſimum*, c
marquent les Interprétes; &
des noms de cette Mer, app
ſi Mer morte. Pourſuivons,
& nous lirons, au Verſet 1c
me Chap. que cette Vallée
avoit beaucoup de puits de
Vallis autem Sylveſtris habeb

e d'une miſſion ou inſpiration parti-
aliére du St. Eſprit, que j'avance
ue le Païs de Sodome étoit rempli
e puits de bitume & de ſouffre;
'eſt enſuite d'une inſpiration généra-
qui eſt commune à tous les Fidéles.
e n'eſt donc plus ſans preuve que
ii avancé ce fait important de l'Hi-
oire ſainte. Et quand j'ai dit que les
iits de bitume qui étoient dans cette
allée, s'embraſérent, excités, ſans
oute, par quelque feu céleſte qui oc-
ſionna l'embraſement, j'ai parlé
rès l'Ecriture Sainte, qui le marque
Chap. XIX. de la Généſe, verſet
.. *Igitur Dominus pluit ſuper Sodo-
m & Gomorrham ſulphur & ignem à
omino de Cœlo.* Voilà donc ce feu
leſte qui allume le ſouffre & le Bi-
me.

Mais, ſi mon Accuſateur avoit
nſulté ce qu'il me devoit, pouvoit-
omettre la Réfléxion Chrétienne
r laquelle je conclus ce fait hiſtori-
ie, page 140. du prémier Tome de
a *Méthode*? « La Ville (de Sodo-
ne) s'abîma dans les minéraux fon-
lus, & il s'enſuivit une entiére dé-
olation de ce beau Pays. L'eau du

» me doit être puni, lorſ
» re minée par des feux
» va perdre ſes fondemen
Vous reconnoiſſés à
R. P. la fauſſeté de cett
accuſation; elle eſt trop é
qu'on la puiſſe ſoutenir.
nes ſages & éclairées l'a
fait obſerver, & mon A
devoit pas héſiter de la ré
me il a fait quelqu'autr
coup moins important. E
ne vaudroit-il pas mieux
du Mémoire abandonna
que & toute étude profa
négliger ainſi l'Hiſtoire
Religion, & s'expoſer
ignorance condamnable

si ; au lieu de nous guider, elles nous détournent de l'Etude solide de la Religion ? N'en doutés pas, M. R. P. ce sont des piéges de l'esprit de Ténébres, qui cherche à substituer de fausses lueurs aux véritables lumiéres, que l'on trouve dans les Livres Sacrés.

I I I.

Je passe à la 3^{e} accusation. Elle se trouve à la page 2005. de votre Journal du mois de Novembre. On dit donc que j'insinuë, à la page 146. de mon Ouvrage, *le goût que j'ai pour ôter ou diminuer le miraculeux des plus grandes merveilles de l'Histoire Sainte*, *que je dis donc* (en parlant du passage de la Mer Roüge) *que Dieu fit alors le plus grand de tous les Miracles, faisant un chemin dans la Mer sur le sable, où les Israëlites passérent à la faveur de la nuit. L'Auteur* (c'est de moi qu'on parle) *craignoit-il que le Miracle ne fut trop grand de faire passer, par la Mer Rouge, les Israëlites à la faveur du jour ?*

Voilà les paroles de mon Accusateur ; mais comparés les avec le Texte

» les cotes de la Mer Rouge
» furent atteints par un C
» Troupes, que le Roi d'Egyp
» noit, pour les empêcher de
» ses Etats, malgré la liber
» leur en avoit accordée; ma
» fit alors le plus grand de
» Miracles, il coupa les eau
» Mer en deux parties, & leu
» chemin sur le sable, où ils pa
» à la faveur de la nuit.

Trouvés-vous, M. R. P. qu
Adversaire agisse avec assés d
ture, de retrancher ces paroles
tielles de mon Discours, *il co
eaux de la Mer en deux parties?*
ce point pour en imposer au P

il ôte & diminuë la force de
iſcours. N'eſt-ce pas dans ces
retranchées que conſiſte l'eſ-
le tout le Miracle ? Et pouvois-
ıx exprimer ces trois mots de
Diviſa eſt aqua (Exodi XV.
) & le *ſtetit unda fluens* du
XV. de l'Exode, v. 8. qu'en
t, comme j'ai fait, *Dieu coupa*
de la Mer en deux parties ?
vai je pas même le Miracle,
16. en continuant avec l'Ecri-
inte par ces paroles; « Mais le
ui vint après fit périr leur ar-
(des Egyptiens) autant par
rudence du Chef que par la
ance du Seigneur » : & quand
, que le paſſage de la Mer
ſe fit de nuit, n'ai-je pas ſuivi
re Sainte qui marque, que
les Egyptiens entrérent dans
rouge, après que les Iſraëlites
nt paſſé, il étoit environ ſix
du matin au mois de Mars :
advenerat vigilia matutina.
. X I V. verſ. 24.) Les Iſ-
y avoient donc paſſé toute la
car il faut du tems pour faire
ne Armée de ſix cens mille

» les cotes ... oitre
» furent ... uculo ad
» Troup... on de m'ac
» noit... ou d'énerver
» ſes ... ſtoire Sainte ?
» le... il pas étonnant ,
» ſi ... on Accuſateur , aya
» ... m'attaquer , ait pris po
» ... and événement , ſur lequ
» appuyé que ſur aucun aut
lui lire ces autres paroles
10. de mon Ouvrage ,
» Amenophis périt dans la
» ge , lorſque les Iſraëlites
» ſortie miraculeuſe , l'un
» grands prodiges que Dieu
» en faveur de ſon Peupl
liſe encore ces paroles du mê

..ù il étoit moralement im-
..ils pussent échapper.
..e obéïssant aux Or-
Providence, leur
par la Mer, à la
..nt du Nord très-vio-
..u reflux miraculeux, qui
..ent les eaux vers le Midi, &
.. y soutinrent assés long-tems,
» pour que Moïse profitât sagement
» de ce passage inespéré ».

Après ce que vous venés de lire, & que vous pouvés vérifier en un instant, ne suis-je pas justifié dans votre esprit, & pouvés-vous vous dispenser de faire connoître au Public qu'on lui en a imposé par l'accusation, que l'on a formée contre moi dans ce Mémoire, au préjudice de ma Religion & de la droiture de mes sentimens, sur le passage miraculeux de la Mer Rouge?

IV.

Continuons, M. R. P. & venons enfin à la 4^e^. accusation, elle est à la page 2006. de votre Journal du mois de Novembre; on dit donc, *L'Au*

ment à l'attention qu'eût Moïse
fiter du tems du reflux de la Mer
& à un Vent qui desſécha le
Quel besoin ou quel intérêt avoit
teur dans une narration succinte d
stoire Sainte de rapporter les a
des Libertins, sur lesquels un peu
fléxion fait bien-tôt découvrir les
les plus insoutenables? Mon Adv
poursuit en ces termes; *Si l'*
(de la Méthode *) s'étoit instruit*
points qui le méritent si fort, il au
qu'on députa exprès d'Angleterre
a quelques années, un nombre de
vans pour examiner sur les lieu
que l'incrédulité a avancé de ce pr
reflux de la Mer Rouge, & ils t

Joseph, ou même, ne diroit-on pas que je ne fais que rapporter simplement l'opinion si peu religieuse de cet Ecrivain, & que par-là je laisse mes Lecteurs dans une incertitude prophane, qui leur permet de suivre indifféremment le sentiment de cet Historien, au préjudice du Texte Sacré à L'accusation de l'Auteur du Mémoire ne présente pas un autre but, ses paroles ne sont pas même susceptibles d'un autre sens : & comme si je favorisois la témérité des Libertins & des Incrédules, on se croit en droit de m'avertir que si je m'étois instruit sur des points qui le méritent si fort, j'aurois sçû qu'on députa exprès d'Angleterre, il y a quelques années, un nombre de Sçavans pour examiner, sur les lieux, ce que l'incrédulité a avancé de ce prétendu reflux de la Mer Rouge, & ils trouvérent qu'il étoit absolument faux. On conclut en marquant que cet endroit mériteroit un Carton ; c'est-à-dire une correction.

L'Auteur du Mémoire agit-il avec équité, de former une accusation odieuse, à laquelle je n'ai pas donné lieu ? Jugés-en vous-même d'une ma-

mier Tome. ...
» nous l'avons dit, le p
» osé donner atteinte
» ment extraordinaire ;
» par des Critiques in
» s'imaginent que M
» attentif au reflux qu
» dans l'extrémité du
» Mer Rouge, jusqu'à
» profita de cette occ
» quelle il fut encor
» vent très-violent
» bien le canal, qu
» trouvérent un pas
» gens de pied. Les
» perçarent cette r
» jour, crurent tro
» en pourroient p

» dans ce Canal, qui en avoit laissé le » fond à sec; mais le flot suivant, qui » revint avec une extrême impétuosi- » té, remplit le Canal comme aupa- » ravant. Peut-on s'imaginer que le » passage des Israëlites ne se soit fait » qu'à la faveur du reflux de la Mer » Rouge, parce que les Païens font » mention de quelques flux & reflux » extraordinaires de ce Canal? Ils ne » marquent pas que ce soit le même » événement; & quand ils parleroient » du même fait, on sçait le peu d'exa- » ctitude qu'avoient les Auteurs Pro- » phanes, qui ne lisoient pas nos Ecri- » tures, lorsqu'il étoit question des » Hébreux, qu'ils ne connoissoient le » plus souvent que par des bruits po- » pulaires ».

Hé bien, M. R. P. adoptai-je par ce Discours, ou rapportai-je même simplement le sentiment de l'Histo- rien Joseph? Comparés mes paroles avec celles de mon Adversaire, ai-je donné lieu à la moindre équivoque, & ne réfutai-je pas les Incrédules en les rappellant toûjours au Texte des saintes Ecritures? Ne montrai-je pas même succintement le peu d'exacti-

loin de m'accuser à tort, n
je pas au contraire être loü
sçû prévenir sagement les j
sur la lecture de l'Histoire d
qu'ils ont entre leurs main
ni le Texte, ni les visions
teur ayent, en aucune E
nuë, le moindre correctif
droit si dangereux? Je sui
calomnié, parce que j'a
tion, d'apporter moi-mê
ctif: le dirai-je néanmoi
fait qu'après l'un de vo
c'est le P. *Le Moine*, dor
té le témoignage à la p
prémier Tome de mon
» est vrai, dit-il en parla
qu'il ne supprime pa

» avec ce qui arriva au grand Aléxan-
» dre, lorſque marchant contre les
» Perſes, il paſſa la Mer de Pamphi-
» lie, il laiſſe à chacun la liberté de
» croire ce qu'il lui plaira de l'un &
» de l'autre, témoignant aſſés, par
» cette ambiguité prophane, qu'il
» ajoûtoit peu de foi à un ſi grand
» événement ». Cet endroit ſoutient & fortifie celui de la page 146. cenſuré par mon Accuſateur, puiſque dans ce dernier je rappelle ce que j'ai déjà dit dans celui de la page 117.

Avoüés, M. R. P. que je ſerois condamnable, ſi je gardois le ſilence ſur la conduite, que tient mon Accuſateur. Ne ſuis-je pas ſuffiſamment autoriſé à demander une ſatisfaction convenable? Penſeroit-on aſſés mal de moi, pour croire que j'abandonnerai ma réputation attaquée? Abandonneriés-vous la vôtre dans de pareilles circonſtances? J'augure trop bien de vous, pour me perſuader que vous refuſiés d'inſérer ce Mémoire dans votre Journal, comme vous y avés inſéré celui de mon Adverſaire.

V.

ſur l'expoſé que je viens de vous faire, je conclus à vous demander une ſatisfaction convenable ; elle conſiſte, M. R. P. à inſérer ce Mémoire Apologétique dans votre Journal, comme vous avés fait celui de mon Accuſateur ; vous l'avés promis : & je penſe trop bien de vous pour croire que vous me le refuſiés ; c'eſt une juſtice que vous me devés, comme vous la devés à tout homme que l'on accuſeroit à tort dans votre Journal. Quoique je ne demande de ſatisfaction que ſur ces quatre Chefs, ce n'eſt point que j'approuve les autres Cenſures de mon Accuſateur ; j'en ai fait des Mémoires particuliers qui ont été vûs de quelques-uns de vos amis, qui m'en ont paru très-ſatisfaits : ils pourront paroître à leur tour.

Voyés au mois ſuivant.

ARTICLE XCIV.

***LE PARADIS RECONQUIS** traduit de l'Anglois de* Milton, *avec quelques autres piéces de Poesie. Vol. in 12. pages 254. sans la Préface. A Paris, chés Bordelet rue St. Jacques, vis-à-vis le Collége des Jésuites.* 1730.

CE Poëme est borné à quatre Chants assés courts. Le Poëte n'y a point entassé, comme dans les douze Chants du Paradis perdu, Episodes sur Episodes : ce seroit absorber le fonds & par conséquent l'instruction.

Le prémier Chant commence à l'ordinaire par annoncer le sujet. C'est *Jesus* Vainqueur de Satan dans le Désert. L'invocation du Poëte est adressée à l'Esprit Saint. Ensuite, pour entrer en matiére, on dépeint les allarmes du Prince des Ténebres, au sujet de tout ce qui s'est passé sur les bords du Jourdain ; il a été témoin de la déclaration de *Jean*, qui a proclamé le Fils de *Marie*, Sauveur du

... pour d...
moyens d'éviter les m...
ſon Empire eſt menacé. ...
tion du Sénat Etheré, il ...
découvrir ſi *Jeſus* eſt le v...
vrai *Meſſie* prédit par tan...
tes : pour y réüſſir, le Se...
duiſit ſeul les prémiers...
quoiqu'éclairés des plus ...
res, mettra en œuvre tou...

D'autre part, Dieu le P...
aux Saints Anges de ſa C...
à quelles épreuves il laiſſe ...
dans le Déſert, pour pré...
d'autres infiniment plus ...
doit lui coûter le grand ...
la Rédemption des Hom...
les Anges certains de la ...

: de sa Mission & des moyens
oureux , mais efficaces , qu'il
loyera. *Satan* jaloux de la sainte-
: celui qu'il a vû sur les rives du
:dain , l'aborde , après l'avoir
observé ; & pour ôter au Solitai-
inte crainte & tout soupçon , il se
itre à lui sous la figure d'un Païs
habitant ordinaire des lieux sau-
s , où l'artifice est ignoré, & où le
quement des choses nécessaires à
e est si connu. C'est à l'ombre de
simplicité apparente & de cette
te, que *Satan* cache sa prémiére
jue : il feint de croire bonnement
n Miracle, qu'il demande, sera d'a-
opéré par celui , que l'*Eternel* a
nnu pour *son Bien-aimé* Prémier
: pour découvrir si Jesus est le
ie. Il ne doute pas que celui qui
de , au souverain degré , toutes
rtus , ne soit touché d'une com-
on & d'une charité , qui lui fas-
hanger les pierres en pains , pour
écessiteux qui implore sa Toute-
ance ; second piége. Outre des

second Chant : Le debu
les inquiétudes de *Marie*, f
timens de *Jean* Baptiste, &
grets que quelques-uns des
qui ne sçavent, ni les uns,
tres, en quels lieux le Sau
retiré : après quoi le Poëte
ainsi le fil de son sujet. *Sat*
de sa prémiére défaite, ne l
pçonner à son Conseil, que p
de son embarras à réussir c
Rival, dont il n'a point encore
pareil. *Bélial* offre un moyen
cre, également doux & effi
lon lui : & c'est le charme d
pté. *Milton* a soin, dans cett
re de ne blesser, par aucun
l'honnêteté & la bienséance

. Miſſion & des moyens
x, mais efficaces, qu'il
. *Satan* jaloux de la ſainte-
qu'il a vû ſur les rives du
, l'aborde, après l'avoir
rvé; & pour ôter au Solitai-
raihte & tout ſoupçon, il ſe
à lui ſous la figure d'un Paï-
ɔitant ordinaire des lieux ſau-
ɔù l'artifice eſt ignoré, & où le
:ment des choſes néceſſaires à
ı ſi connu. C'eſt à l'ombre de
nplicité apparente & de cette
, que *Satan* cache ſa prémiére
e: il feint de croire bonnement
Miracle, qu'il demande, ſera d'a-
ɔpéré par celui, que l'*Eternel* a
nu pour *ſon Bien-aimé* Prémier
pour découvrir ſi Jeſus eſt le
:. Il ne doute pas que celui qui
le, au ſouverain degré, toutes
tus, ne ſoit touché d'une com-
n & d'une charité, qui lui faſ-
ıanger les pierres en pains, pour
ceſſiteux qui implore ſa Toute-
nce; ſecond piége. Outré des
:hes qui lui ſont faits ſur ſon or-
, ſur ſa méchanceté, ſur ſon pré-
pouvoir que le Seigneur lie
. 1730.

gloire, la réputation ; cr
lantes, dont se repaissent
d'ailleurs les moins viciei
roit encore, continuë S.
frir de quoi satisfaire le
plus légitimes de la natu
d'abord plus loin : car i
toutes les choses les plus
la vie, dans un Désert a
& inhabité.

Toute la Troupe té
plaudit à l'avis du Géné
corté d'un certain nomb
d'élite, se retrouve en
Désert, sous la figure,
Païsan, mais d'un hom
té de bonne mine, ric
gracieux, poli : il abord

m'imaginer que vous ne
pas extrêmement de la faim;
près tout, vous avés un corps.
Jésus répond en deux mots,
aim n'a rien pour lui de fâ-
atan insiste, & offre des ali-
l'il se flatte qui ne seront pas
dans une occasion où la Pro-
semble les envoyer; des ali-
i ne sont point immondes &
par la Loi, qui ne sont point
s par une main ennemie, que
e sensible à la souffrance de
erain Maître, produit pour
tre de son jeûne poussé trop
le champ paroit, non un re-
is un banquet, mais un fe-
ne ordonnance admirable de
ls & exquis, d'une diversité
es tous plus choisis les uns
autres, d'une varieté de li-
dont le Nectar même n'ap-
as. Mais nous laissons au Le-
laisir de voir lui-même, tou-
Description qui est la plus ma-
& la plus riante que l'on puis-
ner.
uveur paye tout cet appareil
eul regard de dédain. *Satan*

fant quelqu-
tre son Vainqueur. Il le
nobles desseins qu'il semb
& dont sa grande Ame es
qu'il en oublie les besoins
puis, il ajoûte, que sans l
qui sont à sa disposition,
vient à rien dans le mor
sont les moyens qui ouv
min à la gloire, & que le
tisan, d'un Charpentier,
de ces facultés nécessair
voir à Satan, la vanité
que mal à propos il s'arr
struction, par laquelle l
cond Chant, est digne
des Lecteurs.

Troisiéme Chant. Sa

cent la Royauté. Voilà le projet, voici les moyens employés pour l'exécuter. Le Fils de Dieu a reçû de son Pére une Ame noble, au dessus de tout plaisir des sens & de tout amour des richesses; une Ame forte, capable des plus difficiles entreprises, une Ame éclairée des plus sublimes lumiéres pour la conduite. Enfoüir tant de qualités dans un Désert, c'est ravir au monde entier un exemple unique du véritable & du parfait Héroïsme, & se priver soi-même de la solide gloire attachée aux faits illustres dans la guerre. Il est tems de commencer la seule belle carriére : *Aléxandre* moins âgé que vous, avoit déjà triomphé de *Darius* : le jeune Scipion à votre âge, avoit soumis l'orgueilleuse Carthage; le jeune Pompée avoit dompté le Superbe Roi de Pont, &c.

Jésus renverse tout ce vain étalage, par des notions développées de la vraye gloire & de la fausse. Ce détail est trop instructif pour en suprimer quoique ce soit, & trop étendu pour être ici transcrit : il est términé par un reproche que *Jesus* fait au Tentateur. « La vraye gloire est d'avoir

la prétenduë gloire
Ames, sous des idées
sions toûjours différent
dans un nouveau jou
droits certains sur le
vid, qu'il est né pou
est de son intérêt essen
neur de Dieu, du bie
sans délai il vérifie ce
de lui les Prophétes, c
sont infaillibles: *Jesus*
Satan est sourd à tout
& ne s'embarrasse q
tôt ou tard à sa décou
de piquer plus vivem
le Successeur légitime
de *David*, il le porte

ı Maître de ce même Empire, ou moins il lui en ménagera l'allian-, pour ſoutenir ſes juſtes préten-ɔns ſur le Royaume de Juda, & ɪur en conſerver la poſſeſſion, dès ɪ'il en aura fait la conquête aiſée. ɔjets ridicules, brillantes chiméres, ɪnt *Jéſus* traite avec dédain, & le Sy-ɪme, & l'Auteur qui ſe retire plein dépit.

Quatriéme & dernier Chant. Le émon s'acharne encore contre ſon ɪinqueur, malgré le déſeſpoir du ccès, il met Jéſus au côté Septen-onal de la même montagne où il voit porté. De-là ſe préſente à ſes ux la Capitale du monde dans toute ſplendeur. *Satan* fait la deſcription : *Rome*, la plus pompeuſe & la plus rconſtanciée; la magnificence de s Edifices, l'abondance de ſes ri-eſſes, l'étenduë de ſa puiſſance, c. rien n'eſt omis; au reſte, il a ut pouvoir ſur cet Empire; il eſt êt de tranſporter ſes droits à *Jéſus*, ıi par-là devenu Maître de la Mo-ɪrchie univerſelle, remontera ſans ɪine ſur le Trône de *David* : toutes ; Nations lui ſeront à jamais rede-

vables de leur bonheur. *Jéſus* eſt auſſi peu ſenſible à tout ce faſte de Rome, qu'il l'a été à l'Héroïſme guerrier, qu'on lui a déjà propoſé : il enchérit encore ſur la magnifique peinture qu'on lui offre de la grandeur Romaine ; afin d'en mettre après cela, dans tout ſon jour, la vanité. Il me ſeroit aiſé, ajoûte-t-il à *Satan*, de détrôner *Tibére*, ce monſtre odieux à toute la terre ; mais *Rome* mérite les fers qu'elle porte, depuis qu'elle s'eſt renduë eſclave du Démon ; c'eſt lui que je dois chaſſer le prémier, de l'Empire. Portrait des mœurs corrompuës de Rome, ſource de ſa décadence.

La réponſe de *Satan* eſt un reproche à *Jéſus* ſur ſon mépris affecté des avantages inſignes qu'on lui garantit : *Satan* continuë avec la derniére inſolence, & déclare à *Jéſus* qu'il n'obtiendra de lui l'inveſtiture de la Monarchie univerſelle, qu'à cette condition, que proſterné devant lui, il lui en rendra hommage, comme un Vaſſal à ſon Seigneur. Le Poëte a ſçû ſoutenir, en cet endroit, par les ſentimens & les expreſſions, toute l'indignation que ces propoſitions exci-

tent ; c'eſt ta rébellion contre l'hommage dû au Très-Haut, qui t'a précipité dans l'abîme, dit *Jéſus* à *Satan* ; Tu me qualifies Fils de Dieu, tu m'offres donc mes propres biens, à ne poſſeder que ſous la condition d'un Vaſſal envers ſon légitime Seigneur : accorde-toi Eſprit de menſonge, accorde-toi avec toi-même, &c.

Satan humilié ſe répand en loüanges ſimulées pour ſon Vainqueur ; les propoſitions qu'il a eu l'audace de lui faire, bien loin de lui nuire en quoi que ce ſoit, n'ont ſervi qu'à mettre plus en évidence ſon mérite ſupérieur à tout. Ces Eloges frayent le chemin à un nouveau piége. La gloire attachée à la ſcience eſt le ſeul attrait capable de flatter un Solitaire contemplatif, habile, ennemi du monde : dès l'âge de douze ans, celui-ci trompant la vigilance de ſa Mére, alla au Temple, & y diſputa avec les plus graves Docteurs de la Loi, auſquels il donnoit des leçons, en faiſant ſemblant d'en recevoir d'eux ; le penchant de l'enfance annonce les inclinations de l'âge mûr, comme l'Aurore annonce le jour. Après ce préambule adula-

quence, le ...
tre des grands Génie
dés-vous des Philoso
ciens ; *Platon*, le Di
tiroit : là eſt le Lycée
Philoſophe ſi célébré
cipline duquel le g
apprit à ſubjuguer
Deſcription la plus ſ
riante d'Athénes : c
de tous les grands
tout genre d'Eruditi
rature. Nous y renvo
pour en goûter le pl
l'utilité dans l'élégan
cet endroit, le Poëte
re judicieuſe de la
l'Eloquence d'Athé

la bouche de *Jesus*, répond en furieux ; il remet *Jésus* au Désert ; mais il viendra encore le reprendre. En attendant, il forme un Ouragan terrible durant la nuit ; pour empêcher que *Jésus* ne repose & pour l'éffrayer. Cet Ouragan est peint si vivement, que l'imagination du Lecteur est saisie d'effroi ; Eclairs, Tonnerre, Foudres, Pluye, Grêle, &c. Pins énormes, Chesnes antiques renversés, emportés dans les Airs, &c. Rugissemens de Lions, hurlemens de Loups, cris affreux de toutes sortes de Bêtes féroces : en un mot, tout l'Enfer est déchaîné. Au lever de l'Aurore, qui raméne un jour sérin, paroît *Satan* ; il plaint *Jésus* d'avoir passé une si fâcheuse nuit, exposé à tant de périls, à la fureur des Elémens, à la cruauté des Animaux, &c. Il lui dit qu'étant seul habitant du Désert, ce funeste Ouragan ne sçauroit regarder que lui, que c'est un présage certain des maux qui lui doivent arriver, s'il refuse plus long-tems de régner, &c. Plein de rage sur le mépris que *Jésus* fait de ses vaines menaces, il ajoûte ;
» Ecoute Fils de David, Fils d'une

» t'ayes toûjours ol
» naiſſance ; aſſés d
» Fils de *Marie* , on
» cheſſes & toute la
» Il faut donc que je
» trement , pour pé
» de ta Filiation Div
il ſaiſit *Jéſus* , le port
airs , & le met debo
du pinacle du Templ
» Fais-voir maintenan
» ton origine , dit-il
» tant ; ſi tu te laſſe e
» tu peux te précipi
» bas ; le Fils de Dieu
» dre , les Anges du C
» entre leurs bras : l'E
» elle dit auſſi , repar

complette du *Christ*, avec qui il avoit osé entrer en combat. Au même tems, une troupe d'Anges envoyés du Pére Céleste, forment de leurs bras enlacés, comme un Char de Triomphe sur lequel *Jésus* est porté majestueusement dans le Désert : ces Esprits Bien-heureux lui servent un repas accompagné de Chants d'Allegresse, & *Jésus* retourne chés *Marie* à Nazareth.

L'Original se soutient dans la Traduction, c'est un Eloge à partager entre l'Auteur & le Traducteur. Au reste, on remet à une autre fois, la comparaison de ce même Poëme avec celui du *Paradis perdu* ; parce qu'il nous reste à parler des Œuvres diverses de M. *Milton*.

Epistolæ Philologicæ, &c.
tiones aliæ, &c. *C'est-à-di*
Harangues, Dissertations
ques, Epîtres Philologique
tres Exercices Littéraires;
Facciolati. Seconde Editio
Italie, revûë avec plus de s
gmentée. A Padouë,
Manfré MDCCXXIX.
ges 558.

CEs Harangues, excep
son Funébre du Card
ges Cornaro, ont pour objet
ces que les jeunes gens p
prendre dans les Ecoles pub
les ont presque toutes été
au Séminaire de *Padouë*, e

a toûjours fait paroître un zéle extrême pour les Lettres, & il a contribué autant qu'il a pû, & par l'exemple & par les préceptes, à leur perfection. C'est dans ce dessein qu'il donne les Ouvrages dont nous rendrons compte. Chaque année il a fait un des Discours de ce Recuëil, qui forment une espéce de cours, dans lequel il expose par ordre, ce qu'il pense des Arts & des Sciences dont on occupe la Jeunesse; de leur mérite, de leur usage, de la maniére de les étudier. Suivant cette méthode, le prémier Discours est sur la *Grammaire*; la porte, ou la bâse de toutes les Sciences. M. *Facciolati* prétend que ce n'est pas dans les Grammairiens qu'on doit apprendre le Latin. *Latina Lingua non est ex Grammaticorum Libris comparanda.* Prémiérement, dit-il, les Grammairiens ont tellement multiplié leurs Livres, que, qui voudroit les lire tous, n'auroit point d'autre occupation durant toute sa vie, & ne seroit jamais que Grammairien. Ils ont accumulé à tel point, les Régles, les Appendices, les Scholies, que leur seul aspect effraye de tendres enfans, & que leur

poids immenſe accable leurs eſprits encore foibles. De-là ce dégoût de l'étude, ces maladies feintes, ces deſirs impatiens des congés, ces induſtries pour eſquiver une claſſe, & contenter leur pareſſe, & leur amour de l'oiſiveté. N'eſt-ce pas, ajoûte l'Orateur, ce que nous avons tous éprouvé ? N'eſt-il pas vrai, que nous n'avons eû que du dégoût pour la claſſe, juſqu'à ce que, ayant quitté la Grammaire, nous avons commencé à lire les Auteurs Latins, & à les imiter ? Pour moi, continuë-t-il, ſi je ſçais quelque choſe, je confeſſe que je le dois à *Cicéron*, à *Virgile*, à *Horace*, à *Térence*, & aux autres exeellens Ecrivains de cette eſpéce. *Priſcien*, *Donat*, *Valla*, *Sanctius*, non pas même *Alvarès*, mes délices, ne trouveront rien à répéter chés moi; je n'ai rien emprunté d'eux. Eh! Dequoi ſervent en effet les Grammairiens ? Ils apprennent à parler correctement, ſans Solécifmes, ſans barbariſmes : c'eſt-à-dire, ſelon *Quintilien*, qu'ils apprennent à ne parler pas Latin. Si on vouloit les en croire, *Cicéron* lui-même ne ſçavoit pas ſa Langue : car à leur compte,

& ſuivant leurs régles, il n'eſt pas exempt de Solécismes. Et ces Régles, combien les voit-on contredites par les meilleurs Auteurs? C'eſt ce qu'il fait voir par quelques exemples.

Ajoûtés à cela les vaines recherches des Grammairiens, la ridicule oſtentation de Doctrine, dans des minuties & des inutilités. Ils vont chercher juſqu'à la naiſſance du monde, l'origine & l'étymologie des mots Latins. Ils rempliſſent leurs Livres d'érudition Hébraïque, Syriaque, Arabe, Grécque, auſſi frivole, qu'elle eſt déplacée. Encore s'ils s'accordoient entre eux. Mais ils ne conviennent de rien, ils diſputent ſur tout, ils ſe font des guerres cruelles & interminables. Il eſt vrai que c'eſt pour nous un avantage. Leurs conteſtations éternelles nous font connoître la vanité de leur Art. Mais ces conteſtations, ſur quoi roulent-elles? Sur le nombre des parties d'Oraiſon, ſur celui des Pronoms, ſur leurs cauſes, ſur leur nature, ſur les cas des noms, ſur leur genre, & ſur cent autres queſtions de pareille importance. Mr. *Facciolati* conclut, comme il avoit commencé,

.. .. ont pas fait ſentir
dans la Grammaire en parti
ils l'attaquent par les mêm
Mais, ces attaques ne ſont-
un pur exercice de la Rhéto
un jeu de l'Eloquence ? Car
té, on ne fait point étudie
ſans ces Grammairiens diffu
vans, *Priſcien*, *Valla*, *Scali*
varès, *Scioppius*, *Voſſius*, *&*
contente de leur donner des
des courtes & faciles, qui ne
nent guéres que ce qui eſt né
& d'autre part ne leur faire
qu'une légére teinture de la
maire, & les livrer enſuite à
re & à l'explication des Aute
les exercer aſſiduëment à l'

Sur la fin, Mr. *Facciolati* fait une plainte, que nous faisons aussi par rapport à la France. Il dit que les Etrangers enlévent à l'Italie ses meilleurs Livres, & il craint qu'ils ne lui enlévent aussi ses Sciences. Ce sont les peuples du Nord, qui font ces conquêtes. Il semble qu'il soit du sort des Provinces qui composérent l'ancien Empire Romain, d'être dépoüillées par ces Nations. Barbares autrefois elles s'emparérent de leurs Terres, & par leur séjour, elles en bannirent les Lettres. Aujourd'hui plus polies & plus humaines, elles nous laissent nos Terres, & ne nous envient que nos Sciences, dont elles s'enrichissent à nos dépens. *Commigrant ad nos quotidie callidi homines pecunia instructissimi, & præclaram illam Musarum supellectilem, optima volumina nobis abripiunt: Artes etiam ac disciplinas paulatim abducturi aliò, nisi studio ac diligentia resistitis.*

Le second *Discours* est pour disposer à la classe d'*Humanité*. L'Orateur y prouve fort bien, que la multitude des Livres est nuisible aux enfans; on peut ajoûter, aux jeunes gens, qui as-

reront *Stace* à *Virgile*, ...
ne à *Ciceron*, *Martial* à ...
Auteurs du bon siécle, ...
exquis, leur paroiss...
froids, languissants, in...
faut, dans les Livres ...
les mets, quelque cho...
& qui réveille, pour a...
tit. Une marque que l...
pas encore tout-à f...
qu'on s'éléve contre ...
c'est en même-tems ...
ce bon goût court à sa ...
Dans la troisiéme ...
Facciolati entreprend ...
que le choix & l'...
mots doit faire la ...
d'un Rhétoricien. ...

ne doit enſeigner aux jeunes gens qu'une Philoſophie Hiſtorique ; c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire des ſentimens des Philoſophes, ſans prendre de parti. S'il ne parloit que de la Phyſique, aſſés de gens d'eſprit & habiles ſeroient de ſon avis ; mais il étend ſon Paradoxe à toutes les parties de la Philoſophie ; & dans cette étenduë peu de perſonnes penſeront comme lui. On lui accordera ſans peine, que cette étude ſeroit plus agréable, moins ſéche, moins épineuſe que les Diſputes de l'Ecole : mais ſeroit-elle auſſi utile ?

Dans la Harangue ſur la Théologie, l'Orateur ſoutient cette Propoſition, *Qu'on ne doit appeller Théologien, que l'honnête-homme, l'homme de bien.* Il ſeroit fort à ſouhaiter que tout Théologien fût tel que M. *Facciolati* le définit ; mais cette qualité n'en fait pas l'eſſence ; c'eſt ſi l'intérêt de ſon ſalut, & l'édification demandent qu'il conforme ſes mœurs à ſa Doctrine : ſon emploi s'exerce en entier par l'inſtruction. La maxime conviendroit mieux aux Prédicateurs. Les Phariſiens étoient Théologiens ; ils

il est utile à toutes le
dier le Droit Romain
doit se gouverner selo
stoire convient à tout le
que à peu de personnes.
M. *Facciolati* fait éga
son érudition & son
sujet de la neuviéme
paradoxe *C'est des P*
des Philosophes, qu'on
Morale. Il est vrai néa
Poëtes ont été les pr
giens des Gentils, &
Philosophes. Ce sont e
miers ont traité de la
la Morale. Leurs leçon
les charmes de la P
nuoient bien plus agr

pleines de sagesse, qui sentent & qui marquent la prémiére origine de la Poësie.

Pour achever son cours de Harangues, M. *Facciolati* s'explique dans la dixiéme, sur l'Etude des Mathématiques. Il y soûtient qu'on ne doit point l'interdire à ceux qui sont destinés à l'Etat Ecclésiastique. La Philosophie ne peut s'en passer; la Théologie peut s'en servir utilement. Or, ces Sciences sont nécessaires à quiconque prend le parti de l'Eglise. Pourquoi donc leur défendre de tirer des Mathématiques, les secours qu'elles peuvent leur procurer; sur tout dans un tems où la mode est venuë d'introduire par tout la Méthode Géométrique; jusqu'à en faire dépendre la vérité de nos saints Mystéres? Faudra-t il laisser aux seuls ennemis de la Religion ces armes, dont ils se servent pour la combattre, même sous prétexte de la défendre? L'Auteur avertit néanmoins qu'il y a des bornes à prescrire à l'étude d'une Science, où l'on fait entrer bien des choses fort inutiles, au moins à ceux pour qui il parle.

Le douziéme Discours a pour Tex-

nébre du Cardinal *Georges Bar*
naro, Evêque de *Padoue*. *In*
Georgii Card. Cornelii Laudati
bris. Elle fut prononcée dans
Cathédrale par Mr. *Facciolati*
d'Août 1722. trois jours a
mort du Prélat, arrivée le 10.
me mois. Dans le même tems
ge de Venise, *Jean Cornaro*
aîné du Cardinal, étoit à l'ex
La nouvelle de la mort de so
qu'on n'eût pas soin de lui
augmenta tellement son ma
en mourut quatre jours aprè
dinal. Ce fut dans ces lugu
constances que M. *Facciolati*
sa & dit ce Discours Funé
louanges du Pasteur, il join

nt de faire par lui-même les fon-
s de son Ministére.

Facciolati donne un petit Abré-
sa Vie, à la suite de sa Lettre XI.
it Fils de *Fréderic Cornaro*, & de
lia Contarini, l'un & l'autre de
des plus illustres Maisons de la
blique. Né le prémier d'Août
. il fut reçû peu de tems après
'Ordre de *Malthe*, & fut Grand
r de *Chypre*, Dignité héréditaire
Maison. Après avoir étudié les
anités à *Vérone*, la Philosophie
Jurisprudence à *Padoüe*, suivant
e, il prit le bonnet de Docteur
77. & se mit aussi-tôt après à
ger. A son retour il eût l'Inten-
: de la Marine en 1681. & fut

fait Archevêque ...
à ſon retour le Pap
l'honnora de la Pourp
peu après il fut nom
Padoue. Cet Abrégé
ſervir de Supplémen
d'*Ughelli*.

Les *Acroaſes* de
de petites Diſſertati
de Dialectique, q
quelques années
Claſſes. La prémié
même, que notre D
être mal défini en
gaire : *L'Enthymé*
qui n'a pour anté
tion, d'où l'on tire
autres *Acroaſes*

Scholaſtiques, dont ceux qui ont quelque teinture de la Philoſophie de l'Ecole, ſe croyent aſſés inſtruits, pour avoir droit de les mépriſer, & les autres n'ont nulle envie de l'être. Nous en avons parlé en divers endroits de ces *Mémoires*. On doit à Mr. *Facciolati* la juſtice de dire qu'il a diminué, autant qu'il a pû, la ſécheresſe de ces matiéres épineuſes, en les ornant des dépoüilles des meilleurs Auteurs en Proſe & en Vers; ſans quoi elles n'oſeroient ſe montrer hors de l'enceinte des Claſſes, où elles ſont reléguées.

A chaque *Acroaſe*, ainſi qu'à chaque *Oraiſon*, répond une Lettre, qui leur ſert d'Epître Dédicatoire, ou de Préface. Ces Epîtres nous apprennent que les *Oraiſons* ont commencé en 1713, & fini en 1723; que la prémiére Diſſertation eſt de 1724, & la derniére, de 1728.

A ces Diſſertations de Dialectique, nous joindrons deux autres Ouvrages de Mr. *Facciolati*, qui nous ont été communiqués en même tems. Le prémier a pour Titre:

Logicæ Diſciplinæ Rudimenta ex opti-

pages 124.

Le ſecond eſt intitul

Inſtitutiones Logicæ ı *uſum privatæ Scholæ* Jı *Poſteriorum Analyticorı Gymnaſio Patavino. Ve* 8°. *pages* 206.

On voit aſſés par ces ſont deux Logiques Pér l'une abrégée, l'autrı Toutes deux ſont par par Réponſes. Les choſ ſées nettement, avec ı embarras, ſans diſpuı point cette armée d'o on charge ici les cahie cer les Ecoliers, les agı fermir ſur leurs prinı

points de Grammaire. La prémiére tend à prouver que le mot *Nepos*, a signifié, même dans les bons Auteurs, Neveu, Fils du Frére, ou de la Sœur. On employe ordinairement à ce dessein, ces Vers d'Ovide, (*De Ponto lib. III. Eleg. III. v.* 61.

Sic regat imperium, terrasque coërceat omnes
Cæsar, ab Ænea qui tibi fratre NEPOS.

Et ce que dit *Amphitrion* dans *Plaute*, Act. IV. avant la Scéne III. *Ego idem ille sum Amphitruo, Gorgophones NEPOS. Gorgophone* étoit sœur d'*Alcée*, pére d'*Amphitrion*, & par conséquent *Amphitrion* étoit NEVEU, & non pas petit-fils de *Gorgophone.* L'Auteur rapporte encore plusieurs autorités, pour faire voir que l'on disoit *fratris*, ou *sororis NEPOS*, pour *NEPOS ex fratre*, ou *ex sorore*, NEVEU. Mais ces autorités sont postérieures au siécle d'*Auguste.* Néanmoins celle de *Quintilien* ne paroît pas méprisable.

Cette Dissertation n'a pourtant pas

fratris tui posteris. Le P
don : Cesar qui est un
de votre frere Enée. Po
passage de *Plaute*, il s
meilleurs Critiques, q
il est tiré, *est postiche*,
ajoûtée par quelqu'Au
Plaute. Cela pourroit
judice de la Latinité
C'est le sentiment de
té par *Taubman*; quoi
lati prétende que ce
la Scéne en question
bien que *Janus Gulieli*
blement on ne peut

ge de Perse, (Satyr. VI. v. 47.) *Ingentesque locat Cæsonia Rhenos.* L'Empereur *Caligula* se vantoit d'avoir vaincu les Germains, & il prétendoit en triompher. Déjà *Césonia*, son Epouse, faisoit tous les préparatifs du Triomphe, & elle en disposoit tout l'appareil ; entre autres choses, de grandes Figures du *Rhein* : *Ingentesque locat cæsonia* RHENOS.

Dans la troisiéme Lettre, il s'agit des *Transitions* Latines. Mr. *Facciolati* en rapporte un très-grand nombre ; & il remarque que *Cicéron* n'étoit pas délicat sur la variété des *Transitions.* On reproche de semblables négligences aux plus grands Auteurs, à *Horace*, par exemple. Mais ces Maîtres de l'Art étoient au-dessus de ces minucies. C'est bien à nous à les critiquer là-dessus ; nous qui sçavons à peine bégayer dans leur Langue.

Enfin, dans la derniére Lettre, M. *Facciolati* montre, par plusieurs exemples, que le mot *admodùm* ne signifie pas la même chose que *valdè*, mais qu'il signifie *omninò*, παντελῶς ; *tout-à fait*, *en tout* ; & le Verbe *aboriri*, *mourir*, *périr*, & non pas, *venir au monde avant terme.*

ſon érudition, auſſi
Vertus convenables
Il naquit le prémie
1657. à *Cividale*,
que nos Auteurs ap
ou *Citta di Friuli*. Sc
moit *Marius de la To*
Camilla de Frumentin
tre d'une ancienne N
ſembloit né pour les
plus tendre enfance
tinrent lieu des am
âge. Après avoir fini
Etudes dans ſa Patri
doue, où il ſe remit à
Lettres, pour leſquell
trait ſingulier. Il s'ap
connoiſſance du Dro

après, étant retourné dans son Pays, il eut le Canonicat de son Oncle. Mais il manquoit de Livres, & ne pouvoit avoir de commerce avec les Sçavans. C'est ce qui le fit résoudre à aller, en 1687. à Rome, où il s'appliqua particuliérement à l'Histoire Ecclésiastique, avec tant de succès, que peu de tems après il fut reçû à l'Académie du Collége de la *Propagande. Charles-Auguste Fabroni*, qui n'étoit pas encore Cardinal, & qui sçavoit distinguer le mérite, le donna au Cardinal *Impériali*, en qualité d'Auditeur, lorsqu'il partit pour la Nonciature de *Ferrare*. Ce Prélat s'en trouva si bien, qu'étant revenu à *Rome*, il le retint auprès de sa personne, & s'en servit utilement dans les affaires des Congrégations dont il étoit. Cependant Mr. *de la Tour* donnoit tout le tems, dont il pouvoit disposer, aux recherches de l'Antiquité. Cette conformité de goût le fit bientôt connoître, & le rendit cher au Cardinal *Noris*, lequel l'associa à ses Etudes, & lui donna des marques singuliéres de sa bienveillance.

Dans ce même tems, quelques Mo-

Veteris Antii, avec
tions : *Dissertatio de*
aliis Diis Aquileiensib
Colonia Forojuliensi,
me en 1700. *in* 4°.
XII. loüa fort cet O
compensa l'Auteur,
de plus grandes mar
me, si la mort ne l'
qu'il n'avoit pû fair
l'exécuta, en donna
Tour l'Evêché d'*Adria*
ter au nouveau Prél
tout ce que perd un S
te *Rome*, pour aller
l'obscurité d'un coin
l'air est mal sain. Cep
siter, Mr. *de la Tour* p

re à ne remplir pas long-tems tout le loisir d'un homme vif, agissant, habile, & il en eût bien-tôt assés pour continuer son commerce avec les Muses. Dès qu'il se fût établi & meublé, il songea à se faire une Bibliothéque, qui le mît en état de donner les Ouvrages que nous avons de lui, *De Taurobolio*, *de Vermibus Corporis humani*, *de Solis Eclipsi*, *de Annia Faustina Nummo*, *de annis Imperii Elagabali*, & plusieurs autres, qui ne sont point imprimés. Il mourut le 25. de Février 1717. d'une maladie à laquelle les Médecins ne connurent rien; & il fut enterré à *Rovigo*, regretté de tout le monde. Il n'étoit pas de ces Evêques livrés à l'Etude, qui ne trouvent du tems que pour lire & composer. Quelqu'attrait qu'eussent pour lui ses Livres, il les quittoit dès que les besoins de son Troupeau l'appelloient.

Commentariolum de ortu, interitu, & instauratione Linguæ Latinæ, ac de ejus Scriptoribus, ad sæculum usque XVII.

C'est un petit Traité du commencement, des progrès, de la décadence & du rétablissement de la Langue Latine. Mr. *Facciolati* en distingue la

févelie. Alors elle for
re, du tombeau, i
jusqu'à présent. L'A
une Liste de ceux qu
tin, depuis *Liv. An*
seiziéme siécle inclus
une Liste compléte,
suffit à son dessein.

Les autres Piéces
Titre général d'*Ex*
des *Matiéres*, con
donne aux Ecoliers
vre, pour les exen
tion ; & d'autres exé
pour leur servir de m

ARTICLE XCVI.

ERTATION SUR LE
erset du VI. Chapitre de l'Exo-
Ego Dominus (יהוה Jeho-
qui apparui Abraham, Isaac,
acob in Deo Omnipotente
שדי beel schaddai) & nomen
m Adonai (יהוה Jehovah)
indicavi eis.

I.

quoi consiste la difficulté de ce
ssage?

La difficulté que j'entreprens
cir, ne tombe pas sur la signi-
des trois noms de Dieu qui
vent dans ce passage, אל El,
chaddai, & יהוה *Jehovah*. Il
e sçavoir que אל El signifie pro-
nt *fortis*, *le fort*; שדי *Schaddai*
otens, *le Tout-puissant*, com-
duit la Vulgate; יהוה *Jeho-*
ui est, *celui qui est*. Ceux qui
ont être instruits plus à fonds,
qu'à lire les sçavantes Disserta-

me à Abraham . . . .
Jehovah. Genes. XV.
me chose à Jacob. Ge
13. Abraham, Isaac
pellent Dieu *Jehovah*. (
XV. 2. XXXII. 9.
Ils ont donc connu le
Jehovah. Ce nom se
dans la bouche des E
XXVI. 28. 29. & da
lâtres. Genes. XXIV

3°. Cependant au
l'Exode, V. 3. Dieu
qu'il n'a pas fait con
Jehovah ni à Abraha
ni à Jacob. *Et nomen*
indicavi eis.

II.

re ; & que Moyſe eſt ſeulement le prémier à qui Dieu ait déclaré que *Jehovah* eſt ſon nom.

2°. En effet au III. Chap. de l'Exode, V. 13. Moyſe demande à Dieu quel eſt ſon nom. *Si dixerint mihi, quod eſt nomen ejus? Quid dicam eis?* Dieu répond, prémiérement, qu'il eſt celui qui eſt : *Ego ſum qui ſum*, c'eſt la ſignification du nom *Jehovah*. Il ajoûte enſuite, au Verſet 15. qu'il eſt *Jehovah*. Mais ce n'eſt pas encore répondre pleinement, Moyſe ne demande pas préciſément à Dieu qui il eſt, mais quel eſt ſon nom. On pourroit ſçavoir que Dieu eſt *Jehovah*, ſans ſçavoir pour cela ſi c'eſt ſon nom, de même qu'on pourroit ſçavoir qu'un tel homme eſt *Abraham*; c'eſt-à-dire, *Pere de pluſieurs Nations*, & ignorer en même-tems que c'eſt là ſon nom propre. Dieu, qui veut ſatisfaire pleinement à la demande de Moyſe, non ſeulement lui dit qu'il eſt *Jehovah*, comme il l'avoit dit aux Patriarches, mais il ajoûte au Verſet 15. du même Chapitre, que c'eſt-là ſon nom, ce qu'il n'avoit jamais déclaré aux Patriarches:

Moyse, en vertu de ce
confesse lui même que
nom de Dieu יהוה שמו
Rien ensuite de plus
le reste du Pentateuque
l'Ecriture que ces exp
שם *Nomen Domini*
men ejus, en parlant c
nomen tuum, en parlan
nomen meum, quand
même. Voyez Exode
7. 24. XXXIV. 14.
25. VI. 13. X. 20. C
se trouvent en une infi
de l'Ecriture.

4°. Au contraire,
Genese aucune de ces
se trouve dans la bouch

ai Dieu sous ce nom *Jehovah*, qui t le nom propre de Dieu; mais ne preuve que Dieu n'avoit point ncore déclaré que *Jehovah* est son om, c'est que dans toute la Genese n ne voit pas une seule fois ces paoles שמי *nomen meum*, dans la bouche de Dieu; ni dans la bouche des Patriarches aucune de ces Expressions *Nomen Jehovah*, ou *Nomen ejus*, en parlant de Dieu; *Nomen tuum*, en parlant à Dieu.

5°. Lorsque Dieu apparoissoit aux Patriarches, tantôt il leur disoit: אני יהוה Je suis *Jehovah*. Genes. XV. 7. XXVIII. 13. D'autres fois il leur disoit אני אל-שדי Je suis le Dieu *Schaddai*. Genes. XVII. 1. XXXV. 2. Il est même à remarquer que dans toute la Genese il n'y a que deux apparitions où Dieu ait dit: Je suis *Jehovah*; & qu'il y en a également deux où Dieu a dit: Je suis le Dieu *Schaddai*. Mais depuis cette fameuse apparition qu'eut Moyse dans le Buisson ardent, où Dieu lui déclara que *Jehovah* est son nom, vous ne trouverés plus dans tout le reste du Pentateuque, ni même dans toute l'Écri-

triarches appelloien
vah, Genes. XIV.
9. XLVIII. 18.
l'appelloient *Schad*
3. XLIII. 14 XL
25. Mais Moyse,
que *Jehovah* est son
pas une seule fois *S*

III

Explication du 3. V
tre de l'I

1°. Ce passage,
les Interprétes, se
pour moi. Car rem
ne dit pas à Moyse

iaddai. Mais Dieu dit à Moyse : o *Jehovah*, qui apparui Abraham, ac, & Jacob in Deo *Schaddai*, & דשמי יהדה לא בדרצתי להו mine meo *Jehovah* non notus fui s, ou, comme traduit l'Aûteur de Vulgate: *Et nomen meum Adonai non dicavi eis.* C'est comme si Dieu disoit Moyse : Je suis *Jehovah*, je vous ai éclaré que c'est-là mon nom propre, nsi je vous apparois & vous apparoi-ai toûjours en Jehovah. Si j'apparus uelquefois à Abraham, Isaac, & Ja-ob en Dieu *Schaddai*, c'est que je e leur déclarai point, comme à ous, que Jehovah est mon nom. Dans cette phrase, & *nomen meum* ושמי) *Jehovah non indicavi eis*, a Lettre ו est conjonction non seule-nent copulative, mais encote cau-ative, de même qu'au Chapitre XIV. e la Genese V. 18. *At verò Melchi-sedech Rex Salem proferens panem & vi-num*, דהדא כהז *& ipse Sacerdos*, la Lettre ד est conjonction causative, c l'Auteur de la Vulgate l'a très-bien raduite par *enim*, *Erat enim Sacerdos Dei Altissimi.*

2°. Dieu avoit apparû aux Patriar-

puisqu'il apparoit
en *Jehovah*, d'où vi
roissoit pas aux Pat
en *Jehovah*, mais
dai? L'Ecriture nous
son : c'est que Dieu
aux Patriarches qu
nom propre, *& nom*
non indicavi eis. Il ne l
ce qu'il dit à Moyse
tre de l'Exode, Ve
Hoc nomen mihi est
riale meum in gener
rationem.

3°. Ce sens paroit
suis surpris qu'on en
tres. Car il étoit aisé
Dieu a dit lui-même

s qu'il étoit *Jehovah*, elles signi-
nt donc seulement qu'il ne leur a
int déclaré que *Jehovah* est son nom
opre. Il n'y a même que cette ex-
ication qui puisse rendre raison,
our quoi Dieu qui apparoissoit aux
atriarches, & en *Jehovah* & en *Schad-
ai*, n'a jamais apparû à Moyse qu'en
ehovah; & pourquoi ce nom *Schad-
ai*, qui a été dans la bouche des An-
ciens Patriarches pour désigner le vrai
Dieu, ne se trouve pas une seule fois
dans celle de Moyse.

IV.

On répond aux Objections.

Abraham, Isaac, & Jacob, dirés-vous, ont pû connoître, & ont connû en effet que *Jehovah* est le nom propre de Dieu. 1°. Parce que Dieu leur a dit lui-même אני יהוה Je suis *Jehovah*. 2°. Parce que ce nom *Jehovah* étoit régardé de leur tems comme le nom qui désignoit le vrai Dieu, & qui ne se donnoit jamais qu'à lui. 3°. Parce que la formation du nom *Jehovah* fait connoître que c'est un nom propre. 4°. Parce que ce

1°. De ce que Dieu
Patriarches אכי יהוה
ils n'en pouvoient pas
c'étoit là son nom pro
avoit dit aussi, שדי
Dieu *Schaddai*, & n
Jehovah est le nom p
non parce que Dieu a
vah, mais parce qu
est mon nom, ce q
part de *Schaddai*,
Schaddai, aussi bien
vah ne se donne j
Or Dieu n'a

qui signifie *Pere de plusieurs Nations*, & nous sçavons *qu'Abraham* est son nom, non parce que Dieu l'a établi Pere de plusieurs Nations, mais parce qu'il a voulu qu'il s'appellât *Abraham*. De même nous sçavons que *Jehovah* est le nom propre de Dieu, non parce qu'il a dit aux Patriarches: Je suis *Jehovah*, mais parce qu'il a dit à Moyse: C'est là mon nom. Jésus-Christ auroit pû également être Sauveur, sans *avoir* le nom de Jésus qui a cette signification.

Réponse à la seconde Objection.

1°. J'avouë que ce nom *Jehovah* a été regardé par les Patriarches comme un nom propre du vrai Dieu; c'est-à-dire, qui désignoit le vrai Dieu, & qui ne se donnoit jamais qu'à lui; mais on en peut dire autant du nom *Schaddai*, & il y a bien de la différence entre un nom propre du vrai Dieu, & le nom propre de Dieu. *Schaddai* est certainement un nom propre du vrai Dieu, & n'est pas cependant son nom propre. Les Patriarches ne pouvoient, sans une

révélation particuliére, sçavoir certainement lequel des deux noms Dieu regardoit particuliérement, comme son propre & véritable nom.

2°. Les hommes peuvent donner des noms à plusieurs choses pour les désigner. Ils peuvent aussi donner des noms propres à d'autres hommes, encore faut-il qu'ils ayent autorité sur eux, les peres & meres donnent des noms propres à leurs enfans. Mais il n'y a que Dien qui puisse se donner un nom propre, & si les hommes lui en donnent un, il sera le nom propre de Dieu seulement par rapport à eux, & non par rapport à Dieu, à moins que Dieu n'adopte ce nom, & ne déclare qu'il le reconnoit pour son propre & véritable nom. C'est ce que Dieu a fait à l'égard de *Jehovah* & qu'il n'a pas fait à l'égard de *Schaddai*. Avant la révélation faite à Moyse *Jehovah* & *Schaddai* étoient régardés comme des noms propres du vrai Dieu: aussi les Patriarches employoient, tantôt le nom *Jehovah*, tantôt le nom *Schaddai*, pour désigner le vrai Dieu. Mais depuis la révélation faite à Moyse,

Jehovah a été régardé comme le nom propre de Dieu, comme le nom pour lequel Dieu s'eſt déclaré : voilà pour quoi Moyſe n'appelle jamais Dieu *Schaddai*, mais toûjours *Jehovah*.

Réponſe à la troiſiéme Objection.

1o. La formation du nom יהוה ne prouve pas néceſſairement qu'il ſoit le nom propre de Dieu. Il eſt vrai que la Lettre miſe devant forme ſouvent des noms propres, comme יצחק *Iſaac*, יעקב *Jacob*, &c. Mais elle ſert auſſi à former des noms appellatifs, comme יקום *Subſtantia*; ילקוש *Pera*, *ſacculus*; יצהר *Oleum*, יחמור *bubalus*; יריב *Litigans*, *Inimicus*, &c.

2°. S'il y a pluſieurs noms propres formés par la lettre י miſe devant, il y a un bien plus grand nombre de noms propre qui ne commencent point par la lettre י, comme *Abraham*, *David* *Salomon*, Salathiel, &c. Ainſi la formation du nom *Jehovah* ne prouveroit pas qu'il eſt le nom propre de Dieu préférablement à *Schaddai*.

3°. Suppoſé même que la forma-

s'en servoient pou-
Dieu. Mais comm
qu'à Dieu de se dor
pre, on ne pouvoit
vah fut le nom p
jusqu'à ce que Die
c'étoit-là son nom.
est certainement u
qui ne devint cepe
pre du Messie, qu
position de ce nom
mati sunt dies octo
Puer, *vocatum e*
Luc. II. V. 21.
étoit Sauveur san
Jésus: *Evangeliz*

Réponse à la quatrième Objection.

1°. Il est faux que ce nom *Jehovah*, consideré en lui-même, exprime, par sa propre signification, l'Etre & la Substance de Dieu. Il n'a par lui même d'autre signification que celle qu'a cet autre nom יהוא *Jehu*. L'un & l'autre nom est formé de la troisiême personne du futur du verbe הוה *havah*, comme le prouve très-bien le R. P. *Souciet* dans la sçavante Dissertation Critique qu'il a donnée sur le nom *Jehovah*. Or, ce nom יוהא *Jehu* a été le nom propre d'un Prophête, 3. Reg. XVI. 1. & d'un Roi d'Israël, 4. Reg. IX. 2.

2°. Ce nom *Jehovah* ne signifie point par lui-même l'Etre Divin, mais seulement l'Etre. Dieu n'est pas précisément l'Etre : le prétendre, ce seroit donner dans l'impiété & l'absurdité du Spinosisme. Dieu est un Etre distingué certainement des autres Etres. Le nom *Jehovah* n'est déterminé à signifier l'Etre nécessaire & indépendant, qu'en supposant que c'est un nom propre du vrai Dieu. *Jeho-*

3°. *Jehovah* n'est
rement par lui-mê
pre de Dieu, un
cable aux créature
nom propre de Di
ſage a déterminé ce
mencement du m
vrai Dieu; car nou
dans la bouche d'E
il a été déterminé
ment à ſignifier le
que Dieu eût rév
c'étoit là ſon nom
mihi eſt.

4°. Quand mêm
exprimeroit par ſa
& la Subſtance de
roit ſans une rév

. de S. Pierre, quoiqu'il
nême chose que *Petra* ou
u auroit pû prendre pour
:, un nom qui auroit sig-
qui est, sans prendre pour
m *Jehovah*. Si Dieu eût
son Peuple particulier un
e que les Hébreux, il au-
›n nom dans la Langue
arlé le peuple qu'il auroit
s son nom n'auroit point
h, & auroit pû signifier
Celui qui est. Ce fut un
eu que Dieu déclara être
›ropre, parce qu'il vouloit
ı des Hébreux, *Deus He-*
xod. V. v. 3.

osé même que ce nom *Je-*
e seul qui exprimât l'Etre
ınce de Dieu, il s'ensui-
nent que c'est un nom qui
cessairement à Dieu, mais
ıivroit pas que c'est son
e. La signification d'un
onvenir nécessairement à
l'imposition de ce même
d de sa libre volonté. Ce
Hébreu, que Dieu a un
:, car ces mots Latins *Qui*
›.

eſt, ne ſont ...
Dieu ; mais ſeulement ... pas plu...
de ſon nom ; or, il n'eſt pas ... nom propr...
ceſſaire que Dieu ait un nom propr...
en Hébreu, que dans les autres La...
gues. Dieu peut bien être *Jehov...*
c'eſt-à-dire, *Celui qui eſt*, ſans a...
nom *Jehovah*, de même que le ...
ſie pouvoit bien être Jéſus ; c'...
dire, Sauveur, ſans avoir le no...
Jéſus. Abraham pouvoit bie...
Abraham ; c'eſt-à-dire, *Pere* ...
ſieurs Nations, ſans que ce...
nom propre. L'impoſition ...
noms vient de la libre v...
Dieu.

6°. Il eſt vrai que le no...
...prime l'Etre & la S...
... ce n'eſt pas ...

a Subſtance. Quoique
ar ſa ſignification un
t, il auroit pû devenir
ibſtance, ſi Dieu l'eût
n nom propre. Le nom
nom de ſubſtance qui
ſonne même du Meſ-
Salvator, qui en eſt la
ne ſoit qu'un nom d'at-
eſt pas la ſignification
i peut faire connoître
, ſi c'eſt un nom pro-
npoſition du nom qui
uelle que ce ſoit la ſi-
ın nom, dès que ce-
rité pour cela, l'impo-
eſt nom propre, & dé-
nne à qui le nom eſt

*ite de cette Diſſertation
vant.*

JOHAN...
Annales Eduardi II. ...
neforde Chronica, ...
Vita, &c. *Ou, Ann...*
II. par Jean de Trok...
que de Henry de Bla...
doüard II. écrite fo...
Moine de Malmes...
publiés pour la pré...
Manuscrits, par M...
A Oxfort, au Th...
MDCCXXIX. in ...
pour la Préface, 1...

OUtre les O...
dans le Tître ...
tient encore plusie...
ci la liste.

le 28. de Janvier 1292. & mourut le onze de Juin 1302. ſuivant les dattes de M. *Archer.* Les Régiſtres & les Annales citées par *Warthon*, mettent l'Election de Guillaume de la *March*, faite par le Chapitre de *Bath*, au 30. de Janvier 1293. Cet Evêque mourut en odeur de Sainteté : le Chapitre de *Wells* envoya des Agens à Rome, pour demander ſa Canoniſation : les Evêques du Royaume, & le Roi Edoüard, apuyérent ces demandes de leurs Lettres. Mais, tout cela n'eut point d'effet ; quoique les Chanoines de *Wells* euſſent envoyé à *Rome* une ample Relation des Miracles faits par le ſaint Prélat après ſa mort. M. *Hearn* a fait imprimer dans ce Recuëil, les Lettres du Chapitre de *Wells*, & celles du Roi.

The Commiſſion to Shut up John Cherde, (Monk of Ford Abbey) in his ſolitary Apartment During Life. Robert *Cherde* (c'eſt ainſi qu'il eſt appellé & non pas Jean, comme dans ce Tître,) Religieux de l'Ordre de *Ciſteaux*, de l'Abbaye de *Ford*, avoit demandé & obtenu la permiſſion de s'enfermer, pour paſſer le reſte de ſes jours dans

la fonda...
que. C'est ce que ... Richard ...
sion donnée par Richard ..., & Vi-
Chanoine de l'Eglise de *Wells*, & Vi-
caire Général de Henri *Bowet* Evê
que de *Batht* & de *Wells*. Elle est d
l'année 1402. Il faut sçavoir que l'
vêché de *Wells* fut transféré à l'A
baye de *Batht* en 1091. par l'Evê
Jean *de Villula*, Prêtre de l'Eglis
Tours; & depuis ce tems-là les
ques ont pris le Titre de l'une &
tre ville.

The Charters for the founda
Trinity Hospital at Ilchester.
Chartre de la Fondation de l'
de la Trinité d'Ilcestre, ou l'
par *Guillaume Dace*, & que
... Piéces concernant ce
... croit être envi

Lettre commence en ces termes : *To our trustie and well belovyd the Président and Chapitre of our Cathedrall Churche of Wellys.* " A nos Feaux & » bien-Amès les Prévôt & Chapi- » tre de notre Eglise Cathédrale de » *Wells*, &c ».

A short Account of Dr. Robert Brady, and Mr. John Lightwine. Cet Article contient le Testament de Robert *Brady*, Docteur en *Physique*; c'est-à-dire, en Médecine, avec quelques traits de son Histoire, & de celle de Jean *Lightwine*, son Exécuteur Testamentaire.

A Note about Jervais Hollis, &c. Cette Remarque nous apprend deux ou trois minucies au sujet d'un nommé Gervais *Hollis*; qu'il fut reçû Maître ès Arts le 1. de Novembre 1642. qu'il fut deux fois Membre du Parlement, qu'il fut Sergent-Major, &c.

Notæ MSS. ipsius Joannis Bale, adjectæ Codici impresso de scriptoribus, &c. Ce sont des Notes ajoûtées de la main de *Bale* à son Livre imprimé, *des Ecrivains d'Angleterre*. M. *Baker*, qui les a communiquées à l'Editeur,

dernière main à son Ou
les sont dattées de l'an
mourut l'année suiva
mois de Novembre.
nous apprendre que J
de *Cambridge*, ami &
Thomas *Cranmer* n
ctére fort différent ;
Carme, qu'il avoit
dans l'Eglise de Cant
Bachelier en Théolog
qu'en 1552. le jour
tion de N. D. il fut
d'*Ossery* en *Irlande*, p
chevêque de *Dublin*

» pas encore vû, lorsqu'il fournissoit
» des Mémoires au P. le *Courayer*,
» pour sa nouvelle Controverse sur
» nos Ordinations ». Que fait ce Livre aux Ordinations des Anglois ? A-t-on douté qu'il y eût des Evêques en Irlande en 1552 ? Après l'*Errata* du Livre de la *Vocation*, on lit ces paroles difficiles à croire ; *Imprinted in Rome, before the Castell of S. Angell, at the signe of S. Peter, in Decembre, anno D.* 1553. " Imprimé à Rome de-
» vant le Château S. Ange, à l'Image
» S. Pierre, au mois de Décembre
» 1553 ». Il n'y a là de vrai, tout au plus, que la datte de l'année : le reste est une bravade & une insulte, qu'on a voulu faire à l'Eglise de Rome.

Jean *Bale* étoit assés connu sans cette instruction. Les Protestans ont opposé aux Catholiques peu de Déclamateurs aussi vifs & aussi emportés que ce Transfuge : au reste, il n'étoit pas de *Cambridge*. Lui-même il se dit par tout *Sudovolgius* ; c'est-à-dire, du Comté de *Suffolk*.

Nota de Joanne Tricloo. Nota de Henrico Biaufordo. Ces deux courts

Codice MS. veteri. Ce re
glemens pour le Collége d
des Statuts pour l'Unive
ford , tels qu'on peut le
pour un semblable dessein
ge d'*Oriell* fut fondé en 1
Roi *Edoüard* II. sous le Ti
son des Ecoliers de Sainte ...
ford, qu'il doit conserver
té , suivant le Tître Prim
Fondation , & les Réglen
suivi. Le plus ancien de
mens contenus dans ce I
de l'année 1326. le plus
1612. L'Evêque de *Linco*
rieur, ou Proviseur de ce
Loix doivent être approu
& plusieurs sont en son

à assister à la Messe, & à l'Office Divin les jours de Fêtes, &c. Que peuvent alléguer les Protestans en publiant ces Loix ? Condamneront-ils ces sages Instituteurs, qui certainement les avoient reçûës avec la Religion Chrétienne, & qui n'avoient rien innové ? Les nouveaux Réglemens les abolissent ; & la nouveauté seule condamne leurs Auteurs & leurs Sectateurs. Dans une Ordonnance du 2. d'Octobre 1545. l'Evêque de *Lincolne* reconnoît tenir de Henry VIII. sa Puissance & sa Jurisdiction Ecclésiastique. *Illustrissimi in Christo Principis..... Henrici Octavi..... Fidei Defensoris, & in terra Ecclesiæ Anglicanæ & Hibernicæ Supremi Capitis; authoritate Suprema Ecclesiastica, ad exercendam Jurisdictionem Ecclesiasticam infrà Diocesim & Jurisdictionem nostras, legitimè munitus, &c.* Dans une autre Ordonnance Edoüard VI. Fils & Successeur de Henry s'attribuë les mêmes Droits. N'est-ce là *qu'une protection & une inspection supérieure sur l'ordre & la Police extérieure de l'Eglise*, comme le dit le Pére le *Courayer* ? Il est vrai qu'il avouë que *cette Auto-*

l'on a mis ici l'Epitaph...
morte de la petite vérol...
Juin 1714. On pourroit...
dix mille qui la vaudroie...

*A remarquable Story ...
of Money fund in a gre...
Bedstead at Leycester, ...
chard III. had layn bef...
Bosworth.* « Histoire...
„ d'une grande somm...
„ fut trouvée près de...
„ une maison où log...
„ avant la Bataille de...
„ 1485 ». Richard ...
cet argent ; car il fu...
Bataille...

Mr. *Hearn*, Editeur de toutes ces Piéces, a déjà fait imprimer un grand nombre d'Ouvrages, dont il donne le Catalogue à la fin de ce Recuëil. Il s'est surtout appliqué à l'Histoire, & en particulier à l'Histoire de la *Grande-Bretagne*. Il a jugé, avec raison, cette Etude très-utile, & très digne d'un honnête-homme. En effet, l'Histoire n'apprend pas seulement des faits indifférens aux Lecteurs : elle nous fait connoître le caractére, les mœurs, les usages de ceux qui nous ont précédés : elle conserve la Religion & ses pratiques, elle en établit l'ancienneté, la constance, l'uniformité : elle découvre l'origine & la naissance des Sectes qui s'en sont séparées. C'est une bonne Théologie, que celle qui résulte de la suite des faits, & d'une Tradition toûjours marquée ; depuis l'établissement de l'Eglise, & du Christianisme dans chaque Pays, & dont la trace ne peut être éffacée. Mr. *Hearn* a donc bien raison de reprocher leurs préventions & leur mauvais goût *aux Wicleffistes, aux Calvinistes, aux autres Fanatiques & aux autres Puritains, ennemis des*

glicans y trouvent
compte ?
Il n'y a dans ce V
ges un peu considér
nales & la Vie d'E
sont d'Auteurs Con
déles, & dès là estin
cité & l'inélégance
doit attribuer au si
cu, plûtôt qu'aux E
point en diminuer
nales commencent
qui fut la prémiér
doüard, & finissen
La Chronique de *F*
est imparfaite, &
quelques événeme

ıjet de la *Guyenne*. La Vie d'*Edoüard*
I. est plus étenduë, plus détaillée, &
lus suivie. Elle commence, ainsi que
:s Annales, à l'année 1307; &,
près avoir parlé de sa mort, sans en
narquer le genre, qui fut doulou-
eux & cruel, le Moine de *Malmes-
ury*, Auteur de cette Vie, se propose
ette Question : si le Roi *Edoüard*
loit être mis au nombre des Saints ?
l répond, que ni la Prison, ni les au-
res peines que l'on peut souffrir dans
:e monde, ne sont point des titres
ıui assûrent le bonheur éternel dans
'autre, puisque c'est le partage des
scélérats : que même les Vœux & les
Offrandes du Peuple, les Miracles
eints ne peuvent donner aucune as-
ûrance, *étant des choses indifférentes*,
à moins que la sainteté de la vie ne
leur serve de garant. C'est ce que ré-
péte *Henry de Knyghton*, (Liv. III.
de Eventibus Angliæ, pag. 2551.) qui
l'a apparemment transcrit du Moine
de *Malmesbury*, puisqu'il s'exprime
dans les mêmes termes. Ce dernier
Auteur paroît avoir écrit vers l'an
1348. à laquelle il finit son Histoire.
Au reste, il est assés surprenant, veu

le caractére que donnent à Edoüard II. Les Historiens Anglois, qu'on ait voulu le faire passer pour un Saint. Cependant c'étoit encore un Problême parmi le Peuple, du tems de *Knyghton*, qui n'a écrit, au plûtôt, qu'en 1395. 68. ou 69. ans après la mort de ce Prince ; & même du tems de *Thomas Walsingham*, dont l'Histoire a été composée environ trente ans plus tard. Or, de tous les traits répandus dans les Ecrivains, réunis & fortifiés par *Henry de Knyghton* ; voici le portrait que cet Auteur fait du Roi *Edoüard* II. *Erat Eduardus iste Vir elegans corpore, viribus præstans, sed moribus, si vulgo creditur, plurimum inconstans. Nam parvipenso procerum contubernio, adhæsit scurris, cantoribus, tragœdis, aurigis, fossoribus, remigibus, navigiis, & cæteris artis mechanicæ officiis; potibus indulgens, secreta facile prodens, astantes ex levi causa percutiens, magis alienum, quam proprium consilium sequens; in dando prodigus, in convivando splendidus, ore promptus, opere varius. Adversus hostes suos infortunatus, in domesticos efferatus, ad unum aliquem familiarem ardenter af-*

fectus, quem summe coleret, ditaret, præferret, honoraret. (Il parle de *Pierre de Gaveston*, ou *Gaverston*, Gentilhomme Gascon, la prémiére cause de tous les malheurs d'*Edoüard.*) *Ex quo impetu provenit amanti opprobrium, amasio obloquium, plebi scandalum, Regno detrimentum. Indignos quoque & ineptos ad gradus Ecclesiasticos promovit; quod postmodum sudes in Ecclesiis, & lancea in latere sibi fuit, &c.* Tel fut ce Prince infortuné que son imprudence, sa mauvaise conduite, les conseils pernicieux de ses Favoris firent enfin succomber à la haine de ses sujets. *Gaveston* commença sa perte, & les deux *Spencer* acheverent de le précipiter dans le dernier malheur. Cependant Mr. *Hearn* s'est efforcé d'en faire un Prince sage & modéré, généreux & magnifique, au moins tandis qu'il fut Prince de *Galles.* Mais dès-lors il étoit livré à *Gaveston*, que son Pére *Edoüard* I. avoit fait sortir d'*Angleterre*, & que le fils y fit revenir dès qu'il fut sur le Trône. Il faut convenir aussi que les Historiens Contemporains l'ont plus ménagé. *Thomas de la Moore*, ou *Morus*, qui étoit

EXPLICATIONS
sieurs Textes difficiles
qui jusqu'à présent n'
entendus , ni bien ex
Commentateurs : av
certaines pour l'intell
Litteral de l'Ancien e
Testament. Ouvrage
ques en taille-douce ;
*Dom *** Religieux*
la Congrégation de S.
4°. contenant environ
Paris , chés Emery ,
Pierre Martin 17..

tes, que divers Auteurs en ont données, ſans que les Sçavans ayent encore pû convenir de la vraye ſignification d'une infinité de Textes. Rien n'eſt en effet plus difficile que l'intelligence des Saintes Ecritures, s'il eſt vrai, que pour les entendre, il faut comme dit St. *Auguſtin* (*Doct. Chriſt. L.* 2.) non ſeulement ſçavoir l'Hébreu, le Grec & le Latin, afin d'examiner les différentes Verſions, mais encore poſſeder l'Arithmétique, la Muſique, l'Hiſtoire Sacrée & Profane, la Fable, la Géographie, l'Aſtronomie, la Botanique, la Phyſique, la Médecine, l'Agriculture, la Logique, la Rhétorique, en un mot, tous les Arts & toutes les Sciences. C'eſt ſur le même principe qu'eſt fondée la réponſe que *Genebrard* fit à Henry III. Ce Prince ayant formé le deſſein de faire faire une Traduction de toute la Bible, conſulta *Genebrard* ſur le tems & la dépenſe qui ſeroient néceſſaires pour l'exécution de ce deſſein, & ce Sçavant homme lui répondit qu'*il y falloit trente ans, trente doctes hommes és Langues & en Théologie, & plus de deux cens mille écus pour*

mentaire parfait ſur t
Sainte, eſt un Ouvrage
difficulté pour ne pas
ble ; & comme perſ
mieux convaincu que
travaillé ſur cette mati
Dom *Martin*, déjà c
Ouvrage ſur la Religio
& Auteur de celui do
rendre compte au Publi
de d'entreprendre un
entier de l'Ecriture, tel
nons de dire. Il croit q
Calmet, ſon Confrére,
ſés bien réüſſi au gré
quoique Sçavant lui-m
obligé de le réfuter en be

faut avoüer que s'il réüssit dans ce dessein, d'une maniére à réünir, en sa faveur, les suffrages des Sçavans, il aura eû lieu de s'applaudir de son travail & des recherches laborieuses & sçavantes, dont son Ouvrage est le fruit.

Quoiqu'il en soit; (car il nous convient d'en laisser le jugement au Public) le sçavant Auteur commence par rendre compte, dans une *Préface*, de la façon dont il s'y est pris pour exécuter son dessein. Il se représente l'Ecriture Sainte comme un objet d'une étenduë immense, qui renferme & qui suppose une infinité de connoissances; mais, connoissances, que l'Ecrivain Sacré, toûjours guidé, animé & entraîné par l'Esprit Saint, ne se met point en peine d'éclaircir ni de communiquer à ses Lecteurs. Il les suppose instruits, & voilà une premiére source de ténébres. Une autre source, c'est la sublime simplicité qui régne par tout dans l'Ecriture. « Quel-
» quefois tout est figure, & la figure
» a souvent un ou plusieurs objets im-
» médiats. Elle en a aussi d'éloignés,
» & l'expression qui les enveloppe,

„ mais ... par lesq
„ différence des tems par lesq
„ a passé : les tems ont changé
„ changé aussi : il faut donc la
„ ler à son origine, & c'est
„ se peut faire que par le
„ anciens Auteurs de toutes
„ rentes Nations. En effet,
„ Nations, ajoûte l'Auteur
„ à celle dont nous avons r
„ ture : aussi leur Origine,
„ tant, va-t-elle fondre &
„ dans celle de cette Nati
„ giée ; ainsi, toutes les au
„ l'égard de celle-là, com
„ férens bras d'un même
„ ... de C

» célébre Région, où les prémiers » hommes du monde ont reçû le » jour, ont emporté, avec elles, en » tout ou en partie, mêmes Maxi- » mes, mêmes Loix, même Reli- » gion, mêmes expressions, mêmes » Coûtumes. J'avouë, continuë-t-il, » que tout cela a souffert de grandes » altérations dans la longue route, » qu'il a fallu tenir depuis la Palestine » jusqu'aux extrémités de la terre : » mais je soutiens que ces altérations » n'ont jamais été portées jusqu'à un » changement total ».

De ce principe le P. *Martin* conclut que c'est une nécessité, pour un Interpréte, d'étudier religieusement toutes les traces d'Antiquités, qui se sont conservées chés les différentes Nations, afin de pouvoir les rapporter aux différens endroits de l'Ecriture, & qu'elles servent aux Commentateurs, comme de lumiére & de flambeau. Il faut par conséquent, qu'un Interprête se détermine, comme il a fait, « à lire, avec réfléxion, » tous les anciens Auteurs de toute espéce, sans en excepter un seul », & à étudier à fond le génie, la Reli-

» ture. Quelques
» ſoient arrivés de
» fond aux Naturel
» ché au Pays mêm
» riſe, qui les rapp
» les ont précédés,
» noître les uns da
» n'eſt qu'en ſuivant
» peut répandre la
» infinité d'endroits
» &c ». Et l'Auteu
autres par l'exemp
que Dieu preſcrivit à
neſ. 15.) & qu'on
tendre qu'à l'aide d
qu'on puiſe dans H
Lecture des ancien
faut donc pas s'éton

mentateurs de l'Ecriture Sainte ; car il est certain, que si les interprétations que les Péres ont données de quelques Textes difficiles, ne sont pas suffisantes, il faut, pour en trouver de nouvelles, avoir recours aux anciens Auteurs Profanes, & tâcher de trouver dans leurs tours, & dans leurs expressions, la signification des Phrases obscures de l'Ecriture. Ce n'est pas même assés d'avoir ces connoissances : il faut encore les bien placer, & c'est par où le P. Dom *Martin* trouve le Commentaire de *Grotius* plein de fautes, comme il l'est en effet, quoiqu'il rende d'ailleurs toute la justice qui est dûë au mérite de ce sçavant homme.

Après avoir établi ces principes, il est question de les vérifier ; c'est-à-dire, qu'il s'agit de sçavoir, si l'Auteur, étant aussi muni qu'il l'est des connoissances de l'Antiquité, a en effet réüssi à expliquer les endroits de l'Ecriture ausquels il s'est attaché. Or, c'est ce qu'il prétend ; il trouve d'ailleurs, dans les nouvelles explications qu'il donne, deux avantages, qui sont d'être nouvelles & mieux

aux meilleurs Co
lit ordinairement
pourroit faire que
qu'il n'a point co
dans l'explication
C'est en effet ce qu
ront remarquer qu
explications, com
n'en seront pas mo
gard du commun
c'est, sans doute,
veut qu'on enten
Ouvrage, par rap
Textes qu'il expli
qu'ils n'ont été ni
bien expliqués pa
teurs.

Comme ce n'e

qui n'empêche pourtant pas qu'on n'y trouve par tout de l'ordre, de la liaison, & de la netteté. Il déclare aussi, que quelque ennemi qu'il soit des doubles sens Littéraux, il n'a pas pû toûjours éviter cet inconvénient, si c'en est un; car l'Auteur reconnoît que la multiplicité des sens Littéraux peut avoir, & a souvent en effet, son utilité. Il nous apprend qu'il a sur tout évité le défaut des interprétes,
» qui jugeant des termes & des phra-
» ses de l'Ecriture par les idées que
» notre siécle y a depuis attachées,
» glissent dessus, ou décident hardi-
» ment, & se sçavent gré de n'avoir
» pas été arrêtés par des difficultés
» qu'ils ne voyent pas : erreur qui
» naît des préjugés que l'ignorance
» des tems a coûtume d'enfanter. Il
» s'est roidi, dit-il, contre des préju-
» gés si peu fondés, si faux. Il a rap-
» pellé toutes choses à leur origine; il
» a employé la Critique, établi des
» principes, il a creusé, foüillé dans
» l'Antiquité, lû les Péres, feüilleté
» les Auteurs & consulté les Gram-
» mairiens. Il a épluché & fixé la for-
» ce des termes, étudié les anciennes

» & les nouvelles Versions, fait des Sy-
» stêmes, & tout cela pour répréfenter
» dans leur entier, autant qu'il a pû,
» les pensées des Auteurs Sacrés qu'il
» a entrepris d'éclaircir ». Il ne lui a pas été difficile d'appercevoir que cette route l'engageoit dans de longs détours & de grands écarts ; mais il a consideré que c'étoit après tout, la seule route assûrée, & il a la satisfaction de présenter au Public un Ouvrage dont le sujet est naturellement varié, " & qui intéresse le cœur &
» l'esprit par des objets nouveaux &
» toûjours liés les uns aux autres.....
» Les Curieux y trouveront des mor-
» ceaux choisis d'Antiquité; les Théo-
» logiens, des Dogmes de la Religion
» établis & développés ; les Contro-
» versistes, des armes contre les Hé-
» rétiques ; ces derniers, des raisons
» capitales d'abandonner leurs Er-
» reurs ; les Interprétes, le véritable
» sens de plusieurs endroits de l'Ecri-
» ture ; & les Ames dévotes, dequoi
» s'édifier. La parole de Dieu n'aura
» plus tant cette simplicité & cette
» bassesse qui rebutoit St. *Augustin* &
» St. *Jérôme* & qui leur faisoit soule-

» ver le cœur : au contraire, on y ad-
» mirera un tour sublime de pensées
» & d'expressions, des images vives,
» des peintures naturelles, des descri-
» ptions charmantes, des traits tout
» neufs, des récits touchans, des cou-
» leurs variées, des vérités divines,
» une Morale pure qui remuë, qui
» attache, qui enléve & que le sens
» Litteral présente à chaque page ».
Comme nous n'avons rien à ajoûter à ces expressions, nous n'avons aussi voulu en rien retrancher, afin que les Lecteurs puissent mieux juger du succés de l'Auteur, à remplir son idée. Quant aux Versions Françoises, il a choisi celle de M. de Saci, corrigée, dit-il, par Dom *Calmet*, prétendant la corriger encore lui-même dans les endroits défectueux.

Au reste, quelque sujet qu'il ait d'espérer que le Public recevra favorablement son Ouvrage, il n'ose pas se le promettre de la part de certains Lecteurs. Et de la façon dont il les apostrophe, il paroît bien qu'il se met peu en peine de ménager leur approbation. Ce morceau est une digression dans la *Préface*, mais c'est une

puyée. Nous vou-
tranſcrire ici toute en
donner du moins un E
Il dit à ces Meſſieu
en caractériſant leurs
» poſés des Principes
» prouvés aucun ; vo
» vous copier vous-m
» lement. L'air Magi
» vous cités les Péres
» luſion, éblouït. *J'y*
» bien d'autres ; &
» ſi MILLE FAITS l'
» me regardoient
» & qui touchoien
» intimes, ne m'a
» renduë *ſuſpecte*
» & enfin ouvert

voyoit que son Livre, si ces Messieurs l'estimoient, seroit attaqué. « Il suf-
» fit, disoit Dom *Martin*, de ne pas
» donner dans leurs excés pour être
» placé dans leur Gazette. Hé quelle
» Gazette! Ouvrage d'une espéce par-
» ticuliére, uniquement destiné à dé-
» chirer tout le monde, sans exce-
» ption, depuis le Sceptre jusqu'à la
» Houlette; à canoniser le Fanatisme
» le plus marqué; & à fomenter la ré-
» volte & la division dans l'Eglise &
» dans l'Etat ». Une personne du plus haut Rang, & en qui ils respectent tout, Naissance, Etat, mérite, Vertu, sentimens, a desavoüé, avec indignation, tout un discours qu'ils osoient lui imputer, contre la vérité, dans une occasion importante sur les matiéres de Religion. On pourroit convaincre de faux ces *Nouvelles* fabuleuses, par des desaveus aussi formels, & par des preuves sans replique: mais le cri public en dispense.
» Ces Nouvelles », disent des personnes du même Parti, « nous desho-
» norent: à qui l'Auteur prétend-il
» faire croire que le pieux Evêque de
» Carcassone est mort en désespéré;

» nuire, il faut garder ...
» tion quelque vrai-semblan
» ce pas s'expoſer à la dér
» d'exalter, comme des
» merveilleux, les Doct
» ſés de la Faculté; que d
» tous ceux qui la compoſe
» » d'hui, ſans excepter c
» ſeurs, des Docteurs qu
» loüés autrefois. Préſume
» l'on ſe fera croire, quan
» dans ces excès » ? Ce Li
crie plus que ceux dont il
il honore ceux qu'il décl
lomnies les plus fréquen
atroces n'annoncent que
impuiſſant des Novateu

Ils laiſſent aux Catholiques, qui ſont l'objet de leurs calomnies, ce ſentiment de St. Auguſtin : *Non ſanè parva eſt parumque glorioſa conſolatio cujuſcumque* NOSTRUM, *ſi ab* INIMICIS ECCLESIÆ *cum ipſâ Eccleſiâ criminemur.* *

Comme tout l'Ouvrage n'eſt qu'une explication d'un grand nombre de Textes, détachés de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & que les bornes d'un Extrait ne nous laiſſe pas la liberté de rendre compte de tous les Textes, nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns. Prémiérement, de l'Ancien Teſtament : ce ſera la matiére de ce prémier Extrait, & dans un ſecond, nous rapporterons les Textes du Nouveau Teſtament. Mais, comme l'Auteur déclare qu'il ne propoſe ſes nouvelles Explications qu'avec une ſoumiſſion parfaite au jugement de l'Egliſe, nous devons auſſi avertir les Lecteurs, qu'en rapportant ces nouvelles Explications, nous ne prétendons que les faire connoître au Public, ſans les adopter.

* Contra Petilianum, c. 6.

Explication prémiére. Chap. 4. de la Génése.

On peut être étonné que Dieu n'ait puni le crime de Caïn que par l'exil, au lieu de le punir de mort ; mais le P. *Martin* remarque que telle étoit la prémiére intention de Dieu ; en sorte qu'il réduisit en effet « la puni- » tion de Caïn à trois chefs, à la ma- » lédiction, à être Vagabond, & à » ne tirer aucun fruit des terres qu'il » cultiveroit » ; & c'est sur ce modéle que les prémiers âges du monde se réglérent par rapport à l'Homicide. C'est avec une extrême prudence, dit *Euripide*, que les Anciens ont statué qu'il ne falloit pas condamner à la mort celui qui auroit commis un meurtre, mais lui faire expier son crime par un bannissement perpétuel, sans permettre que personne lui parlât, ni qu'il parlât à personne, ni enfin qu'il parût désormais dans le Païs. C'est ce qu'on trouve encore dans *Homére*, *Appollodore*, &c. *Oreste* viola cette Loi en vengeant la mort de son Pére par celle de sa mére, & c'est ce

qui donna lieu à *Tindare* de poursuivre la mort de ce Prince doublement criminel. Il est pourtant vrai que la férocité des tems postérieurs introduisit un usage contraire, qui donnoit aux Parens du mort le droit de le venger par la mort du meurtrier ; mais l'ancienne Loi reprit quelquefois le dessus. Aussi un exilé de cette sorte sembloit être assés puni. Il étoit toûjours errant, ce qui étoit regardé comme un état si misérable, que les Anciens, pour dire le plus malheureux de tous les hommes, disoient *le plus Vagabond.* Il n'étoit admis dans aucune maison : il ne pouvoit recevoir ni eau, ni feu de qui que ce soit. Personne ne lui parloit : il ne lui étoit pas permis de nommer son crime, si ce n'étoit sous quelque enveloppe. Il passoit pour être en exécration à Dieu & en proye à la fureur & à la terreur ; & , comme si le sang qu'il avoit répandu eût toûjours été présent à ses yeux, il lui sembloit que tous les Elémens s'élévoient contre lui, & qu'en lui reprochant son crime, ils lui interdisoient tous les secours qu'il pouvoit tirer de la Terre, de la Mer & des

a dans tout cela ... le tab
Poëtique pour rendre le tab
touchant. Il n'eſt pas du m
ſûr que tous les homicides de
là ayent éprouvé un parei
eſt vrai que les hommes o
été les mêmes.

Explication troiſiéme, G XV.

Dans le Chap. 15. de
on lit que Dieu ordonna
lui faire un Sacrifice d'u
trois ans, d'une Chévre
d'un Bélier de trois an
Tourterelle & une Co
bram coupa ces anima
... à-vi

tendre cette Histoire dans le sens que les termes de la Vulgate présentent naturellement & que tous les Interprétes ont suivi. Car il s'agit ici d'un Sacrifice par lequel Dieu vouloit faire alliance avec *Abram*. Or, St. *Cyrille* d'Aléxandrie remarque que l'ancienne maniére de faire alliance, observée encore de son tems chés les Nations Barbares, étoit de partager en deux les Victimes & de les placer sur deux Autels dressés vis-à-vis l'un de l'autre. Les Parties contractantes passoient dans l'espace ménagé entre ces Autels, & là elles se juroient foi & fidélité, condition à laquelle Dieu ne dédaïgna pas de se soumettre, en traitant avec ce saint Patriarche, puisqu'il y parut en effet réprésenté par la Lampe ardente dont il est parlé dans le Verset suivant du même Chapitre, & qu'Abram vit passer au milieu des Victimes divisées. St. *Chrysostome* & *Théodoret* disent à peu près la même chose. Il faut même remarquer que cette maniére de faire alliance se conserva long-tems dans les siécles suivans, comme il paroît par ce que *Jérémie* dit au Roi *Sédécias*; (*Jerem*. 34.

fices, que l'on pallat
tés des Victimes ;
Vulgate ne dit point
fait. Comment d'ail
que des Oiseaux de
fondre sur les Vict
qu'Abram étoit préser
ptante nous offrent-il
différent ; mais c'est
ptante, & non pas le
lius qui dit : *Descende*
super corpora, *super di*
sedit illis Abram. Car
le Grec porte κατέβη
mais, au lieu de la si
tre, le P. *Martin* leur
fication du verbe actif
le nominatif, *il fit de*

» *posa les Oiseaux sur les Victimes di-*
» *visées & les coucha* ou *plaça avec*
» *elles* ». Il fortifie encore cette interprétation par une remarque, qu'il fait sur le génie des Langues Orientales, qui aiment à user de termes, dont l'énergie exprime & peint l'action même dont on parle.

Pour confirmer cette interprétation, il faudroit que le Texte Hébreu y fût conforme ; or, c'est ce que l'Auteur s'efforce de prouver ; & pour cela il ne fait autre chose que de changer, suivant la pensée de Dom *Calmet*, la ponctuation des Massoretes, moyennant quoi on lit dans l'Hébreu :
» Qu'*Abram* mit & plaça sur les Ca-
» davres des Victimes divisées, les
» deux Oiseaux qu'il venoit d'im-
» moler ». Mais comment justifier ce changement ? Tout y concourt, dit l'Auteur, la Lettre & sur tout l'Histoire. Car, " ceux qui possedent
» l'Antiquité, ajoûte-t-il, n'ignorent
» pas que les Anciens mettoient au-
» dessus des quartiers des Victimes,
» quelques piéces détachées, soit
» pour servir de couronnement, soit
» pour servir de prémices, selon Eu-

„ *stathe*. Ainsi *Homére* faisant la des„ cription d'un Sacrifice offert à l'oc„ casion d'une Alliance solemnelle, „ (*Iliad. A. v.* 461.) dit qu'on coupa „ d'abord les cuisses de la Victime, „ qu'on les enveloppa d'une double „ graisse, & qu'on les couvrit ou cha„ peronna de morceaux de toutes les „ autres parties „. Voilà en quel sens il faut entendre ce que dit la *Vulgate*, que les Oiseaux venoient fondre sur les parties des Victimes coupés en deux : c'est à-dire, que cela signifie qu'*Abram* couronna ces moitiés de Victimes d'une Tourterelle & d'une Colombe. L'Auteur ajoûte d'autres Remarques sçavantes d'où il conjecture que pendant ce Sacrifice *Abram* chanta ou joüa de la flûte pour honorer l'alliance que le Seigneur contractoit avec lui.

Explication XIV. Exod. Chap. 20.

Pourquoi Dieu dit-il dans l'Exode, que si, en lui dressant un Autel, on y employe les outils; c'est-àdire, le fer, l'Autel sera soüillé ? Tout l'Ancien Testament est rempli de Textes

ſemblables ; & aucun Interpréte juſqu'à preſent n'a réüſſi, ſelon le Pére *Martin* à réſoudre cette queſtion. Les uns, dit-il, en ont donné des raiſons ridicules ou pitoyables, & les autres des conjectures qui ne ſont point appuyées & qui contrediſent l'Ecriture. Il faut donc trouver encore ici une explication nouvelle, & le P. *Martin* la trouve en ſuppoſant que le fer étoit impur de ſa nature. Il eſt du moins certain, par le fait dont nous parlons & par pluſieurs témoignages d'Auteurs Profanes, qu'il étoit regardé comme tel par les Anciens, & il eſt vrai-ſemblable que c'eſt ſur ce fondement qu'ils ne l'employoient jamais dans la conſtruction des Autels ni des Temples. Mais, pourquoi le fer étoit-il régardé comme un métal impur ? C'eſt une autre queſtion à laquelle l'Auteur ne ſatisfait pas aſſès. Mais on ne ſçauroit répondre à tout, & on peut aſſûrer que les plus habiles ſeroient embarraſſés à répondre en particulier à cette derniére queſtion.

Explication XXV. Nomb. Chap. 6.

Il y a dans l'Ancien Teſtament plu-

tout simplement ces mots
que la Lettre paroît offri
mais ils se trompent ,
prouve , sans replique ,
le nom de Dieu sur quelq
désigner quelqu'un par
Dieu , pour marquer qu
à Dieu ; ainsi le nom de
voqué sur les Israëlites
les appelloit le Peuple d
dans le même sens qu'il
ce que les sept femme
Isaïe , disent à un hor
seulement que votre nom
nous. *Isaï*. 4. 1. Car cel
femmes conjur

·ate , nudati inimicorum capitis.
derniers mots de ce Verſet ſont
lifficiles à entendre , & Dom
iet ne nous en apprend pas le vé-
le ſens en traduiſant d'après *Saci :*
endrai captifs les Chefs de mes en-
s dépoüillés. Le P. *Martin* eſt ſans
e plus heureux dans l'explication
en donne,& qu'il fonde ſur des
s recherchés d'érudition. Il trou-
ans *Hérodote* que les Scythes ,
s avoir pris & tué un ennemi ,
:nt coûtume de leur arracher la
. de la tête avec la chévelure , &
:n faire un ornement ; & perſon-
ı'ignore que c'eſt encore l'uſage
'euples de l'Amérique Septentrio-
. Or , il ne doute pas que ce ne ſoit

Juifs éprouvérent ce cr
de la part des Scythes,
» té est, continuë-t-il,
» primée dans *Habacuc*
» laire de cet exemple
» vengeance que Dieu
» lâtrie & des désordre
» ple. Vous avés, dit
» s'adressant au Seigne
» *frappé la tête de l'Imp*
» *son, & vous l'avés exc*
» *sommet jusqu'au cou.*
» *de domo* (l'Auteur lit
» *pii : denudasti fundam*
» *que ad collum* ». Ce qu

ion LXIII. 1. *Paralip.* XV. v. 21.

:t Jehiel & Ozaziu in Citharis 'a canebant Epinicion. Le Pére , contre le sentiment unani- i veut qu'il soit ici question trument à huit cordes ; pré- 'il s'agit d'une huitiéme ban- usiciens , & qu'il faut tradui- *uvoient des Guitarres & prési- r la huitiéme bande pour enton- perius.* Le P. *Martin* s'éléve sentiment en faveur de l'ex- commune. Le mot *Octava* trouve à la tête de quelques s , & que St. *Ambroise* a em- ns une Phrase qu'on a de la ntendre , lui donne occasion , dans un autre endroit , une dissertation sur cette matiére ; omme la vrai-semblance de ications dépend d'un cer- nbre de preuves que nous ne pas rapporter ici , nous som- gés de renvoyer sur cela les à l'Ouvrage même.

130.

Explication LXV. I. Paralip. XXV. 5.

Une autre Traduction que le Pére *Martin* corrige dans *Saci* & dans le P. *Calmet* même, qui a mal corrigé *Saci*, c'est au ℣. 5. du 75. Chap. du prémier Livre des Paralipoménes *Omnes isti filii Heman videntis Regis in sermonibus Dei, ut exaltaret cornu. Tous ceux-là*, dit Saci, *étoient fils d'Heman lequel étoit Musicien du Roi, pour chanter les Loüanges de Dieu & relever sa Puissance*. Dans cette Traduction, le P. *Calmet* au lieu de *Musicien*, a substitué, avec raison *Prophéte*; mais, au lieu de *relever sa Puissance*, il a traduit, *sonner du Cor, ut exaltaret cornu*. Ce qui est, selon le Pére *Martin*, une méprise considérable; puisque le vrai sens de ce Texte est que « tous ces fils » d'Heman qui étoit Prophéte, *ou* » *Musicien de la Chapelle du Roi*, fai» soient la gloire de leur pére, à qui, » comme il est dit ensuite, Dieu avoit » donné quatorze fils & trois filles ». L'Auteur prouve en effet la vérité de ce sens par plusieurs remarques sçavantes, toûjours fondées sur une grande connoissance de l'Antiquité.

Explication LXXIV. Judith. Chap. 10.

La coëffure de *Judith* lui donne occasion de faire de sçavantes recherches, sur ce que les Anciens appelloient *Mitre*. C'étoit un simple ruban de fil, de laine, de soye, de laiton, ou de quelque métal éclatant, dont les femmes, & même les hommes, parmi les Barbares, se servoient pour retenir, pour arranger & relever leurs cheveux. On appelloit même de ce nom la ceinture que les filles portoient, & *Sophocle* nous apprend que la Princesse *Antigone* se pendit avec la Mitre dont elle étoit ceinte. Mais le P. *Martin* avouë que dans la suite des tems, cette Mitre souffrit de grands changemens dans sa forme, jusqu'à devenir une coëffure fort haute, telle que la Mitre des Evêques parmi nous.

Explication LXXV. Esther Chap. 7.

Pourquoi dans *Esther* est-il dit, qu'on couvrit le visage à Aman, lorsque

étoient dans le deu
té, dans un grand
plus vrai-semblab
adoucir l'esprit d'
d'Aman. Car la
Suppliant étoit au
le visage, & cette
cace; qu'elle désa
plus implacables
marque est cons
qu'on rapporte de
dit: « Les Macéd
» les Branchides,
» gue Grécque q
» Priéres, ni enfin
sur le visage du

Martin recherche l'origine de la tonſure des Clercs dans la nouvelle Loi. Il croit que ce n'eſt qu'une continuation de l'ancien uſage, & il fait ſur cela pluſieurs obſervations importantes. Il eſt vrai que le P. *Thomaſſin* eſt d'un ſentiment bien oppoſé. Car celui du P. *Martin* ſuppoſe que les Couronnes des Prêtres ſont auſſi anciennes que le Chriſtianiſme, & le P. *Thomaſſin* ne les fait remonter que juſqu'au ſixiéme & ſeptiéme ſiécle de l'Egliſe. « Mais, » ſi cette vérité renverſe le ſyſtême du » P. *Thomaſſin*, dit l'Auteur, c'eſt qu'il » paroît que cet Ecrivain l'a ignorée » auſſi bien que tant d'autres, qui » ont donné lieu au grand nombre » de fautes, qu'on découvre tous les » jours dans la Diſcipline de l'Egliſe » de ſa façon. Fautes qui diminuent » infiniment le mérite de cet Ouvra- » ge, & qui devroient porter ceux qui » s'intéreſſent à conſerver la Mémoi- » re de l'Auteur, à le retoucher, ou » plûtôt à le refondre ».

Nous nous appercevons avec regret que les courts Extraits, que nous avons donnés d'un très-petit nombre des explications, qui compoſent la prémiére

tion contient qu...
sçavantes & de traits d'é...
critiques, des citations...
les anciennes, des ba...
Statuës antiques. Il fa...
rir au Livre même po...
tes ces connoissances d...
On y verra, avec plai...
Dissertations, *ce qu'o...*
la mort d'Henoc ; ce qu...
la main sous la cuisse de...
dot que l'Epoux faisoi...
l'Epouse ; des robes d...
chés les Anciens, & ...
cerdotaux ; en quoi co...
nes *que l'on attribuë*
c'étoient que les La...
culi *dont il est parlé*

:ilier, dans la Chronologie, les années l'Amasias & d'Azarias, Rois de Juda, avec les années des Rois d'Israël leurs Contemporains ; de l'usage du mot Alleluia *dans la Synagogue & dans le Paganisme ; du Démon du Midy ; &c.*

ARTICLE XCIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ECRITURE SAINTE.

EXtrait *d'une Lettre écrite au* P. D. M. *à Lyon au sujet de l'Edition, qu'on a fait à Genéve, du Dictionnaire de la Bible, par le* R. P. D. CALMET.

DE GENÉVE., le 5ᵉ Août 1730. On délivre, chés Marc-Michel *Bousquet & Compagnie*, aux Souscripteurs, les deux derniers Tomes du *Dictionnaire de la Bible*, par le R. P. Dom Augustin *Calmet*. C'est un des prémiers Ouvrages, qu'on ait imprimé dans cettte ville par souscription ; & l'exécution répond parfaitement à la confiance de ceux, qui, en souscrivant, ont voulu favoriser cette entreprise. Les Libraires Editeurs ont jugé

qu'il n'eut déja paru, de p
tre, des piéces, qui mettoier
en état de juger du differen
Libraires de Paris ayant fa
velle attaque, par un E
ont publié dans la *Biblio*
sonnée de l'Europe; * les L
Genéve se sont crû obligés
à des *redites*, de nouvell
qui justifient leur condui
entreprise. S'ils avoient
défiguré l'Ouvrage de Dom
sçavant Auteur ne leur au
moigné, par une Lettre,
porte toute entiére dans ce
sement, qu'il *ne pouvoit q*

pas eù, aussi bien que les Libraires de Paris, la liberté de se servir de la voye des souscriptions, pour subvenir à ces grands frais, au cas qu'ils n'eussent point été en état, comme on le prétend mal à propos, d'en faire par eux-mêmes les avances. Mais tout le monde sçait qu'ils n'ont retranché les Figures de ce Dictionnaire, que pour contribuer à l'utilité publique, par la modicité du prix, où ils ont mis le livre, & parce que les Sçavans ont toûjours méprisés ces Recueils d'estampes, dont la plûpart *n'ont guéres d'autre fondement que la fantaisie & le caprice des Peintres ou des Dessinateurs.* On avoit déja indiqué la source, où les Libraires de Paris avoient pris les desseins des Figures, dont ils ont surchargés leur Edition : c'est le livre *d'Hottinger*. On apprend de plus dans cet *Avertissement*, « qu'on tient ce » fait de Dom *Guarin*, Bibliothécaire » de l'Abbaye de saint Germain........ » Les Libraires de Paris, peu contens » des Figures que leur avoit indiquées » le P. Dom *Calmet*, s'addressérent » à lui pour en augmenter le nombre » ..... C'est ce même Religieux, qui

du ſupplément, d
contente les Sçava
décidera, & l'on n
porter aux Librai
comme intéreſſés
d'en convenir Ils c
la choſe comme i
autre qu'à ſon pro
me ſi un Dictionn
vrage de goût &
Ouvrage de ſyſtém
Deſcartes ou de *A*
la réunion du ſup
naire demandât d
tre choſe, que d
tience, & un pe
Quand les Li

» même, & que les Libraires de Ge-
» néve pouvoient lui repliquer avec
» plus de raiſon : Pourquoi avés-vous
» le prémier précipité l'Edition de
» vôtre Dictionnaire ? Que n'atten-
» diés-vous que vos matériaux fuſ-
» ſent raſſemblés, pour donner un
» Ouvrage ſuivi, dégagé de redites
» & de choſes ſuperfluës ? .... Et ſi
» vous avés cru pouvoir faire ſouſcri-
» re le prémier, pour un Ouvrage qui
» étoit ſans ordre, & plein de répéti-
» tions importunes, avons-nous fait
» plus de mal que vous, puiſque
» nous n'avons fait que ſuivre la rou-
» te que vous avés indiquée, & que
» nous avons même perfectionné vo-
» tre Ouvrage, en rangeant les matié-
» res de vôtre Supplément dans un
» ordre convenable ? » Mais la con-
ſideration que les Editeurs ont pour
D. *Calmet*, ne leur permet pas de lui
attribuer le langage, qu'on lui fait
tenir. Ils ſont mieux fondés à penſer,
que c'eſt à l'inſçû de ce R. Pere,
qu'on a déſapprouvé en ſon nom
une Edition, dont lui-même avoit
témoigné par Lettre ſa ſatisfaction.

Au reſte, on fait revivre dans cet-

te Edition, M. Jean *Le Clerc*, que D. *Calmet* à la page 66. de sa *Bibliothéque Sacrée*, avoit fait mourir *l'an* 1711. *ou l'année précédente*. Il est de notorieté publique que M. *Le Clerc* est encore plein de vie à Amsterdam, où il a composé depuis ce tems-là plusieurs Ouvrages. Quelque exactitude que les Editeurs ayent eû, à suivre les dattes de D. *Calmet*, ils ont crû qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'on corrigeât cette erreur, & qu'on ne le suivît pas dans ses fautes, &c. S......

De Lyon. Les Freres *de Tournes*, qui en 1726. achetérent le riche fonds de Librairie Latine, que les Sieurs *Anisson* & *Posuel* avoient à Paris & à Lyon, viennent de l'augmenter considerablement par l'acquisition, qu'ils ont faite, d'une grande partie du fonds des *Hughetan*, dont les magasins ont demeuré sous le scellé pendant près de 25. ans; ce qui avoit rendu extrémement rares, un grand nombre d'excellens Livres qui y étoient renfermés, & qu'on trouvera à l'avenir chés les nouveaux acquereurs. Ils ont acquis, entre autres,

l'Edition de *Cornelius à Lapide in Sacram Scripturam*, que les *Hugbetan* avoient commencée & fort avançée; & ils font imprimer à présent, ce qui y manque, pour la rendre complette. Cette Edition l'emportera sur les précédentes par la beauté du papier & du caractére, & par l'exactitude de l'impression. *Cornelius à Lapide* avoit commenté toute l'Ecriture Sainte; mais il est mort avant que d'avoir donné au Public ses Commentaires sur les Pseaumes & sur le Livre de Job. Si les Freres *De Tournes* peuvent obtenir les Manuscits de ce Sçavant Interpréte, ils les feront incessamment imprimer, afin de donner par là un nouveau mérite à leur Edition.

HISTOIRE.

DE PARIS. D. TOUSSAINT DU PLESSIS, Bénedictin de la Congrégation de St. *Maur*, qui a donné l'Histoire de la Ville & des Seigneurs de Coucy; fait imprimer & débiter chés *Giffard*, ruë St. Jacques, l'*Histoire de l'Eglise de Meaux*, en 2. Voll. in 4°. dont le prémier ajoûte

au corps de l'Hiſtoire, & à divers Catalogues d'Evêques & autres Bénéficiers du Diocéſe, des Diſſertations ſur des points difficiles ; & le ſecond comprend les piéces juſtificatives, un Recuëil des Statuts Synodaux depuis le 13^{e}. ſiécle, & un poüillé exact.

Le 6^{e}. Tome de l'*Hiſtoire de Polybe, nouvellement traduite du Grec, par Dom Vincent* THUILLIER, paroît. On n'a rien retranché du Titre des Tomes précédens ; & on y lit encore ces mots aujourd'hui ſuperflus, " *avec un* „ *Commentaire ou un Corps de Science* „ *Militaire, enrichi de Notes Critiques &* „ *Hiſtoriques où toutes les grandes par-* „ *ties de la guerre ſont expliquées, dé-* „ *montrées, &c. Ouvrage très-utile.* „ *Par M. le Chevalier de* FOLARD „. Dans la *Préface*, il eſt rendu compte de la différence de ce Tome d'avec les précédens, & Mr. de FOLARD y fait entendre qu'il ne doute point que „ le Public ne ſoit extrémement ſur- „ pris de ne trouver dans ce 6^{e}. Tome „ de Polybe, que Polybe même, & „ D. *Thuillier* „ : il déclare en même tems que la cauſe de ce qui va ſurprendre tout le monde, n'eſt ignorée de

personne.. Cette cause est l'incompatibilité de l'exécution de son projet, avec la sagesse des Ordres supérieurs.. » Mais personne n'ignore que des Or» dres supérieurs m'ont imposé silen» ce, ou ne m'ont permis de conti» nuer à parler qu'à des CONDITIONS, » qui me paroissent DERANGER trop » le Systême que je m'étois proposé ».

L'Usage des Postes chés les Anciens & les Modernes. Ce Livre contient, dans cette nouvelle Edition, plus exactement que dans la prémiére, où il étoit intitulé, *Origine des Postes, &c.* tout ce qui peut instruire les Employés dans les Postes, de leurs droits & devoirs; parce qu'il contient plus correctement tous les Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts, Ordonnances & Réglemens que nos Rois ont faits pour perfectionner la Police des Postes, depuis leur institution en France par Loüis XI. le 19. Juin 1464. jusqu'au dernier Arrêt du Conseil du 30. May 1730. in 12. Chés Loüis-Denis *de la Tour*, Ruë de la Harpe.

De Paris. M. de Ramsay, Auteur du *Cyrus*, vient d'achever à Londres

nent de plus en plu
devroient exciter no
eſt étrange que notr
s'eſt diſtinguée par la
pier, le céde de beau
d'où l'on dit qu'eſt ti
tion dont nous parlo
ſay met à la tête de cel
où il marque les cha
faits en ſon Ouvrage
rons quand nous auro
voir le Livre par nous
tendant, voici un évé
garde l'Auteur & qui
ce dans les Faſtes de la

le Duc d'*Ormond*, on fit une convocation générale des Docteurs & Maîtres ès Arts pour accorder à M. de *Ramsay*, les Titres & les Priviléges de Docteur Honoraire de cette Université. Lorsque le Vice-Chancelier fit la proposition au nom du Chancelier, un jeune Maître ès Arts nommé M. *Martin*, fit le Discours Latin qui suit, & dont nous ajoûterons la Traduction Françoise, en faveur de tant de Personnes Illustres, qui s'intéressent en France pour l'Ouvrage & pour la personne de l'Auteur.

Liceat mihi eâ quâ par est reverentiâ erga hunc venerabilem cœtum paucis dicere quâ de causâ hanc petitionem suffragio meo nequeo comprobare. Quod ad candidati scripta attinet, quæ legi, laudo & admiror; quæ non legi (etsi malè audiunt) damnare fugio. Ast pro certo habemus patres & fratres: eum non solùm in Papisticos incidisse errores, verum etiam filiis Jacobi qui Regis Anglicani titulum sibi arrogat, domesticum fuisse Pædagogum. Quid, obsecro! Anno his præstans se præceptorem, unâ eâdemque operâ dignum quoque quem ambit gradu se præstitit: vel quia Regia Majestas pro-

que miremur, ta
quam est nostrum i
imitari.

De subditorum
Academia, sentit,
Pietatem suam er
quidem nimis mag
que tamen celat, n
ceat. Si verò nemo
signiri debet, qui ju
cendâ Georgii Supr
pere recusat, quant
censebitis, qui saluti
usque adeò prospexit
à-dire :

» Qu'il me soit
» égards que je doi

ai point lû, je ne veux pas l'im-
ver, quoiqu'il n'ait pas un re-
ſr avantageux. Mais, dequoi
ne pouvons douter, mes Vé-
oles Péres & mes Illuſtres Con-
; : c'eſt que la perſonne dont il
, non ſeulement a donné dans
reurs des Papiſtes, mais encore
a été Précepteur des fils de *Jac-*
, qui s'attribuë la qualité de
l'Angleterre. Quoi donc! Pour
été un an dans un pareil em-
a-t-il mérité le degré auquel
tend, ou ſuffit-il que S. M. ait
voulu, par un excès de bonté,
ermettre quelques voyages en
oyaume, pour obtenir les plus
ls honneurs que puiſſe déférer
Académie, même à Mylord
celier? Admirons, à la bonne
, la condeſcendance Royale:
, il ne nous appartient pas de
er par une facilité outrée.
Académie eſt inſtruite du de-
es ſujets; elle a, ſur ce point,
ntimens qu'elle doit, &, plai-
Ciel, qu'elle les conſerve éter-
nent: il eſt vrai qu'elle ne les
amais éclater exceſſivement;

» mais aussi elle ne les cache pas ; elle » sçait trop bien ce qui convient. Que » si l'on est incapable de recevoir nos » honneurs Académiques, quand on » refuse de faire serment pour recon» noître la Souveraine Puissance de » *Georges* ; combien en jugerés-vous » moins capable celui qui a été toû» jours attaché au service & aux inté» rêts de Jacques » ?

Cette Harangue causa beaucoup de murmure, & de mouvemens dans l'Assemblée. Cependant, on alla au Scrutin, & Mr. de *Ramsay* l'emporta de 85. voix contre 17. Il fut alors introduit dans l'Assemblée & présenté au Vice-Chancelier : sur quoi Mr. le Directeur *King*, Principal du Collége de Sainte Marie, prononça le Discours suivant.

Habetis Academici Andream Michaëlem Ramsay, Ordinis Sancti Lazari Equitem, Virum omnes Doctrinæ partes emirantem, ideoque Britanniam vestram & vos apprimè.

Virum quidem qui totam vitam insumpsit in excolendo & delectando humanum genus. Qui veteris Philosophiæ præcepta conservat, qui Divini Platonis ve-

stigia ex longinquo adorat; sed amabiles veritatis imagines inducit, & ad Sacrosanctas Litteras revocat humanam rationem.

Quare quis nobis jure succenseat si virum hunc amplectamur in omnigenâ Doctrinâ eruditum, moribus spectatissimum, verbis factisque humanissimum: & postremo (quod instar omnium est) Fenelonis magni Archipræsulis Cameracensis alumnum.

Insignissime Vice-Cancellarie, vosque Egregii Procuratores, præsento vobis hunc Clarissimum Virum, ut ad gradum Doctoris in Jure Civili honoris causa admittatur. C'est-à-dire:

» Vous avés ici présent, Messieurs,
» André Michel *Ramsay*, Chevalier
» de St. Lazare, Admirateur zélé des
» Sciences, & par conséquent de la
» Grande-Brétagne en général & de
» vos Personnes en particulier.

» Toute sa vie a été occupée à cul-
» tiver ce qui contribuë davantage à
» l'utilité & à la douceur de la Socie-
» té humaine. Rempli des meilleures
» maximes de l'ancienne Philosophie,
» il marche avec exactitude, malgré
» l'intervalle des tems, sur les traces

» du Divin *Platon* ; il sçait mettre en
» usage les images les plus engageantes pour faire aimer la vérité, & pour rappeller la raison humaine aux sources sacrées des Divines Ecritures.

» Qui est-ce donc parmi vous, qui pourroit trouver étrange que nous admettions un homme distingué par divers genres d'Erudition, par des mœurs les plus intégres, par un mérite si reconnu dans sa conduite & dans ses Ouvrages ; en un mot (ce qui doit tenir lieu de tout) par l'avantage d'avoir été l'Eléve du grand Archevêque de Cambrai, *La Motte Fénélon* ?

» Je vous présente donc ce digne sujet, à vous Illustre Vice-Chancelier, & à vous excellens Procurateurs, pour être élevé au degré & aux honneurs de Docteur en Droit Civil ».

Il est bon d'observer la différence entre cette réception de M. de *Ramsay* & celle du Pére *Courrayer*, qui fut faite, il y a quelque tems, Docteur en Théologie dans la même Université d'Oxfort. Ce dernier ne fut reçû que

an *Diplome*, en son absence, sans e discussion, & sans qu'on recüeillît les suffrages des Académiciens : au lieu que Mr. de *Ramsay* a reçû, étant lui-même présent, après un examen de sa personne & de ses qualités, sur lesquelles on opina & qui lui obtinrent les 85. voix contre, comme on l'a dit.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Octobre 1730.

ART. XCI. Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. pag. 1709
ART. XCII. *Lettres Philosophiques sur la formation des sels, &c.* pag. 1739
ART. XCIII. *Mémoire adressé au R. P. H. par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy.* pag. 1750
ART. XCIV. *Le Paradis reconquis, &c.* pag. 1771

ciolati, &c.
ART. XCVI. *Dissertation sur l*
Verset du VI. Chapitre de l'Ex
&c. pag.
ART. XCVII. Johannis de T
lowe Annales, &c. *Ou, A*
d'Edoüard II. &c. pag.
ART. XCVIII. *Explication d*
sieurs Textes difficiles de l'Ecr
&c. pag
Extrait d'une Lettre sur l'Edition
a faite à Genéve, du Diction
la Bible, par le R. P. Dom
pag.
Rélation de ce qui s'est passé à la
tion de M. de Ramsay dans l
Royale à Londres. pa
ART. XCIX. *Nouvelles Li*
pag. De Paris. pag

ge 1566. ligne 11. tarrasser, *lisés*; terrasser.

ge 1589. lig. 15. & 18. *Mairmoutiers*, lisés; *Marmoutier*.

ge 1592. lig. 19. le R. *Bonaventure*, lisés; le R. Pére.

ge 1604. lig. 23. *Tamulus*, lisés; *Tumulus*.

ge 1612. lig. 23. Droit. Canon, *effacés* le point.

ge 1614. lig. 6. *Fouques*, lisés; *Foulques*.

ge 1635. lig. 2. que par, *lisés*; que si par.

ge 1647. lig. 8. les une, *lisés*; les unes.

l. lig. 12. uns, *lisés*; unes.

ge 1650. lig. 4. aussi, *lisés*; ainsi.

ge 1651. lig. 21. récueillies, *lisés*; recueillies.

ge 1652. lig. 16. arriva, *lisés*; arrive.

ge 1654. lig. 17. lui, *lisés*; leur.

ge 1655. lig. 22. Les, *lisés*; Ses.

ge 1658. lig. 19 absolumene, *lisés*; absolument.

ge 1659. lig. 19. toute, *lisés*; toutes.

ge 1660. lig. 17. *Higgons*, lis. *Higgous*.

clut.
Page 1667. lig. 3.
puissance.
Page 1668. lig. 4. q
sés; qu'il trou
Ibid. lig. 7. des Do
Domaine.
Ibid. lig. 20. d'affect
ction.
Page 1678. lig. 4. j
Page 1679. ligne
chargé.
Ibid. lig. 23. Exem
mes.
Page 1698. lig. 4.
des.
Dans la Table, ajo

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1730.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Novembre 1730.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU, Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

MDCCXXX.

— 17

— 1704

— 170

— 170

— 170

— 170

— 17

— 171

— 171

— 171

— 17

— 17

— 17

— 17

— 17

— 17

— 17

— 17

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.
Novembre 1730.

ARTICLE C.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane, dediée à Nosseigneurs du Clergé. Par le P. Jacques Longueval de la C. D. J. Quatre Tomes in 4°. Depuis l'établissement de la Religion jusqu'à l'an 790. A Paris, chez Pierre Simon, Imprimeur du Clergé de France & de Monseigneur l'Archevêque, ruë de la Harpe à l'Hercule. 1730.

CE n'est pas ce que l'on pense communément, que de donner une liaison & une suite à cette multitude de faits & de monumens particuliers,

avoit conçu , de travailler
ſtoire de l'Égliſe Anglican
arriva que ce laborieux
duiſit bien-tôt à une ſimpl
de piéces éparſes & d'évé
tachés qu'il publia ſous le
tiquités Britanniques.

Uſſerius n'eſt pas le ſeu
culé dès la premiére te
France même M. *Boſquet*
Montpellier, avoit mis au
ſai très-applaudi ſur l'Hiſ
ſiaſtique des Gaules. Ma
d'un Abregé, qui ne va
cent pages, & qui entre à
le Regne de *Conſtantin*, i
puis vingt-huit ou trent
avancer d'un pas au-delà
ſe du P. *Le Cointe*, Prêt
... eſt d'une autre c

absolument tout ce qui leur est antérieur ou étranger ; son ouvrage ne contient gueres que l'espace de quatre siécles.

Le P. *Longueval* prend ses engagemens avec le Public par les prémices d'une *histoire* réguliére & compléte, qui renferment déjà près de huit siécles, & s'étendent généralement à toutes les diverses Dominations, qui ont partagé ou assujetti les Gaules depuis Jésus-Christ, Romains, Visigots, Bourguignons & François. Voici l'idée qu'il en donne dans sa *Préface* ; une des piéces de ce genre, qui soit le plus au goût des personnes capables d'en bien juger, & qui méne le plus sagement & le plus uniment les Lecteurs à la fin que l'Auteur s'y propose. « On trouvera », dit-il, « l'établissement de la Religion dans les » Gaules, les Actes des Martyrs qui y » ont souffert, la fondation des Eglises particuliéres, la succession de » ceux de leurs Évêques qui méritent » d'être connus par quelque endroit ; » une notice des Conciles ; les differens usages de la Discipline, la Fon» dation des Chapitres & des Mona-

„ l'ont troublée, avec
„ Ouvrages faits dans
„ matiére de Religion :
„ un corps d'Histoire su

On reconnoît bien-t
Longueval assûre ; qu
ce plan il n'a épargné
sa peine. Nous ajouto
quant à la peine, qu
moins, que c'est le tra
tique sobre, nourrie
nes, également libre
préjugés & de la ma
traditions.

„ Persuadé que la v
„ cipal ornement d'

des Textes, jusqu'à se refuser la liberté d'une Traduction plus ornée, & » préférer constamment la *Littéralité* » à l'élégance, quand il n'a pû allier » l'une avec l'autre ». Cette délicatesse regarde sur tout les Actes des Martyrs, les Canons des Conciles, & les Ouvrages dont il fait l'extrait. Ce dernier article demandoit du courage & du desintéressement; autant que de l'érudition & de la fidélité. Le P. *Longueval* a bien prévû qu'il y couroit risque d'en devenir à charge aux esprits frivoles, qui ne cherchent qu'à s'amuser agréablement: mais il déclare qu'il n'a pas dû écrire pour eux; & qu'à son avis, " une Histoire sain- » te ne sçauroit guéres avoir dequoi » plaire, quand on ne la lit pas pour » s'instruire & pour s'édifier » :

Avec de pareilles maximes, on peut raisonnablement attendre une méthode de composer, qui aprochera fort de la gravité & de la solidité des Historiens les plus respectables & les plus à imiter, en matiére Ecclésiastique, *Eusebe* de Césarée, *Théodoret*, *Sulpice Sévére*. On sçait que celui-ci a un peu plus emprunté de la légéreté

lustre , ...
aussi des raports qu'on ...
sément entre lui & le P. *Longue*...
Nous n'en dirons pas davantage ...
Préface , remplie d'ailleurs d'exc...
préceptes & d'observations trè...
les , que l'Auteur a mis par tou...
cieusement en œuvre.

Elle est suivie d'un *Discour*...
Religion & les mœurs des ancie...
lois. Le P. *Longueval* l'a cru ...
re ; afin que « le contraste de ...
» stitions & des vices , où le...
» me plongea nos Péres , ...
» sentir » , dit-il , « les ava...
» finis , que la lumiére de ...
» nous a procurés ; & qu...
» ment , en rendant plus ...
...issance , nous ...

Fables, de trouver ici ce que l'on peut ſtatuer ou conjecturer de plus ſenſé ſur un *Eſus*, un *Camulus*, une *Ardoine*, une *Nebalennia*, & autres Divinités, propres de la Mythologie Celtique. Le P. *Longueval*, communément, rabat bien des interprétations myſtérieuſes ; lorſqu'il en rencontre de ſimples & de naturelles. *Céſar*, par exemple, rapportoit au Culte de *Pluton*, fort révéré parmi les Gaulois, la coutume qu'ils avoient de commencer à compter le tems par les nuits. « Mais les prémiers hom- » mes comptoient de la ſorte », remarque le P. *Longueval*; « & Moïſe, » en parlant des jours de la création, » met toujours la nuit la prémiére : » *Veſperè & manè*, &c. » Ses réfléxions ſur le génie des peuples, leur gouvernement, leurs antipathies, leurs diſſentions, leurs uſages, ne manquent guéres d'intéreſſer par quelque petit trait de moralité ou d'érudition, qui pique & fait plaiſir.

Ce n'étoit pas peu d'embarras d'avoir à décider, dès le premier pas, la fameuſe queſtion touchant le tems, où la Religion Chrétienne a été pré-

sé au double risque
craindre, ou de défigu
torique par des conte
leur place; ou de term
verse d'une maniére
manquer de faire des
réduit à trois propo
roit certain que la R
ne a été établie dans
premier siécle, par
Apotres.

2°. La Religion
qu'établie, dès sa r
Gaules, n'y fit qu
pendant les deux pr

3°. Ce qu'on rac
de la fondation d

ne, & de S. *Trophime* d'Arles. La seconde en a quelques autres, qui ne sont pas moins formels. Pour la troisiéme, le P. *Longueval* tient généreusement contre l'autorité des prétenduës Traditions ; il parcourt les plus accréditées ; il les examine ; & il n'en trouve point, où la simple discussion ne devienne une justification complete de ce qu'il avance. Un Historien est heureux, quand, pour ébranler de pareilles préventions, il ne lui en coute que d'essuïer quelques murmures.

La glorieuse Confession des Saints Martyrs de Lyon & de Vienne, est le prémier évenement célébre cité avec assûrance, qui ait illustré l'Eglise Gallicane. On le place l'an 177. sous l'Empire de *Marc Aurele* ; Prince, dit le P. *Longueval*, « qui, par un assem-» blage bizarre, réunissoit en sa per-» sonne les qualités d'un Héros, les » vertus d'un Philosophe & les vices » d'un Tyran ». Cette partie de la Gaule Celtique avoit été convertie à Jésus-Christ par une troupe de saints Ouvriers, venus de l'Asie Mineure, & nommément par S. *Pothin*, que l'on croit volontiers avoir accompa-

remplaçoit S. *Pothin*
Lyon , jetta bien-tôt
sorte d'éclat assés lum
siper depuis les téneb
& du Schisme, en qu
quelque tems qu'il y
tiques & des Schisma
dre. On avoit alors
dans la Gaule , par u
des erreurs, qui prenc
dans les Provinces Asi
de ce travail & du soi
troubles sur la contes
que, S. *Irenée* n'en ve
aux accroissemens de
qu'il fit particulièren
Besançon & à Valenc

» semblable à un arbre, auquel on a
» retranché quelques branches, &
» qui n'en porte, dans la suite, que
» plus de fruits ». Celle de *Dece*, à en considerer la violence, devoit tout perdre. Elle alloit au moins à renverser les grands projets formés à Rome par le Pape S. *Fabien*, dès l'année 245. pour la conversion de la Gaule entiére. C'est la fameuse mission des sept Evêques, & d'un nombre considerable d'autres Ouvriers Apostoliques, qui s'y partagérent sous ses Ordres & repandirent avec succès la parole de vérité jusqu'aux extrémités de la Belgique. Ceux qui pénétrerent le plus avant de ce côté-là, étoient la plûpart compagnons de S. *Denis*, Apôtre de Paris. On varie sur le tems de leur mort & de la sienne; mais on le recule assés loin, pour qu'ils ayent pû, chacun dans le lieu, où ils s'étoient arrêtés, affermir & perfectionner leur ouvrage. Les Pontifes de Rome ne perdoient point de vûë une portion du Troupeau de Jésus-Christ, si digne de leur vigilance; ils y envoyoient de tems à autre, de nouveaux secours, Prédicateurs & Evêques, tous

conds en Martyrs.

Il n'y a point de Lec
le, qu'il ne ſoit obligé
juſtice au P. *Longueval*
c'eſt que les faits qu'il
tout le cours de ce pr
étant d'eux-mêmes, o
dénués des agrémens d
tion, ou ſujets à quantit
y ſaiſit le tour de la narr
art, une aiſance, une
ſoutiennent par tout l
lecture, & l'attrait de l
cation. Quelque réſervé
les écarts, il ne ſe les inte
quand il croit devoir ro
nuité du même objet p
digreſſion plus riante

mine ces funestes années, où la Gaule Chrétienne étoit en proye à la brutalité d'un *Fescenninus* ou d'un *Rictius Varus*, les plus cruels Ministres de la tyrannie.

» Les choses en étoient-là », dit-il, » lorsque le Seigneur, qui, selon l'ex» pression du Prophête, sçait resou» dre les éclairs & les foudres en une » pluye salutaire, & faire naître le » calme du sein de la tempête, fit ser» vir les desseins mêmes des ennemis » de la Religion au rétablissement de » la paix de l'Eglise dans les Gaules. » Tandis que Maximien ne s'appli» quoit qu'à la persécuter, l'Empire » étoit attaqué de toutes parts avec » plus de succés par les Nations Bar» bares. Dioclétien, plus politique » que brave, voulant remédier au » mal, sans s'exposer au danger, créa » César l'an 292. *Constance Chlore* » & *Galere* : il donna au prémier le » gouvernement des Gaules, & il op» posa le second aux Perses. *Galere* fut » un de ces Princes, que Dieu ne » donne gueres au monde que dans » sa colére ; né barbare & de la lie du » peuple, il porta sur le Throne des

» qu'une bête féroce,
» du ſang humain, &
» tout fut monſtrueu:
» taille Giganteſque &
» groſſeur, il ne paro
» qu'à inventer de n
» ces contre les Chréti
» veaux impôts pour
» jets. Comme les pa
» ne pouvoient paye
» les fit tous aſſemble
» lieu , & il ordonn
» dans la mèr ; s'apla
» trouvé ce ſecret , p
» plus de miſerables
» Tout ſon plaiſir ét
» terrible ; à quoi il

» bonté & de clémence, il fit consi-
» ster sa gloire & son bonheur à ren-
» dre ses sujets heureux, & à s'en fai-
» re tendrement aimer. Son desinté-
» ressement lui procura ce plaisir, le
» plus doux que puisse goûter un Sou-
» verain; car il se mettoit peu en pei-
» ne d'enrichir le Fisc, persuadé que
» quand les peuples sont riches, les
» Princes qu'ils aiment le sont tou-
» jours assés. L'estime & l'affection
» pour le Christianisme pouvoient
» couronner tant d'heureuses qualités
» & leur donner un nouveau prix.
» *Constance* aimoit la vertu; auroit-il
» pû haïr les Chrétiens? S'il n'eut pas
» le courage de le devenir, il cessa du
» moins d'être Idolâtre, & n'adora
» qu'un Dieu Auteur de toutes cho-
» ses».

Ces sortes de portraits qui sont fréquens dans l'Ouvrage du P. *Longueval*, montrent qu'il a la main sûre en ce genre, & qu'il entre parfaitement dans le génie & dans le caractére des personnages qu'il produit. Celui qu'il fait du grand Constantin est comparable aux plus beaux endroits d'*Eusebe* & des autres Panégyristes de ce

les à l'extinction du S
nat, qui désoloit l'Afr
y eut à démêler avec le
nus de toute la puissan
le gouvernement de
sion des Evêques au s
dures faites contre *Pri*
hérans : les grandes ac
laire de Poitiers, de
Tours, de S. *Marcel*
& de quelques autres,
Fondateurs de plusieur
me *Digne*, *Angers*
zieux, *Coutance*, *Sée*

Ce furent les Don
mes, qui demanderent
Evêques pour Juges.
Longueval remarque

En leur accordant des Evêques Gaulois, il voulut qu'ils fussent présidés par le Pape. C'est ce qui fut exécuté au Concile de Rome, où les Donatistes n'avoient garde de trouver la satisfaction qu'ils cherchoient. Ils pressérent donc pour en obtenir un second, qui fut convoqué à Arles, toujours sous la direction du Siége Apostolique ; & qui n'aboutit, comme le prémier, qu'à multiplier contre eux les sentences de condamnation.

Pour l'*Arianisme*, né, répandu, & accrédité en Orient dès sa naissance ; ce ne fut qu'après bien des révolutions, & à la faveur de bien des crimes, qu'il se fit jour peu à peu dans les Gaules. Le P. *Longueval* le représente sous l'image d'un Monstre, "que » l'Enfer enfanta, comme pour éprou- » ver si l'Eglise pouvoit être renversée » par la violence & l'artifice réunies » ensemble ; Monstre dont l'hypocri- » sie cacha d'abord la difformité sous » le masque de la piété ; à qui la du- » plicité enseigna toutes ses fourberies » pour dissimuler & couvrir son poi- » son ; & que la violence arma enfin » de toutes ses fureurs, pour obliger » les Fidéles à l'avaler ».

Il n'y eut qu'un Evêque Gaulois au Concile de *Nicée* ; mais St. *Athanase* en nomme trente-quatre qui assistérent à celui de *Sardique* , ou qui en souscrivirent les Actes : & il y distingue un *Victorin* de Paris. Cette derniére Ville fut le lieu d'un autre Concile célébre tenu en 361. pour remédier aux maux que la persécution de *Constance* avoit causé pendant huit ans , sur tout aux brigandages d'Arles , de Milan , & de Rimini. On y sévit particuliérement contre *Saturnin* d'Arles , qui étoit le fleau des Gaules à cet égard : Prélat entreprenant & ambitieux , qui n'avoit de foi que celle du Régne présent. Si le nom de Saturnin est une tache pour l'Eglise Gallicane dans l'Histoire de ces tems-là , *Paulin* de Tréves , *Hilaire* de Poitiers , *Rhodane* de Toulouse , *Servais* de Tongres , *Phébade* d'Agen y sont en recompense ce qu'il y a de plus recommandable pour la conservation du vrai Dogme dans l'Histoire de l'Eglise Universelle.

Les Gaules souffrirent peu de l'Apostasie de *Julien*. Plus Guerrier que Philosophe , tout le tems qu'il y avoit

gouverné, il les regardoit comme un païs qui lui devoit sa tranquilité. Chrétiens & Idolâtres, il y laissa les peuples sur le pied où ils étoient à son départ.

S. *Hilaire* ne devoit pas craindre d'avoir moins de liberté à prêcher la Foi sous un Empereur Chrétien & Orthodoxe, tel que *Valentinien* I. qu'il n'en avoit eu sous *Julien* même. Il étoit allé combattre l'Héréfie Arienne jusques sur le Siége Episcopal de *Milan*, où le malheureux *Auxence* l'avoit fait monter avec lui. Le peuple attentif aux instructions du Saint, se tenoit en garde contre le Séducteur. Mais ces mouvemens, tout nécessaires qu'ils étoient & animés par la vivacité d'un vrai zéle, déplurent à *Valentinien*, qui s'étoit fait un plan d'un Gouvernement pacifique. S. *Hilaire* fut maltraité, &, sous ombre d'une prétenduë paix, *Auxence* maintenu dans la possession de continuer secrétement ses ravages.

Le zéle d'*Hilaire*, après sa mort, passa tout entier à S. *Martin*, son Disciple, troisiéme Evêque de Tours; & il eut même dans sa personne quelque chose de plus frapant par la vertu des

Miracles, dont S. *Martin* fut spécialement favorisé, & par la multitude de Payens dont la converſion lui étoit réſervée. Le P. *Longueval* obſerve que c'eſt le premier Moine de l'Egliſe Gallicane, qui ait été élevé à l'Epiſcopat; mais, que ſans rien changer de ſon extérieur, ni rien diminuer de ſes auſtérités, il montra que la vie d'un ſaint Moine n'en étoit que plus capable de ſoutenir l'autorité d'un grand Évêque. Il la maintint plus d'une fois devant les prémiéres têtes du monde & s'en attira la vénération.

Dieu permit cependant qu'elle lui manquât cette autorité ſur ſes propres Confréres, aveuglément zêlés à pourſuivre la mort des Hérétiques Priſcillianiſtes auprès du Tyran *Maxime*. Le Tyran vaincu par ſes ſollicitations, lui avoit promis d'épargner leur vie; mais les Evêques Accuſateurs l'avoient fait changer. Ce fut la cauſe d'un fâcheux Schiſme dans l'Egliſe des Gaules, où en condamnant les erreurs de la Secte, pluſieurs ſe crurent obligés de rompre avec *Ithace* & les autres Evêques, teints du ſang de ſes Partiſans. L'animoſité des paſſions ſuivit

 de

de près le partage des avis , & jetta plusieurs de ces Provinces en un état déplorable. *Sulpice Severe* en fait quelque part une relation très obscure, à laquelle nous esperions que les recherches du P. *Longueval* donneroient plus de jour. Il faut que les Monumens lui ayent manqué. Ce n'est pas sa coutume de coûler sur les difficultés ; il perce ordinairement avec une heureuse confiance , les plus épaisses ténébres ; & il en trouve peu dans l'Histoire qu'il écrit , où faute de moyens pour les dissiper entiérement, il ne répande au moins quelques rayons de lumiére.

Le troisiéme Livre offre d'abord une peinture très-édifiante de l'Institution Monastique dans les Gaules. On en devoit les commencemens aux Monastéres établis par S. Martin , à Poitiers , à Tours , & en divers endroits de la Touraine. On en voyoit aussi à Tréves. Mais celui de tous , qui en peu d'années acquit le plus de réputation , fut le Monastére de *Lerins* , petite Isle située entre Antibes & Fréjus. S. *Honorat* qui en est le premier Abbé , ne chercha qu'à s'y consacrer

les co?paroit à ce q
plus excellent & de
dans les Solitudes d'(
eut pareillement ses A
ces saintes Filles la pl
massent plûtôt dans l'i
maison, qu'elles ne s'
Villes, pour vivre er
former des Communa

Parmi les grands n
noncement absolu au
l'Eglise Gallicane pût
neur, à la fin du quat
assés avant dans le cin
Paulin, surnommé de
& élevé en Aquitain
distingué. Ses liaisons
vere. Aquitain comm

avons raporté du Schisme des Ithaciens : les vertus même de tant de bons Ecclésiastiques & de Moines fervens donnérent aisément entrée à la vanité dans les cœurs. Mais l'étude de la perfection prévaloit, & de la seule Ecôle de S. *Martin*, il sortoit des sujets éminens, dont la dispersion en diverses Provinces y faisoit la sanctification des Diocéses. Le P. *Longueval* raconte ce qu'il en sçait avec une sage précaution ; démêle exactement ce qu'il croit de plus ou de moins assuré ; & quand il y soupçonne quelque insertion frauduleuse, il y va bonnement au devant, déclarant qu'il n'en dit pas davantage, de peur que la contagion des Fables, qui est sensible sur certains endroits, ne s'étende aussi sur d'autres ; où elle ne seroit que corrigée, & aprocheroit seulement un peu plus de la vérité. C'est le parti qu'il est souvent obligé de prendre par raport aux Saints de l'Armorique, à commencer par S. *Corentin* de Cornoüaille, qu'on prétend avoir été pareillement Disciple de S. Martin, & en avoir reçu l'Ordination Episcopale.

naire de Comm...,
le premier contre la
Cieres, le culte des Sai
autres vérités, attaqu
plus de succès par les S
niers tems; car, pour
esprits trop occupés de
bliques, pour donner
tention aux réveries
Le dernier jour de
l'affreuse Epoque d'
général de Barbares,
la Germanie vinrent
porter la désolation
nées. « La Religion
gneval, « souffre to
» bles de l'Etat; co
toujours des tro

la cherchérent dans la justice d'un Dieu Vengeur ; & quelques-uns d'eux, comme l'Eloquent *Salvien*, & l'Auteur Anonyme du Poëme sur la Providence, nous ont laissé là-dessus quantité de pieuses Réfléxions qui ont ici leur place, avec tout le sublime & toute l'énergie du Texte original.

La Gaule, ravagée par les Vandales & par les Alains, n'en fut pas moins un objet d'ambition pour un nouveau Maître. L'Usurpateur, appellé Constantin, s'y maintint deux ans par son courage. Mais son élévation & sa chûte influérent particuliérement sur les affaires de l'Eglise ; l'une & l'autre se trouvant liée avec la fortune des deux Evêques, *Eros* & *Lazare*, si connus dans l'Histoire des Pélagiens. Le Pape *Zozime* en a parlé d'une maniére très-desavantageuse ; au lieu que S. *Augustin* & S. *Prosper* ne leur refusent pas même des éloges. Le P. *Longueval* n'ose décider, & conclud que « quand les jugemens » des hommes sont si différens, il » vaut mieux attendre la manifesta- » tion de ceux de Dieu ». *Patrocle*, Successeur d'*Eros* sur le Siége d'Arles,

ſiderèrent par d'autr
n'avoit fait *Zozime* t
Patrocle. La conteſta
& occaſionna diverſe
qu'il importoit de
ſoin ; afin d'en tirer d
& des régles préciſe
Juriſdiction des Métr

L'établiſſement de
& des Viſigots dans le
ſérent des changemen
que tout ce qu'on y a
autres Barbares. On
s'y féliciter de la d
Bourguignons nouve
tis à la Foi , s'ils l'euſ
& avec la Foi , la do

tes ces choses, aussi bien que sur les saintes actions d'un *Victrice* de Roüen, d'un *Exupere* de Toulouse, d'un *Marcel* de Paris, d'un *Germain* d'Auxerre, d'un *Loup* de Troïes. Rien de plus glorieux à l'Eglise des Gaules, que la Mission de deux de ses Evêques, saint *Germain* & S. *Loup*, pour aller purger la Brétagne de l'Héréſie Pélagienne. Les Ecclésiastiques & les Moines, nommés simplement alors Prêtres de Marseille, mais accusés de quelque conformité avec les Pélagiens, prirent mal plusieurs expressions de saint *Augustin* sur la Prédestination & la Grace, & donnérent lieu à des éclaircissemens nécessaires. *Leporius*, autre Moine, vrai Nestorien, avant que *Nestorius* eût éclaté, avoit assés d'intrigue & d'hypocrisie pour s'ériger en Chef de Parti, si les Evêques lui en eussent laissé le tems. Chassé des Gaules, il s'étoit refugié en Afrique, lorsque S. *Augustin* vivoit encore; & comme s'il eut été reservé pour en être la derniére conquête; touché des instructions qu'il en reçut, il y trouva son salut. Le P. *Longueval* compte six dates differentes; toutes munies de

ce plus férieuſe ; tels qu
démélés entre S. *Proſper*
ſaires; la ſainteté de *Caſ*
de *Vincent* Prêtre de Le
des deux Mémoires co
veautés prophanes. S'il
tout-à-fait que celui-ci
de vrais Prédeſtinatiens
moins eſt que *Vincent* d
voit avoir composé, "
» tionner les Fidéles en g
» toutes les héréſies ; &
» contre l'abus que que
» ſoient dèſlors de la D
» *Auguſtin* pour établi
» ſur la prédeſtination
Lerins eut-il même ag

Ce premier Tome finit vers l'année 434.

ARTICLE CI.

REPONSE DE M. GODIN *de l'Academie Royale des Sciences, à un Article des Mémoires de Trévoux. A Paris.* 1730.

C'Est une piéce d'un Procès Litteraire, où l'objet est si curieux, les accusés si célébres, l'accusation si éclatante, la défense si plausible, & cette réplique si singuliére, que l'on seroit blamable de laisser les Juges en suspens, & le fait indécis faute d'un dernier éclaircissement. On le donne; & par ménagement, on en partagera la force en ne réfutant que séparément chacun des Articles de la Réponse. Ils garderont ici l'ordre qu'ils ont dans la piéce, & aucune parole n'en sera omise.

L'opinion peu serieuse que *les Armées vûes* en l'air *ne sont autre chose que de semblables Armées placées en quelque endroit de la terre, réfléchies par les nuës qui font l'effet des miroirs,*

avoit été attribuée à KIRCHER & à SCHOTT dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* pour 1726.

L'imputation étoit une tache à la mémoire de ces deux sçavans Hommes, & la fausseté de l'imputation en étoit une au monument où elle se trouvoit : l'un & l'autre malheur paroissoit autant réparé qu'il le pouvoit être, & dans l'endroit convenable, par un Article des *Mémoires* pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts,* où l'on démontre que SCHOTT a rejetté expressément, fortement combattu, & censuré rigoureusement le sentiment que le seul M. GODIN lui impute. Le Dénonciateur revient à la charge, & publie parmi des piéces fugitives une *Réponse* contre *l'Article des Mémoires de Trevoux*. Réponse, où par conséquent il entreprend de prouver la vérité du fait qu'il a avancé dans son Mémoire Académique & qu'on lui a contesté, sçavoir que KIRCHER & SCHOTT ont tâché d'expliquer par une réflexion d'Armées Terrestres faite sur les nuës comme sur un miroir,

* May, pag. 910. & c. 930.

les apparitions d'Armées Aëriennes raportées dans les Histoires ; par exemple, au Livre des Maccabées * : tel est l'unique point dont il s'agit. Que le Lecteur, qui voit l'état de la question, s'applique, s'il lui plaît, à remarquer s'il le trouvera dans l'exposé que M. *Godin* en va faire, & si cet Aggresseur a seulement ôsé y nommer *les Armées vûes* en l'air, qui sont le seul objet de la dispute entre lui & le Défenseur de Schott.

M. Godin. *J'ai avancé dans ma description de l'Aurore Boréale du* 19. *Octobre* 1726. *imprimé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de la même année, que les P. P. Kircher & Schott avoient attribué les Aurores Boréales, ou d'autres Phénoménes Aeriens, relatifs, selon moi, aux Aurores Boréales, à une réfléxion de quelques objets terrestres sur la surface des nuées, capables par une certaine disposition, de produire l'effet d'un miroir. Cet Article a été relevé dans les Journaux de Trevoux.*

Pour ne point paroître vouloir don-

* L. 2. C. 8. v. 2.

Journaux de Trévoux. [illegible]
ſans biaiſer, voici mes p
mon Mémoire Académic
donné lieu à la conteſtatio
» KIRCHER (ai-je dit)
» teur SCHOTTUS, *ont t*
» *quer* ce Phénoméne, pa
» des objets terreſtres,
» nuées opaques & con
» *moyenne Région* de l'ai
» *ſelon eux*, l'effet d'un n
» te que ſi *l'on croit ces*
» *prétenduës Armées qu*
» *ſtoriens rapportent* avoi
» *ſont autre choſe que la r*
» *blables Armées placé*
» *endroits de la terre* : &
» que le *bruit* qu'on en

paroître de l'état de la question, ces *Armées vûës* en l'air, qui en sont l'objet véritable ? Pourquoi, dans son exposé, change-t-il ces *Armées vuës* en l'air en d'*autres Phénoménes Aeriens, rélatifs, selon lui, aux Aurores Boréales ?* C'est que ne pouvant trouver dans SCHOTT & dans KIRCHER ce qu'il leur a imputé, il veut paroître n'avoir imputé à SCHOTT & à KIRCHER, que ce qu'il peut trouver chés eux, d'*autres Phénoménes, rélatifs, selon lui, aux Aurores Boréales*, tels que la Morgana de Rhegio. C'est ainsi que par un subtil changement du sujet de la dispute, il espere en changer le succès : secret excellent pour avoir remporté la victoire que l'on vient de perdre, & pour être demeuré maître du champ de bataille d'où l'on a été repoussé. Publier incessamment une Relation du combat, où en changeant seulement le champ de bataille, on le place non pas où elle s'est donnée, mais au lieu que l'on a gagné par une fuite prompte & précipitée ! Combien de fois va-t-il arriver que les Lecteurs demanderont à M. GODIN, où sont donc dans SCHOTT & dans KIRCHER,

ſon accuſation contre Sc
ne les retranchoit auſſi
qu'il va donner de la
SCHOTT, inſerée dans l
de Trevoux. Et c'eſt u
qu'il va avoir.

M. GODIN. *On y prét*
Mémoires de Trevoux)
à ces deux ſçavans homme
qu'ils n'ont jamais eû ; *ſe*
P. SCHOTT *combat au*
plus fortement que moi. 2°.
duit le P. SCHOTT à l'e
où il combat ſi fortement
pour adopter ſon explicatio
méne ſans lui en faire honn

De ces deux prétention
GODIN réduit tout le pla

de fausses imputations, de n'en pas faire de nouvelles.

Ce Défenseur s'est uniquement appliqué à faire voir ce qu'il a en effet démontré, que le même sentiment que M. GODIN attribuë à SCHOTT au sujet des Armées, que les Historiens rapportent avoir été vûës, SCHOTT le rejette expressément & le combat, loin de le soutenir, comme M. GODIN le lui impute & l'en accuse. L'on ne trouvera nullement dans cet *Article des Mémoires de Trevoux*, ce que M. Godin y met, sçavoir, qu'*il a traduit SCHOTT*, qu'il l'a traduit *pour adopter son explication du Phénoméne*, & l'adopter *sans lui en faire honneur*. Au surplus le Défenseur de SCHOTT ne s'est attaché, ni à justifier SCHOTT de variation; il n'en étoit pas question, ni à convaincre M. GODIN de Plagiarisme, c'eût été une insulte: il a même été assés heureux pour ne pas supposer que M. GODIN eût lû SCHOTT avant de le citer & de le critiquer. Lors donc, que M. GODIN s'attachera à prouver qu'il n'a point pillé SCHOTT, parce que quand il en a parlé, il ne l'avoit pas lû, ce ne sera qu'une feinte

les Historiens, ne sont a
semblables armées plac
endroit de la terre & r
nuës qui produisent l'e
que même le bruit qui
réfléchi par les mêmes
l'opinion que M. God
vant le Public, de mo
CHER & dans son Imi
TUS, l'ayant impu
ment à ces deux Au
Mémoires de l'Acadé
Sciences. Et c'est à
devons le ramener d
va dire.

M. GODIN. *Je co*
je fis cette description d
le, je n'avois lû ni le l

ment, que ZAHN attribuë aussi à KIRCHER & à SCHOTT le sentiment sur les *Armées Aeriennes*, qui leur est attribué par M. GODIN dans son Mémoire Académique : secondement, que M. GODIN qui n'avoit pas ces Auteurs, ne leur a attribué ce sentiment que sur la foi de ZAHN qu'il a suivi : troisiémement, qu'à présent que M. GODIN a lû ces Auteurs, il garantit qu'on y trouve ce sentiment aux endroits de leurs Ouvrages que ZAHN a cités, page 420. de son *Œconomie*. Or, ce sont encore ici de fausses imputations ; car, il n'est pas vrai que le P. ZAHN, ait attribué soit à KIRCHER, soit à SCHOTT, le sentiment que M. GODIN leur impute sur *les Armées vûes en l'air*, par le miroir des nuës. Voilà pour le premier Article : il n'est pas vrai, par conséquent, qu'en imputant aux deux Jésuites ce sentiment ridicule, M. GODIN n'ait fait que suivre la direction du Prémontré : voilà pour le second Article ; enfin, il n'est point vrai que ce sentiment ridicule se trouve dans les passages de KIRCHER & de SCHOTT cités par ZAHN. Voilà pour le troisiéme Article. Les preuves vont venir.

M. Godin. *Si j'ai attribué sa* Zahn *l'a donc fait avant moi. Vo s'il s'est trompé, reprenons les endi qu'il cite, & de* Kircher *&* Schott. Kircher *in arte magná cis & umbra, lib. 1°. part. 2. cap Natura admirabili quodam lucis ten ramento veluti variá colorum mistu & temperamento in aëris speculis ta industriâ, diversissima rerum simulac depingit ut nulla ars humana, &c.* plus bas. *Quod verò varias animali voces audiant id per voces animali vicinorum, in concavâ nube aut m reflexas fieri posse nullum dubium esse het.* Kircher conclud enfin. *Pa igitur aëreum speculum à naturâ fieri quo rerum imagines multiplicata hoi nibus se ceu prodigia quædam exhibea Voilà bien clairement des Phénomé rélatifs aux Aurores Boreales expliq par la réfléxion de quelques objets ter stres sur des nuées qui produisent l'ej d'un miroir.*

Nous reconnoissons le passage Kircher ; au moins le prémier fi gment est fidélement extrait de s Ouvrage ; mais ce passage regarde-t l'état de notre question ? Kirche

y a-t-il en vûë *les Armées Aëriennes des Historiens ?* Nullement. Quoi donc ? La *Morgana :* c'est précisément l'annonce du sujet que KIRCHER traite aussitôt après sous le Titre de *Morgana Rheginorum in freto Mamertino.* Et voilà déjà un accomplissement de la prédiction que l'on vient de faire, que quand on demandera à M. GODIN, où sont, dans KIRCHER & dans SCHOTT, ces *Armées Aëriennes* vûës par miroirs, il ne répondra que par *la Morgana* ; mais à quel dessein M. GODIN, ne rapporte-t-il ici de l'endroit de KIRCHER, que ce qui établit les miroirs Aëriens ? Pourquoi l'Académicien ne dit-il pas un mot de ces *Armées* qu'il doit faire voir dans KIRCHER, par ces miroirs aëriens ? Car enfin, trois lignes au dessus, * KIRCHER cite *ces Armées Aëriennes* & même leur *bruit*, & il a fallu que M. GODIN ait passé à travers *ces Armées* & tout *ce bruit*, pour venir à ce qu'il copie; il a fallu qu'il ait lû ces mots : *Ut dùm in Libris Machabæorum exercitus in aëre formantur, armorumque concurrentium turmarum strepitus percipiuntur.*

* Page 800.

Godin a vû & ce qu'i
ſeul, que Kircher f
cet endroit, & des Arr
& des miroirs aëriens,
que les Armées Aërier
voir par les miroirs A
pour faire entendre tou
& pour exclurre ces ap
mées, du genre des
aëriennes par les mirc
donc à cet égard la ma
Godin & ſon reſpect pc
Il apporte en preuve
ſon imputation, le pa
a démontré à lui-même
pour faire voir que Ki
me les *Armées Aerien*
[illegible]

'un homme d'esprit dans une
délicate, sont toujours médi-
: ont une fin, on pourroit en-
mander d'où vient que M. Go-
près avoir copié sur KIRCHER
le premier fragment du texte
ére, va prendre le second fra-
hors de l'original de KIRCHER
le P. ZAHN ? Ce qu'il y a de
, & qui pourroit servir de ré-
cette demande, c'est que M.
trouve dans ce passage, en le
t chez ZAHN, une petite falsi-
ı qui tourne à son profit, car le
N a mis *nube* au lieu de *rupe*,
à il insinuë que KIRCHER fait
des *nuës*, le bruit que cet Au-
fait retentir que des *rochers*, ce
orise la prétention de M. Go-
uoiqu'il en soit, M. GODIN ne
pas soutenir que son guide, le
N, ne s'*est* pas *trompé*, lui qui
end ici en faute, & qui remar-
: ZAHN a mis *Nube* dans la ci-
le KIRCHER au lieu de *rupe*.
ême la seconde fois que ZAHN,
dans cette infidelité ; car, en
ant le texte où KIRCHER dit,
ibus vaporibus montique alicui

connoitre. Passons à
Schottus.

M. Godin. *Le P. Sc*
même chose. (Magiâ Na
liv. 4. chap. 1.) *je ne l*
ici, mais quand je ne pou
ter, on n'aura pas de peine
moins qu'on ignore qu'il
ple, le Compagnon d'étud
même des Ouvrages du
des termes duquel il se ser
Chapitres entiers.

Le P. Schott a donc
chose que Kircher,
din. En effet, comme
d'après lui le P. Schott
** propose d'une part le
des *Armées*; d'autre par

les miroirs. Au contraire, ces *Armées Aëriennes* & ces miroirs aëriens sont, chés SCHOTT, des Phénoménes étrangers les uns aux autres, & qui ne peuvent s'expliquer de la même maniére. SCHOTT demeure donc en possession de penser le contraire de ce que M. GODIN lui a imputé, comme on l'a démontré plus en détail dans les Mémoires de Trevoux, à l'endroit auquel M. GODIN oppose cette Réponse. *Ici je ne transcris point SCHOTT*, dit M. GODIN. 1°. La raison qu'il ne dit pas, en est évidente : c'est que le Lecteur verroit encore qu'au lieu des *Armées Aëriennes*, M. GODIN substituë toujours la *Morgana*. Le titre est chés SCHOTT, comme chés KIRCHER, *de Morganâ Rheginorum in freto Mamertino*. 2°. Quoiqu'en dise M. GODIN, le P. SCHOTT, pourroit avoir été *le Disciple, le Compagnon même d'étude* du P. KIRCHER, & ne pas penser tout-à-fait comme lui. Il ne faut que lire l'Article de son Livre, auquel M. GODIN nous améne, pour reconnoître que le Disciple traite en Critique les sujets & les sentimens qu'il emprunte du Maître. 3°. On convient,

possible & souvent
M. GODIN le lui repro
pour cela *le Copiste d*
KIRCHER, mais enfin
de copier les textes qu
Anciens évitoient le
nient d'imputer publ
Auteur, le contraire
enseigné, & imprimé
voir qu'ils ne critiq
Auteur, sans l'avoi
l'avoir actuellement
le copioient.

M. GODIN. *Mais*
parle 50. *ans avant*
sentiment, le combat
cule & contraire à la
j'ai dit la même chose

détaillée de quelque Phénoméne dont il a dit un mot. Belle conséquence qu'on tireroit de ce qu'on trouve en trois ou quatre pages d'un Livre de SCHOTT *, une ou deux phrases semblables aux miennes ?*

Parler ainsi , c'est, premiérement, insinuer que dans les Mémoires de Trevoux on a accusé M. GODIN d'avoir traduit SCHOTT, & on ne l'en a point accusé, le Lecteur peut s'en instruire par ses propres yeux. * C'est, secondement, reprocher au Défenseur de SCHOTT d'avoir ainsi raisonné. M. GODIN parle comme SCHOTT, cinquante ans après SCHOTT, donc il traduit SCHOTT.

Et le Défenseur de SCHOTT n'a point tiré cette conséquence : on le peut reconnoître au même endroit. Il étoit certes plus aisé de se préserver de fausses imputations à l'égard de ce petit Article des Mémoires de Trevoux, qu'à l'égard de l'endroit de SCHOTT : ce ne sont, dans les Mémoires, que deux pages de François que M. G. avoit actuellement sous les yeux & qu'il étudioit pour y répondre. C'est

* May 1730. pag. 910. &c.

sur le ridicule & la
ment de l'armée [illegible]
par [illegible] l'expl
est [illegible] plus
[illegible] pas
[illegible] cinquante
Sesostris. A Seso
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] M. Go
qu'une vérité. [illegible]
[illegible] mais il le
que quand il a éc
de Sesostris, il n'
ge de Sesostris a
c'est-à-dire, à

marquât l'endroit. * *Videatur* SCHOTTUS, *Phys. cur. L.6. c.2.* § 1. SCHOTT qui ne se contentoit pas de lire KIRCHER, lorsqu'il devoit le citer, & qui le copioit pour être plus exact, méritoit bien d'être traité de même, & qu'on le lût au moins, avant que de citer un sentiment pour le sien. L'autre chose qui surprend, c'est que M. GODIN imputant à SCHOTT d'attribuer de certains Phénomênes aux miroirs aëriens, dise qu'il le lui attribuë à l'exemple de ZAHN & d'après ZAHN, tandis que ZAHN ne lui cite SCHOTT qu'en faveur du sentiment contraire, & pour prouver qu'il ne faut pas attribuer ces Phénoménes-là aux miroirs aëriens.

M. GODIN. *Mais pour le fonds, que prouve contre moi le texte de sa Thése, que,* non sunt res alicubi in terris existentes & in aëre velut in speculo apparentes, *rien, sinon que le sentiment du P.* KIRCHER *que j'ai allegué, & que* SCHOTT *a employé dans sa Magie Naturelle à l'endroit cité, n'est pas soutenable; je suis en cela d'accord avec*

* ZAHN. pag. 421. col. 1.

té de sa Physique Cu
ment qu'il avoit so
Magia Universalis ;
comment M. God
point les yeux d'un
qu'on ne lise avec
Schott qu'il parco
que Schott , bien
comme insoutenable
soutenuë dans l'autre
tre au contraire qu'
qu'elle ne peut être
ce contre son senti
avoit établi comme
Magie Universelle d
l Art , ces miroirs
moyen desquels on

tions des *Armées* telles que les Historiens les racontent. * Ainsi, de l'aveu de M. GODIN, SCHOTT soutient dans sa Physique le sentiment contradictoire à celui que M. GODIN lui a imputé; & il n'est pas vrai qu'en le soutenant-là, il ait varié comme M. GODIN le lui impute. Ce dénouëment inventé après coup, de dire que si SCHOTT a réfuté dans un Ouvrage ce que M. GODIN lui impute, il l'avoit soutenu auparavant dans un autre Ouvrage, ne tire point d'affaire l'Accusateur: aussi ne s'en tient-il pas là?

M. GODIN. *Quand je dis que SCHOTT l'a employé ailleurs, je le traduis ici.* * *Dicet aliquis posse ac solere variis in locis apparere varias ac prodigiosas parastases seu repræsentationes, uti nos ipsi demonstravimus, in Magiâ nostrâ, Part.* 1. *lib.* 4. *Syntagm.* 1. *exemplo mirabilis* Morganæ *Rheginorum & aliarum similium in aëre vaporoso repræsentationum.*

Dans ce passage de SCHOTT, M. GODIN doit trouver deux choses, l'une que SCHOTT y juge insoutenable

* Physf. Cur. pag. 661.

des repre...
Or, malheureusem
pose le contraire. D
tré un sentiment,
juge insoutenable
tout le contraire ?
ici, par la bouche
me. *Demonstravim*
j'ai *démontré*; don
ête point par ce p
point insoutenabl
pute M. GODIN,
nu dans sa Magie
juge démontré. S
des *Armées vûës* e
storiens, M. GO
core dans ce pas
Morgana de Rh
...

ction, il n'avoit pas supprimé la réponse? En effet, si SCHOTT s'est ici rétracté, comme le veut M. GODIN, ce n'est pas par l'objection qu'il se fait qu'on peut le voir ; c'est par sa réponse. Dans l'objection il se dit; on m'objectera que j'ai enseigné ailleurs un tel sentiment: cela ne signifie point qu'il le rétracte ce sentiment. Nous n'apprendrons s'il se rétracte que dans sa réponse ; s'il ajoute, il est vrai que je l'ai enseigné, mais j'ai changé de sentiment : l'ajoute-t-il? Répond-t-il, je me retracte? Si c'étoit-là sa réponse, M. GODIN ne la supprimeroit pas : il la supprime, il supprime même la conclusion de l'objection : c'est que par ce reste du passage, qui en est l'essentiel, M. GODIN seroit convaincu d'imposer avec vûë, lorsqu'il dit que SCHOTT, en soutenant ici l'absurdité des apparitions des *Armées* par des miroirs aëriens, se rétracte de ce qu'il a dit dans sa Magie, & le juge insoutenable. Car voici tout le contenu de cet endroit de SCHOTT, endroit qui est pourtant l'azile de M. GODIN. SCHOTT semble nous dire : Je soutiens ici que ces Armées qui ont été vûës,

dans l'air & la région des
moin la *Morgana* ; pourq
lés-vous pas que l'on adi
reilles representations dan
dans l'air grossier qui es
nuës, qui est le lieu où *le*
ete vuës : A cela je répond
bien même de pareilles re
par miroirs se pourroien
les *nuës ou dans leur régio*
les arrivent en quelques
de la terre, cependant les
dont nous parlons ici,
tions *des armées* rappo
Historiens, *ne peuvent*

* Responsio : Tametsi co
Speculis [illegible]

river de cette façon ; c'eſt-à-dire, *par des miroirs.* La raiſon eſt, pourſuit SCHOTT, que ces Phénomênes, dont il a été parlé dans la Magie, n'arrivent qu'en certains tems & en certains lieux, ne ſe voyent que dans certains endroits déterminés & durent très-peu de tems : au lieu que par trois circonſtances tout-à-fait oppoſées, ces autres Phénomênes, dont il eſt ici queſtion, ces *apparitions d'Armées* aëriennes arrivent en divers Pays, durent ſouvent pluſieurs jours, & s'apperçoivent de pluſieurs endroits très-éloignés les uns des autres. Concluons donc que ces *apparitions d'Armées* ſont autre choſe que de ſemblables Armées placées en quelque endroit de la terre, repréſentées dans l'air comme dans un miroir. Ainſi, le Pere SCHOTT, & perſiſte ici dans ſon explication de la *Morgana* par les miroirs aëriens, ſoutenuë dans ſa *Magie* ; & n'a point ſoutenu, dans ſa Magie, l'explication qu'il réſute ici, des Armées Aëriennes par les miroirs. Il eſt donc faux que SCHOTT juge ici inſoutenable, ce qu'il avoit ſoutenu d'après KIRCHER dans ſa Magie ; &

ſons. Sunt vapores, exhala
tes aëris addenſati , *dit*
dans les Mémoires de Trev
texte de la ſeconde Thèſe.

Toutes les fois que M. C
che à l'état de la queſtion
nouveau nous orienter. S
n'a point dit ce qu'il lui a
ces expreſſions (rapporte
MOI LA CAUSE) ſont prété
dieuſes : on le verra. Voi
vrai ce qu'ajoute, dans les
de Trevoux, le *Critique*. «
» core que le Jéſuite (Sc
» ſuivi le même ſentime
» *fonds*, que M. GODIN q
» ces Phénomênes aux ex

porter aux vapeurs & aux exhalaiſons les apparences ou *Armées Aeriennes*, eſt commun aux deux, à SCHOTT, & enſuite à M. GODIN. Quant à la maniére dont ces exhalaiſons ou vapeurs prennent figure d'*Armées*, on retiendra bien qu'il n'en eſt point ici queſtion de la part du Critique.

M. GODIN. *Il y explique donc de quelle maniére ces vapeurs, cet air condenſé, &c. peuvent former ces ſortes de Phénomênes. Point du tout, SCHOTT rapporté dans le Trevoux, eſt différent de SCHOTT dans ſes propres Livres; voici ſon texte entier :* Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addenſati effigiatæ in formam equorum, hominum, ſimiliumque ſpectrorum, non caſu & naturâ, ſed bonorum geniorum opera. *Autre ſentiment auſſi peu fondé que le premier & bien different de celui que j'ai eu, & que le Critique attribue à SON PHYSICIEN.*

Pour prouver que SCHOTT n'explique *point du tout* la *maniére* dont les vapeurs & l'air condenſé forment les Phénomênes *des Armées apparentes*, M. GODIN apporte juſtement le paſſage, où SCHOTT explique cette *manié-*

giata in formam equoru
miliumque Spectrorum,
ra , sed bonorum G
Quand M. GODIN d
ment est bien différe
sentiment de SCHOTT
tendre autre chose, sin
explique ici bien differ
niére, dont les vapeu
Phénomênes : pourqu
que SCHOTT n'expliqu
ici *de quelle maniére* ce
vent former ces sortes
nes ? Lorsque M. Go
ce sentiment de SCHO
ferent du sien ; cela n
autre chose, sinon que

ces Phénomênes. A ſon tour & en revanche de tant de fauſſes imputations reprochées, M. GODIN reproche une infidélité à ſon *Critique*. SCHOTT *rapporté dans le Trevoux eſt différent, dit M. GODIN, de SCHOTT dans ſes propres Livres.* * Que dit SCHOTT rapporté dans le Trevoux? *Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addenſati, &c.* Que dit SCHOTT dans ſes propres Livres, ſelon M. GODIN? *Sunt vapores, exhalationes, partes aëris addenſati.* Où eſt donc la différence? M. GODIN y en trouve pourtant. Ne ſeroit-ce point à cauſe que l'on n'a pas rapporté dans les Mémoires de Trevoux, ce qui ſuit le paſſage cité, ſçavoir ces mots, *effigiata, &c.* M. GODIN auroit tort: car, quand on rapporte d'un texte tout ce qui fait au ſujet, on n'eſt point infidéle ni repréhenſible en laiſſant le reſte. Or le Critique a rapporté du paſſage de SCHOTT, tout ce qui faiſoit à ſon ſujet; c'eſt-à-dire, tout ce qui exprime le FONDS du ſentiment,

* Materialis igitur cauſa ſunt res Meteorologicæ, vapores ſcilicet & fumoſi halitus: formalis, ipſarum imaginum apparentium figura: efficiens, Deus & Angeli. ZAHN. pag. 421.

ou la MATIÉRE du Phénomêne. Ce que le *Critique* a laissé du texte n'appartient point *au fond* du sentiment, ni à la MATIÉRE du Phénomêne, mais à d'autres causes. Que reproche donc M. GODIN ? Apparemment qu'en citant le fragment suffisant, on n'a pas marqué que ce qu'on cite n'est pas la phrase entiére; mais une demi phrase: à cela, il est bien aisé de répondre qu'on l'a marqué dans les Mémoires de Trevoux par un *&c.* que le Lecteur peut y voir, & que M. GODIN a supprimé dans sa citation, afin d'avoir lieu d'en faire un crime supposé à son Critique.

Il y a une censure de SCHOTT par M. GODIN qu'il faut *relever*: elle ne consiste pas à dire que le sentiment de SCHOTT est bien différent de celui de M. GODIN, SCHOTT n'en doit pas être offensé: mais elle consiste en ces mots, *Sentiment aussi peu fondé que le premier*: ce qui, de la part de M. GODIN, signifie que c'est un sentiment peu fondé de dire que les apparitions d'Armées rapportées par les Historiens, comme au second Livre des Macca-

bées, * ne sont pas un effet du hazard, ni des Loix de la Nature, mais un trait extraordinaire de la Providence, qui, par des signes éclatans & des prodiges, donne aux hommes des avertissemens & des pronostics certains des effets de sa colére, afin que l'on les détourne par le repentir : *Dedisti metuentibus te significationem ut fugiant à facie arcus & liberentur*, ou que si on n'en prévient pas l'événement, on le reconnoisse pour une punition Divine. Le fondement de ce sentiment, qui paroit à M. GODIN *peu fondé*, c'est la Religion : elle persuade que Dieu annonce souvent aux hommes ses fleaux par des prodiges frapans, dont les circonstances étrangéres aux Loix de la nature, font sentir que c'est Dieu qui parle & qui menace : *ces Armées*,

* C. 5. v. 2. 3. 4. Contigit autem per universam Jerosolimorum civitatem VIDERI DIEBUS QUADRAGINTA PER AERA equites discurrentes auratas stolas habentes ; & hastis quasi cohortes, armatos : & cursus equorum per ordines digestos, & congressiones fieri cominus, & scutorum motus, & galeatorum multitudinem gladiis districtis, & telorum jactus, & aureorum armorum splendorem omnisque generis loricarum. QUAPROPTER OMNES rogabant in bonum MONSTRA converti.

au méchanisme pur de
exemple, aux miroirs
soit, dès avant SCHOTT
timent d'Athées & de
mettoient point de sul
tuelles. * Le P. ZAHN q
veut avoir suivi, a suivi
ceci le P. SCHOTT son
croit que ces Phénomène
tels que celui des Mac
exécutés par le ministé
gences, sous les ordres p
Seigneur. ** C'est ainsi c
vateur Chrétien profite d

* Hanc sententiam ... tribuu
rum temporum negantibus Dei
existentiam. SCHOTT. p. 660.
** [illegible]

ſance qu'il a, des régles & des loix de la Nature, pour diſtinguer le point, où le Phénomêne ceſſe & où le prodige commence, & pour le faire remarquer aux autres comme préſage. A ce trait, non le *Critique* ſeulement, mais la Religion reconnoît SCHOTT pour SON PHYSICIEN.

ARTICLE CII.

LA CAUSA DELLA VERITA Soſtenuta, &c. C'eſt-à-dire, *La Cauſe de la Vérité deffenduë contre l'Apologiſte Anonyme du P.* Charles-Ambroiſe Cattaneo, *de L. C. D. J. Par le R. P. Lecteur Fr* Joſeph-Auguſtin Orſi, *de l'Ordre des Freres Prêcheurs. A Florence* 1729. *In* 4°. *pag.* 86.

LOrſque nous inſtruiſîmes l'année derniére le Public en divers Extraits, de la querelle que le P. *Orſi* fait au P. *Cattaneo*, ſur la néceſſité & la maniére de garder un ſecret important, nous n'avions point encore vû le Livre dont nous allons rendre compte. Le P. *Orſi* commence par expoſer dans ſa

voques & les reît...
voques & les reſtri...
les menſonges formels. Car,
toute propoſition qui ne peut
fier dans aucun ſens, eſt un
menſonge. Ses Adverſaires c
lui dire que les hommes conv
non en vertu d'un Accord
Traité fait dans les formes,
la nature des choſes, & p
que chacun doit faire de ſa r
ces reponſes à des interrog
juſtes & criminelles qu'il c
ne ſignifient rien, ou ſign
plement qu'on n'a rien à
d'où il ſuit que ce ne ſont
voques, ni des menſonge
toûjours que ce ſentimen
... ment qui corrompt l...

par *Innocent* : que c'eſt lui au contraire, qui par une rigueur mal entenduë, ouvre la porte à l'infidélité, à l'injuſtice, à la perfidie, à l'impiété, en ôtant le ſeul moyen que l'on ait en certaines rencontres, de remplir les devoirs qu'impoſent la Charité, la Juſtice, la Fidélité, la Religion; & qu'enfin il rompt les liens les plus ſacrés de la ſociété. Le P. *Orſi* n'a garde d'avoüer ces conſéquences : il ne combat que pour l'intérêt de la vérité, qui ne peut être contraire aux vertus dont elle eſt le fondement. Mais les Adverſaires ne ſont pas moins éloignés des ſentimens qu'il leur impute. Ils ne prétendent autoriſer ni le menſonge, de quelque eſpéce qu'il ſoit & de quelque couleur qu'il ſe pare, ni l'uſage des équivoques & des reſtrictions mentales. De part & d'autre on convient qu'il n'eſt jamais permis de mentir ; mais de part & d'autre auſſi, ne doit-on pas avoüer qu'il eſt encore plus criminel de violer les loix les plus ſaintes de la Charité, de la Juſtice & le ſceau ſacré de la Confeſſion ? Car de dire, comme a fait le R. P. *Lecteur, Majeur de la Congrégation de S. Marc*, dans la *Diſſertation Dogmati-*

P. *Cattaneo*, peu dig
Théologien, & il leur
conséquences en sont i
gereuses. Il faut, sans
l'un & l'autre écuëil;
duit à cet unique poir
voir si le moyen pro
Cattaneo contient un
s'il en est exempt.

Pour soutenir son se
Orsi revient aux autorit
ples allégués dans sa *D*
plaint vivement que l'A
nyme n'y oppose rien d
qu'il donne un tour foi
des Pères, & tout-à-f
leur pensée. Pour juge

ne forment qu'un argument négatif : *Les ſaints n'ont point eu recours à l'uſage matériel des paroles : donc ils l'ont ignoré, ou même condamné.* Que répondroit le P. *Orſi* à ce raiſonnement ſemblable au ſien ? *S. Auguſtin, ni S. Thomas, n'ont point parlé dans leurs Ouvrages de la Grace efficace par elle-même ; elle leur a donc été inconnuë ; & ce ſyſtême nouveau eſt contraire à leur Doctrine.* Ici triomphe le ſçavant Dominicain, & il paroit être dans ſon fort. D'abord, il renvoye ſon Adverſaire à ce qu'il a dit dans ſa Diſſertation ſur la force de l'argument négatif, puis, il ajoute, avec tout l'air de confiance d'un homme qui ſe tient aſſuré de la victoire : Je ne conſeille pas à l'Apologiſte de faire valoir ce parallèle ; j'ai une Diſſertation toute prête, où je ferai voir évidemment avec combien de raiſon le ſouverain Pontife (Benoît XIII.) a expreſſément enſeigné dans ſon Bref, *Demiſſas preces*, & dans ſa Bulle, *Pretioſus*, que la Doctrine de la Grace Prédéterminante, & efficace par elle-même eſt celle de S. *Auguſtin* & de S. *Thomas*. Le Pere ORSI veut-il donc que la

preuves d'autorité qu'il y
réfute les réponses de son
il le suit pas-à-pas, & il
rien de ce qui peut do
la critique. Ce n'est pas c
choses nouvelles; mais il
culque ce qu'il avoit avan
premier Ouvrage, & s'a
difficultés qu'on lui a prop

Dans le second Chapitr
à son grand argument;
rencontre on est obligé de
ses paroles à ses pensées
prouve par des lieux co
des redites, tirées de sa
Ceux qu'il combat, peu
corder tout cela, sans cha

pour cacher les ſecrets ; & il conclud qu'en certains cas, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'avoir recours à la Providence, & permettre que la vérité ſe manifeſte d'elle-même, (par la bouche néanmoins de celui qui eſt interrogé,) lorſqu'on ne peut la celer par aucun moyen licite. Il ne falloit point tant d'efforts pour prouver qu'il ne faut pas éviter un péché par un autre péché, ni pecher pour ne pécher pas ; mais la queſtion reſte toûjours ; ſçavoir, ſi le moyen qu'il combat eſt licite, ou s'il ne l'eſt pas. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ſans ceſſe & ſans preuve le R. Pere confond ce moyen, dont on diſpute, avec les équivoques & les reſtrictions, pendant qu'on lui ſoutient qu'il n'en eſt pas ainſi ; & que le *non*, par exemple, ſignifie ſeulement, d'une maniere que tout le monde doit entendre ; mais qui ne met en peril ni la vérité qu'on doit cacher, ni celui qui la recéle ; que l'on ne doit point attendre de réponſe à une interrogation qui n'en admet aucune.

L'Auteur entre enfin dans un détail plus utile : il entreprend d'expliquer

[illegible]
[illegible]ement comme accu[illegible]
s'i[illegible] avoit lu par les vo[illegible]
à [illegible] dont on veut è[illegible]
à yeux être interroge[illegible]
Ministre [illegible] [illegible]emen[illegible]
D[illegible] ainsi que parle S.
la premiere disposition
i [illegible] [illegible] neuvem[illegible]
ne [illegible] [illegible] que nous
Cette [illegible] ne conde[illegible]
[illegible] que [illegible] Re[illegible]
le [illegible] [illegible]
[illegible] de S. Th[illegible]
[illegible] [illegible] i
[illegible] comme [illegible]
[illegible] comme Di[illegible]
[illegible] [illegible]

ĉteur *Soto*, qui ſoutient qu'on ne peut répondre : *Non, je n'en ſçais rien ; j'ignore la choſe dont vous me parlés.* Que fera donc le Confeſſeur ? Il doit s'armer de courage & de conſtance, & répondre hardiment : *La demande que vous me faites, eſt impie & ſacrilege, je n'ai point de réponſe à y faire.*

Bien d'autres, avant le P. *Orſi*, avoient pris ce parti, même entre ceux qu'il taxe de Morale Relâchée ; & il n'eſt pas queſtion de ſçavoir s'il eſt bon, s'il eſt ſûr pour la conſcience, de répondre de la ſorte : mais il faut prouver que celui qu'il condamne ſi vivement, eſt repréhenſible, qu'il eſt digne d'anathême, & déjà condamné, comme il le prétend. Et d'abord il eſt bon de remarquer que *Soto*, dans l'endroit même que cite le P. Leĉteur de S. *Marc*, convient que l'opinion que celui-ci traite d'invention pernicieuſe des Caſuïſtes Modernes, eſt l'*opinion commune*, laquelle il avoit lui-même ſuivie lorſqu'il enſeignoit : *Haĉtenus*, dit-il, *OPINIONEM ſecutus COMMUNEM, reſpondebam inter legendum, licitum eſſe Sacerdoti dicere ſe non audiviſſe in Confeſſione.* D'ailleurs,

Soto se contente de dire que le senti-
ment qu'il embrasse présentement,
lui paroît *plus vraisemblable*. Tout bien
examiné, continuë-t-il, l'autre senti-
ment me paroît plus vraisemblable :
*Sed re modo occulatiùs inspectâ, verisi-
milius mihi videor aliter sentire.* Si le P.
Orsi avoit gardé cette modération, il
n'auroit point eû d'Adversaires : car,
qui auroit pû trouver mauvais qu'une
de ces opinions lui eût paru plus pro-
bable que l'autre ?

Ce qu'il ajoute, qu'un Confesseur
interrogé sur la Confession de ses Pé-
nitens, ne doit jamais répondre ni
oüi, ni *non*, soit qu'il ait entendu les
crimes dont on s'enquierre, ou qu'on
ne lui en ait point parlé, suit nécessai-
rement de son sentiment. Car si le
Confesseur disoit, je n'en sçais rien,
toutes les fois seulement qu'il n'a rien
appris par la Confession, toute autre
réponse témoigneroit qu'il sçauroit
les péchés par la Confession, & en se-
roit la révélation. Il y a des cas encor
plus difficiles que celui de la Confes-
sion ; & notre Auteur en sent tou
l'embarras. Mais enfin, il s'en tie
toûjours à son principe : « Que cela

» difficile dans la pratique ! Oh Dieu !
» s'écrie-t-il, je le vois, je le sens. Si je
» me trouvois en de pareilles circon-
» stances, je sçais ce que je devrois fai-
» re ; mais, ce que je ferois, je ne puis
» en répondre. Tout ce que je puis di-
» re, c'est que, si par foiblesse je
» succombois, si je disois un *non*,
» pour un *oüi*, je n'aurois garde de
» justifier mon mensonge ; je m'hu-
» milierois devant Dieu, & j'implo-
» rerois sa Miséricorde, pour en obte-
» nir le pardon ».

On avoit objecté au P. *Orsi*, que son sentiment mettoit dans la nécessité de pécher ; c'est-à-dire, ou de commettre un crime par la révélation d'un secret inviolable, ou de mentir pour ne le pas révéler. A cette objection, le R. P. a jugé qu'on l'*accusoit de Jansénisme*. Il répond très-bien, selon ses principes, que cette nécessité n'est ni absoluë, ni inévitable ; qu'elle est volontaire, & qu'elle n'ôte point la liberté : car, entre les deux péchés, l'un de violer le secret, l'autre de mentir, il trouve le milieu qu'il propose ; lequel est, à la vérité d'une pratique très-difficile en mille rencontres.

mais qui a auſſi cet avantage, qu'il ne peut pas même être ſoupçonné de péché.

Après avoir défendu ſa Doctrine contre les objections de ſes Adverſaires, le P. *Orſi* attaque celle de l'Anonyme, en la comparant aux Propoſitions condamnées par le Pape *Innocent* XI, ſur la Reſtriction & l'Equivoque. Ce qui a été écrit juſqu'ici de part & d'autre, & ce que nous en avons dit dans nos Extraits, ſuffit pour mettre les Lecteurs en état de juger, & de prendre leur parti dans cette diſpute.

L'Ouvrage que nous examinons, étoit ſous Preſſe, lorſque l'Auteur apprit par des Lettres, qu'à l'occaſion des Leçons de S. *Euſebe* de *Verceil*, nouvellement approuvées par le Saint Siége, il s'étoit élevé de grands cris contre ſa *Diſſertation Dogmatique*. Les Défenſeurs du P. *Cattaneo* prétendant que l'exemple de ce Saint autoriſoit le ſentiment qu'il avoit propoſé. On ſçait que S. *Euſébe*, pour tirer S. *Denys*, Evêque de *Milan*, du mauvais pas où il s'étoit engagé par ſimplicité, & ſupprimer le conſentement qu'il avoit donné par ſa ſignature, à la con-

damnation de S. *Athanaſe* , feignit , avec les *Ariens* , d'être lui-même *Arien*; *Hæreticis ſe eſſe hæreticum mentitus eſt, ut de hæreſi filium liberaret*. Ce fait, dit le Pére *Orſi*, ne peut être allégué que par ceux qui ſe feroient Apologiſtes du menſonge : car, l'Auteur qui le rapporte , avoüe que S. *Denis* mentit en cette rencontre: *ſe eſſe hæreticum mentitus eſt*. Le Pere *Orſi* ne fait pas attention que *mentitus eſt* ſignifie ſeulement, il feignit , il fit ſemblant ; & non pas , il *mentit*. Mais, ajoûte-t-on, cette action eſt loüée dans les Leçons du S. Martyr. Elle eſt loüée , reprend le Pere *Orſi*., comme une adreſſe ingénieuſe , non comme un moyen innocent. *S. Dionyſii Martyris.... captivatam ſimplicitatem ingenioſiſſimè liberavit*. On pourroit repliquer que l'ancien Auteur n'y loüe pas ſeulement l'eſprit, mais la ſageſſe. *Illud autem tacendum omnino non arbitror, ... quâ illum è manibus eorum ſapientiâ liberaverit*. Il compare même l'action de S. Euſébe à ce que fit S. Paul, pour gagner les Juifs à J. C. *Sicut enim, ait S. Paulus : factus ſum Judæis tanquam Judæus, ut Judæos lucrifacerem : ita Eu-*

sebius hæreticis se esse hæreticum mentitus est.

ARTICLE CIII.

DISSERTATION METAPHYsique au sujet d'un Problême proposé par M. Molineux, *& communiqué à M. Locke*

LA nouvelle Edition qui a parû depuis quelques mois, de la Traduction Françoise du Livre de M. Locke sur l'entendement humain, a donné occasion à un Métaphysicien d'examiner de nouveau un *Problême* proposé par M. *Molineux*, & les raisons qui ont porté M. *Locke* à approuver la résolution de ce Problême donnée par M. *Molineux*. Voici le *Problême* tel qu'il est rapporté dans la nouvelle Edition dont on vient de parler, au liv. 2. chap. IX p. 97.

Supposés un Aveugle de naissance qui soit presentement homme fait, auquel on ait appris à distinguer par l'attouchement un cube & un globe du même métail, & à peu près de la même grosseur, en sorte que lorsqu'il touche l'un & l'autre, il puisse dire quel est le cube, & quel est le globe. Supposés que

le cube & le globe étant posés sur une table, cet Aveugle vienne à joüir de la vûë. On demande si en les voyant sans les toucher, il pourroit les discerner, & dire quel est le globe, & quel est le cube.

Monsieur *Molineux*, Auteur de cette question, l'aïant proposée (dit M. *Locke*) à plusieurs personnes d'un esprit très-pénétrant ; à peine a-t-il trouvé quelqu'un qui d'abord lui ait répondu sur cela, comme il croit quil faut répondre ; quoiqu'ils aient été convaincus de leur méprise, après avoir entendu ses raisons. La réponse de M. *Molineux* est que l'aveugle dont il est question, ne pourroit discerner le cube du globe ; & la raison est que « bien que cet Aveugle » ait appris par expérience de quelle » maniére le globe & le cube af- » fectent son attouchement ; il ne » sçait pourtant pas encore que ce qui » affecte son attouchement de telle ou » de telle maniére, doive frapper ses » yeux de telle ou de telle manié- » re, ni que l'angle avancé d'un » cube qui presse sa main d'une ma- » niére inégale, doive paroître à

me..., & je crois
seroit point capabl
de dire avec cert
globe, & quel se
contentoit de les reg
touchant, il put les
tinguer sûrement p
leurs figures, qu'il ap
touchement.

¶ Quoique l'aut
çavans Hommes
jugé en faveur de
pendant leurs rai
nées n'ont paru co
teur de cette. diffe
faire voir que c'est e
pris dans leur décis
voir pas assés distin

M. *Molineux*, paroît changer l'état de la question, en disant que cet Aveugle devenu clair-voyant, ne pourroit, *à la prémiére vûë, dire avec certitude quel seroit le globe & quel seroit le cube.* Car, dans la question proposée par M. *Molineux*, on ne demande pas s'il le pourroit *à la prémiére vûë*, mais s'il le pourroit à la simple vûë; c'est-à-dire, en les voyant simplement, *sans les toucher.* Ce qui est fort different; car à la prémiére vûë, cet homme ne verroit qu'une partie de la surface de chacun de ces corps. Or, il est évident qu'une partie de cette surface apperçuë, ne lui donneroit pas l'idée de la figure du corps présent. Car, de même que cet homme, au tems de son aveuglement, n'auroit pas acquis l'idée de la figure, qui convient à l'un ou à l'autre de ces corps, en les touchant simplement dans quelques parties de leur surface, & que, par exemple, il n'auroit pas aquis l'idée du cube en touchant un ou deux des six plans paralléles du cube; ni l'idée d'un corps sphérique, en touchant la moitié d'un globe, mais en tâtonnant ou touchant

tre sorte d'imp... par exemple, ...
des *sensations*, par exemple, une sens...
sation de lumiére, ou une sens...
de couleur jaune ou blanche, ...
la qualité du globe qui est ...
mes yeux. C'est de cette seconde ...
d'impression que je dis, qu'...
représente par elle-même aucu...
qui puisse exister hors de l'am...
si la sensation de couleur jau...
exemple, prise en elle-même...
impression ou modification ...
dénuée de toute représe...
puisqu'elle n'apprend rien ...
se à l'ame que ce que l'ame ...
éprouve, par le sentimen...
qu'elle a d'une telle impre...
...marque, en seco...

t examen, à juger qu'il y a de-
moi un corps de figure sphéri-
& la seconde me porte pareille-
à croire que ce globe est de cou-
jaune. Sauf à la raison d'exami-
près si ces deux jugemens sont
fondés ou non ; & quelle créance
e le rapport de mes yeux dans les
nstances qui l'accompagnent.

remarque, en troisiéme lieu ;
outes les impressions de la pré-
e sorte, ou *idées* proprement di-
qui nous viennent par les sens,
toûjours accompagnées de quel-
ensation, & que réciproquement
s nos *sensations* se trouvent toû-
accompagnées de quelque idée ;
à-dire, de quelque image qui
représente pour le moins de l'é-
uë, ou un corps indéterminé.
ose est hors de doute, pour ce
egarde la vûë. Chacun sçait par
ience que tout ce qu'on voit de
, on les voit comme revêtus de
tés sensibles, & que réciproque-
il ne nous vient aucune sensa-
par l'entremise de la vûë, que
ne la rapportions à quelque
. On en peut dire autant des

ce corps peut être ai
tout à la fois dans toute
de même que pour co
tenduë, il suffit de tou
dans quelqu'une de ses
pour concevoir la ma
terminé cette étenduë;
l'*idée* de la figure du
touche, il suffit qu'on
toute sa surface extéri
est aisé de comprendre
Aveugle de naissance
dée d'un globe & d'u
avoir simplement touc
tre, par tout ce qu'ils o
& par conséquent, con
discerner l'un de l'autre.

on lui demande lequel de ces deux corps eſt un cube, & lequel eſt un globe. Dans cette ſuppoſition, que faut-il pour que cet homme puiſſe répondre d'une maniére juſte & préciſe à la queſtion? Il faut, prémiérement, que la même *idée* qui s'excitoit auparavant en lui, lorſqu'il touchoit un globe, s'excite de nouveau, lorſqu'il le parcourra des yeux: il faut, ſecondement, qu'il rapporte ſon idée à l'objet motif & extérieur, qu'il aura devant les yeux; de même qu'il la rapportoit auparavant à ce même objet, lorſqu'il le touchoit. Ces deux choſes étant ſuppoſées, il portera le même jugement de la figure de l'objet qui terminera ſa vûë, qu'il portoit auparavant de la figure de ce même objet, lorſqu'il le touchoit. Or, il paroît impoſſible qu'il en arrive autrement: car, 1°. quelle autre idée pourroit s'exciter en lui à la vûë d'un globe? Seroit-ce l'idée d'un cercle applati, ou d'un demi globe? Oüi, c'eſt ce qui arriveroit, ſi, après avoir ſuppoſé d'une part que pendant ſon aveuglement il eût touché le globe tout entier, on ſuppoſoit maintenant qu'a-

cercle applati, ou bien d
be; l'idée dont cette impr
ſuivie, devroit être auſſ
Mais la précaution énoncé
pothéſe qu'on vient de fai
lieu à cette erreur. Donc
1°. que celui dont il s'agit,
ainſi le globe, ne pourroit
tre idée que celle qu'il aur
paravant, quand il le to
entier; & que conſéquen
avoit eû l'idée du globe d
mier cas, il l'auroit auſſi d
cond. 2°. Il n'eſt pas moin
le rapport de cette idée ſer
même; puiſque, ſelon les
Nature, nous rapp...

glement, de la figure de ce même corps, lorsqu'il le touchoit.

Et il ne sert à rien de dire avec Mr. *Molineux*, " que bien que cet Aveu„gle ait appris, par expérience, de „quelle maniére le globe & le cube „affectent son attouchement, il ne „sçait pas encore que ce qui affecte „son attouchement de telle ou de „telle maniére, doive frapper ses yeux „de telle ou de telle maniére ».

Il est bien vrai que cet homme, à la vûë du globe & du cube, auroit de nouvelles *sensations* de couleur qu'il n'auroit point encore éprouvées, & dont même il n'auroit pû soupçonner qu'il fût capable; mais ce n'est pas par ces sortes de sensations, qu'on prétend qu'il reconnoîtroit la différente figure du globe ni du cube. Non, le discernement des corps n'est point du ressort des *sensations*. Si l'Aveugle, dont on a parlé jusqu'ici, n'avoit eû que des *sensations*, par exemple, de chaud ou de froid en touchant un globe ou un cube, jamais il n'en auroit pû conclure que les corps qu'il touchoit, étoient, l'un de figure sphérique, & l'autre cubique. De même, si

ſtruiroient pas p
de la figure de ce
auroit devant les
ni par les ſenſat
l'attouchement
dépendantes de
me peut conn
differente figu
d'un cube. C'
dée que la natu
de ſenſations.
gure ronde, ou
duë ou de ma
& par le rappo
extérieur & n
miné à juger
che, ou qu'il
rique. C'eſt

lées, elles leur ſont tout à fait étran-
éres, & ne ſervent de rien pour dé-
rminer la figure des corps auſquels
les ſe rapportent.

Que le globe & le cube affectent
onc auſſi différemment, qu'on le
oudra, l'attouchement & la vûë :
ette différence ne peut rouler que ſur
es ſenſations. Or, la différence des
nſations qui accompagnent la vûë
es objets, ne pourroit, dans le cas
ropoſé par Mr. *Molineux*, faire mé-
onnoître le globe & le cube, qu'on
ippoſe déjà connus par l'attouche-
ient : puiſque ces ſenſations, quoi-
ue différentes, ſeroient toûjours join-
s aux mêmes idées, & ces idées toû-
ours rapportées aux mêmes objets ex-
rieurs. Hé, n'eſt-ce pas par cette rai-
n que nous portons toûjours le mê-
ie jugement de la figure du globe &
u cube, ſoit que nous les voyons
mplement ſans les toucher, ſoit que
ans les plus épaiſſes ténébres nous
s touchions ſans les voir ! Il eſt vrai
ue celui qui verroit ainſi le globe &
cube, ſans les toucher, ne pourroit
eut-être pas connoître, ſi ces deux
orps ſeroient précisément les mêmes

noître la figure du globe & du cube, en ne faisant que les toucher sans les voir : si on le peut pareillement, en ne faisant que les voir sans les toucher : à plus forte raison, celui-là le pourroit-il, qui, après avoir examiné par l'attouchement, la figure de l'un & de l'autre de ces corps ; l'examineroit, encore après cela, de nouveau en les parcourant de la vûë.

Mais, voici une difficulté qui paroît affoiblir les preuves, qu'on vient d'apporter contre le sentiment de Messieurs *Molineux* & *Locke*. Elle est tirée, cette difficulté, d'un fait qu'on prétend être arrivé depuis peu en Angleterre. Un jeune homme, aveugle de naissance, avoit appris à distinguer, par le simple attouchement, son chien de son chat ; & au bout de quelque tems, lorsqu'il fut assés heureux pour joüir de la vûë, on amena devant lui le chat & le chien, pour éprouver s'il pourroit les distinguer l'un de l'autre, en les voyant seulement sans les toucher. On rapporte que le jeune homme ne pût distinguer lequel des deux étoit le chien, & lequel étoit le chat. Et de-là quelqu'un

Il faut avoüer, qu
vérité du fait, l'objec
ne, & la comparaiso
connoissoit aussi parf
férence qu'il y a entr
chat; qu'on connoît
différe du cube. Mais
convaincre soi-même
noît pas la nature
chat, par des idées
ctes, telles que sont c
présentent l'essence d
be. En consultant ce
idées, on en peut d
propriétés connuës d
be. Mais, on auroi
les prétenduës idées

des objets composés, qu'on ne peut que décrire.

Ce n'est pas pourtant qu'on regarde, comme absolument impossible, qu'un homme attentif, qui par l'attouchement, auroit examiné pour la prémiére fois, dans les ténébres, deux animaux inconnus, aussi différens que ceux qu'on vient d'apporter pour exemple, pût ensuite les distinguer par la seule vûë, en examinant de près la différente grandeur de leur corps, & la différente figure des parties extérieures dont il seroit composé. Mais, il n'y auroit pas lieu d'être surpris qu'un tel discernement, quoiqu'absolument possible en soi, n'eût pas été fait par le jeune Anglois, dont il est parlé dans l'objection qu'on réfute. Apparemment que celui-ci fut si étonné de voir, pour la prémiére fois, la lumiére du jour; & si vivement frappé des nouvelles sensations qu'elle causa en lui, qu'il ne lui resta plus assés d'attention ni de mémoire pour le discernement qu'il avoit à faire.

Voici donc, en peu de mots, ce qu'on croit qu'il faut répondre à la

ſuppoſé les tou... leur ſurf...
vement dans toute leur ſur...
rieure. Dans le prémier cas, i...
voit, ni par l'attouchement, ...
vûë, connoître la figure, ...
be, ni du cube, ni, par co...
diſtinguer l'un de l'autre ...
ſelon ſa figure particuli...
qu'un tel attouchement, ...
vûë, n'exciteroient en lu...
d'un globe, ni celle d'un...
dans la ſeconde ſuppoſiti...
l'idée du globe & celle ...
ſentes à l'eſprit, ſoit qu'i...
de cette figure, ſoit qu'...
Par conſéquent, ſi, ...
touchés, il venoit à les ...
...miére fois ...

ARTICLE CIV.

LOGICÆ SEU ARTIS COGITANDI Inſtitutiones &c. *Ou, Inſtitutions logiques ou de l'Art de penſer, par Nicolas Martini Profeſſeur de Mathématique. A Naples, chés Moſca M. DCC. XXVIII. 1. vol. in 12. pag.* 312.

L'Auteur pour prévenir le Public en faveur de la nouvelle logique qu'il lui donne, avertit ſon Lecteur que c'eſt un extrait de celle de Mr Ant. *Arnaud*, qu'il appelle un homme au deſſus de tout éloge. On voit aſſés qu'il veut parler de la logique de Port-royal; mais on ne voit pas, à ce titre près, ſur quoi fondé, il en fait l'attribution a Mr *Arnaud*, ſi ce n'eſt peut être parceque le P. *Malbranche*, dans ſes diſputes contre ce Docteur, fait mention de la logique de Port-royal, comme d'un livre auquel Mr *Arnaud* pouvoit avoir eû part en qualité de chef des Port-royaliſtes. On ne voit pas non plus pourquoi M. *Martini*, qui n'a pas moins profité de la *Recher-*

le même ...
rendre à Mr *Arnaud*.
soit, nôtre Auteur aya
une expérience de sept a
gence, que la Logique
étoit embarassée de qua
ples tirés des différentes
que par là elle n'étoit
portée des jeunes Etud
sont pas pour l'ordina
en tant de Sciences, qua
en Logique, il a cru qu
dre intélligible à tous ce
écrivoit; il devoit s'ab
étalage d'une éruditior
se borner précisément à
tient proprement à la
il s'est vû obligé d'abré

ties, qui comprennent des réflexions ou des régles ſur les trois ou quatre eſpéces d'opérations, que l Ecole diſtingue en l'eſprit humain ; ſçavoir, la perception ou idée, le jugement, le raiſonnement, & la Méthode.

Il appelle idée, tout ce qui eſt immédiatement préſent à l'eſprit, quand il apperçoit quelque choſe, & ce qui repréſente cette choſe apperçûë. L'idée peut être conſiderée, ou par rapport à l'ame dont elle eſt une modification, ou par rapport à l'objet qu'elle repréſente. De-là vient, qu'on peut conſiderer dans l'idée deux ſortes de réalités, l'une *formelle* & l'autre *objective*. La realité formelle eſt la même dans toutes nos idées, puiſqu'elles ſont toutes également des modifications de l'ame ; mais il n'en eſt pas de même de la realité objective. les unes en ont plus, les autres moins, ſelon que l'objet repréſenté par l'idée en a lui-même plus ou moins. Par exemple, l'idée de la ſubſtance a plus de réalité objective que celle du *mode*.

L'idée conſiderée quant à ſon objet, ne peut repréſenter que la ſubſtance, ou le mode, ou la ſubſtance modifiée.

relle. Perſonne ne
n'ait pas fait une
de l'homme? Car
n'appartiennent ni
ni ſeulement aû c
tent de l'union de l
La matiére du
Catégories d'Ariſt
dix claſſes, auſque
loſophe de réduir
idées. Dans le 4ᵉ C
tendre plus claire
dont l'eſprit humai
par abſtraction,
trois maniéres, dc
idées peuvent être
La prémiére, eſt l
la ſeconde, la diſt

tout le monde, & nous menéroit trop loin.

Dans le 7^e^ Chap. l'Auteur traite des idées claires & distinctes, & dans le 8^e^ des Idées obscures, & confuses. Il appelle idées claires, celles qui affectent vivement l'ame, & de ce nombre, il met la sensation de douleur. Il appelle idées confuses, celles qu'on a, quand on confond ensemble plusieurs objets. Telles sont les idées qu'on a selon lui, des qualités sensibles, de la faim, de la soif, de la douleur &c. La raison qu'il apporte pour quoi cette prétenduë idée de douleur, quoique claire, n'est pas néanmoins distincte, c'est qu'elle ne nous apprend pas si la douleur appartient au corps ou à l'ame. Il paroit partout ceci à quelques-uns, que Mr *Martini* à s'asservit un peu trop a suivre les Logiciens de Port-Royal, qui ont donné le nom d'idée à ce qui ne l'est pas, & qu'il confond mal à propos les propriétés de deux espéces de fonctions, ou modifications de l'ame qu'il est à propos de distinguer, pour ne point mettre d'obscurité ni de confusion dans la Logique, en même tems qu'on en supposeroit dans

les idées. On doit diſtinguer dans l'ame deux eſpéces de modifications ; car il y en a qui à proprement parler, ne repreſentent rien. Ce ſont de pures impreſſions que l'ame ſent ; mais qui ne lui apprennent autre choſe que la maniére ou le mode, dont elle eſt actuellement affectée. Telle eſt, par exemple, la ſenſation de douleur, & en général toutes les autres impréſſions qu'on ſent intérieurement ; mais qu'on ne ſçauroit définir. Les modifications de la ſeconde eſpéce, ſont des images, ou reſſemblances des objets. Ce ſont là les ſeules qui méritent le nom d'idées, parce qu'elles ſeules repréſentent les Etres tels qu'ils ſont en eux-mêmes Telle eſt par exemple l'idée du triangle. Par les modifications de la prémiére eſpéce, l'ame ſe connoit elle-même par rapport à tout ce qui ſe paſſe en elle. Par les modifications de la ſeconde eſpéce, elle connoit même ce qui eſt hors d'elle. L'ame n'a pas beſoin d'idées pour connoitre ce qui l'affecte immédiatement, comme ſont ſes ſenſations & ſes paſſions. Il ſuffit qu'elle ait le ſentiment intérieur, & qu'elle les connoiſſe par conſcience ;

mais elle ne peut connoitre ce qui eſt hors d'elle, que par les moyens des idées qui le lui repréſentent. Les unes & les autres modifications peuvent être excitées en l'ame, en conſéquence de l'ébranlement cauſé dans les organes du corps par les objets exterieurs; mais les modifications de la prémiére eſpéce, ne ſont les reſſemblances ni des objets qui les excitent, ni de rien qui ſoit dans ces objets. M. *Martini*, dit que les ſenſations ſont en même tems idées & objets. Mais qui dit idée, dit repréſentation, puiſque ſelon M. *Martini* lui même pág. 308. Les idées ſont des images parfaites des choſes qu'elles repréſentent. Or il ne paroit pas convenable de dire, que la douleur ſe repréſente, & qu'elle ſoit image d'elle même. L'idée du triangle ſe fait ſentir à l'ame, & l'affecte immédiatement, auſſi-bien que la ſenſation de douleur; mais cela ne lui donne qu'une réalité formelle comme parle Mr *Martini*, & on ne l'appelle une idée qu'à cauſe de ſa réalité objective; c'eſt-à-dire parce qu'elle repréſente un objet diſtingué d'elle même, & qui peut exiſter hors de l'ame.

réel. L'essence de son objet, c
nique chose représentée, étan
chose de possible. Claire, qai
fait appercevoir son objet,
niére qu'on peut le définir. D
parce que cet objet est tellem
senté qu'on ne peut s'y mépre
le confondre avec l'objet d'au
tre idée.

On en peut dire autant c
les autres idées, & même de
modifications de la prémiére
qu'on vient de distinguer c
Elles sont toutes vrayes, cla
distinctes, si on les considére
on le doit, en elles mêmes,
pendamment de tout ce qui
étranger. C'est à dire, du rap
l'ame en fait, tantôt aux obj

qui croit concevoir que la ſenſation de la douleur eſt une idée, avouë pag. 45. qu'il ne peut concevoir, comment cette ſenſation pourroit être diſtincte quand on la rapporte au corps, tout incapable qu'il eſt de ſenſation. *Verùm intelligere planè non poſſum, quo pacto diſtincta poſſit eſſe in nobis doloris ſenſatio, cùm refertur ad ſubjectum cui naturâ ſuâ nequit inhærere.* Cela ne devoit pourtant pas lui paroitre inconcevable puiſqu'il dit lui-même page 55. que la confuſion des idées qu'il prétend que nous avons des qualités ſenſibles, & de nos affections, ne vient point de la nature de ces idées elles mémes; mais de notre volonté. Il devoit avoir beaucoup plus de peine à comprendre, comment nôtre volonté peut mettre de la confuſion dans des idées, qui ſont diſtinctes par elles-mêmes. Car ſi la volonté mettoit de la confuſion dans nos idées, ce ſeroit par le rapport que nous en faiſons aux objets extérieurs qui y donnent occaſion, ou par le jugement qui fait ce rapport. Or il ne paroit pas que cela puiſſe être; puiſque la fauſſeté du rapport ou du jugement qui ſuivent une idée, ne change pas la nature de

distinguent pas assés
tout ce qui lui est étr
confondent, ou avec
est accompagnée, ou
de cette sensation, &
l'objet extérieur qui
n'est pas surprenant qu
de la confusion dans le
doivent par la même
de la confusion, de l'ol
fausseté dans les idée
fort embarassés dans l
quand ils ont à souteni
re, & distincte, est u
ble de vérité. C'est d
Martini n'ait pas dit
loit pour les tirer de ce

Logicien considére d'abord le jugement en lui-même, & indépendamment de la proposition vocale qui en est le signe, ou l'expréssion qui sert a le manifester extérieurement. Ensuite il traite de la proposition. Dans le prémier Chap. il examine la nature du jugement : & quoi-qu'il ne paroisse d'abord faire autre chose que s'aproprier la Doctrine du P. *Malbranche* sur le même sujet, on s'apperçoit bien-tôt qu'il y glisse des singularités desavouées par ce philosophe. Le P. Malbranche enseigne. (1) Que l'entendement ne faisant qu'appercevoir le rapport qui est entre deux ou plusieurs choses, il ne juge point, puisque le jugement ne consiste pas dans une telle perception ; mais dans l'aquiescement de la volonté à ce rapport qui lui a été représenté par l'entendement. Mr *Martini* dit bien plus : car il ne veut pas simplement que cet acquiéscement soit volontaire, mais il soutient qu'il est libre, & il définit le jugement, un acquiéscement volontaire & libre de nôtre esprit au rapport de

(1) Recherche de la v. liv. 1. ch. 2.

gamus. C'est-à-dire en peu
que pour que nous soyons
n'est pas nécessaire que nous
nous déterminer à l'un ou
parti : & que quand la forc
chant ou de l'attrait nous
dans l'impossibilité de lui
nous n'en agirions que pl
ment.

Mais ce principe appliqué
ou *démérite*, est il bien propr
nir les décisions de l'Eglise
que le censeur synodal (1) ser
ner à entendre ; puisque c'
ment là une partie de l'éloge
de cette Logique toute entié

tatus sum, que de le soupçonner d'avoir fait attention à toute la Doctrine qu'il approuvoit.

On dira peut-être que Mr *Descartes*, dans la 4^e^ de ses méditations dit à peu prés la même chose, que ce qu'on vient de rapporter de la nouvelle Logique ; mais s'il en est échapé quelque chose à Mr *Descartes*, avant que l'on fut plus pleinement éclairé, étoit-ce là ce qu'on devoit renouveller, pour être présenté à de jeunes Etudians: Partisan de *Malbranche*, encore plus que de *Descartes*, que n'imitoit on ici la modération, & la retenuë du prémier dans les expréssions.

Dans le second chap. qui traite de la vérité, & de la fausseté, l'Auteur dit qu'il n'en est pas de l'idée comme du jugement. Personne ne doute que le jugement ne puisse être vrai ou faux ; mais on dispute si l'idée est capable de fausseté comme de vérité. Ensuite après avoir décidé qu'à proprement parler, il ne peut y avoir aucune idée fausse, il prie ses lecteurs de faire attention que quand il dit qu'il ne pouvoit y avoir d'idées fausses, cela ne doit s'entendre que de celles qui sont simples : car

pour les idées *complexes*, rien n'empêche qu'on ne puisse dire que quelquefois elles sont fausses. Et la raison que notre Auteur en apporte après Mr *Locke* (1) est, que ces sortes d'idées sont de vrais jugemens, puisqu'elles contiennent une affirmation, si non expresse, du moins virtuelle. Par exemple l'idée qui nous représente Dieu comme visible, doit être appellée fausse; parce que c'est une *addition explicative* de l'idée simple de Dieu, laquelle ne nous représente point Dieu comme un objet visible.

Il seroit à souhaiter pour ces *jeunes gens*, ausquels M. *Martini* a prétendu donner une Logique plus aisée que celle de P. R. qu'il eut commencé par définir ce que c'est qu'une idée *complexe* & une affirmation *virtuelle*. Car après qu'ils auront lû au commencement de leur nouvelle Logique, que la perception ou idée n'affirme rien de son objet; ils auront peut-être de la peine à concevoir ce que c'est qu'une idée, qui par une affirmation virtuelle ressemble à un vrai jugement. L'Auteur examine ensuite pourquoi tous nos

(1) Locke. de L. H. liv. II. ch. 32. Passag. 26.

;ements ne sont pas vrais, & il ré-
:e une bonne partie de ce qu'a dit
: cela Mr *Descartes* dans sa 4^e^ mé-
ation.

)ans le 3^e^ Chapitre de cette seconde
rtie, il est parlé des régles de vérité
ntre les Acedémiciens & les Pyrrho-
:ns. Personne, dit notre Auteur,
elque déterminé qu'il soit à douter
tout, ne pourroit venir à bout de
uter s'il existe ou s'il vit.

Voilà une vérité dont on ne peut
convenir, en supposant avec le com-
ın des Philosophes que le sentiment
:erieur, & l'évidence nécessitent la
lonté à acquiescer. Dans la suite de ce
:me Chap. Mr M. parle ainsi. Pres-
e tous les Philosophes conviennent
e la seule évidence est régle de véri-

Mais où faut-il la chercher cette
dence? Est-ce dans les sens? Est-ce
ıs l'ésprit? je ne vois rien qu'on
sse connoitre clairement & distinc-
ıent par le ministére des sens que
tistence des corps .... Il y en a mê-
qui ne veulent pas convenir qu'on
sse montrer par les sens, l'existence
corps .... Mais ils ont tort; car puis-
il n'est pas en nôtre pouvoir d'ap-

donc ëtre que
térieurs & cor
nous ces ſenſa
Dieu. Car en c
donc ce ſont l
des corps.

Il y auroit b
re à Mr M tar
s'explique ici,
ſonnement pa
ver l'exiſtence
ſe peut-il faire
ment, & diſti
corps par les
ne connoiſſe c
ment que ce
prit, & indép
du corps, ai

mêmes une régle infaillible pour juger de l'exiſtence des corps : de même que l'idée claire & diſtinĉte l'eſt pour juger de l'eſſence d'une choſe qu'elle repréſente. Quel beſoin auroit on donc en ce cas de recourir à l'idée d'un Dieu bon & *véridique*, pour être entiérement certain que les ſens ne nous trompent point, dans le rapport qu'ils nous font touchant l'exiſtence des corps ! Les différentes impreſſions ſur leſquelles nous jugeons qu'il exiſte des corps, n'auroient-elles pas par elles mêmes une connexion néceſſaire avec l'exiſtence des corps auſquels nous les rapportons ?

Auſſi tout ce que prétend Mr M... par cette façon de parler peu exaĉte, que nous connoiſſons clairement & diſtinĉtement par les ſens l'exiſtence des corps : tout ce qu'il prétend, c'eſt que nos ſenſations ont une connexion néceſſaire avec l'exiſtence des corps, non pas immédiatement, & préciſément par elles mêmes : mais entant que jointes à l'idée d'un Dieu bon & *véridique*, Auteur de nôtre être, lequel ne pourroit nous donner des ſenſations qui nous néceſſitaſſent à juger, que les corps auſquels nous rapportons toutes

bles, & plus ou moins ſuſpects. L'Auteur explique donc, comment ſe fait le paſſage depuis le moindre degré de la vraiſemblance, juſqu'à la vérité indubitable, & du plus léger ſoupçon juſqu'à la perſuaſion de fauſſeté. Il diſtingue deux ſortes de vrai-ſemblances; l'une qui eſt fondée ſur le rapport d'autrui, & l'autre qui n'eſt fondée que ſur nos raiſonnemens ou ſur notre expérience. Et il faut voir comment l'une & l'autre peut croitre de telle façon, qu'elle ne ſoit plus ſimplement une vrai-ſemblance, mais une vérité manifeſte, à laquelle on ſoit obligé de ſe rendre. Comme l'Auteur ne dit rien ſur cela que ce qu'avoit dit avant lui, avec netteté, & en bon Latin Mr *le Clerc*, dans le 8ᵉ & 9ᵉ Chap. de la ſeconde partie de ſa Logique, il ſeroit inutile de nous y arrêter.

Dans le 5ᵉ Chap. avant que de parler des propoſitions, l'Auteur examine la nature du *verbe*. Là il enſeigne que le verbe ne ſignifie autre choſe dans la propoſition, que l'action d'affirmer. Dans les quatre Chapitres ſuivans, l'Auteur continuë à traiter de la propoſition, & de ſes différentes eſ-

péces. Le Public doit lui ſçavoir gré d'avoir été ſur cela moins diffus, que la plûpart de ceux qui en avoient traité avant lui. Nous parlerons des deux autres parties de cette nouvelle Logique dans un ſecond Extrait.

ARTICLE CV.

DISSERTATION SUR LE TROIſiéme verſet du VI. Chapitre de l'Exode.

Suite de l'ARTICLE XCVI. au mois précédent.

En quel ſens Jehovah a été le nom propre de Dieu?

1° DIeu déclara lui-même à Moïſe en quel ſens il vouloit être appellé *Jehovah*. *Ego ſum qui ſum: ſic dices filiis Iſraël: Qui eſt miſit me ad vos*. Exod. III. 14. Ces paroles ne ſont pas tant pour faire connoître à Moïſe ſon être & ſa ſubſtance, que pour lui apprendre qu'il eſt le ſeul vrai Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui. Ces paroles אני יהוה je ſuis *Jehovah*, & ces autres *Ego ſum qui ſum* ſignifient la même choſe; c'eſt-à-dire, Je ſuis, & il n'y en a point d'au-

ter me non est alte
est Civitas glorio
dentia, quæ dicet
sum, & extra me
Soph. II. 15.
2°. *Jehovah* signi
qui est, & hors le
d'autre. *Ego Jeh*
pliùs: extra me
XLV. 5. *Ego Jeh*
Ibid. v. 18. *Ego*
antè me non est for
me non erit, ego
XLIII. 10. 11. D
ipse sum, כי הוא
est mis comme pa
havah, & Synoni
vant la remarque

Chapitre XXXII. du Deutérono.ne. v. 39. *videte quod Ego sim solus,* הוא
רעו , עתה כי אבי אבי *& non sit alius Deus præter me.*

3°. Les prémiers hommes confessoient l'unité du vrai Dieu, en le désignant par ce nom *Jehovah*. Dieu avoit déclaré lui-même aux Patriarches qu'il est *Jehovah*, c'est-à-dire, celui qui est, hors le quel il n'y en a point d'autre. Les Patriarches l'avoient invoqué & adoré sous ce nom *Jehovah*, mais cette Tradition touchant l'unité du vrai Dieu étoit fort obscurcie du tems de Moïse. Le Peuple Hébreu, esclave les Egyptiens, qui se faisoient des Dieux le tout, avoit un grand penchant vers l'idolatrie: la puralité des noms le Dieu pouvoit même être une ocasion à ce Peuple groslier de multiplier les Divinités. Voilà pourquoi Dieu, qui vouloit se choisir un Peule particulier, & établir parmi lui un culte, déclara à Moïse que ce nom *Jehovah*, sous le quel il avoit été adoré par les Patriarches, est son nom prore, afin que ce nom Hébreu reconnu e Dieu même comme son propre & éritable nom, fut un avertissement

avoit un si grand p...
raison pour la quelle
nom pour son nom p
blement à tous ses aut
lut que non seulement
l'appellat *Jehovah*,
fait les Patriarches, m
dât encore ce nom c
propre, comme le n
plus à cœur & dont
jaloux. *Noli adorare*
Jehovah Zelotes nom
æmulator. Exod. XX
point en éffet de no
une plus grand jalous
Jehovah. יהוה אני
suis, & il n'y en a poin
4°. Les grands, &

a point d'autre. *Interroga de ntiquis ...... si fecit Deus ut intnr & tolleret sibi gentem de ationum per tentationes, signa, ortenta, per pugnam, & robusnum, extentumque brachium, iles visiones, juxta omnia quæ feobis Jehovah Deus vester in Ævidentibus oculis tuis, ut scires Jehovah ipse est Deus, & non s præter eum.* Deuteron. IV. le verset 32. jusqu'au 36.

Il faut observer que ce n'est pas nent parceque Dieu est *Jeho*-'il déclara à Moïse que *Jeho*-son nom ; c'est plûtôt parce 'étoit pas alors reconnu pour ; c'est-à-dire, pour seul vrai que l'on reconnoissoit & adoutres Dieux que lui. Ce nom, sous le quel le vrai Dieu avoit aux Patriarches, & sous lequel ient adoré, étoit presqu'entiéreombé dans l'oubli. Ce nom, irque l'unité du vrai Dieu, it place à une infinité de difféoms, sous lesquels on adoroit ltiplicité de fausses Divinités. lever donc la gloire du nom

Secondement sous ce nom H
hovah, il se déclara hauteme
des Hébreux. *Hæc dicit Jeh*
Israël .... Deus Hebræorum
1. 3. IX. 1. 13. Il ne leur
protection, qu'à condition q
connoitroient toûjours pour
c'est-à-dire, pour seul vrai
qu'ils n'auroient point de Di
gers. *Ego sum Jehovah Deu*
eduxi te de domo servitutis,
bis Deos alienos Coram me. E
2. 3. Troisiémement, il fit de
nombreux prodiges en fave
Peuple, afin d'éterniser la
nom *Jehovah*. *Salvavit eos p*
men suum. Psal. CV. 8.

VI.

Jehovah *n'est pas le nom propre de Dieu considéré comme Dieu.*

1° Il y a bien de la différence entre un nom propre & sa signification. Dieu considéré comme Dieu est nécessairement celui qui est, mais il n'est pas nécessaire qu'il s'impose ce nom Hébreu *Jehovah*, comme son nom propre. Au contraire Dieu considéré comme Dieu ne doit point avoir de nom propre. Les noms propres sont établis pour distinguer les différens Individus d'une même espéce. S'il n'y avoit qu'un seul Ange ou qu'un seul homme, ils seroient suffisamment désignés par ces mots : l'*Ange*, l'*homme*, sans ajouter des noms propres, comme *Michel*, *Gabriel*, *Pierre*, *Paul*, &c. Comme il n'y a qu'un seul Être qui posséde la Divinité, il est suffisamment désigné par ces mots אלהים *Elohim*, Θεὸς, *Deus*, *Dieu*, &c. sans y ajouter un nom propre. C'est en éffet l'usage établi parmi les Nations qui adorent le vrai Dieu : elles ne lui don-

avoir néceſſairement
il ne ſeroit pas necéſſ
ſignifiât *celui qui eſ*
les Nations qui ador
devroient chacune c
l'appeller d'un nom c
qui eſt ; or ce n'eſt pc
déſignent le vrai Dieu
voir, & de croire qu'
vrai Dieu, mais il n'
ceſſaire que le nom,
pour le déſigner, a
tion. Si à la place de
ſubſtituoit cet autre,
Peuples ne ſçauroien
droit dire : il n'y a
qui entendroient ce l
2° Supposé même

me Dieu, ait un nom propre tiré de l'Hébreu plûtôt que de l'Arabe, du Grec, du Latin, du François, &c. On peut dire avec St Paul : *Numquid Judæorum Deus tantum ? Nonne & Gentium ? Imò & Gentium.* Roman III. 29.

4°. Les Patriarches invoquoient le vrai Dieu sous ce nom *Jehovah*, pour signifier son unité de nature, de même qu'ils l'invoquoient sous ce nom *Schaddai* pour signifier sa toute-puissance. Nous en faisons de même. Nous l'appellons quelques fois *seul vrai Dieu* : *Regi sæculorum immortali & invisibili Soli Deo honor & Gloria.* D'autres fois nous l'appellons *Tout puissant*, *Deus omnipotens*. Nous joignons même plus souvent à ce nom *Deus* l'Epithéte *omnipotens* qui répond à *Schaddai*, que celle de *solus* qui répond à *Jehovah*. Avant Moïse *Jehovah* & *Schaddai* étoient des noms propres du vrai Dieu en ce sens, qu'ils étoient déterminés par l'usage à signifier le vrai Dieu, & ne se donnoient jamais qu'à lui. Mais on ne pouvoit pas dire que l'un ou l'autre fut le nom propre de Dieu, parceque Dieu, à qui seul il appartient

de se donner un nom propre, n'avoit point déclaré lequel des deux noms étoit son nom propre : il n'avoit point ordonné qu'on l'appellât d'un nom plûtôt que de l'autre. Lui-même se nommoit tantôt *Jehovah*, tantôt *Schaddai*. Les Patriarches en usoient de la même maniére.

5°. Il est vrai que, Moïse ayant demandé à Dieu quel étoit son nom, Dieu lui déclara que c'étoit *Jehovah*. Il est encore vrai que depuis ce tems là Dieu n'a plus dit, שדי אל אני, Je suis le Dieu *Schaddai*, mais toûjours יהוה אני Je suis *Jehovah*, & que Moïse donne toûjours à Dieu le nom de *Jehovah*, & jamais le nom *Schaddai*; mais il ne s'ensuit pas que ce nom *Jehovah*, soit le nom propre de Dieu consideré comme Dieu, ni qu'il ait voulu que ce nom fut généralement reconnu pour son propre & véritable nom. Si cela étoit ainsi, les Nations converties au culte du vrai Dieu n'auroient-elles pas conservé ce nom *Jehovah* que Dieu avoit déclaré être son propre nom, puisqu'on a bien conservé les autres noms propres Hébreux, *Abraham*, *Isaac*, *Jacob*, *David*, *Salo-*

mon, *Iſaie* &c. Jeſus-Chriſt auroit il permis que ſon Egliſe fut privée de l'avantage, & de la gloire qu'avoit la Synagogue d'invoquer le vrai Dieu par ſon nom propre ? l'Egliſe conſerve dans toutes les Langues le ſaint & adorable nom de *Jeſus*, parce que c'eſt le nom propre du Meſſie. On ne ſe contente pas de ſubſtituer au nom de *Jeſus* d'autres noms qui ayent la même ſignification dans les différentes langues. *Salvator* n'eſt point en Latin le nom propre du Meſſie, ce n'eſt que la ſignification de ſon nom dans toutes les Langues c'eſt *Jeſus*, qui eſt ſon nom propre. Pourquoi l'Egliſe n'auroit-elle pas conſervé de même ce nom *Jehovah*, ſi c'étoit le nom propre de Dieu conſideré en lui-même? Cependant les Nations qui adorent le vrai Dieu, l'adorent, & l'invoquent ſeulement ſous ces noms Θεὸς, *Deus*, *Dieu*, &c. qui ne répondent point au nom Hébreu יהוה, *Jehovah*, mais aux mots אלה *Eloah* ou אלהים *Elohim*.

1°. *Jehovah* a été
Dieu considéré com
Hébreux. *Hæc dicit Je*
bræorum. Exod. IX. 1
quoi dans l'Exode, & c
du Pentateuque, Moïſ
au nom propre יהוה
ou אלהיכם *Jehovah*
hovah Deus veſter. V
lier le Chap. XX. de l'
pitre XIX. du Lévitiq
le Chap. XVI. du Deu
ſous ce nom *Jehova*, q
clara le Dieu des Iſraël
prit pour ſon Peuple pa
mam vos mihi in popul
Deus, & ſcietis quia E

or obtinuit in nostram cedent
n, disoit Jephté au Roi des
tes Judic. XI. 24. La Reine
gardoit de même *Jehovah*,
Dieu particulier des Israëli-
hovah Deus tuus Benedictus.
9.

st sous ce nom *Jehovah*, que
lut être spécialement invo-
n Peuple, c'est sous ce nom
nna qu'on lui dédiât un Ta-
& ensuite un Temple qui
re la demeure de son nom.
o Tabernaculum Testimonii
hitabo in medio filiorum Israel,
Deus, & scient quia Ego Je-
us eorum, qui eduxi eos de ter-
ti, ut manerem inter illos:
vah Deus ipsorum. Exode
4. 45. 46. *Ad locum quem*
ehovah Deus vester de cunctis
estris, ut ponat Nomen suum
itet in eo, venietis & offeretis
holocausta & victimas vestras.
. XII. 5. Voyez encore le ver-
même Chapitre, & le Chapi-
2 6. 11. Le vrai Dieu ne ré-
s ce nom *Jehovah* qu'à Jeru-
i erit nomen meum 3. Reg.

730.

VIII. 29. *sanctificavi domum hanc quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum.* Ibid. IX. 3. Les Israélites privativement, & à l'exclusion des autres Nations furent les dépositaires du nom, de la Foi, du culte & de la demeure de *Jehovah. Quæ est autem, ut populus tuus Israël, Gens in terrâ, propter quam ivit Deus, ut redimeret eam sibi in populum, & poneret sibi nomen, faceretque eis magnalia & horribilia super terram à facie populi tui quem redemisti ex Aegipto Gentem & Deum ejus.* 2. Reg. VII. 23. *Tu autem in nobis es Jehovah, & nomen sanctum tuum invocatum est super nos.* Jerem. XIV. 9.

3°. Tant que l'Etat des Juifs fut florissant, ce nom *Jehovah* fut un nom glorieux & terrible, *nomen gloriosum & terribile:* Deuteron. XXVIII. 58. *Notus in Judæa Deus, in Israël magnum nomen ejus.* Psal. LXXV. 1. Ce nom étoit respecté même parmi les Nations etrangeres. *Insuper & alienigena qui non est de populo tuo Israël, cum venerit de terrâ longinqua propter nomen tuum (audietur enim nomen tuum magnum, & manus tua fortis, &*

brachium tuum extentum ubique) cum venerit ergo , & oraverit in hoc loco , tu exaudies in cœlo ..... ut discant universi populi terrarum nomen tuum timere , sicut populus tuus Israël , & probent quia nomen tuum invocatum est super domum hanc quam ædificavi. 3. Reg. VIII. 41. 42. 43.

4°. Mais , quand en punition de leurs péchés Dieu abandonnoit les Israélites à la puissance & à la fureur de leurs ennemis , alors son nom *Jehovah* , son Temple , & son Peuple , tomboient dans le mépris des Nations ; voilà pour quoi les Iseraélites humiliés , & affligés prioient Dieu de les délivrer , & de les rétablir en leur premiére splendeur , non pas tant à cause d'eux mêmes , qu'à cause de son nom profané , & méprisé par les Gentils. *Adjuva nos Deus salutaris noster & propter gloriam nominis tui Domine libera nos , & propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum , ne forte dicant in Gentibus : ubi est Deus eorum.* Psal. LXXVIII. 9. 10. Dieu apporte lui-même cette raison : *Et scietis quia Ego Jehovah , cum benefecero vobis propter nomen meum , & non secundum vias vestras*

...XIX. 7.

5°. Comme *Jehovah*
propre de Dieu consid
Dieu des Hébreux : depu
de ce Peuple a été détruit
ple de Jerusalem, où I
sous ce nom *Jehovah*, a
que les Juifs ont cessé d'ê
de Dieu, que les Nations
pellées à la connoissance
du vrai Dieu, & que les Id
détruites, Dieu n'a plus
nom *Jehovah* comme son
pre. Prémiérement Dieu r
soin d'un nom propre qui le
des faux Dieux. Secondem...

hovah, hoc est nomen meum; gloriam meam alteri non dabo, & laudem meam Sculptilibus. Isai. XLII. 8. &c. Ces avertissemens, dis-je, autrefois nécessaires à l'égard du Peuple Hébreu, ne le sont nullement à l'égard des Chrétiens. Un Roi qui est reconnu généralement pour seul vrai Roi dans son Royaume, n'ordonne pas qu'on l'appelle *seul vrai Roi*, il pourroit l'ordonner dans un tems où l'on reconnoitroit d'autres Rois que lui. Troisiémement Dieu étant présentement le Dieu des Nations, & non plus en particulier le Dieu des Hébreux; il ne regarde plus comme son nom propre, le nom sous lequel il s'étoit déclaré le Dieu des Israélites privativement, & à l'exclusion des autres Nations. Ainsi il ne dit plus, *Hoc est nomen meum*, il n'ordonne point que les Nations l'invoquent, & l'adorent sous le nom *Jehovah.*

6°. On ne doit donc pas être surpris que ce nom autrefois si célébre, & si glorieux soit tombé dans l'oubli; qu'il soit présentement un nom presqu'inconnu: car il n'y a que les Sçavans qui sçachent que *Jehovah*, a été parmi les

langues : chés toutes l
est également connu
des ignorans. Le Me
& adoré jusqu'à la fin
le nom de *Jesus*.
St.Paul, que Dieu a d
carné un nom qui est
nom.

ARTICL

ASTRONOMIE
Prémiére & troisié
Sieur Petit, Arpem
ris chez Jean ville
Jacques, à saint B

L'Auteur de cet
pour un homm

re pour le systême de Copernic. Il veut parcourir avec la terre des espaces immenses autour du soleil. Une de ses raisons, c'est que ce systême est reçû de tous les Sçavans. N'est ce pas restraindre beaucoup le nombre des Sçavans? Le respect que l'on a pour l'Ecriture empêche, ce semble, bien des Sçavans de donner dans ce systême; nous avons vu des sçavans du prémier ordre dans des pensées fort opposées.

L'Auteur de l'Astronomie phisique reconnoit d'abord que c'est Dieu, qui a créé le Ciel & la Tèrre, le Soleil, la Lune & les Étoiles. Il n'essaie pas de pénétrer la maniére dont les choses ont été faites : mais il tâche d'y découvrir & d'y faire voir un systême suivi. « J'ai observé, dit-il, que la principale partie de la nature est la lumiére, étant d'une étenduë à laquelle nous ne voyons point de fin; car elle nous fait pénétrer jusqu'à des étoiles éloignées de nous, par des distances qui nous sont incompréhensibles. J'ai jugé que cette lumiére devoit être l'effet de la matiére & du mouvement; que la matiére qui depuis le commencement du monde

» me ; par conséquent
» originaire & perpét
» tres espéces de matie
» mouvement par ell
» qu'elles n'en ont poi
» celui qui leur est d
» prémiére matiére, la
» jet, j'ai nommé matié

Mr Petit connoit d
espéces de matiére. Il en
férentes figures ; il en d
lité ; il discerne celle qui
teur des corps : ensuite i
sur la maniére, dont se
miére ; par quel secret la
fait voir les objets. Il ex
flexions & les réfractio
les lunettes de verre & les

n'a pas voulu s'étendre plus loin pour éviter la confuſion. Si cet eſſai réüſſit, on s'engage à continuer ſur les mêmes principes, & à faire connoitre beaucoup de planétes inconnuës, & la durée de leurs mouvemens periodiques. On promet le moyen de trouver les longitudes ſur Mer. La prémiére Partie de l'Ouvrage débute par une idée générale des étoiles fixes, du Soleil & de la Terre. Les étoiles fixes, » dit l'Auteur, forment l'univers ma- » tériel. » Le Soleil, ajoûte-t-il, eſt » une de ces étoiles fixes; & il y a beau- » coup de planéttes inconnuës. Le » Soleil, continuë-t-il, dans toute ſon » étenduë, en toute la ſolidité de ſa » ſphére, compris ſa ſuperficie, eſt un » foïer composé de matiére active, » que je nomme prémiére matiére, & » matiére active. Je ſuppoſe que l'ac- » tivité & le mouvement originaire » de cette prémiére matiére eſt de s'é- » loigner du centre de tous les côtés, par » une extrême profuſion & une gran- » de abondance; cet éloignement du » centre ſe faiſant de tous les côtés en » lignes droites de rayons de ſphére, » d'une viteſſe & d'une activité in

» tés du tour...
» quoi le tourbillon entier du to...
» être sphérique &c. »

Selon l'Auteur, il y a quat...
de matiéres. La prémiére mat...
nomme active, s'élance jusq...
trémités du tourbillon du sol...
porter la lumiere. Est-il bien...
que cette matiére fasse un...
prodigieux en si peu de tems...
roit-il pas de lui faire com...
de son mouvement rapide à...
environnante, qui le feroit...
cessivement jusqu'aux ext...
tourbillon?

L'on veut que cette mat...
mouvement originaire r...
... & qui la porte vers...
... matiére sou...

de tous les corps les plus durs ?

L'Auteur conçoit les parties de la matiére active, comme des parties déliées & très-fines, longues, dures, polies, pointuës par les deux bouts; tournoyantes. Ces parties en tournoyant forment des eſpaces, qui ſont continuellement remplis par une ſeconde matiére, dont les parties ſont très-petites, très-fléxibles, pliantes & polies. Le tournoyement de la prémiére matiére ceſſe dans les pores des corps opaques, qu'elle pénétre, conſervant toûjours la même viteſſe juſqu'aux extrémités du tourbillon; enſuite elle revient au centre du foyer, où elle répand ſon mouvement originaire. C'eſt lui faire faire un chemin énorme. La néceſſité de l'entreprendre eſt-elle bien preſſante?

La 3^e^ matiére eſt de figure ellipſoïde, un peu plate, ayant ſes parties longues de la figure à peu près, d'un œuf allongé, très-polies, poreuſes. Enfin la 4^e^, c'eſt la terre, les eaux; ce qui compoſe les plantes, les animaux, les corps des hommes, &c.

Ces matiéres ſont différentes dans les tourbillons divers, & c'eſt de l'arran-

... qui ne paroît pas en
teur, pour se prêter au
de plusieurs personnes
la facilité du commerc
la navigation, a cru d
la prémiére à la troisie
n'est que différée. Rie
pour faciliter le comme
surer la navigation, qu
sance du Flux & du ref
des longitudes & des
troisiéme partie de l'Ast
que, tend sur tout à écla
garde le Flux & le Reflux
des & les vents.

Mr Petit fait d'abord
servations. Il y a, dit-il
pacifique un courant

Mer des Indes par les détroits, entre es Philippines, Bornis, la Sonde, les Moluques, entre la Guinée, la nouvelle Hollande & au ſud du Cap de bonne Eſperance; elles reviennent le long des Côtes de L'Amérique Méridionale, pour ſe rendre aux Côtes du Pérou, & y reprendre le même chemin. 2°. Dans a révolution journaliére de la terre, chaque point de L'Equinoxial ou de 'Equateur terreſtre parcourt environ 9025 lieuës en 24 heures, ou 376 lieuës par heure. 3°. La Terre & les Mers font un Globe qui tourne tout d'une piéce ſur ſon Axe. La ſurface polie de l'eau n'entraîne point l'air dans ſon cours, comme la ſurface inégale de la Terre l'emporte de là, dans l'étenduë du Zodiaque. On ſent ſur les eaux un vent d'Eſt continuel, que nous ne ſentons point ſur la Terre, & qui fait faire à un vaiſſeau 60 ou 80 lieuës par jour de L'Orient à L'Occident; de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de revenir par le même chemin de l'Occident à l'Orient. L'air qui s'éléve de la ſurface de la Terre juſqu'au niveau du ſommet des montagnes, étant entraîné par les montagnes, doit avoir

de deſſous faiſant u
fluide avec celles d
leur communiquer
ment de proche en p
extrémités du tou
dont la révolution p
lune, qui ſe fait aut
27 jours & demi 4°.
des couches, des cen
de l'air, autour de
dans des temps proport
tances de la terre.
» de l'air ſe trouvent
» ſurface de la terre, pl
» diminuë; & au lieu de

avoit beaucoup moins de vi-
lle, pour faire sa révolution;
isse qui touche un point déter-
: l'Equateur, ou qu'un point
né de cercle. Or, l'assise où se
i lune, ne paroît point avoir
e vitesse réelle, qu'un point
ié de l'Equateur terrestre.
:-elle pas même plus? Car en-
lune a plus de vitesse réelle,
e l'assise, la couche d'air, où
m air-plus aussi, puisque c'est
ie, cette couche d'air ou de
éthérée, qui selon Mr Petit,
e mouvement à la lune. Or, la
lus de vitesse réelle, qu'un
erminé de L'Equateur terres-
a lune en avoit précisément
elle mettroit environ 60 jours
a révolution, tandis que ce
la sienne en un jour. En effet,
nviron 60 fois plus éloignée
e de la terre, de l'aveu des
nes, & la grandeur de la
ence d'un cercle croît à pro-
les rayons, ou de la distance
e. Or, la lune fait sa révo-
non en 60 jours seulement,
27 & demi. Donc la lune a

la terre. Il n'est don
que les assises de l'a
vitesse réelle, à pro
sont plus éloignées
terre.

Quoi-qu'il en soit
observations, Mr Pe
& au Reflux de la
l'Océan, ou la Mer A
me un bassin, dont
l'Afrique, avec L'Eu
cotés opposés; l'un, o
tre, occidental. La
toûjours de l'Occident
l'Amérique frape les
donne une direction
d'Afrique & d'Europe.
pées & dirigées

vibrations dans les eaux d'Occident en Orient, & des vibrations d'Orient en Occident. Les prémiéres, se font en 6 heures, les secondes en six heures de même. Et selon l'Auteur, c'est dans ces vibrations alternatives que consiste le Flux & le Reflux. Les vibrations qui vont de l'Occident à l'Orient, sont le Flux, ou le Flot. Les vibrations qui vont de L'Orient à l'Occident, sont le Reflux ou le *Jusun*; mais si le Flnx & le Reflux de l'Océan vient, & de sa situation en forme de Bassin, & du tournoyement de la terre, pourquoi la Mer Caspienne n'a-t-elle pas également son Flux & son Reflux?

Mr *Petit* prétend fixer l'heure des vibrations ou du Flux & du Reflux, & aprendre l'art d'observer sur Mer les longitudes des Vaisseaux « un » Vaisseau, dit-il, prévenu de l'heure » que la Mer va partir de l'Oüest » pour aller à l'Est, tous ceux qui » seront dans ce Vaisseau, jetteront » les yeux sur la Boussole, pour obser- » ver le moment qu'elle pourra faire » sentir que le Vaisseau veut tourner » à l'Est; & si ses voiles trop comman-

» dées par le vent empêchent le Vaif-
» ſeau de tourner, ils pourront plier
» ou carguer tout ou partie des voiles,
» pour mieux faire ſentir ce change-
» ment de courant... ayant par exem-
» ple une table juſte de quatre mo-
» mens de chaque jour que les vibra-
» tions ou Flux & Reflux de la Mer,
» changent pour aller de l'Oüeſt à
» l'Eſt, ou de l'Eſt à l'Oüeſt, laquel-
» le marque l'heure & la minute,
» qu'il eſt au prémier méridien, au
» moment des partemens de la Mer,
» en obſervant dans le vaiſſeau l'heu-
re & la minute qu'il y ſera au moment
de l'un de ſes partemens; La differen-
ce de cette heure avec celle qui eſt
marquée dans la table, ſera préciſé-
ment la difference des méridiens en-
tre le prémier méridien & celui où ſe
trouve le vaiſſeau, ce qui eſt la lon-
gitude cherchée. L'Auteur a dreſſé
une table dans cette vuë pour 1730.

Il nous donne auſſi l'art de prévoir certains vents, qui ſelon lui doivent regner ſur la mer, & qu'il attribuë à la lune, à Venus, à Jupiter, à Saturne. Quand la lune, dit-il, eſt nouvelle ou pleine, ſon tourbillon ſe trou-

ve pressé contre la terre & la mer. L'air qui se trouve entre la mer & la lune, étant forcé de ceder rapidement, & de couler sur la surface des Eaux, c'est un vent qui les ébranle. La lune est en Conjonction avec le soleil, vient-il à passer entre la terre & Venus? Venus rend la pression plus grande, & les vents plus sensibles. Le tourbillon de Jupiter en opposition avec le soleil, ou en conjonction avec la pleine lune, augmente considerablement, & la pression de la lune, & la violence des vents. On fait produire à Saturne dans la même situation le même effet, à peu près, malgré son éloignement immense. Et sur ce principe, l'Auteur annonce dans une table, qu'il a jointe à celle du Flux & du Reflux, la difference des vents qui pourront se faire sentir chaque mois sur mer.

ARTICLE CVII.

HISTOIRE ANCIENNE DES Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens, des Grecs. Par M. Rollin, Ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres. Tome second. A Paris, chés Estienne, rüe S. Jacques, à la Vertu. 1730. in 12. pp. 628.

CE nouveau Tome de l'Histoire Ancienne de M. *Rollin* a suivi de près le prémier, dont nous avons parlé dans nos Memoires. (*au mois de Mars* 1730. *Art.* XXV. p. 462.) Meme année d'impression, même génie, & même succès pour les deux Volumes. Le prémier rouloit sur l'Histoire des Egyptiens & des Carthaginois distribuée en deux Livres. On voit dans le second , partagé en trois Livres, qui font la suite des deux autres, 1°. l'Histoire des Assyriens tant

de Ninive que de Babylone, celle des Medes, & celle des Lydiens, 2°. Les commencemens de l'Empire des Perses & des Medes jusqu'à *Smerdis* le Mage inclusivement. 3°. L'origine & les commencemens des différens Etats de la Grece. Ainsi ces deux Tomes réünis occupent cinq Livres, dont les deux derniers laissent (pour parler ainsi) des pierres d'attente, qui promettent une augmentation considerable à cet édifice Historique.

Les réflexions de l'Auteur sur la varieté des Gouvernemens, & la description abrégée de l'Asie, précedent ce qui concerne les *Assyriens*. Avant que de donner quelques traits d'un Tableau, dont les Auteurs Anciens réünis avec tout l'art & le choix possible par M. Rollin, ne nous ont laissé qu'une ébauche, il est bon de se rappeller un morceau de la Préface qui est à la tête du I. Tome, où l'Auteur compare son premier Ouvrage sur les Etudes avec celui-ci. « La matiére que je » traitois dans le prémier, dit-il, Bel- » les-Lettres, Poësie, Eloquence, » morceaux d'Histoire choisis & dé- » tachés, m'a laissé la liberté d'y faire

» mêmes que j'c
» rendu plus diſtr
» ſur la maniére d
» ſentées ; & d'ai
» matiéres a tenu
» que le ſtile & la c
» dû y jetter. Ici j
» avantage. Je ne
» le maitre du ch
» toire ſuivie on eſt
» bien des choſes q
» jours fort intére
» pour ce qui rega
» commencement
» ces ſortes d'endro

» Lecteur de se souvenir que dans une
» grande & belle contrée tout n'est
» pas riches moissons, beaux vigno-
» bles, riantes Prairies, fertiles Ver-
» gers: il s'y rencontre quelquefois des
» terrains moins cultivés & plus sau-
» vages. Et pour me servir d'une au-
» tre comparaison tirée de Pline,
» parmi les arbres il y en a qui au
» Printems étalent à l'envi une quan-
» tité infinie de fleurs, & qui par cet-
» te riche parure dont l'éclat & les
» vives couleurs flattent agréablement
» la vûë, annoncent une heureuse
» abondance pour une saison plus
» reculée. Il y en a d'autres qui sont
» plus tristes, & qui bien que ferti-
» les en bons fruits n'ont pas l'agré-
» ment des fleurs, & semblent ne
» prendre point de part à la joye de
» la nature renaissante. Il est aisé d'ap-
» pliquer cette image à la composi-
» tion de l'Histoire. »

L'application en effet de cet endroit plein d'art & de modestie est nécessaire aux commencemens Historiques des Peuples dont il est ici question. Pour suppléer à la sécheresse des faits & aux grands vuides de l'His-

lier les divers passages des A
qui coutent le plus à un
obligé de marcher dans d
scabreuses & presque impra
pour les applanir à ses Lect
laisser sentir la peine qu'il
me essuïée, pour la leur
Commençons par les Assyri

Leur origine contemporai
le de *Babylone* est ce qui par
vraisemblable. Il faut donc
à *Nembrod* ou *Belus*, luy &
Ninus fournissent quelques
de l'Ecriture & de *Diodor*
mis en offre davantage. Sa
cence ... somptueux Ed

à rendre Babylone la plus ſuperbe Ville qui fût jamais, ſont des endroits très-propres à amuſer agréablement le Lecteur. Mais M. *Rollin* après avoir étalé, comme M. *Prideaux*[a], toute cette incroïable grandeur, occupe utilement l'éſprit par ſes réflexions; & il ajoûte ſenſément. " je ne
» puis n'être pas frappé de tout ce
» que j'ai rapporté d'extraordinaire
» de *Ninus* & de *Semiramis*, qui pa-
» roit ne pouvoir gueres convenir à
» des tems ſi proches du Deluge; je
» veux dire, cette multitude de Trou-
» pes, cette nombreuſe Cavalerie,
» ces Chars armés de faulx, ces tré-
» ſors immenſes d'or & d'agent qui
» ſentent plus les tems poſterieurs; &
» il en faut dire autant de la magni-
» ficence des bâtimens qui leur ſont
» attribués. Il y a bien de l'apparen-
» ce que les Hiſtoriens Grecs qui ſont
» venus tant de ſiecles après, trom-
» pés par la reſſemblance des noms,
» par l'ignorance des dattes, & par
» quelques rapports des événemens,
» ont pû attribuer à des Princes an-
» ciens, ce qui appartenoit à des Rois
» poſterieurs, & charger un ſeul des

vuide tenebreux d'H
vellés ſouvent dans le
rance & à la ſuite c
Regnes; comme ſi le
deurs Humaines étoit
l'obſcurité, d'arriver a
pour retomber dans l
l'abbaiſſement & de
peut donc blâmer le
me de M. *Rollin* dans c
car il faut deſcendre
dement juſqu'à *Phul* a
Ce dernier, vray Pere
avant Epicure, après
vie dans les délices &
mine, en ſe brûlant to
re des Aſſyriens à Baby
duré prés de 15. ſiécles.

de ce ſecond Empire d'Aſſyrie. Deux ſiécles, & quelque peu plus, en font toute la durée. L'Auteur pour arranger plus heureuſement ſon Hiſtoire, eû égard au plaiſir & à l'utilité des Lecteurs, renvoïe à l'Article de *Cyrus* le détail de la priſe de Babylone, & il paſſe au Royaume des Medes.

Arbace un des principaux Auteurs de la conjuration contre *Sardanapale*, en fut le prémier Fondateur. *Dejoce* Mede ſe mit en tête de ſe faire Roy d'éffet & de nom, & il y réuſſit en feignant de ne pas viſer à la Royauté. Cette voye lente & artificieuſe, ſes refus politiques, & ſes talens rares, qu'il avoit ſçû rendre néceſſaire, le conduiſirent par degrès à un Trône, qu'il ſçut établir, former, maintenir, & porter au comble de l'Autorité Monarchique. Il lui fallut ſe former des ſujets pour être Roy, & par là il travailla plus encore pour ſon peuple & pour ſes Succeſſeurs que pour l'interêt de ſon ambition. *Phraorte*, *Ciaxare* I, *Aſtyage*, *Ciaxare* II, qu'on croit être le *Darius Medus* de l'Ecriture, amenent enfin Cyrus; & leurs Regnes (ſur

tout le dernier) nous dédommagent du peu que l'on connoit des autres.

Avant que d'arriver à *Cyrus*, M. *Rollin* fait un Chapitre particulier pour les Lydiens. De leurs Rois, il n'y a guéres que Crœsus sur lequel on puisse un peu s'étendre. Ses richesses, ses avantures, ses entretiens avec Solon, & la comparaison de son malheur avec sa prosperité, donnent lieu à de belles & à de solides réflexions.

Le Livre quatriéme, qui comprend les Regnes de *Cyrus*, de *Cambyse*, & de *Smerdis* le Mage, est plus fécond en beautés Historiques que ce qui a précedé. Toute la *Cyropedie* de *Xenophon* judicieusement extraite, critiquée, arrangée, comparée à *Herodote*, & liée aux propheties en est le plus briliant ornement. On y voit dans un point de vûë frappant toutes les Vertus Morales contribuer à faire un Conquérant, un politique, un grand Roy, à fonder un vaste Empire, & à l'élever au plus haut point : nous disons, les Vertus de *Cyrus*, Vertus un peu séveres à la vérité, mais renduës aimables par les fruits qu'on en voit éclorre, & par le contraste bien ménagé

des vices qui ſappent les fondemens des États, qui paroiſſent les plus inébranlables. Tel étoit celui de *Cyrus* même, qui fut bouleverſé par le luxe, l'Eſclavage, la mauvaiſe éducation, & le manque de bonne foy, comme il avoit été fondé & affermi au moyen des vertus contraires. Ce contraſte de progrès & de décadence, de vices & de vertus, en un mot de cauſes qui forment & détruiſent leur ouvrage, fait en raccourci tout l'effet qu'on doit ſe propoſer dans la lecture de l'Hiſtoire. Il ſera plus aiſé de donner ici une idée générale de la maniére de M. *Rollin* que de le ſuivre Article par Article dans un fil de faits & de raiſonnemens, dont l'on perd tout, ſi l'on ne copie tout. Le but de l'Auteur étant d'être utile, particuliérement à la Jeuneſſe, il lui remet ſans ceſſe ſous les yeux, dans le morceau des *Perſes*, quantité de Leçons, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'elle ſe gravât profondément dans le cœur. Ces Leçons ſe trouvent inſinuées & répanduës dans les faits, puis réünies & répétées avec plus de force & d'énergie dans l'Article qui concerne les mœurs des Peu-

ples. C'est ainsi à peu près qu'en use l'Auteur dans chacun des tableaux qu'il fait passer rapidement sous les yeux. Par exemple, après l'Histoire de *Cyrus*, de *Cambyse* & de *Smerdis le Mage*, conduite jusqu'au Regne de Darius fils *d'Hystaspe*, M. *Rollin* expose les Coutumes générales des Assyriens, des Babyloniens, des Lydiens, des Medes, & en particulier des Perses. Or, c'est dans cette exposition (conforme à la methode qu'il s'est tracée pour écrire l'Histoire Ancienne,) c'est, dis-je, dans cette exposition qu'on revoit d'un coup d'oeil toute la Morale, qu'on peut tirer des événemens lûs avec goût & avec réflexion.

L'Article du Gouvernement est soudivisé en plusieurs Paragraphes qui traitent de l'Etat Monarchique, du respect pour les Rois, de l'éducation des enfans, du Conseil d'Etat, de l'administration de la Justice, de l'attention du Prince sur les Provinces, du soin des finances, de l'armure des Perses, des chariots armés de faulx, de la discipline en paix & en guerre, des ordres de Bataille à la

Perfienne, de l'attaque & de la défenfe des Places, des Troupes Perfannes depuis *Cyrus*; enfin de l'invention des Poftes duë à ce Monarque, oubliée depuis, négligée en France; rétablie par l'Univerfité de Paris, & depuis par nos Rois, qui en ont récemment recompenfé cette Univerfité. Un autre Article important eft celui des Arts & des Sciences. L'Aftronomie & la Médecine étoient connuës & pratiquées des Babyloniens. Enfin les deux autres Articles concernent la Religion & les caufes de la décadence de l'Empire des Perfes que nous avons déja indiquées. Ce dernier eft fur tout fécond en réflexions folides.

Le cinquiéme Livre comprend en abrégé les deux premiers âges de la Gréce, à fçavoir, 1°. la Fondation de fes Royaumes jufqu'au Siege de Troye, & 2°. l'intervalle depuis la prife de Troye jufqu'au Regne de Darius Fils d'Hyftafpe, où l'Hiftoire des Grecs commence à fe joindre à celle des Perfes. L'Auteur fe réferve à traiter le refte dans les Volumes fuivans, où la matiére deviendra moins épineufe & plus aboudante.

ARTICLE CVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PHYSIQUE. MATHEMATIQUES. GEOGRAPHIE. VOYAGES.

Extrait de deux Lettres écrites au P. DE MONTAUZAN, D. L. C. D. J. *à Lyon, sur la lumiére boréale.*

DE TOULON, *le* 5. *Novembre* 1730. J'apperçus ici le 8. Octobre dernier, vers les 4. h. ½ du matin une lumiére boréale, qui tenoit du N. O, au N ¼ N. O. Elle n'étoit pas fort sensible & ne dura guéres. Il ne paroissoit qu'une lueur blanchâtre, qui s'élevoit à la hauteur de 20. d. environ, avec quelques jets de lumiére qui se faisoient par intervalle, & qui étoient peu marqués. Elle se rangea insensiblement du côté de l'Est, & disparut après une demi-heure.

Le 2^e de ce mois, il y eut ici une autre Aurore boréale, qui fut beaucoup plus sensible que la précedente & dura plus long-tems. Elle com-

mença à paroître vers les 8. h. $\frac{1}{2}$ du ſoir, & donna à la fois deux ſpectacles differens. On voyoit du NO, au N $\frac{1}{4}$ NO une légére Aurore blanchâtre, qui s'élevoit d'environ 25 à 30 d. ſur l'horiſon. Cette lumiére étoit aſſés peu marquée, & fut fixe dans cet eſpace juſqu'à 9. h, qu'elle commença à s'affoiblir, & diſparut entiérement vers les 9. h. $\frac{1}{2}$. Dans le même tems, paroiſſoit au N. $\frac{1}{4}$ N. E, une lueur rougeâtre, ayant pour baſe une largeur de 8. à 10. d. environ, & qui s'étendoit en s'arrondiſſant juſqu'à la hauteur de 40. d. Elle fut conſtante dans cet endroit; le rouge augmentoit, s'éclairciſſoit, ſe fonçoit par intervales, & diminuoit quelquefois juſqu'à diſparoître preſque entiérement. Ce dernier Phénoméne ceſſa avant l'autre, car à 9. h. on ne le diſtinguoit plus. Vers les 10. h. $\frac{1}{2}$ du ſoir la rougeur, qui n'avoit d'abord paru qu'au N $\frac{1}{4}$ NE, reparut & s'étendit peu à peu vers l'O; enſorte qu'à 11. h. elle tenoit depuis le N. environ juſqu'au NO. La luëur paroiſſoit de tems en tems beaucoup plus rougeâtre & plus enflammée, & s'affoibliſſoit enſuite.

vuë, qu'on l'avc
A 5. h. on appen
la hauteur de 40.
cé. La lueur blan
fait disparu : peut
la Lune, qui entr
quartier, empêcho
voir. L'Aurore re
tout le long de l'ho
au N $\frac{1}{4}$ NE, & s
tantôt moins, que
teur de 45 d. à 50 d
celle de 20 & 30 c
fut assés constante d
qu'à environ 5 h. $\frac{1}{2}$
s'élevérent de cette
N.O, & le N. NC
sées de lumiére bl

châtres, & après quelques minutes ſe teignoient en rouge clair. Ce rouge ſe fonçoit peu à peu, & enfin ſe confondoit avec l'Aurore rougeâtre. Ce ſpectacle dura 8 à 10 minutes environ. On diſtinguoit les étoiles du dragon & de Cephée au travers des fuſées & de la rougeur. Il parut pendant 5 à 6 minutes une ſorte de nuage d'un rouge plus brillant que celui de l'Aurore rougeâtre. Il avoit la figure d'une éllipſe fort allongée, dont le grand axe faiſoit avec l'horiſon un angle de 25 à 30 d. environ, il parut ſe diſſiper tout à coup. Après que les fuſées eurent diſparu, on n'appercevoit plus que la rougeur horiſontale au même endroit, où elle avoit dominé juſqu'alors. Quelques minutes après il s'éleva quelques fuſées blanchâtres qui rougiſſoient enſuite comme les précédentes, mais elles étoient peu ſenſibles. La bande rouge quitta alors l'O, & ne tenoit plus que juſqu'au N N O, vers les 5 h. ½. Inſenſiblement elle regagna l'O. & ayant reſté quelque tems comme je l'avois vûë à 5 h, elle s'éteignit peu à peu, & avoit entiérement diſparu un peu avant 6 h. Je croyois tout

fini, lorsque 3 fusées s'élevérent brusquement vers le N. N. O. elles étoient paralelles entre elles, & à la distance de 3 ou 4 d. l'une de l'autre; elles s'avancérent en bon ordre, ce semble, successivement, & assés promptement, gardant toujours leur parallélisme jusques vers le N, où elles reprirent un peu plus de force pour un instant, se teignant en rouge, & après s'être rangées quelques degrés vers l'Est, elles disparurent & laissérent place à l'aube du jour qui commençoit à être forte.

Le lendemain 3ᵉ & environ à la même heure, il parut encore une Aurore Boréale. Je ne vous en dirai rien, parce que je ne pûs pas en faire par moi-même l'observation, &c.

Du Chatelard, D. L. C. D. J.

D'Avignon, *le* 20 *Novembre* 1730. Il y a eu ici trois Aurores Boréales depuis le commencement du mois passé. La prémiére parut dans la nuit du 8. au 9. d'Octobre; la seconde, dans la nuit du 2. au 3. de ce mois; & la troisiéme, dans la nuit du 8. au 9. mais celle-ci ne fut presque pas sensible; ce

 qu'e-

qu'on peut attribuer, du moins en partie, aux nuages, qui couvroient alors le ciel. Je n'entrerai pas dans le détail de ces observations, parceque'il n'a rien de curieux ni de particulier; il n'y a qu'une circonstance qui me frappe: c'est qu'après toutes, ou presque toutes les Aurores Boréales que j'ai observées, j'ai remarqué qu'une bise plus ou moins forte, mais ordinairement assés légére, avoit coutume de s'élever. Cette circonstance me paroît assés singuliére, & je ne crois pas que personne y ait encore fait attention, &c.

SARRABAT, D. L. C. D. J.

DE LYON. *Observation du même Phénoméne, par le P.* DE MONTAUZAN, D. L. C. D. J.

On a apperçu ici les mêmes lumiéres Septentrionales, dont il est parlé dans les Lettres précedentes; mais si on excepte celle du 3. de Novembre, toutes les autres ont été peu sensibles, & d'une durée si courte, qu'elles n'ont donné lieu à aucune observation Le double Phénoméne du 3. de Novembre mérite l'attention des Curieux par

parut être composé
piéces, couchées (pc
unes sur les autres; ı
se toucher, & placı
tance, comme par ı
& avec un tel ord
moient en perspect
colonne. La lumiére
doit, étoit d'un rou
De la base de cette c
s'élever par interval
lons d'une vapeur no
parcourant insensibl
tenduë de la colonn
soient la lumiére, ı
entiérement aux ye
vapeur étoit plus ou

Dans le même tems & à la même heure, j'apperçus au N. ¼ NO, une autre colonne lumineuſe, paralléle à celle que je viens de décrire, mais différente en pluſieurs points. 1°. Elle étoit composée de bas en haut de deux parties contiguës, dont l'une étoit d'un rouge clair, mélangé & animé; & l'autre, d'un blanc vif & éclatant, ce qui reſſembloit aſſés pour la couleur à un Iris. 2°. Ces deux parties paroiſſoient avoir chacune la même largeur, & formoient enſemble une colonne large d'environ 8. degrés. 3°. Les deux extrémités de cette colonne ne répondoient pas aux extrémités de la prémiére, celle-là ne s'étendant guere qu'à la hauteur de 30. degrés. 4°. La lumiére de cette colonne ſe faiſoit beaucoup mieux remarquer, & ne fut pas ſujéte aux mêmes obſcurciſſemens que l'autre. Elle conſerva ſon éclat dans ſon entier, tout le tems de ſa durée, & s'éclipſa tout à coup à nos yeux, au même inſtant que la lueur rougeâtre de l'autre colonne acheva de diſparoître. Ce Phénoméne ne reparut pas juſques à 9^h. 30'. que je me retirai. Il s'étoit élevé ſur la fin de

les unes avec les aut
ra des circonſtance
qu'on ne peut do
ment à ce météore
lier, ni par conſéqu
ſus un ſyſtéme ſuivi
quel (comme il eſt d
vation publiée dar
page 740.) *on puiſſ*
méne.

Ceux qui prétend
miére paroît ſeuler
faiſons, ou dans u
ment froid, & ap
ou ſemaines de ſéc
vrai par rapport au
ſervé, s'ils pouvoie

on l'affirmer par rapport aux autres endroits, où ce Phénoméne a été vû, sans être démenti par les Observations? Il y avoit plusieurs jours que le tems étoit variable, embrumé & pluvieux, lorsque cette lumiére parut à Lyon au commencement de Novembre. Il plut même une partie du jour que je fis cette Observation. D'autres ont recours aux tourbillons de M. *Descartes* pour expliquer l'origine de ce Météore. Leur explication est ingénieuse; mais pour la faire adopter, ils doivent commencer par prouver la réalité de leurs tourbillons. Si l'on ne recherchoit pas tant aujourd'hui la gloire de l'invention, & qu'on ne se fit pas, en quelque sorte, un sujet de honte de penser comme nos Anciens, il me semble qu'on pourroit s'en tenir à l'explication de *Kircher* & de *Schott*. Il n'y auroit qu'à la développer un peu plus; & c'est à quoi doivent servir les nouvelles Observations qui ont été faites de ce Phénoméne, & celles qu'on pourra faire dans la suite.

De Paris. On a publié une Lettre écrite par M. Durondel, à M. *Bayle* en 1684, où le Phénoméne d'un

Iris perpendiculaire est ainsi rapporté. A 9. h. du matin après un quart d'heure de pluye, le vent venant tout-à-coup à écarter les nuages, les poussa dans une vallée & nous présenta à quelques 500. pas de Rochefort en Ardenne, un des plus beaux spectacles du monde. C'étoit un Iris tout nouveau; la matiére qui le formoit, n'étoit point courbée vers la terre pour en faire un Arc-en-ciel, comme il arrive d'ordinaire; ni renversée vers le Ciel, comme il arrive quelquefois. C'étoient des nuages droits & perpendiculaires, à peu près comme de longues colonnes, dont la prémiére étoit verte, la seconde rouge, la troisiéme orangée, & la quatriéme bleuë contre le mélange ordinaire des couleurs de ce Météore. Ces colonnes étoient toutes claires & transparentes, & laissoient voir distinctement les objets qui étoient derriére, comme des Bois, des Collines, des Châteaux, &c. & quand elles vinrent à s'évanoüir, elles commencérent par l'orangée & par la rouge. Ce spectacle dura environ un demi-quart-d'heure.

M. Guillaume *Danet*, demeurant

ſur le Pont Notre-Dame à la Sphere Royale, a mis nouvellement au jour & vend une Carte de l'Europe ſur les plus exactes & les plus nouvelles Obſervations. On y marque, par des diviſions, l'étenduë de chaque Royaume, Provinces, Republique, Cantons & autres Etats libres, ſuivant le Gouvernement d'aujourd'hui. On y a mis auſſi, à l'entour, les diverſers Armoiries de chaque Païs, Royaume, & Province. Cette Carte paroit nette & diſtincte.

DE LONDRES. M. CROMWEL MORTIMER, Membre du College de Medecine & de la Societé Royale, a traduit de l'Allemand en Anglois, & fait actuellement imprimer par ſouſcription, en deux Voll. in fol. avec environ 50 planches gravées, les Voyages de KAEMPFER, en *Moſcovie*, en *Perſe* & aux *Indes Orientales* avec le Journal de ſon retour de *Batavia*. A *Amſterdam*, chez Th. Woodward.

Methode tant directe qu'inverſe des fluxions. 2. voll. in 8°. C'eſt l'*Analyſe des infiniment petits*, de M. le Marquis de L'HOSPITAL. Traduite du François en Anglois par M. STONE, de la

Societé Royale de Londres, avec un *Supplément* par le Traducteur.

ANTIQUITÉS. HISTOIRE.

D'AMSTERDAM. La Description du Cabinet de Medailles du Prince de Saxe Gotha a été imprimée chez les *Wetsteins* & *Smith*. GOTHA NUMMARIA *sistens Thesauri Friderıcani numismata antiqua aurea, argentea & ærea eâ ratione descripta, ut generali eorum notitia exempla singularia subjungantur.* Par M. *Christien Sigismond* LIEBE. On a ajouté ce qui suit : *Ex Andrea Morellii specimine universæ rei nummariæ antiquæ excerpta, & Epistolæ tres Ez. Spanhemii quibus rariores ejusdem Thesauri nummi illustrantur.* Cette impression est magnifique. in fol. 1730.

DE STRASBOURG. *Tractatus Historicus de Apotheosi & consecratione Imperatorum Romanorum.* M. *Daniel* SCHOEPFLIN, Professeur public d'Eloquence, promet, dès le Titre, plus d'une excursion dans les Antiquités de Rome, & par-là il les fait entrer dans son dessein.

DE KOENIGSBERG. M. George Da-

niel SEILER, Professeur à *Elbing*, fait imprimer ici l'*Histoire Métallique de Frederic Guillaume* Electeur de Brandebourg, avec des gravures, dont le soin a été confié à M. *Lilienthal*, Conseiller de Guerre & des Domaines du Roi de Prusse.

DE TREVOUX. *Lettre de M. l'Abbé* LE PELLETIER *aux Auteurs des Mémoires de Trevoux.*

M. Vous vous interessés à la réputation des Auteurs, & vous faites même leur éloge après leur mort. Vous m'avés souvent fait l'honneur de me donner une place distinguée dans vos sçavans Mémoires. Mais j'en serois très-indigne & je vous deshonorerois, si j'étois tel que le Gazetier des Jansenistes me représente. L'Auteur du Libelle intitulé : *Nouvelles Ecclésiastiques*, m'accuse de plusieurs chefs dans une de ses Gazétes du mois de Septembre 1730. Tout porte à faux & chaque accusation est une calomnie. Il m'accuse, 1°. d'avoir donné du scandale à Bourbonne : or, il est certain que jamais je ne me suis trouvé à Bourbonne ni dans ce païs là. Il m'accuse aussi d'avoir scandalisé à Besan-

çon. J'y ai donc scandalisé lorsque j'en étois absent. Car mon *Exeat* renouvellé le 21. Decembre 1718. (& je n'y ai point été depuis) porte que ma réputation & mes moeurs ont toûjours été hors d'atteinte : *Testamur Claudium le Pelletier hujus Diœcesis, esse bonæ vitæ, famæ & conversationis.* Et l'Université de la même Ville a rendu un témoignage honorable sur mes moeurs en 1723. On voit sur la fin du 2. vol. de la *Nouvelle Défense de la Constitution*, imprimée avec Privilége, à Roüen, chés Cabut en 1729. deux Lettres, dont je conserve les Originaux, l'une de M. l'Archevêque de Besançon, l'autre de M. de *Moncley*, alors grand Vicaire de ce Diocése & àprésent Evêque d'Autun, bien propres à convaincre d'imposture mon accusateur & à le couvrir de confusion. 3°. Il m'accuse encore d'avoir donné du scandale à Lyon ; mais tout le tems que j'ai séjourné dans ce Diocése, j'y ai toûjours été aprouvé pour prêcher & confesser, & quand j'en suis sorti M. l'Archevêque m'a donné une attestation autentique, qui porte que j'ai toûjours édifié. *Fidem*

[redacted]

facimus Claudium le Pelletier per multos annos in hâc Diœcesi commoratum fuisse, in eâque per prædictum tempus, rebus divinis cum pietate & plausu inservïisse, attestamurque illum ad quelibet Beneficia obtinenda capacem, sufficientem & idoneum. Cette attestation est du 27. Juin, 1719. tems auquel j'étois pourvû de la Cure de S. Pierre de Reims.

J'ai entre les mains ces Piéces Originales & de pareilles attestations de tous les endroits où j'ai exercé le ministére. 4°. Il m'accuse d'avoir scandalisé à Reims, à l'occasion d'une fille Juive. On va être surpris que mon Accusateur veüille se mettre à la place de cette Juive en réiterant sa calomnie. Une Juive fut portée à me dénoncer comme son Frere & son Corrupteur. Elle fut arrétée & mise en prison à Reims, & sans que je m'en sois mêlé, ni que j'aye donné aucune défense, elle a été condamnée en dernier ressort, *comme Calomniatrice*, à être foüettée & fleurdelisée par la main de l'Exécuteur & à un bannissement perpétuel hors du Royaume. Cette Sentence a été exécutée. 5°. L'Accusateur

énonce qu'à Reims j'ai été décreté de prise de corps : Voici le fait. Un Appellant, m'accusa d'avoir composé quatre vers satiriques contre lui. Les Juges érigérent ce *Sacrilége* en cas privilégié : on proceda, on ne trouva aucune preuve contre moi : on succomba. On voit avec quelle justice certaines gens prennent pour dévise, VÉRITÉ ET CHARITÉ, &c. Signé, L'Abbé le Pelletier, Chanoine de Reims. Paris 16. Octobre 1730.

DE NAPLES. Dom Hyacinte *Gimma*, Docteur en Droit & Promoteur Général de la Societé d'*Egli Incuriosi*, a fait imprimer une Histoire générale des Pierres, des Mineraux & des Pierreries dont il est parlé dans l'Ecriture; il explique tout ce qui regarde ce genre : il parle en même tems des Metaux, des Terres, des Sels, des Eaux, Bitumes, Eaux minerales & de tout ce qui appartient aux Fossiles. Il n'oublie point les Cavernes, les Feux, & Eaux souterraines, les Volcans & généralement les parties de la Physique souterraine, outre quelques Traités propres à éclairer l'Histoire Végétale, Minérale & Animale. Le tout divisé

en 6. Livres compris en deux Tomes in. 4°. 1730. Chés *Mosca.*

DE PARIS. L'acquisition d'un nombre considerable d'exemplaires de l'*Essai* d'*Analyse* sur les Jeux de hazard, par M. de *Montmaur*, qu'a faite Le *Conte*, qui demeure au Quai des Augustins, vaut au public une nouvelle Edition de ce Livre devenu si rare depuis la seconde, faite en 1713. Vol. in 4°.

DE LONDRES. Des Jardiniers de *Chelses*, près de cette Ville, ont fait imprimer un Catalogue des Arbres & des Arbrisseaux, tant naturels qu'étrangers, qui soutiennent en plein air le froid du Climat: ils les ont représentés avec leurs couleurs naturelles en 20. planches gravées ou environ. Les noms sont en Latin & en Anglois. In fol. chés *Rivington* & *Du Barril.*

Martini LISTERI *Historia sive Synopsis Methodica Conchyliorum.* Cette Histoire des Coquillages de M. LISTER étant devenuë fort rare, ne se réimprimoit point parce que les Planches, dont elle est composée, appartiennent à l'Université d'Oxford, qui

ne les communiquoit pas pour en entretenir la rareté. M. Whiteside, qui a eu la permission de se servir de ces Planches, a fait imprimer trente Exemplaires seulement de ce Livre; quatre de ces Exemplaires sont en grand papier.

De Trevoux. *Addition à l'Eloge de M. Bianchini au mois de Juillet.* En 1705. le 7e. de Juillet, les Conservateurs de Rome, donnérent à M. *Bianchini* des Lettres de Citoien Romain très-honorables par elles-mêmes & par les circonstances. Entre beaucoup d'Eloges on y admire que, *Sectatus vestigia praeclarissimorum Concivium, Onuphrii Panvinii & Cardinalis Norisii admirationi esse potuerit in eâ Urbe quae juxta vetus elogium nihil unquam admiratur.* Et sur la fin on conclud ainsi: *Proindè Romano nomine indignum existimantes eum adhuc exterorum jure censeri per quem nostris in rebus tot exteri esse desierunt, tanti viri virtutem publico* S. P. Q. R. *testimonio decorare, nec non civitate donare summâ omnium consensione decrevimus, prout praesentibus nostris* S. P. Q. R. *autoritate quâ fungi-*

nur prædictum Illustrissimum ac Reverendissimum Dominum Franciscum Bianchinum, omnesque ejusdem Familiæ Bianchinæ agnatos præsentes & futuros Romana civitate donamus & in Patriciorum Romanorum ac Senatorum ordinem cooptamus. S.C. autoritate quâ fungimur statuentes ipsius agnatos eorumque descendentes omnibus prærogativis gaudere, frui ac fungi debere, quibus alii fruuntur & gaudent qui cives Patriciique Romani nati aut qui jure optimo facti sunt. Quâ in re non tam Illustrissimi Viri dignitatem augere quam urbem nostram insigni ornamento decorare arbitramur, rati ad populi Romani gloriam pertinere, si alienus non sit, cui tantùm debet.

D'Ausbourg. *L'Histoire de l'Evêché* de Freisingen, par le P. Meichelbech. Chés *Mertz* & *Mayer*.

De Naples. On a traduit du François en Italien, & imprimé les trois prémiers Tomes de l'Histoire Romaine des RR. PP. *Catrou* & *Rouillé*. Cette Traduction & cette Impression se continuëront jusques à la fin. On sçait que les Auteurs travaillent à l'Histoire des Empereurs. L'Edition

Italienne se vend à Venise chés *Corona*. Chaque Tome coute 15. livres aux Associés.

De Hambourg. *Conspectus Thesauri Litterarii Italiæ.* Ouvrage in 12. de M. Fabricius, qui donne une grande connoissance de la Litterature de l'Italie, l'Histoire des Journaux d'Italie, les Titres des Ouvrages inserés dans les Corps d'Histoire, ou Recueils Historiques de ce Pays; les noms de toutes les Academies: le *Peplus Italiæ* de Jean Matth. Toscan, imprimé à Paris en 1578. qui contient des Eloges d'un très-grand nombre de Sçavans d'Italie.

De Graetz. Le quatriéme Tome de *Purpura Docta*, ou Vies des Cardinaux publiées par M. *Joseph* d'Eggs, est imprimé ici.

De Petersbourg. M. Buxbaum a donné des observations sur diverses plantes rares qu'il a découvertes dans le Levant & particuliérement près de la Mer Caspienne, elles se débitent accompagnées de figures exactement dessinées.

M. *Jwan* Kyrillof a adressé à

[redacted]

l'Academie, des Remarques sur les endroits de Siberie où se trouve l'*Asbeste*, dont ce prémier Secretaire du Senat envoye en même tems un morceau. Il traite de la maniére dont l'on en fait de la toile. A cette occasion on ajoute qu'on a aussi trouvé en Siberie en grande abondance, près de la montagne Roliwanouska le long du Fleuve Roliwanka, une espéce d'airain entremêlé de pierres de diverses couleurs, & par là d'une très-grande beauté lorsqu'il est poli.

D'ERFORT. *Erfordia Litterata.* La premiére partie de cet Ouvrage de M. Juste Christophe MOTSCHMANN, paroit & contient l'Histoire de la Fondation de cette Université & les Vies de douze Sçavans.

DE FRANCFORT sur l'Oder. *Œconomische fama*, on attribuë à M. DITHMAR cette nouvelle espéce de Journal Allemand, qui se fait ici depuis quelque tems ; & dont l'objet est, l'Œconomie, la Police, la Culture des Terres, l'Administration des Domaines des Princes. Ainsi la prémiére Partie contient ; 1er Article de l'état de l'Œconomie & de la Police avant le

Déluge. 2^d^. Article de l'état de ces choses & des Domaines des Rois chés les Israëlites. 3^e^. Des Livres qui en traitent Anciens & Modernes. 4^e^. Du Trefle & de la maniére de le cultiver.

De Trevoux. On nous a adressé un Mémoire Anonyme, qui commence par ces paroles. « Quel a pû » être, M. le motif du R. P. Bénédi» ctin, qui vient de nous donner » l'*Histoire de la ville de Paris*, en re» nouvellant cette erreur de fait si » souvent réfutée, que Bernardin » *Ochin*, misérable Apostat & Héréti» que, a été le Chef ou le Fondateur » des Capucins » ? Mais ce Mémoire est Anonyme, & il n'expose que ce qu'on lit dans le *Moreri* à l'Article d'*Ochin*. Il releve encore son Adversaire sur de *petits faits*. « Ce fut, dit-il, » à Camerino dans la Marche d'An» cone, que les Capucins eurent d'a» bord leur prémiére demeure, & » non pas en Toscane ».

De Paris. Le R. P. *Labat* Dominicain a composé, *Voyage du Chevalier des* Marchais en Guinée, Isles voisines à la Cayenne, fait en 1725. 26. & 27. Il se vend enrichi de Cartes &

[redacted]

Figures. Chés *Saugrain*, 4. vol. in 12.

DE STRASBOURG. M. JOANNIS a fait chés Dulſecker une nouvelle Edition de *Scriptores rerum Germanicarum d'*URSTISIUS.

DE HANNOVER. On reçoit chés les principaux Libraires d'Allemagne les ſouſcriptions pour un Ouvrage Allemand des *Curioſités de la Grande-Bretagne* en 4. voll. in 4°. par M. *Jean Conrad Etienne* HOELLING, qui, pendant 5. ans qu'il a ſéjourné en Angleterre, s'eſt informé de tout ce qui y concerne l'Etat, l'Egliſe & la Litterature. Il eſt Conſeiller du Conſiſtoire Luthérien de *Hildesheim*, & Surintendant Général à *Alfeld*. Chaque volume coutera, s'il eſt ſur du papier ordinaire d'Allemagne, deux écus aux Souſcripteurs; & trois écus, s'il eſt ſur du papier à écrire. Il ſera vendu aux autres 12 & 18. écus.

DE PARIS. On a publié que M*** a traduit en François l'Hiſtoire générale d'Angleterre, écrite en Anglois par le Chevalier *Richard* BAKER, & continuée juſques en 1661. par M. *Jean* PHILIPS, & que cette Traduction eſt prête à imprimer. On ajoûtoit

que l'on donnera en même tems plusieurs Piéces Originales, qui appartiennent à cette Histoire, & qui n'ont jamais paru dans le Public. Le Traducteur, qui est François, a passé tout jeune en Angleterre, & y a demeuré 15. ans.

DROIT. MORALE. THEOLOGIE.

DE PARIS. Les *Regles du Droit François*, par M. POCQUET *de la Livoniere*, Conseiller au Présidial d'Angers, ancien Professeur, se publient chés J. B. *Coignard*. in 12. pour 3. liv. pages 711.

M. D***. a « travaillé sur les Ca-» nons des Conciles, sur les Ecrits des » plus célebres Auteurs, sur les Edits » & Déclarations du Roi, & les Ar-» rêts des Parlemens du Royaume & » du Grand Conseil ». *Un Recueil des principales décisions sur les Dimes, les portions congrues, les Droits & Charges des Curés primitifs*, qui se vend chés Armand, ruë S. Jacques. in 12. pages 484 1730.

Les Charmes de la Societé Chrétienne. 1730. in 12. pages 161. & la Pré-

face chés Etienne, ruë St. Jacques.

Le Disciple pacifique de S. Augustin sur la Prédestination, avec une *Dissertation préliminaire touchant l'Héresie des Prédestinatiens.* 1730. Chés Cailleau. 2. voll. in 4°.

DE MOSCOU. Feu M. Etienne GAVORSKI, Archevêque de *Rezan* avoit composé en Langue Russienne, *un Systême de Théologie*, selon la Doctrine de l'Eglise Grecque. Il y attaque vivement *Luther*, *Calvin*, tous les Hétérodoxes; & il n'avoit point été imprimé sous le Regne de *Pierre* I. M. Lapalinski Evêque de Tweer l'a depuis publié. Vol. in fol. vaut trois Roubles & demi.

DE LUCERNE. Le P. RUSCA a mis au jour quatre voll. in 8°. pour soutenir la Réfutation, qu'il avoit faite en 1721. d'une Dissertation, par laquelle M. HOTTINGER en 1719. établissoit la nécessité, où lui paroissent être les Protestans, de se tenir séparés de l'Eglise Romaine.

FIN.

Des
Sciences
Mois de Novembre

ART. C. HIstoire de l'Eglise Ga
ne, &c. p.
ART. CI. Réponse de M. Godi
Article des Mémoires de Tr
avec la Réplique, &c.
ART. CII. La causa della v
tenuta, &c. Ou, La caus
rité défendue contre l'Apolo
nyme du P. Charles Ambr
neo, &c.
ART. CIII. Dissertation
au sujet d'un Problême,
ART. CIV. Logicæ seù
di Institutiones, &c.
Institutions Logiques
penser, &c.
ART. CV. Dissertation
du VI. Chapitre de l

& des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, Ancien Recteur de l'Université de Paris, &c. Tome second, &c. p. 2048

Extrait de deux Lettres écrites au P. de Montauzan D. L. C. D. J. sur la Lumiére Boréale. p. 2060

Observation du même Phénoméne, faite à Lyon par le P. de Montauzan D. L. C. D. J. p. 2065

Lettre de M. l'Abbé le Pelletier aux Auteurs des Mémoires de Trevoux. page 2073

Addition à l'Eloge de M. Bianchini, &c. p. 2078

ART. CVIII. *Nouvelles Litteraires.* page 2060

D'ITALIE. *De Naples.* p. 2076. 2079

D'ALLEMAGNE. *D'Ausbourg.* p. 2079

De Hambourg. p. 2080

De Koenigsberg. p. 2072

De Graetz. p. 2080

De Hannover. p. 2083

De Lucerne. p. 2085

De Petersbourg. pages 2080. 2083

D'Erford. p. 2081

De Francfort. Ibid.

De Moscou. p. 2085

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pages 2071. 2077

TABLE.

De Hollande. *D'Amsterdam.* page 2072
De France, *De Paris.* pages 2069. 2077. 2079. 2082. 2083. 2084
De Lyon. p. 2065
De Strasbourg. p. 2072
De Toulon. p. 2060
D'Avignon. p. 2064
De Trevoux. pages 2073. 2078. 2082.

Fin de la Table.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Decembre 1730.

[redacted]

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Décembre 1730.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU, Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques, près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

MDCCXXX.

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701; & se vendent 15 s. le mois en blanc. & brochez, 16. s.

Année 1701. 9. vol.
—— 1702. 12. V.
—— 1703. 12. V.
—— 1704. 13. V.
—— 1705. 12. V.
—— 1706. 12. V.
—— 1707. 12. V.
—— 1708. 12. V.
—— 1709. 12. V.
—— 1710. 12. V.
—— 1711. 12. V.
—— 1712. 12. V.
—— 1713. 12. V.
—— 1714. 12. V.
—— 1715. 12. V.
—— 1716. 12. V.
—— 1717. 12. V.
—— 1718. 12. V.
—— 1719. 12. V.
—— 1720. 5. V.
—— 1721. 12. V.
—— 1722. 12. V.
—— 1723. 12. V.
—— 1724. 12. V.
—— 1725. 12. V.
—— 1726. 13. V.
—— 1727. 12. V.
—— 1728. 12. V.
—— 1729. 12. V.
—— 1730. 12. V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Décembre 1730.

ARTICLE CIX.

SUITE DES REFLEXIONS ſur la Tragedie, où l'on répond à M. de Voltaire. *Par M.* de la Motte *de l'Académie Françoiſe. A Paris, chés Grégoire Dupuis.* 1730.

NOus avons rapporté dans nos Mémoires du mois de Septembre 1730. les motifs qu'avoit M. de *Voltaire* de s'élever pour la défenſe de la Poëſie contre M. *de la Motte.* Celui-ci, qui, ſelon que nous l'avons marqué dans l'Extrait de ſon Livre des *Réfléxions*, &c. (May 1730.) avoit témoigné de-

ſtrer l'uſage des Tragédies en Proſe, s'explique aujourd'hui plus expreſſément, en diſant qu'il n'a montré peu de goût *que pour les vers*, *& non pas pour la Poëſie qui eſt indépendante des vers*; comme il paroît dans le Télémaque. Ainſi, dit-on, M. de *Voltaire* a confondu les choſes. Nous avons obſervé au mois de May 1730. pages 769 & 770. que l'uſage du mot Poëſie autoriſe, ſur cette diſtinction, M. de la Motte dans une ſorte particuliére de compliment à M. de Voltaire, ajoûte, que *ſa facilité de dire avec grace ce qui ſe préſente à ſon eſprit, lui a fait croire qu'il pouvoit ſe paſſer d'exactitude*; de ſorte qu'il réfute ce que n'a pas dit M. *de la Motte* ſans répondre un mot à ce qu'il a dit.

Sur le double reproche que fait M. *de Voltaire*, au ſujet des *Réfléxions ſur la Tragédie*, inſinuant qu'elles ſont *rebatuës* & *inutiles*; M. *de la Motte* répond que c'eſt une nouveauté, & une utilité aſſés grande de dire des choſes non pas abſolument ignorées, mais mal développés. En effet, ce ne ſeroit plus des vérités, ſi le fond en étoit inconnu du moins à de grands Eſprits.

Les Principes, dit M. *de Voltaire*, ›nt connus de tous & même des Poë- :s mauvais ou médiocres ; ouï, les rincipes généraux, répond M. *de la 'Motte* ; mais non. Les Principes dé- ıillés, dont la pratique entraîne par le-même l'émotion & l'intérêt, & ıns lesquels certains génies s'égare- ›ient long-tems. Ainsi *Corneille* ap- rit quelque chose par la critique de Académie sur sa belle piéce du *Cid*, : il en profita dans les Tragédies de *'inna* & de *Polieucte*. Il en arriva à :u près autant à *Racine*. Le mauvais ıccès d'une piéce, fait faire souvent l'Auteur un examen qui pourroit rvir de régles. D'ailleurs les réflé- ons sont utiles aux Spectateurs pour avoir justifier leur goût ou leur dé- ›ût.

Touchant ce qu'avance M. *de Vol- ire*, que les trois Unités, 1. d'ac- ›n, 2. de lieu, 3. de tems, sont liées roitement ensemble ; M. *de la Mot-* montre que l'unité d'action man- ıe dans les *Horaces*, où se trouvent ; unités de tems & de lieu, que l'u- té de lieu manque dans la *Judith* de ›yer, où se trouvent les unités d'ac- n & de jour, &c.

Tttt iiij

L'unité d'intérêt, dont M. *de la Motte* fait une nouvelle régle, eſt encore indépendante des trois autres unités; puiſque dans le *Cid*, où il n'y a unité ni de tems, ni de lieu, ni d'action, l'unité d'intérêt y ſubſiſte, parce qu'il n'y tombe que ſur l'amour de *Rodrigue* & de *Chiméne*. L'unité d'action ne peut preſque jamais entraîner l'unité de lieu. L'action la plus *une*, dans nos Tragédies ayant pluſieurs parties qui ſe paſſent en des lieux différens; & celles qu'on y ſuppoſe ſe paſſer dans un même lieu, étant bien plus l'effet de l'imagination du Poëte, qui raſſemble ces parties à ſon gré, que de l'uſage ordinaire où elles ne ſe réüniſſent preſque jamais toutes enſemble.

L'unité de tems n'emporte pas non plus celle de lieu, touchant la comparaiſon que fait M. de *Voltaire* d'une Tragedie, à un tableau qui choqueroit, ſi l'on y voyoit deux événemens; la comparaiſon eſt gratieuſe, dit M. de *la Motte*; mais le propre des graces eſt de dérober aiſément la fauſſeté: c'eſt-à-dire, de la cacher ou de la faire diſparoître. Un tableau ne doit repréſenter que ce qui arrive

dans un inſtant où ne ſe peuvent rencontrer deux événemens, ſi ce n'eſt en différens lieux ; mais une Tragédie repréſente une action ſucceſſive : on feroit vingt tableaux de diverſes ſituations d'une Tragédie.

Monſieur *de la Motte* montre, comme Monſieur de *Voltaire*, ſur l'exemple de la Tragédie d'*Œdipe*, que l'unité d'intérêt diffère de l'unité d'action. L'action dans *Œdipe* eſt *une*, puiſque c'eſt uniquement la recherche du meurtrier de *Laïus* : mais dans l'*Œdipe* de *Corneille*, l'intérêt tombe d'abord ſur Théſée accuſé de la mort de *Laïus* : puis, cette accuſation étant diſſipée, alors l'intérêt retombe ſur *Œdipe* ſoupçonné de meurtre ; voilà donc deux intérêts. De même dans l'*Œdipe* de M. *de Voltaire*, l'intérêt eſt d'abord pour *Philoctéte* ; mais quand on le fait partir de Thébes, on ne s'intéreſſe plus à lui, & l'on commence à s'intéreſſer pour *Œdipe*, & cet interêt continuë juſqu'à la fin.

A l'égard des autres unités, l'Auteur croit qu'on pourroit, en les négligeant dans une Tragedie de *Coriolan*, plaire à un peuple ſenſé, malgré

les *régles*, qui sont quelquefois moins la raison, que des institutions arbitraires. Cependant, comme nous tenons à nos habitudes; ce qui pourroit plaire absolument, ne nous plairoit pas aujourd'hui, parce qu'il les contrarieroit.

Au reste, l'interêt qui doit être un, doit encore être grand & continu, & croître jusqu'à la fin; à quoi contribuë la presence fréquente des personnages à qui l'on s'interesse. Pour cela il est bon que l'interêt tombe sur deux personnes, ensorte que l'une des deux paroisse presque toûjours.

Enfin, au reproche qu'on fait à M. *de la Motte* de vouloir proscrire les Tragédies en Vers, il répond que ce n'est point sa pensée; & qu'il croit seulement qu'on devroit essayer d'en faire quelqu'une en Prose; afin que si elle réüssissoit, on ne fût pas privé des bonnes Tragédies d'un Auteur qui auroit les grands talens pour cet Art; au talent près de la versification, ce qui d'ailleurs faciliteroit beaucoup l'usage de la composition, & delivreroit de l'engagement où le Poëte se trouve quelquefois de donner une en-

torſe au ſens pour garder la régle des Vers.

L'Auteur croit auſſi que l'agrément de la Poëſie eſt indépendant de la meſure du Vers, laquelle eſt différente en différentes Nations. Il ſuppoſe que dans la Langue Hébraïque, il n'y avoit point de Vers, effectivement, nous n'y en appercevons pas aujourd'hui ; mais, c'eſt ce qui ne prouve rien. De cent & de mille perſonnes qui entendent très-bien le Latin, il ne s'en trouve peut-être pas deux qui apperçoivent la meſure du Vers dans Térence ; elle ne laiſſe pas de s'y trouver réellement. La meſure qui aſſujettit à la rime, paroît à M. *de la Motte* encore moins néceſſaire, & plus propre à ennuyer ; les goûts pourroient bien être, ſur ce point, comme ſur une infinité d'autres, arbitraires & differens. Auſſi, malgré toutes les refléxions de M. *de la Motte*, ſur les inconvéniens des Vers & de la Rime, bien des gens aiment les Vers ; & il avouë qu'il les aime auſſi, quoique, ſelon ces principes, il n'ait pas trop de raiſon de les aimer. Auſſi, chercher de la raiſon dans ce qui eſt de pur

goût, c'est la chercher là où elle ne se met guere en peine de se trouver.

Article CX.

L'INNOCENZA DELLA VErità, &c. *C'est-à-dire, L'innocence de la Vérité, ou, Dissertation Théologique, sur l'observation du secret, sans blesser la Verité.* in 4°. *pages* 95.

C'Est encore un nouvel Ecrit contre les deux Ouvrages du P. *Orsi*, dont nous avons donné des Extraits. La dispute que ce Sçavant Dominicain a excitée contre le P. *Cattaneo*, est devenuë le sujet de bien des entretiens parmi les gens de Lettres. Le résultat des Conférences ont été les deux maximes suivantes, dont on est convenu. Premiérement, *que plusieurs vertus peuvent directement commander à la véracité, de ne point révéler certains secrets.* En second lieu, *qu'au contraire, la véracité considerée en elle-même, & suivant son être formel, n'a droit en aucun cas, de s'ériger en maitresse des autres vertus, à leur préjudice, & qu'elle doit se regarder comme*

simple exécutrice de leurs ordres. L'Auteur ayant beaucoup raisonné sur cette matiére, n'a pû refuser à ses amis de rendre public le précis de ce qu'il avoit expliqué plus au long dans les conférences. Il commence par exposer en peu de mots le sentiment du P. *Orsi* & le sien. Selon le P. *Lecteur de Saint Marc*, dans la concurrence, le secret doit être sacrifié à la vérité, & c'est elle-même alors qui se manifeste suivant son Adversaire, les prémiers égards sont dûs à la sureté du secret; sans néanmoins intéresser la vérité. Tout l'Ouvrage ne comprend que deux Chapitres, mais fort longs, & divisés en plusieurs Paragrafes.

D'abord notre Théologien examine cette définition vulgaire du mensonge: *Le Mensonge est une proposition contraire au sentiment intérieur de celui qui parle.* Cette définition, dit-il, est vraye, si on l'entend d'une proposition libre, énoncée sans contrainte, sans interrogation qui l'ait précédée, & qui oblige à la faire; parceque, si celui qui l'énonce, ne veut, ou ne peut pas parler conformément à sa pensée, & à la connoissance qu'il a de

connoiſſance de celu
doit s'entendre que
ſance qu'on puiſſe lég
muniquer à d'autre
ment l'application d
cas de la Confeſſion,
crets importans. Ce
comme raiſonne notr
n'y a point de menſc
propoſition entendu
peut & doit raiſonn
contient une vérité
or, cette réponſe; *Je*
le (*non*) précis, lorſq
gé ſur une choſe dont
ne peut être commun
une vérité pure & ſim

gustin même explique ces paroles de J. C. en S. Mathieu, Chap. XXIV. *De die autem illâ nemo scit, nisi solus Pater.* J. C. dit ce saint Docteur, assure qu'il ne sçait pas le jour du Jugement, parce qu'il ne le sçavoit pas d'une science qui dût être communiquée à ses Disciples. *Quia verò Dominus noster Jesus Christus Magister nobis missus est, etiam Filium Hominis dixit nescire illum diem, quia in Magisterio ejus non erat, ut per eum sciretur à nobis.* (Aug. in Psalm. XXXVI.) Sur ce principe, on condamne absolument tout mensonge, quelque bonne que puisse être la fin qu'on s'y propose. Mais on n'appelle pas mensonge toute proposition simplement contraire à la pensée de celui qui la prononce. Ainsi, pour ôter au P. *Orsi* l'argument qu'il tire de ce que S. *Augustin*, & de sçavans Interprétes accusent de mensonge *Rahab* & les Sages-femmes d'*Egypte*; on convient sans peine qu'elles s'en rendirent coupables, parce qu'elles ne s'en tinrent pas aux réponses précisément nécessaires pour la fin qu'elles se proposoient. Encore ces cas là sont-ils fort différens de ceux

dont on dispute présentement

Mais, c'est principalement sur la Doctrine des Anciens, soit des Philosophes Gentils, ou des Auteurs Chrétiens, qui ont cru le mensonge officieux permis, que triomphe le P. *Orsi*. En effet, dit-il, s'ils avoient connu l'usage matériel de la parole, ils n'auroient pas recouru au mensonge; & n'auroient eu garde de s'en faire les Protecteurs. A cela, l'Anonyme répond, prémiérement, que ces Anciens ne se sont pas renfermés dans les bornes qu'il se prescrit, dans les bornes d'une absoluë & indispensable nécessité, lorsque toute autre réponse qu'un *non* précis & formel, le silence même révéleroit un secret, qu'on ne peut découvrir sans crime. Il ajoute en second lieu, que l'erreur de ces Auteurs ne consiste pas à avoir approuvé le *non* pour le *oui*, dans les cas ausquels il se réduit; mais à avoir traité de mensonge cette réponse négative. Son principe est qu'une telle réponse ne signifie pas la négation de l'objet, mais la négation de la *révélabilité* de l'objet: c'est son expression; c'est-à-dire, l'indispensable obligation de cacher un secret que celui qui

interroge veut injuſtement ou ravir, ou ſurprendre. Il fait plus ; il défie de trouver dans les deux Ouvrages de S. *Auguſtin*, ſur le Menſonge, aucun cas qui contrediſe ce qu'il établit dans cette Diſſertation ; aucun cas où le S. Docteur accuſe de menſonge la négative, lorſqu'elle eſt l'unique moyen de cacher l'affirmative, s'il reconnoît en même tems que cette affirmative eſt abſolument illicite. Et pour épargner au Lecteur la peine de l'examen & de la confrontation, il entre dans le détail, & fait voir la différence qu'il y a entre ce qu'il approuve, & ce que S. *Auguſtin* condamne dans les deux Livres *De Mendacio*, & *Contra Mendacium*. L'Auteur explique enſuite fort au long le principe que nous venons de rapporter ; & il l'applique, prémiérement, aux ſecrets les plus néceſſairement inviolables ; & enſuite à ceux qui ſont d'une moindre importance, quoique la révélation en ſoit criminelle. Enfin, il répond aux objections qu'on pourroit faire contre ſon ſentiment. Il fait de ſubtils raiſonnemens, pour prouver qu'il n'a rien de contraire à la plus ſai-

ne Morale, ni de commun avec les Propositions condamnées par le Pape *Innocent* XI. Il soutient même qu'il y a des occasions où il seroit impossible de sauver autrement le secret de la Confession, & les autres qui doivent être inviolables.

ARTICLE CXI.

LETTERA DI UNA MONACA Al. M. R. P. Lettore F. Giuseppe Agostino Orsi. *C'est-à-dire, Lettre d'une Religieuse au R. P. Lecteur Joseph Augustin Orsi.* in 4°. *pages* 7.

LA Religieuse consulte le R. P. Lecteur sur l'embarras où l'a jetté le sentiment qu'il soutient contre le P. *Cattaneo* & ses Défenseurs, dans la Dispute dont nous continuons d'instruire le Public. Il nous vint dernierement, dit-elle, pour Confesseur extraordinaire, un Religieux, dont la vertu égale la capacité & la connoissance qu'il a de ce qui se passe dans les Communautés Religieuses. Cela me donna la confiance de lui déclarer les

différens que j'ai avec notre Révérende Mere, Madame l'Abesse.

Ma Confession finie, une Religieuse de mes amies, & ma confidente, à qui elle avoit paru un peu longue (elle n'avoit pourtant duré que trois heures) me demanda avec plus de simplicité que de prudence, si j'avois parlé des peines mutuelles que nous nous sommes faites Madame l'Abesse & moi. Je n'hésitai pas; &, comme on nous avoit lû au Réfectoire les *Leçons* du Pere *Cattaneo*, je répondis que je n'en avois pas parlé. Mon amie m'entreprit sur cela, & me dit que, si je m'en étois confessée, je ne pouvois pas le nier hardiment, comme je faisois. Ces paroles me causérent quelque apréhension; car cette Religieuse est très-instruite & très-éclairée, & si avide de sçavoir, qu'elle lit tout ce qui paroît de nouveau. Mon scrupule augmenta; lorsque, m'ayant conduite à sa chambre, elle me fit voir ce que V. R. enseigne sur ce sujet dans ses deux Ouvrages. J'avouë que la subtilité des raisonnemens passoit mes lumiéres: mais enfin, j'y voyois de vives déclamations contre ceux qui

élargissent la voye du salut, & je veux me sauver. D'autre part, comment condamner un homme aussi saint & aussi éclairé que le P. *Cattaneo*, zélé jusqu'à se consumer de travaux pour le salut du prochain ?

Dans cette perpléxité, mon bon Ange me mit entre les mains le second Tome des Lettres de S. *François de Sales*. Je tombai sur la XLVIII. Lettre. (*Edit. de Padouë* 1721.) Elle est écrite à une Dame, laquelle importunée par une de ses amies, & craignant de mentir, lui avoit avoüé une chose dont elle s'étoit accusée en Confession. C'est ainsi que la Religieuse conte l'affaire : mais voici les propres paroles de S. François de Sales. *Vous avés eu crainte de tomber en quelque duplicité, quand vous avés dit que vous m'aviés communiqué votre esprit, & que vous m'aviés demandé quelque avis. Je suis consolé que vous avés en horreur la finesse & duplicité ; car il n'y a guéres de vice qui soit plus contraire à l'embonpoint & grace de l'esprit : mais, si est-ce que ce n'eût pas été duplicité, puisque, si en cela vous aviés fait quelque faute, à cause du scrupule que vous*

;iés en me communiquant votre cœur, 'me demandant des instructions, vous ıviés suffisamment effacée par après, ıur n'être plus obligée de le dire à perıne Néanmoins je loue votre candeur, 'me réjouis que vous l'ayés dit, comme ıssi tout le reste : bien que vous devés re ferme en la résolution que je vous ınnai, que ce qui se dit au secret de la énitence est tellement sacré, qu'il ne se ıit pas dire hors d'icelle : & quiconque ıus demande si vous avés dit, ce que ıus avés dit avec le sceau très-saint de Confession; vous lui pouvés HARDI-'ENT, & sans péril de duplicité dire ıe NENNI : il n'y a nulle difficulté à la..... Toutefois un autre coup, demeus ferme, & tenés pour non dit, & totament teû, ce qui est couvert du voile cramental. Cette Lettre est la XLII. ı Livre II. dans l'Edition in folio : Paris 1641. Eh bien ! reprend la eligieuse, ne voilà-t-il pas le *non ınc & absolu* du Pere *Cattaneo* ? Il y ıt néanmoins bien des contestations, ns qu'on pût convenir de rien, quoiıe le Confesseur de la Maison eût is vivement le parti de S. *François de ıles*. Tel est le sujet de la Lettre. Et *Dec.* 1730.

c'est pour le prier de terminer cette dispute, que la Religieuse a pris la liberté d'écrire au R. P. *Orsi*. Au reste, on voit assés ce qu'auroit dit d'un Confesseur le Saint & Sçavant Evêque de Genêve, après ce qu'il a décidé par rapport aux Pénitens.

Article CXII.

LETTERA DELL' IDIOTA, &c. *C'est-à-dire, Lettre d'un Idiot, au R. P. Lecteur Majeur* Orsi. In 4°. *pages* 14.

Ce personnage n'est pas aussi *Idiot* qu'il affecte de le paroître. Il s'adresse, ainsi que la Religieuse, au P. *Orsi*, pour le prier d'éclaircir les difficultés qui l'embarrassent dans la dispute que nous traitons. Après les témoignages d'une estime singuliére, & les protestations d'un respect profond, pour le R. P. *Lecteur Majeur*, le prétendu *Idiot* entre en matiére. D'abord permettés-moi de vous dire, écrit-il au P. *Orsi*, que quelque idée que j'aye conçuë de votre capacité, je ne puis perdre l'estime que j'ai pour

le Cardinal *Pallavicin*, & pour l'Auteur des *Leçons Sacrées*, que vous attaqués si vivement. Non, vous ne me persuadés point que ces Auteurs sont des corrupteurs de la Morale. Leur Doctrine, l'autorité qu'ils se sont acquise, leurs glorieux travaux ne me permettent pas d'en former ce jugement. Le P. *Cattaneo*; après s'être déclaré de la maniére la plus formelle contre le mensonge, exempte de cette tache le *non*, dans les circonstances des interrogations injustes & criminelles : il suit en cela le Cardinal *Pallavicin*. C'en est assés : le voilà Déffenseur de la Morale relâchée. Mais il falloit donc prouver que ce *non* contient en effet un mensonge, & que l'Auteur se contredit. Au lieu de cela, je ne vois que de longues déclamations, & un vain étalage de Doctrine, pour prouver ce que personne ne vous conteste, que le mensonge est toûjours un péché. Pardonnés à ma franchise & à ma simplicité. N'est ce point quelque reste des anciens préjugés qui vous anime contre le P. Jésuite. J'ai trop bonne opinion de votre vertu, pour ne pas croire qu'au fond

vous estimés une Compagnie qui édifie l'Eglise par sa conduite, & qui lui rend de grands service par ses travaux. Mais, mon foible entendement ne peut concilier les sentimens que je vous suppose, avec la maniére dont vous en usés.

Après ce préambule, l'Auteur propose au P. *Orsi* plusieurs cas, où il lui paroît indubitable que le *non* est exempt de mensonge; & cela précisément parce qu'il ne tombe pas sur l'objet de la demande; mais qu'il exprime simplement la résolution où l'on est de ne point satisfaire à une interrogation criminelle. Ce *non*, continuë-t-il, doit au moins être mis au rang des *Equivoques de la seconde espéce*; c'est-à-dire, de celles qui ne sont pas tout-à-fait inintelligibles, & que vous jugés innocentes, après *votre très-illustre Genet*. Pour moi, qui n'ai pas assés d'esprit pour quintessencier, comme vous, les choses les plus simples, je n'y trouve pas même cette sorte d'équivoque que vous nommés de la seconde espéce: je n'y vois au contraire, qu'un langage très-simple & très-naturel, autorisé par l'usage,

auquel je m'en tiens ; vous abandonnant ces belles ſpéculations où je me perds. Si l'on veut tout réduire à cette rigidité de Morale, il faut bannir du commerce des hommes, & l'ironie, & le compliment, & les autres politeſſes dont on uſe dans la Société, & renoncer aux maniéres de parler les plus établies.

Encore un cas, je vous ſupplie, ſur lequel je ſerois bien aiſe d'avoir votre avis. Je ſuppoſe, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que je vis dans le déſordre, & que je me confeſſe à vous. Quelques perſonnes qui ſçavent que vous êtes mon Confeſſeur, pour éclaircir leurs doutes, diſent que je ſuis un homme de bien, réglé dans ma conduite. Demeurerés-vous ſeul dans le ſilence, & ne ſeroit ce pas révéler ma Confeſſion ? Dirés-vous que je ne ſuis pas tel qu'ils s'imaginent ? Ce ſeroit encore violer plus ouvertement le ſacré ſçeau de la Confeſſion. Leur dirés-vous enfin qu'ils ont raiſon, & que je ſuis en effet tout ce qu'ils ſuppoſent ? Vous ferés donc un menſonge.

De plus vous accordés que le Confeſſeur interrogé *comme homme*, peut

de revei...
tre Auteur ajoute d'autre
dont les unes ont déjà été
P. *Orsi*, & aûsquelles il a
autres ne le feront appa
changer de sentiment.
core le passage de S. *Fra*
que nous avons vû dans
Religieuse, & y fait le
se présentent naturellem

ARTICLE

OBSERVATION
sur toutes les parti
extraites & recueil
Mémoires. In 12.
Paris chés Bordele
pages

& il a été assés favorablement reçû du Public, pour engager les Libraires à en faire une seconde Edition. Le dessein de l'Ouvrage est de rassembler sous un même coup d'œil, toutes les découvertes & les observations les plus curieuses qu'on a faites sur les differentes parties de la Physique, & qui étant éparses dans une infinité de Volumes composés en diverses Langues, sont souvent inconnuës aux Physiciens mêmes. Il faut avouer que c'est de toutes les Méthodes la plus avantageuse au progrès de la Physique, & en général de toutes les Sciences Systématiques. Car on l'a dit cent fois: ce n'est qu'à force de répéter & de multiplier les observations, qu'on peut s'assurer avec quelque vraisemblance de la cause Physique des faits. Composer un Systême avant que de connoître tous les faits qui y ont un rapport essentiel, c'est vouloir donner le plan d'un château, dont on ne connoit, ni les dimensions, ni les differentes parties. C'est travailler d'imagination & non d'après la nature; c'est supposer ce qui n'est peut-être pas, & non pas expliquer ce qui est. Aussi est il souvent a-

rivé qu'après qu'un Physicien s'est beaucoup efforcé pour bâtir un Systême, un fait est survenu qui a renversé tout l'édifice. Rien n'est donc plus nécessaire pour le progrès de la Physique que de faire beaucoup d'observations, & rien n'est plus utile, ni plus commode pour les Physiciens, que de leur donner en trois ou quatre Tomes les diverses observations, qui sont repanduës & comme noyées dans un nombre infini de Volumes. Car, outre qu'on leur épargne tout à la fois, & le tems qu'il faut employer pour une telle recherche, & la dépense que couteroit l'acquisition de tant d'Ouvrages, on leur met sous les yeux toutes les découvertes qui ont été faites jusqu'à present, sur chaque matiére, par les plus habiles Observateurs, & on les met par là plus à portée de faire des conjectures, d'établir des vraisemblances, & de fonder des Systêmes.

Car il faut distinguer deux choses dans la Physique : l'Histoire & la Science ; c'est-à-dire, les faits & la connoissance de leurs causes. Or, dans l'ouvrage dont nous parlons, on se borne à la prémiére de ces deux cho-

ſes, & on ſe contente de raconter les faits ſans entreprendre d'en donner les raiſons Phyſiques : & ſi quelquefois on rapporte les explications & les conjectures de quelques Sçavans Phyſiciens, on ne les rapporte que comme un fait ſans les adopter.

Le P. *Bougeant* avoit d'abord borné cet ouvrage à un ſeul Volume, ſe réſervant à en donner une ſuite, lorſque ſes Recherches & les nouvelles découvertes des Sçavans lui en auroient fourni la matiére ; mais comme il a été détourné de ce travail par d'autres Ouvrages plus importans, le P. *Grozelier*, Prêtre de l'Oratoire, s'eſt offert à le continuer, pour ſatisfaire aux deſirs du Public & à l'impatience des Libraires. Dans les deux Volumes qu'il a donnés à la ſuite du prémier, il a, ſuivant la méthode du prémier Auteur, partagé ſa matiére en ſix parties, qui ſont la *Phyſique générale*, l'*Aſtronomie*, la *Chymie*, l'*Anatomie*, la *Botanique*, & l'*Hiſtoire Naturelle des Animaux*. Il tire la plûpart de ſes Obſervations des meilleures ſources, telles que ſont les Mémoires de l'Académie des Sciences, les Tranſactions

qui s'y trouve c
plus intéressant
Il cite les Livre
quoique en avoir
le premier Volum
répare ce défaut
Edition.

Ce troisième
contient les deu
gnent jusqu'en
moitié le mati
Observations co
entre l'autre, n
que générale, n
Physiques. *La*
Les Mines
naires, &c. Les C

Etoiles fixes, *leur nombre*, *leur grandeur*, *leur éloignement*, *&c.* Dans la troisiéme Partie sur la Chymie, on rapporte plusieurs Observations sur *les Végétations Chymiques*, *sur le Verre*; *sur les Métaux & leurs transmutations*, *sur l'Antimoine*, *&c.* La quatriéme Partie, qui traite de l'Anatomie, est la plus abondante en Observations. On y en trouvera de très-curieuses sur *le cerveau*, *sur les yeux & sur la vûe*, *sur l'oreille & sur l'ouye*, *sur le nés & l'odorat*, *sur la voix & la parole*; *sur les poumons & la respiration*, *sur l'estomach*, *sur les os*, *sur le sang* & sur presque toutes les parties du corps humain. La cinquiéme partie sur la Botanique contient diverses Observations sur beaucoup de Plantes, & en particulier sur celles qui sont les moins connuës, comme les Plantes étrangeres. Enfin, la sixiéme Partie, qui traite de l'Histoire Naturelle des Animaux, nous apprend diverses particularités de plusieurs Animaux, *Quadrupedes*, *Serpens*, *Poissons*, *Oiseaux*, *&c.*

On a donné depuis long-tems au Public, divers Ouvrages de la même

eſpéce que celui-ci ; mais, outre qu'en ce genre les derniers ſont cenſés les meilleurs, parce qu'ils contiennent les nouvelles découvertes qu'on ne peut pas trouver dans les anciens, celui-ci a encore un avantage particulier, qui eſt de ne donner aux Lecteurs que des Obſervations ſûres, ou du moins autoriſées par des témoignages dignes de foi. C'eſt à quoi le P. *Bougeant* a eû une très-grande attention dans le prémier Volume. Le P. *Grozelier* a eu la même attention dans le ſecond ; mais, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il n'eſt pas également exact dans le troiſiéme ; & qu'il y rapporte pluſieurs Obſervations qui ne trouveront aucune créance dans les eſprits des Lecteurs éclairés. Telles ſont, ſur tout, la plûpart de celles qu'il a tirées des *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature* de Vigneüil Marville. Car, comment, par exemple, pourra-t-on croire qu'il y ait jamais eû un Microſcope, à l'aide duquel on ait pû voir les atomes d'Epicure, la matiére ſubtile de Deſcartes, les vapeurs de la terre, la tranſpiration du corps humain, &

les influences des Astres ? « A cinq ou
» six pas, dit l'Auteur de la Relation
» qu'on cite, je vis une infinité de pe-
» tits vers qui rongeoint la laine d'un
» habit avec une avidité incroyable....
» J'eus le plaisir de voir, avec le mê-
» me Microscope, comment le feu se-
» paroit toutes les parties du bois sur
» lequel il agissoit, & les dardoit con-
» tre un filet de bœuf qui étoit à la
» broche, & en incisoit toutes les par-
» ties, dont les unes se convertissoient
» en jus, & les autres se tournoient en
» une vapeur délicate, qui remplis-
» soit la Cuisine & chatouilloit les na-
» rines. Au sortir de la Ville nous vi-
» mes dans la Campagne un Liévre
» qu'on chassoit. Il passa à dix pas de
» nous, & le regardant avec le Mi-
» croscope, il me parut comme un ti-
» son de feu, qui laisse après lui une
» grosse fumée. Dans un Jeu de Pau-
» me, je sentis de l'inclination pour
» l'un des Joüeurs & de l'aversion
» pour l'autre, & le Microscope me
» fit voir que les corpuscules que trans-
» piroit celui pour qui j'avois de l'in-
» clination, s'accrochoient avec ceux
» que je transpirois moi-même, ce

„ qui n'arrivoit pas à l'égard de l'au-
„ tre „.

Risum teneatis amici.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur de pareilles Observations. Le P. *Grozelier* est, sans doute, trop bon Physicien pour y ajouter foi; mais c'est par cette raison là même qu'elles ne devroient pas avoir place dans un Ouvrage, où l'on fait profession de ne rapporter que des faits avérés. On sçait bien qu'il y a dans la Physique, plus que par tout ailleurs, beaucoup de choses, qui, sans être vraisemblables, ne laissent pas d'être vrayes. Mais, il faut, pour qu'on les croye, qu'elles soient attestées par des Auteurs dignes de foi, & qu'elles ne choquent pas d'ailleurs les principes certains & démontrés.

Nous pourrions aisément grossir cet Extrait en rapportant quelques-unes des Observations qui composent ce troisiéme Volume; mais ce ne seroit pas donner une idée suffisante d'un Recueil aussi étendu que celui-ci; & nous nous contenterons de dire

en général qu'il contient, ainsi que les deux autres volumes, une infinité d'Observations curieuses & intéressantes pour ceux, qui aiment la Physique & qui se plaisent à étudier la nature.

ARTICLE CXIV.

NOUVEAUX MIRACLES operés par L'intercession de Saint Loüis de Gonzague de la Compagnie de Jesus. Extraits des Procès Verbaux, qui ont été faits & Imprimés à Rome, avec la Permission des Supérieurs; brochûre in 8°. 1729. Chés Jerôme Mainardi.

I°, *A Vetralla Diocése de viterbe.* C'est un monastere de 40. Carmélites, qui vivent selon les Constitutions de sainte *Madeléne de Pazzi.*

Le P. Joseph Marie *Pagnucci* fut envoyé Confesseur extraordinaire en 1728 à cette Communauté ; il y donna la retraite, pendant laquelle il inspira une grande dévotion à S. Louis de *Gonzague*, & y laissa, en partant, un morceau du bois de la châsse, où les cendres du saint avoient été long-

tems enfermées. Quatre mois après; c'est-à-dire, au mois de Mars 1729. la Prieure du monastere fut avertie par les Officiéres, que la provision de farine n'étoit plus que de six boisseaux & que toutes ressources humaines manquoient pour subsister, jusqu'à la récolte prochaine. Elle communiqua au P. *Vignoli* son embarras, & son dessein, qui étoit de recourir à l'intercession de S. *Louis de Gonzague*. Pour cela, elle lui proposa, & le pria de bénir, avec la Relique du Saint, une certaine quantité d'eau : le Pere lui accorda sa demande, appuyée de celle de toutes les autres Religieuses.

La Cérémonie de la bénédiction étant achevée, toute la Communauté se rendit à l'endroit où l'on mettoit la farine : Là les Religieuses prosternées firent au Seigneur une humble priére, le conjurant par les mérites de son Serviteur fidéle de les secourir dans leur misére extrême ; ensuite la Prieure versa sur la farine, quelques goutes de l'eau bénite, avec la Relique du saint ; & tout le monde se retira. Le 12 Avril, la sœur *Therèse de S. Sebastien* Converse, allant, à son

ordinaire, prendre la farine pour faire le pain, & en ayant passé six boisseaux, elle vit que la farine s'étoit excessivement augmentée. A cette augmentation étonnante, elle, & quelques autres de ses sœurs, témoins d'un événement, qu'elles n'attribuoient pas, sans raison, à la protection de S. Louis de Gonzague, criérent : Miracle. Toute la Communauté accourut au bruit. On mesura la farine, & l'on trouva que de six boisseaux, elle étoit montée à dix-neuf de pure farine. Bien plus, de cette même farine on fit successivement la quantité de pain, qui demandoit naturellemant trente six boisseaux de farine. D'ailleurs, le pain étoit beaucoup plus blanc & d'un bien meilleur goût qu'à l'ordinaire. Tout le détail de ce prémier miracle est exposé & attesté dans le Procès Verbal.

II. Le miracle qui suit est de la même espéce que le prémier. Lorsque les boisseaux multipliés, dont nous avons parlé, commencerent à diminuer considerablement, les Religieuses recoururent de nouveau à leur

puissant Intercesseur, dont les vœux furent exaucés auprès de Dieu. Pour ne point faire ici d'un extrait une traduction dans les formes, c'est assés de dire que du 12 Avril jusqu'au 15 de Mai, six boisseaux de farine, ainsi qu'il conste par le Procès Verbal, allerent au nombre de soixante & dix-huit boisseaux.

Mais ce n'étoit pas pour la seule subsistence absolument nécessaire; c'étoit encore pour fournir aux petites douceurs, qui se donnent à certaines Fêtes dans les Communautés Religieuses, que la farine se multiplioit. Pour lors elle se trouvoit même plus délicate & plus fine entre les mains des Officiéres. Ce fait attesté arriva l'onziéme Mai, lorsque deux Sœurs Converses travailloient à une sorte de pâte que l'on nomme *Vermicelli*, & que l'on goute beaucoup plus en Italie qu'en France.

III. Le 25 Mai, la farine ayant presque tout-à-fait manqué, les Religieuses qui se trouvoient par là dans un plus pressant besoin que jamais, redoublérent de Dévotion & de confiance à *S. Louis de Gonzague*. Le

jour de l'Ascension, elles portérent en Procession l'Image de leur Intercesseur, chantant l'Hymne *Iste Confessor*, à l'endroit où l'on mettoit la farine. La Supérieure y récita quelques Priéres, fit sur le reste de la farine l'aspersion de l'eau-bénite avec la Relique du Saint : & comme si l'on avoit dès ce moment obtenu le secours du Ciel, on se retira en chantant en actions de graces le *Te Deum*. Nous abrégeons ce fait par lequel est terminé le Procès verbal ; & nous ferons remarquer en un mot, que du 12 d'Avril au 21 de Juin, l'on compta 149 boisseaux de multiplication. Cette provision ne conduisit pas seulement les Carmélites, jusqu'au tems de la nouvelle levée des grains ; elle servit encore à satisfaire la piété de bien des personnes, qui voulurent avoir de la farine miraculeuse. Pour cela, les Religieuses en répandirent divers genres de pastilles dans toute la ville, & en envoyérent à Rome une bonne quantité. Les Informations juridiques rapportent les preuves autentiques d'un très-grand nombre de miracles operés, les uns, par les pastilles

dont nous parlons: les autres, par l'eau-bénite avec la Relique de S. *Louis de Gonzague*, & dont presque toute l'Italie a eu connoissance.

IV. Le nouveau miracle suivant est détaillé dans la relation Italienne d'une maniére trop instructive, trop glorieuse à Dieu & à son serviteur, pour n'y pas insister un peu plus. C'est à Côme que ce miracle est arrivé. Les informations juridiques en furent faites par l'Evêque du lieu. Voici donc ce que déposent avec serment les deux Médecins, le Chirurgien, le Confesseur, & la Supérieure du Monastére de sainte Euphémie: Sœur Madeléne *Fanti*, Professe, étoit tourmentée depuis cinq ans, (ce sont ici les termes mêmes de l'attestation) d'une fiévre, qui, tantôt étoit périodique, & tantôt intermittente, accompagnée d'une langueur continuelle, d'une inanition d'éstomac, d'une oppression dans les entrailles, & de tems en tems d'une défaillance presque totale; enfin, l'on voyoit en elle tous les symptomes de la maladie scorbutique: *miris modis torquebatur in spirituali Corpore.* Ce sont les ex-

preſſions du Médecin & des Chirurgiens. On deſeſpéroit tout-à-fait de ſa guériſon, d'autant plus que depuis une année & davantage, une fiévre lente lui étoit ſurvenuë, dont on ne connoiſſoit les redoublemens que par l'inflammation, qui parroiſſoit ſur le viſage & à la gorge de la malade, après qu'elle avoit pris quelque nourriture; quant au poulx, il étoit preſque éteint en elle dans cet état déplorable. La veille de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, la Sœur *Madeléne Fanti* eut recours, pleine de confiance, à l'Interceſſion de S. *Louis de Gonzague :* elle mit de la farine miraculeuſe ſur ſon éſtomac ; & à l'inſtant ſans aucune criſe, ſans aucun ſigne exterieur, elle fut ſi parfaitement guérie, que ſans garde, ſans appui, elle alla au Chœur, pour rendre à Dieu des actions de graces, & qu'elle reprit après cela les plus pénibles exercices de la Communauté.

Le miracle de la multiplication de la farine, pour lequel principalement a été le Procès verbal, nous fait ſeul aſſés connoître, combien le Seigneur ſe plaît à ſignaler de plus en

» des principes évidemment connus ».
Mais, outre que la ſçience & les principes de la ſçience ſont deux choſes differentes, que le même mot ne rend pas, il me ſemble que cette interprétation ſouffre trois difficultés, qui peuvent la rendre au moins ſuſpecte.

1°. Elle ne fait pas parler Ciceron d'une maniére digne de lui. Qui doute en effet que la Philoſophie ne doive porter *ſur des principes évidemment connus* ? *ſur des notions claires & inconteſtables ſur leſquelles tout raiſonnement doit être appuyé* ? Ciceron, pour perſuader une choſe ſi triviale, avoit il beſoin de propoſer la diverſité des ſentimens des Philoſophes ſur la nature des Dieux ? C'eſt par cette raiſon & dans les mêmes termes, que M. le P. B. rejette l'opinion de ceux, qui veulent qu'on liſe, *inſcientiam*, au lieu de *ſcientiam*. Il lui a paru que Ciceron ne devoit point avoir recours à la diverſité des ſentimens des Philoſophes, pour prouver que l'ignorance, *inſcientiam*, eſt cauſe que les hommes s'attachent à la Philoſophie. Or, cela n'étoit il pas

tout au moins aussi inutile, pour montrer que la Philosophie doit porter sur des *principes évidemment connus; sur des notions claires & incontestables sur lesquelles tout raisonnement doit être appuyé*? La Philosophie n'est, & ne peut être, non plus que toutes les autres sciences, qu'un amas, un assemblage, une suite de raisonnemens. A quel propos donc, Ciceron se mettroit il en dévoir de prouver, qu'elle doit être appuyée sur des *principes évidemment connus*, sur *des notions claires & incontestables* &c.?

2° Ce qu'on fait dire à Ciceron par cette interprétation, n'a aucune liaison avec ce qui précéde. Car, de ce que les Philosophes ont eû des opinions fort différentes sur la nature des Dieux; s'ensuit-il en aucune maniére, qu'on doive commencer à Philosopher sur *des principes évidemment connus*, sur *des notions &c*; à moins qu'on ne suppose qu'ils ne l'ont pas fait, ce qu'on supposeroit sans fondement? La difference des sentimens des Philosophes, sur cette matiére & sur une infinité d'autres, ne vient pas de ce qu'ils manquent

quences, de ces princip
tions. Or, comme la verité
en chaque sujet; & que la fa
s'en écarte, peut s'écarter d'
té de maniéres, de ce point
que: c'est delà que naisse
sité & la contrarieté des
des Philosophes.

3°. Cette même interp
s'accorde pas mieux ave
texte: *prudenterque Aca*
bus incertis assensionem co
le faire sentir, voyons
d'Olivet lie l'un à l'autr
duction. Le voici: «
» & la contrarieté mêr
» marquent ici dans le
» plus sçavans homm
» voir que la Philoso
les principes év

conſéquence, de l'antécédent qui la précéde, qu'en ſuppoſant encore ici, que les Académiciens ne connoiſſoient pas les *principes évidemment connus.* Mais peut on le ſuppoſer, quand on ſçait qu'ils reconnoiſſoient certaines verités; comme Ciceron, qui étoit de leur Secte, nous l'apprend un peu plus bas? *Nec tamen fieri poteſt, ut qui hac ratione philoſophantur, ſi* (Academici) *nihil habeant quod ſequantur.* Ciceron répéte ſouvent la même choſe ailleurs, & ſur tout dans les Queſtions Académiques. Les Académiciens connoiſſoient donc la verité des *principes évidemment connus*, la plus lumineuſe de toutes, & qui précéde néceſſairement la connoiſſance de toutes les autres vérités. On ſuppoſe donc ſans fondement qu'ils ne connoiſſoient pas ces principes, & cette ſuppoſition étant fauſſe, la conſéquence qu'on en tire, ne l'eſt elle pas auſſi; *que les Académiciens, où ils n'ont trouvé que de l'incertitude, ont eu raiſon de ſuſpendre leur jugement?*

Ce ſont-là les principales difficultés, qui m'ont empêché d'adopter

l'interprétation de M. le P. *Bouhier* & de M. *d'Olivet*, & qui m'ont engagé à en chercher une nouvelle, qui ne souffrit pas ces mêmes difficultés. Je crois l'avoir trouvée : mais ne me flattai-je point ? les sçavans en jugeront ; je vais la leur proposer.

On éviteroit, ce me semble, les inconvéniens dont je viens de parler, & tous les autres qui se trouvent dans les différentes explications de ce fameux passage, en ajoutant seulement au mot, *scientiam*, le monosyllable, HANC ; c'est-à-dire, *scientiam hujus rei, hujus argumenti, naturæ Deorum*. Je prétens donc qu'on doit lire ; *ut magno argumento esse debeat, causam, id est, principium philosophiæ esse scientiam hanc* : c'est-à-dire, ce qui est une grande preuve que cette science (de la nature des Dieux) est la cause ou le principe de la Philosophie.

Ceux qui sçavent les changemens que les Critiques ont fait à ce passage pour l'expliquer, n'incidenteront pas sur cette légére addition. Le Pere *Lescalopier* a eu raison de dire qu'on avoit mis à la torture cet endroit de

Cicéron, *vexatus hic locus à multis.* Les uns ont cru qu'il falloit lire *Insscientiam* : les autres, *non esse scientiam* : quelques uns, *sententiam*. M. *Petit* y ajoûte cinq à six mots. On est sans doute en droit de faire de pareils changemens, quand en conservant le texte ordinaire, on ne peut y trouver un sens digne de son Auteur ; quand les Manuscrits varient, comme ils le font ici ; quand le changement qu'on fait, n'est pas considérable ; quand enfin il est naturel de soupçonner, que ce qu'on supplée, a pu aisement échaper aux Copistes & aux Imprimeurs. Or, qui ne conviendra qu'un monosyllabe a pu plus aisément être omis que tout autre mot ; sur tout si on fait réfléxion, que dans les Manuscrits & les anciennes Éditions, les monosyllabes, déja très courts par eux-mêmes, s'écrivoient encore par abbréviation ?

Mais je reviens à ce que j'ai à prouver : sçavoir, que par l'addition du mot HANC, cet endroit de Ciceron est à couvert des inconvéniens qu'il souffre par toutes les autres Interprétations, & en particulier par cel-

le de M. le P. *Bouhier* & de M. *d'Olivet*.

1°. Je fais parler Ciceron d'une maniére digne de lui, lorsque je lui fais dire, que la connoissance exacte de la nature des Dieux est une des causes ou des principes de la Philosophie. Quoique cette pensée ne lui soit pas particuliére, c'est une de ces pensées qu'un grand génie ne doit pas rejetter, toutes communes qu'elles sont, à cause du beau sens qu'elles renferment; mais sur tout, si elles sont nécessaires dans l'endroit où il les place. Or, Cicéron en avoit besoin à l'entrée d'un Exorde, où, en bon Orateur, il vouloit donner une grande idée du sujet, qu'il alloit traiter. Dans cette vûë, après avoir dit d'abord, que la question de la nature des Dieux est très obscure; *Perobscura quæstio est de natura Deorum:* qu'elle est nécessaire pour connoître ce que c'est que l'Ame, & pour régler la Religion; *quæ & ad agnitionem animi pulcherrima est, & ad moderandam religionem necessaria:* que les plus sçavans hommes ont eû des sentimens fort différens là dessus; *de qua tam*

variæ sunt doctissimorum hominum, tamque discrepantes sententiæ : il ajoûte que la connoissance de cette matiére est une des causes ou des principes de la Philosophie ; *causam, id est, principium Philosophiæ esse scientiam* HANC. Voilà sans doute dequoi réveiller l'attention de ses Lecteurs.

Quelques uns ont voulu mal-à-propos distinguer les causes, des principes de la Philosophie. Il est certain que *causam* & *principium* signifient ici la même chose ; comme l'*id est*, avec lequel Cicéron les joint, le marque assés. Aristote, & tous les Philosophes après lui, emploïent indifferemment ces deux mots, pour exprimer les verités, d'où naissent d'autres verités ; mais ils distinguent deux sortes de principes de la Philosophie : sçavoir les prémiers principes, qui sont évidemment connus par eux mêmes, sans le secours d'aucun principe précédent ; & les conclusions qu'on tire de ces prémiers principes, & qui deviennent à leur tour les principes de nouvelles conclusions.

Parmi ces derniers principes, les

Philosophes donnent avec plus de raison ce nom, à ceux qui suivent immédiatement des prémiers, & qui par leur fécondité produisent toutes, ou, presque toutes les conclusions, dont l'assemblage fait le corps de la Philosophie. Telle est la connoissance de la nature de Dieu, que tous les Philosophes anciens & modernes ont regardée sur ce piéd. De ceux-ci, je n'en citerai qu'un seul, qui, par la beauté & la sublimité de son génie, peut tenir lieu de tous les autres. C'est le célébre M. *de Fenelon*, Archevêque de Cambray. *Je tiens*, dit-il dans son Traité de l'Existence de Dieu, *la clef de tous les mystéres de la nature, dès que je découvre son Auteur.*

2°. Mon interprétation donne à ce passage un sens, qui s'accorde parfaitement avec ce qui précéde. En effet, la diversité & la contrarieté des Opinions, que les Philosophes ont inventées avec tant d'aplication & d'étude sur la nature des Dieux, en cherchant à la connoître, ne sont elles pas une preuve bien sensible, qu'ils en ont regardée la connoissance exacte, comme essentielle, comme

me capitale, comme une des causes ou des principes de la Philosophie ?

3°. Le sens, qu'a ce passage dans mon interprétation, n'est pas lié moins naturellement avec ce qui suit; *Prudenterque Academicos à rebus incertis assensionem cohibuisse.* Pourquoi ? Parce que les Académiciens n'ayant sçu se déterminer sur la nature des Dieux, ce qui étoit connu de tout le monde, & ce que fait bien voir l'Académicien *Cotta* dans le Dialogue de Cicéron; ils faisoient fort prudemment de suspendre leur jugement, sur beaucoup d'autres choses, qui dès là ne pouvoient leur être que très-incertaines. Qui manque d'une connoissance, qui doit précéder les autres, fait sagement de ne prendre aucun parti sur celles-ci.

On m'objectera peut-être, que dans cet endroit Cicéron ne parle pas de l'indétermination des Académiciens, sur la question de la nature des Dieux. J'avoüe qu'il n'en parle pas en termes formels; mais ce n'est que pour la raison que je viens d'indiquer; parce que personne n'ignoroit leur indétermination sur cet arti-

cle. Cicéron en a usé à cet égard, comme en use dans tout discours, un Auteur qui veut être court, & ne rien dire de superflu ni d'inutile. Il supprime les verités, qu'il juge qu'on aura suffisamment présentes à l'esprit, sans qu'il soit besoin de les exprimer. Dans l'Ecôle même, où l'on se pique de prouver tout à la rigueur, fait on difficulté d'employer l'Enthymême, qui est une espéce d'argumentation, où l'on sous-entend une proposition, sur la quelle on voit que personne ne peut hésiter ?

Voici donc, à ce qu'il me paroît, le sens véritable de ce fameux passage, qui avoit été jusqu'ici pour tant de sçavans Critiques un écuëil funeste.

La diversité & la contrarieté même des Opinions, que les plus sçavans hommes ont imaginées avec tant d'application sur la nature des Dieux, font bien voir qu'ils en ont regardé la connoissance exacte, *scientiam hanc*, comme une des causes ou des principes de la Philosophie ; & que par conséquent les Académiciens, qui n'ont pas sçu se déterminer sur cette

queſtion, ont eu raiſon de ſuſpendre leur jugement ſur bien des choſes, qui dès là ne pouvoient qu'être incertaines pour eux.

A Lion le 25. Octobre 1730.

ARTICLE CVI.

QUINTI LUCII ALPHEI DIAcriſis in 2 dam Editionem Philoſophiæ Nov-antiquæ R. P. Thomæ cevæ, cùm notis Jani Valerii Panſii. *C'eſt-à-dire, Jugement de Q. Lucius Alpheus ſur la ſeconde Edition de la Philoſophie nouvelle, & ancienne du R. P. Thomas Ceva, avec les notes de Janus valerius Panſius.* 1724. 39. *pagg. in* 4°, *y compris l'Epitre dédicatoire.*

L'Occaſion de ce petit Ouvrage, qui eſt un Poëme de 380. vers, eſt la querelle qui dure depuis fort longtems entre les anciens & les nouveaux Philoſophes. Le P. *Ceva* Jéſuite Italien, parmi pluſieurs piéces de vers, qui au jugement même du critique ſont très élegantes, en avoit fait une

fait aujourd'hui de la Phi
patéticienne, dont l'Egli
s'eſt toûjours bien ſervie
rétiques; tandis que l'on
gue à de nouvelles ſectes,
ni des armes à Wicclef,
à Calvin, & qui ne viſent
on, à rien moins, qu'
Religion, & ſur tout l'in
nos ames. C'étoit pouſſer
loin la critique. Auſſi
anima-t'il la verve de no
prit la plume, & adreſſa
nous annonçons, aux E
decine, & de Philoſoph
dont il lui ſembloit qu'on
particulier la Doctrine e
répondre en Poëte à un Po

qu'on leur attribuë, ou bien son adversaire content d'avoir la vérité pour lui, ne s'est pas soucié de mettre Apollon de son coté.

Cette critique se réduit à trois chefs : on y justifie les modernes, on y attaque les anciens, on y donne des régles à ceux qui se mêlent d'attaquer les sentimens d'autrui. Comment, dit l'Auteur, la Philosophie nouvelle auroit-elle fourni les sources où l'Hérefie à puisé ? Wicclef, Luther, & Calvin étoient morts avant ou peu après la naissance de *Descartes*, de *Galilée*, & de *Gassendi*, & la Doctrine d'Aristote regnoit tellement dans toutes les universités, qu'on a eu mille peines à y introduire une autre méthode, plus propre mille fois à faire connoître, & adorer l'Auteur de la nature en endévoilant les merveilles; qu'une Phisique pleine de mots, & vuide de sens. *Luther* a déclamé contre les Peripatéticiens, & leur maitre; mais a-t-il cité *Démocrite* ou *Epicure* ? N'a-t-il pas même congratulé l'Electeur de saxe d'avoir fondé une place pour un Professeur destiné à enseigner la Philosophie d'*Aristote*, telle qu'elle est, & non dé-

figurée par ses Commenteurs ? Dailleurs (c'est toûjours notre Auteur qui parle) Aristote a été traité par la plûpart des SS. Péres, de Sophiste, & de Patriarche des Hérétiques. Il cite plusieurs de ces Péres, & rapporte cette plainte de S. *Vincent Ferrier*; » qu'*Aristote* & *Averroës*, ont été des » vases de la colere de Dieu, qui ré» pandus sur les eaux de la sagesse Chré» tienne les ont renduës améres com» me de l'absynthe ». Le Poëte ne s'arrête pas en si beau chemin, & il cite un Concile (c'est celui de Paris en 1209.) qui condamna au feu les Livres d'Aristote : jugement qui fut approuvé par les légats du S. Siege, & par le Pape même. Sa colere pourtant ne l'emporte pas tout à fait; il justifie *Aristote* de toutes les impertinences qu'on lui fait dire, & qui ne lui sont jamais venuës en pensée. On en peut voir ici le détail pour se réjouir; mais le critique ne les montrera pas dans les habiles Péripatéticiens de nos jours, non plus que dans Aristote. Il le sçait bien : mais il ne fait point paroître qu'il en soit instruit.

De la justification, il passe à l'atta-

que, & il réfute en particulier, avec toute la précision d'un Philosophe, une démonstration de l'existence de Dieu proposée par le Pére *Ceva*, & qui à dire le vrai, n'est pas la plus claire, ni la plus convaincante. Il prétend ensuite, que les *Pomponatius*, les *Cremoninus*, & tant d'autres impies qui ont fait perir l'ame avec le corps, ne sont sortis que de l'Ecôle péripatéticienne ; que jamais aucuns Philosophes n'ont prouvé l'existence de Dieu, & l'immortalité des ames plus solidement que les modernes. Il en revient à dire, que pourtant le meilleur parti, c'est de s'en tenir à la voix de la nature, & à la Foi.

Le voici enfin arrivé aux régles qu'il préscrit à son adversaire, si celui-ci veut encore soutenir sa secte chancelante ; regles que tout honnête homme doit garder en censurant les opinions des autres. C'est sans doute le meilleur morceau de l'Ouvrage. 1°, il faut entendre le sentiment que l'on réfute, & ne pas traiter par exemple un Cartésien d'Atomiste, ni de Cartésien celui qui dit quelque fois autrement que les Anciens. 2° on doit prendre garde

d'attribuer aux Philosophes Chrétiens tous les principes de leur maitre Païen. Un Atomiste Sectateur de *Démocrite* en ce point, n'admet pas pour cela un hazard aveugle : il ne nie pas la providence, ni de vrais esprits : les modernes attribuent-ils aux Aristotéliciens l'éternité du monde, & cent autres erreurs qui se trouvent dans leur maître ? 3°. Il ne faut pas s'épouvanter des noms. Les Péripatéticiens sous le nom de particules, & de points minimes naturels, ne reconnoissent ils pas la matiére subtile de Descartes, & les Atomes d'Epicure ? 4°. Il est contre la bonne foi de présenter sous un tour ridicule les Dogmes qu'on veut réfuter. 5°. C'est une témérité de traiter un principe d'herésie, parce qu'on croit en tirer évidemment une conséquence contre la Foi, sur tout quand celui qui tient le principe ne reconnoit point cette conséquence. De la Trinité des personnes que le Chrétien reconnoit, le Juif croit en conclure évidemment la pluralité des Dieux. A-t-il raison ? *Scot* avoit dit la même chose, en citant le même exemple; & le Commentateur applique ceci à

quelques opinions Cartésiennes : mais si la régle du Censeur est juste dans quelques circonstances, il faut avoüer que si on la suivoit dans toute son étenduë, il n'y auroit point de principes si dangéreux, & si érronés qu'on ne pût admettre impunément, sous ce prétexte qu'on en nie toutes les conséquences ; & de là quel champ libre aux nouveautés en fait de Religion ! 6°. c'est à Dieu seul à sonder les cœurs : ainsi l'on ne doit pas prêter facilement de mauvaises intentions à un Auteur. La raison pourquoi tant d'Anglois, & de Hollandois tiennent le systême de Copernic, disoit le Pére *Ceva*, c'est que Rome le deffend, & par là ils veulent montrer leur mépris pour le Saint Siege. Mais il en est d'eux sans doute, comme d'une infinité d'écrivains Catholiques en France, qui tâchent de justifier, ou du moins qui par maniére de supposition expliquent ce mouvement de la terre, non pour se soulever contre Rome ; mais en sorte que laissant à part les autres considérations, & n'entreprénant point de constater le point de fait, ils traittent de cette hypothése comme simple, &

propre à expliquer les mouvmeens célestes. C'est la réponse du Poëte. 7°. Il ne faut pas abuser de l'Ecriture Sainte, pour combattre, ou pour admettre des sentimens purement Philosophiques, & Astronomiques. Les paroles de Saint *Thomas*, de Saint *Augustin*, & du Concile de *Trente* même, aussi bien que l'ancienne dispute au sujet des Antipodes, citées dans les notes sur cet Article, sont remarquables. 8°. il ne faut pas espérer de trouver par tout une égale certitude, & à la réserve de quelques points principaux, il faut tellement abandonner les autres opinions à la dispute, que le zéle ne ne soit jamais séparé de la prudence, de l'honnêteté, de la justice, & de la charité; par là, conclud notre Poëte, cesseront tant de querelles qui sont si odieuses aux honnêtes gens.

Quoique tout ne soit pas également vrai dans cet Ouvrage, il y a beaucoup de bon, du feu & de l'énergie dans l'expression; de la suite & de la force dans les pensées; & s'il est douteux qu'il puisse également flater les oreilles délicates par la douceur de sa poësie, il peut espérer de réüssir à con-

tenter souvent les esprits éclairés par la justesse de ses raisonnemens.

ARTICLE CXVII.

LOGICÆ SEU ARTIS COGItandi Institutiones &c. *C'est-à-dire, Institutions Logiques, ou de l'Art de penser, par Nicolas* Martini, *Professeur de Mathématique. A Naples chés* Mosca 1718. I. vol. in 12. pag. 312.

Suite de l'Article CIV. au mois précédent.

La 3.e partie de la nouvelle logique comprend ce qui regarde le raisonnement. Il suffit de dire que l'Auteur y réduit à onze chapitres, ce que les Logiciens de P. R. avoient beaucoup plus étendu en dix-neuf chapitres, & qu'il ne paroît pas que Mr. M. ait rien omis d'essentiel.

La 4.e partie est celle qui paroît la plus intéressante. Elle est divisée en 8 chapitres, où l'on voit que l'Auteur s'est appliqué à réduire en abrégé tout ce qui a été trouvé jusqu'ici de meilleur sur la méthode, principalu-

ment par le P. *Malebranche*. La plus-part des exemples y paroissent mieux choisis, & plus à la portée des jeunes étudians, que ceux qui se trouvent dans la logique de P. R.

Après avoir défini la méthode, l'Auteur la divise en ces deux Espéces, sçavoir l'Analyse & la synthése. Il montre par plusieurs Comparaisons, en quoi une de ces méthodes différe de l'autre, & il choisit entre autres exemples, l'importante question de l'imortalité de l'Ame, qu'il s'étudie de démontrer par l'une & par l'autre méthode. On regarde communément l'Analyse, comme la méthode d'invention; & la synthése, comme celle de Doctrine. Il est vrai, dit nôtre Auteur, que l'Analyse est ordinairement plus utile & plus en usage, quand il s'agit de découvrir une verité: & la synthése plus commode pour l'enseigner & la faire appercevoir aux autres: mais il est faux, ajoute-t-il, que l'Analyse ne sert qu'à découvrir, & la synthése qu'à enseigner; car on peut se servir fort utilement de la synthése pour découvrir une verité, & de l'Analyse pour l'enseigner & la faire ap-

percevoir aux autres. Mr. M. fait voir que le doute méthodique, preſcrit par les Philoſophes modernes à ceux, qui commencent à chercher philoſophiquement la verité, ne différe point de l'Analyſe des Géométres. Tout ce qu'on fait, dit-il, c'eſt de commencer par chercher philoſophiquement ſi tout eſt douteux & incertain, comme l'ont avancé quelques Philoſophes anciens, ou bien s'il y a quelque choſe de certain & d'indubitable. Or qui eſt-ce qui ne voit qu'en commençant à philoſopher ainſi, on prend la queſtion à réſoudre, comme ſi elle étoit déja réſoluë, & que par conſéquent on commence ſa recherche par ſe ſervir de ce qu'on cherche, comme s'il étoit déja accordé.

Dans le ſecond chap. l'Auteur traite des régles communes à l'une & à l'autre Méthode. Il en apporte quatre. La prémiére qui eſt comme le principe de toutes les autres, c'eſt de conſerver toujours l'Evidence dans la ſuite de ſes raiſonnemens. C'eſt par l'inobſervation de cette régle, dit Mr. M....... ou plutôt le P. *Malebranche* (1)

(1) Recherche de la v. liv. XI. ch. 2 & 4.

que dans la Philoſophie ordinaire de l'École, il n'y a que *galimathias* & obſcurité, parce qu'on y réſout preſque toutes les queſtions, ou conformément aux idées confuſes des ſens, ou par des idées vagues & générales, qui ne préſentent à l'eſprit rien de certain & de déterminé. Voilà ce qui a fait imaginer dans les corps des qualités ſenſibles, & des formes ſubſtantielles. C'eſt pour la même raiſon qu'on a imaginé dans l'Aiman une vertu attractive, dans le Sené une faculté purgative, dans les pavots une faculté ſoporifique. Encore, ajoute-t-il, ceux qui expliquent les effets, dont on vient de parler par, ces vertus ou facultés imaginaires, ne donnent-ils pas dans des erreurs ſi groſſiéres, que ceux qui imaginent de la chaleur dans le feu, du froid dans la neige, de la blancheur dans le ſucre, de la douceur dans le miel, en raiſonnant ſelon les idées confuſes des ſens., & attribuant aux corps des qualités ſemblables aux ſenſations, qu'on éprouve à leur occaſion.

On peut croire tout au plus, que les reproches que fait ici M. M. aux

Philoſophes de l'École, ont quelque fondement par rapport à la Phiſique qui s'enſeigne dans le pays où il écrit, mais on croit qu'il ſeroit bien en peine s'il lui falloit trouver aujourd'hui en France quelque École, où l'on ſoutint que la ſenſation de chaleur, ou quelque choſe de ſemblable à ce qu'on éprouve aux approches d'un charbon de feu, eſt dans ce Charbon. En tout cas, ce ne ſeroit pas faire une choſe capable de guérir ces Philoſophes de leurs préjugés; que de donner le nom d'idée au ſentiment de douleur, ni de dire que la chaleur ou la blancheur ſont de la part de l'ame autant d'idées, par leſquelles elle apperçoit dans les objets ce qui ne peut y être, c'eſt-à-dire, quelque choſe de ſemblable aux ſenſations que l'ame éprouve en elle même à cette occaſion. Ces Philoſophes auroient à répondre à Mr M... qu'ils ne peuvent appercevoir par idée ce qui n'eſt pas, & que par conſéquent s'ils apperçoivent de la chaleur dans le feu, il faut qu'il y en ait; autre choſe eſt de juger qu'il y a de la chaleur dans le feu, & autre choſe eſt de l'y appercevoir par idée. Le prémiér n'eſt

né le nom de chaleur qu
le feu eſt la cauſe, ou comme
les Cartéſiens, l'occaſion de
leur qu'ils ſentoient en s'ap
du feu, on ne voit rien en cela
tant faire crier contre eux
puiſqu'il enſeigne que les d
des noms ſont arbitraires. Le
des Cartéſiens ſur les qua
bles n'a point fait changer
au monde. On ſe rendroit
dicule aujourd'hui, mêm
des Cartéſiens; ſi on diſoi
eſt chaude, blanche, ou a
prétexte que c'eſt dans l'
trouvent les ſenſations de
blancheur & d'amertum
dire a

ſubſtantielle à ce qui fait la différence eſſentielle de deux corps d'eſpéces différentes. Les Anciens auſſi bien que nous remarquérent dans certains corps des propriétés, que d'autres corps n'avoient pas : par exemple dans l'Aiman celle de s'approcher du fer, ou de faire approccher de ſoi le fer. Ils donnérent à cette propriété de l'Aiman le nom de vertu attractive. Il eſt vrai que ce nom ne nous a pas appris la maniére dont ſe fait cet approchement; mais ils n'ont pas prétendu non plus nous l'expliquer. Ils l'ont cherché cette maniére, & nous devons la chercher à leur exemple. Le ridicule ſeroit de croire l'avoir trouvée, parce qu'on auroit trouvé un nom, qui exprimeroit cette propriété de l'Aiman, ou parce qu'on auroit imaginé une Hypothéſe, dans laquelle on expliqueroit d'une maniére plauſible les propriétés de l'Aiman, & en particulier celle qu'il a d'attirer le fer. Car dans l'hypothéſe la plus ingénieuſe ou la mieux inventée, ou ne peut être entiérement aſſuré que tel effet qu'on ſe propoſe d'expliquer vient de la cauſe qu'on imagine : puiſque la nature peut pro-

ble de pouvoir jamais
& c'eſt pour cette rai
lui même avoüe qu'o
connoître abſolumen
corps particuliérs. Ma
vé toutes les déclamat
ici(1) contre les Philoſo
dans le traité de la M
& dans le P. Malbranc
ſuadé qu'elles étoient
La ſeconde régle
ver, quelque Métho
c'eſt de concevoir bie
l'état de la queſtion
faut en examiner atte
tes les conditions, po
celles qui ne ſerviroie
ſoudre. Ici Mr. M. rapp
ples tirés à la verité du

rieux, que la 5[e] & la 6[e] des régles de ce même Auteur, dont le nouveau Logicien ne fait point mention.

La 3[e] Régle, est de diviser la question proposée, en autant de parties qu'il sera à propos pour la résoudre plus aisément. Il y a, dit notre Auteur, des questions si simples, qu'il n'est pas possible de les diviser. Par exemple, si on demandoit quelle est la nature de l'eau. Il y en a d'autres au contraire si composées, qu'on court risque de tomber dans l'erreur, si on ne les résout par parties. Telle est par exemple la question qu'on fait, si l'ame est immortelle. La prémiére question que M.M. subsituë à celles, que le P. Malbranche (1) avoit données pour exemples de questions simples, sçavoir qu'elle est la nature de l'étenduë, de la figure &c. paroit bien plus composée que celles-ci. On doit même la regarder comme plus compôsée que celle de l'immortalité de l'ame, à moins qu'on ne fasse consister sa simplicité dans la seule expression. C'est de quoi l'Auteur lui même doit convenir, s'il

Rech de la v. liv. VI. 2de part.
(b) ch. IV.

nous avons du corps
effet quel chemin n'y
avant que d'être parv
duë ou du corps en g
celui que nous appello
La 4^e regle est que
résoudre des questions
sées, on commence p
de plus simple & de plu
qu'on s'y arrête long-te
d'entreprendre la reche
y a de plus composé &
cile. Mais cette regle, d
le P. Malbranche, (1
point avec l'inclination
Ils ont naturellement d
tout ce qui paroit facile
té donne aussi beauc
aux ésprits, pour les jett

ver. Pour voir distinctement les objets visibles, dit Mr. M. après le P. Malbranche, ce n'est pas assés que ces objets soient devant nos yeux, & qu'ils soient éclairés; mais il est nécessaire d'avoir la vuë bonne, & de l'arrêter fixément sur ces objets. De même aussi, pour que nos idées deviennent claires & distinctes, ce n'est pas assés qu'elles soient en nous, & que nous les considérions de quelque maniére que ce soit; mais il faut avoir l'ésprit bon, & l'appliquer fortement à contempler ces idées. Ainsi pour conserver toûjours l'évidence dans nos connoissances, deux choses sont nécessaires, sçavoir l'attention & la capacité, ou étenduë de l'esprit aux vérités abstraites. Comme tout ce chap. n'est qu'une compilation abrégée des chap. 3e. 4e. 5e & 6e de la prémiére partie du 6e Livre de la Recherche de la vérité, nous renvoyons le Lecteur à la source.

Dans le 4e chap, où il est parlé des moyens d'augmenter l'étenduë & la capacité de l'esprit, on trouve quelques réfléxions un peu différentes de celles, qu'a faites le P. Malbranche sur

le même ſujet ; par exemple ſur la différente réſolution d'un problême par Arithmetique & par Algébre. Le cinquiême chap. comprend les régles ſur leſquelles eſt fondée l'Analyſe des Mathematiciens. L'Auteur y diſtingue après Mr le Clerc (1) des queſtions de deux ſortes : les unes qui peuvent ſe réſoudre mathématiquement ; telles ſont celles qui appartiennent aux modes des ſubſtances ; les autres qui ne peuvent être traitées mathématiquement ; telles ſont ſelon lui, les queſtions qui appartiennent aux ſubſtances elles-mêmes. Mr. M. en adoptant cette diſtinction trouvée par Mr le Clerc, n'a fait entendre dans aucun endroit de ſa Phiſophie, que nous euſſions une démonſtration proprement dite de l'Exiſtence de Dieu. Ainſi il a pû dire, ſans contradiction, qu'on ne peut traiter mathématiquement les queſtions, qui appartiennent aux ſubſtances. Mais pour Mr M.. il dit, pag. 50e, que nous avons, dès cette vie, une idée de Dieu, claire & diſtincte ; il s'éfforce de prouver l'éxiſtence de Dieu par l'idée que nous en avons, pag. 97.

(1) Joan. Clericus Log. part 3. cap 3 pag 166.

Il reconnoit dailleurs que l'évidence, ou l'idée claire & distincte, est une régle infaillible de vérité ; comment peut-il donc soutenir maintenant qu'on ne peut traiter mathématiquement les questions qui appartiennent aux substances. Tout ce qui est capable d'évidence ne peut-il pas être démontré, & par conséquent traité mathématiquement ?

Quoiqu'il en soit, après cette division, Mr. M. enseigne tout de suite à résoudre les questions du prémiér genre. Il en propose quelques-unes, qu'il éclaircit & résout par l'Algébre, tombant ainsi dans le défaut qu'il reprochoit à la *Logique de M. Arnaud*.

Dans le 6e chap. l'Auteur explique la maniére de traiter les questions qui appartiennent aux substances, & cette maniére se réduit à en examiner par Analyse le prémiér attribut, qui est le fondement & la racine de tous les autres. Mais, dit notre Auteur, on ne peut trouver de cette maniére l'essence des corps particuliérs, parce que nous n'avons point d'idées, qui nous représentent les attributs des corps particuliérs. Une autre voie par où

il ſemble qu'on pourroit arriver à l
connoiſſance des corps particuliers
ce ſont les hypothéſes ; mais Mr. M
fait encore voir après Mr. le Clerc (1
combien cette voie eſt imparfaite &
ſujette à l'égarement. De là, il conclud avec raiſon, qu'il ne reſte que la
voie des expériences par où on puiſſe
avancer dans la Phiſique particuliére
& la perfectionner ; & qu'il eſt impoſſible de faire un ſyſtême de Phiſique ſuivi & géométriquement démontré, en ſuivant la méthode Synthétique ; mais comme l'expérience
nous fait découvrir les Phénoménes
de la nature, rien n'empêche, ajoûte Mr. M. qu'on ne puiſſe ſe ſervir de
ces Phénoménes pour en déduire les forces de la nature. C'eſt ce qu'a fait l'incomparable Mr *Newton*; car après
avoir connu par obſervation que la
peſanteur étoit une vertu répanduë
dans tous les corps, il a heureuſement
deduit tout ſon ſyſtême de la ſeule
théorie de la péſanteur. Voilà ce qui
s'appelle, ajoûte-il, avoir fait de
grands progrès dans la Philoſophie.

Mr Martini ſemble avoir ou-

(1) Præfat. ad Phiſicam

blié ici, qu'il a proſcrit un peu plus haut (1) la vertu attractive, & qu'il s'eſt mocqué des Péripatéticiens, qui prétendoient que la péſanteur étoit une qualité occulte. Ces qualités ſi ridicules ſelon lui, dans la Philoſophie Péripatéticienne, auroient-elles changé tout à coup de nature en paſſant dans celle du Deſcartes des Anglois? Ce *je ne ſçais quoi*, qui ſelon Mr. Newton, attire un corps vers l'autre, eſt-il donc ſi différent d'une qualité occulte? Quoi qu'il en ſoit, les louanges que donne en cet endroit Mr Martini au célébre Mr Newton, paroiſſent beaucoup au deſſous de l'honneur qu'il a fait aux Philoſophes François, de les ſuivre pas-à-pas & de les copier, pour ainſi dire, dans la Logique qu'il donne au Public. Rien entre autres ne pouvoit approcher de la louange fine, & délicate qu'il donne au P. Malbranche, en s'éfforçant, comme on l'a vû faire juſqu'ici, de donner en abregé, preſque toute la doctrine de cet Auteur ſans le citer néanmoins une ſeule fois.

Dans le 7^e^ chap. l'Auteur donne une idée de la Philoſophie *expérimen-*

(1) page 280.

noiſſance d'une choſe
inconnuë. Cette définiti
roître vicieuſe à ceux qu
nom d'expérience à une ép
fait de quelque choſe, ſo
ſoit par hazard. Néanmo
roit dire en faveur de M
l'expérience n'appartient
que qu'autant qu'elle eſ
gnée de recherche, & c
d'elle même à quelque déc
que conſéquemment ce qu
du hazard, & non de l'i
Phiſicien, quoi-que rem
mis au profit de la Phiſique
à proprement parler, que l
ſervation. Selon cettte idé

1°. il faut faire paſſer le corps à un état artificiel, différent de ſon état naturel & ordinaire, ſoit que cette différence vienne du lieu, de la ſituation, du tems, ou du changement qu'on aura fait dans ſa grandeur, ſa figure, la diſpoſition de ſes parties, ou dans ſon mouvement.

2° ſi on remarque quelque phénoméne extraordinaire dans ce corps, après ſon changement d'état; ce ſera là une expérience, qu'il faudra décrire avec toutes les circonſtances qui auront accompagné le phénoméne, auſſi bien que la maniére dont on aura operé ſur ce corps.

3° il faut décrire le phénoméne non ſeulement quant à ſon exiſtence; mais encore quand à ſa grandeur; de crainte qu'on ne ſe trompe dans les bornes qu'on fixeroit à ſa poſſibilité.

De là Mr Martini conclud avec raiſon, que comme il n'y a guéres que les Mathématiciens qui ſoient en état de juger exactement de ce qui appartient à la grandeur; il n'y a guéres qu'eux auſſi qui ſoient en état de travailler avec ſuccès à la philoſophie expérimentale. Mais par malheur pour

comme ces régles reſſemble[n]
celles que donne Mr le Cler[c]
prémiér chap. de la 3e partie
gique, pour que le Profeſſeur
dois puiſſe s'y reconnoitre ; L
nous diſpenſera de les rappo[r]
cet extrait, qui n'eſt déjà
long ; mais il étoit difficile d
ter, d'une maniére utile & p
gée la ſubſtance d'un livre, q
même comme un abrégé de
autres, fait avec ſoin par un
homme.

ARTICLE CXVIII.

CÉRÉMONIES ET COUTUMES Religieuses de tous les Peuples du monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard, avec une explication Historique & quelques Dissertations curieuses. Tome prémier qui contient les Cérémonies des Juifs & des Chrétiens Catholiques. A Amsterdam, chés J. F. Bernard. 1723.

LE Titre marque assés l'importance du Livre, quoiqu'il n'en exprime qu'une partie. L'Ouvrage entier est divisé en deux Classes. La prémiére contient les Cérémonies, les Pratiques, les Usages de Religion; Cérémonies Nuptiales, Cérémonies de Nativité, Cérémonies Funébres de tous les Peuples du monde, Cérémonies superstitieuses, & habillemens Ecclésiastiques, &c. La seconde Classe renferme les Cérémonies Civiles; c'est-à-dire, celles qui regardent le Couronnement des Souverains, les Exercices & les Jeux, les Entrées pu-

bliques & les Tournois, les Ballets, les Caroufels, les Inftallations des Chevaliers, les Mafcarades, les Peines, les Supplices; enfin divers ufages des hommes dans la Vie Civile; les habillemens de toutes les Nations du monde, tant de cérémonie, qu'ordinaires. En un mot, les Cérémonies Religieufes & Civiles de l'Univers; telle eft la matiére de cet Ouvrage.

Les nombreux Volumes, qui le compofent, font remplis par des Differtations fçavantes forties de differentes mains, avec des Remarques fur le Culte religieux & fur les Cérémonies; & des Planches, où les Cérémonies font repréfentées. Le papier, le caractére, l'impreffion, les planches, tout eft beau, tout eft magnifique, & répond au deffein & au prix de l'Ouvrage. Il feroit à fouhaiter que les Auteurs des Differtations & du Recueil euffent été plus en garde contre les fuites des préjugés de la Réforme Prétenduë: on n'y verroit pas tant de traits de fatyre toûjours déplacés & qui portent à faux. On auroit moins de précaution à prendre pour lire, fans peril, un Ouvrage plein d'érudi-

tion d'ailleurs, & capable de fraper les sens & l'esprit.

Le prémier Volume a deux Parties. On trouve dans la prémiére une *Dissertation Préliminaire* sur le Culte religieux, l'explication de quelques Monumens Antiques, une *Dissertation Historique* touchant les Cérémonies & les Coutumes des Juifs, une autre *Dissertation* où l'on compare les Cérémonies des Juifs avec celles de l'Eglise Catholique, un *Supplement* à ces *Dissertations*. La seconde Partie est une *Dissertation sur la Religion Chrétienne, suivant les Principes des Catholiques.*

Les deux Parties ont leurs figures, leurs planches, où l'on voit differentes Cérémonies, soit des Juifs, soit des Catholiques : par exemple, pour les Juifs, leurs Cérémonies Nuptiales, celles de leur Pâque, la Procession des Palmes, la Fête des Tabernacles, &c. Pour les Catholiques, l'entrée des Cardinaux dans le Conclave, la prémiére adoration du Pape, le Pape prenant possession du Pontificat, la maniére dont il tient Chapelle, la Canonisation des Saints, la procla-

mation du Jubilé, l'ouverture de la Porte-sainte, &c. Dans la Dissertation sur le Culte religieux, on examine les pratiques établies dans le Culte que l'on rend à la Divinité parmi les différentes Nations. L'on sçait assés que si quelques-unes de nos pratiques extérieures ont de la ressemblance avec celles des Payens, le principe & la fin en sont bien differens, & rendent légitimes & saints parmi nous des usages, qui pouvoient n'être que des superstitions dans le Paganisme. Cela supposé, nous suivrons l'Auteur dans sa *Dissertation*; & nous en toucherons quelques traits, pour en donner une idée.

Dans tous les tems, les hommes ont cru être indispensablement obligés de rendre à la Divinité quelque devoir, & il n'est pas fort difficile, dit l'Auteur, de trouver l'origine de la Priere. A peine le prémier homme eut-il péché, qu'il se vit dans la nécessité d'implorer la miséricorde Divine; & quand même il auroit conservé son innocence, auroit-il pû se dispenser d'implorer le secours de son Créateur, de son Conservateur & de son Juge,

& de lui adresser des Vœux ? De-là, les Sacrifices d'Abel & de Caïn. Il y a quelque apparence, ajoute l'Auteur, que les prémiers hommes n'offrirent rien de sanglant à Dieu : mais, peut-on lui dire : Caïn & Abel n'étoient-ils pas des prémiers hommes ?

Les besoins des hommes, sont semblables, continuë t-il : il n'est donc pas étonnant que les formules de leurs Priéres se ressemblent, du moins en bien des choses. Comme l'idée de la Divinité s'est alterée dans la plûpart des hommes ; ils en vinrent à lui attribuer des qualités corporelles, ou des foiblesses humaines, & à lui offrir tout ce que l'on peut offrir à des hommes pour les apaiser. De-là, tant de Cérémonies infectées de superstition.

Il est vrai-semblable, que les prémiers hommes n'ayant point de Temple, ils invoquérent Dieu d'abord chacun chés soi dans sa famille, ou en pleine campagne, sans bruit, sans mystére ; mais cela étoit trop simple. On alla servir Dieu dans les bois, on lui consacra les plus hauts arbres des Forêts. On passa aux collines & jusque sur la cime des montagnes : les

Forêts inspirent le silence & le recueillement que demande la dévotion ; & les Montagnes, & les autres lieux élevés, donnent quelque idée de l'élévation de Dieu au dessus de nous. Mais la foiblesse des hommes voulut avoir en divers endroits sa Divinité propre. Un zéle aveugle les rendit impies, & l'impiété les égara jusqu'à transporter le Culte religieux à des Dieux faits de la main des hommes mêmes.

Les hommes s'étant ainsi civilisés, des Villes furent fondées, la dévotion devint plus éclatante, & passa des Champs à la Ville. La commodité du Culte religieux & l'honneur de la Religion demandoient des Temples ; on en érigea ; on établit des Ministres. Dieu a été lui-même l'Instituteur des Ministres, qui devoient le servir dans la veritable Religion.

Dans les Religions differentes, les Ministres de la Divinité, les Prêtres, ont toûjours eu beaucoup d'autorité. L'on sçait le pouvoir des Bracmanes & des Gymnosophistes chés les Indiens ; des Mages chés les Perses ; des Augures, des Devins, des Prêtres chés les Grecs & chés les Romains ; des

Druides chés les Gaulois, des Derviches & du Mufti chés les Mahométans, ſans parler des Miniſtres & des Prêtres que nous voyons. En cela, rien de ſurprenant. Leurs fonctions, la capacité & les mœurs que ces fonctions exigent, diſtinguent leur état, & rendent par tout leur caractére reſpectable.

L'Auteur continuë de raporter en abrégé ce que les hommes ont mis en pratique, dans leur Culte religieux, à l'honneur de la Divinité. Les Romains, par exemple, ſaluoient les Dieux dès le matin. On les honoroit par des Loüanges, aux Fêtes Solemnelles. La Loi des douze Tables étoit préciſe là-deſſus : « Que l'on adore les » Dieux, tous ceux que l'on a toû- » jours reconnus pour tels, & ces » hommes que leur mérite a fait pla- » cer dans le Ciel, comme Hercule, » Æſculape, Caſtor, Pollux, &c. » Que l'on conſacre des Chapelles à » l'honneur des Vertus, auſquelles ces » ſaints Hommes ont dû leur Apo- » théoſe ». On imploroit leurs ſecours dans les beſoins, on avoit des jours de Pénitence, on faiſoit des Pro-

des Dieux & l
vans, ce fut qu
un principe é
nous commenç
par invoquer le
nonciations appel
Prière. La Pri
cées les Jeudis &
ique que la Na
Semaine à la d
Observées aux f
au Samedi. Le
ples & aux Autel
le Service Divin
de commencer une
Fondateur à la Di
de ce jour il a été
les Prières

Pseaumes, de Cantiques Sacrés, sans réïterer les mêmes Priéres? Les Disciples & les Apôtres qui passérent dix jours entiers en Priéres en attendant le St Esprit, ne nous ont-ils pas appris à prier long-tems & perseveramment? L'Auteur de la Dissertation fait voir que dans toutes les Religions, on a toûjours demandé une grande pureté tant du corps que de l'ame dans les Ministres des Autels; que la purification par l'eau a été autrefois d'un usage presque universel chés les Payens. L'Auteur néanmoins ne se déclare pas pour l'eau bénite, substituée, dit-il, à l'eau lustrale. Mais, les prémiers Fidéles firent des Miracles par le moyen de l'eau bénite; & ils forçoient ainsi le Démon à sortir d'un corps qu'il tirannisoit.

Les Romains, après s'être lavés, se couvroient quand ils s'approchoient des Dieux. Cependant on ne se voiloit point pour sacrifier à certains Dieux, comme Saturne, Hercule, &c. Les Juifs ont la tête couverte d'un voile dans la Synagogue, tout le tems de la dévotion publique; les Turcs imitent les Juifs en ce point.

Souvent les Gentils & les Juifs, qui se couvroient d'un voile dans les Cérémonies religieuses, n'y assistoient que pieds nuds. C'est ainsi que le Mystérieux *Pythagore* ordonnoit à ses Disciples de sacrifier aux Dieux & de les adorer. Et Dieu n'ordonna-t-il pas à *Moïse* & à *Josué* en certaines conjonctures religieuses de quitter leurs souliers ? On vit l'Empereur *Heraclius* quitter les siens pour porter la Croix jusqu'au Mont Calvaire, préférant le poids humiliant de la Croix à toute la gloire de l'Empire.

Les Anciens alloient jusqu'à observer de mettre le pied droit le prémier en entrant au Temple ; & *Vitruve* ordonne fort sérieusement que les degrès d'un Temple soient en nombre impair ; afin que le pied droit montant le prémier, il entre le prémier.

Cette démarche affectée n'est guéres plus singuliére que les differentes postures des Turcs, en priant Dieu. L'on peut en juger par les planches. Pour l'inclination du corps, ou seulement de la tête, elle a toûjours été en usage dans le Culte religieux, & c'est un signe naturel du respect que l'on

doit à la Divinité. L'ordre de toutes les Eglises Chrétiennes est qu'on soit modeste, & qu'on garde la bienséance, tout le tems du Service Divin. Le Sermon doit être écouté avec respect, & la Priére avec zéle ; c'est au Pasteur à exciter au zéle & au respect ; mais, dit l'Auteur en moralisant ; « il fait » beau voir des gens s'humilier de- » vant Dieu & s'estimer moins que les » plus vils des insectes, dans le super- » be attirail de la vanité ; un Pasteur » parler au Peuple dans tout l'appareil » de l'éloquence mondaine ; observer » avec un soin scrupuleux de flatter » l'oreille de ses Auditeurs, lorsqu'il » parle à Dieu pour eux ; dire ingé- » nieusement à l'Etre Suprême, que » l'on se reconnoît criminel en sa pré- » sence. Il fait beau voir ensuite ces » Pasteurs & ces Auditeurs sortir fort » contens les uns des autres, & si pé- » nétrés de cette action, qu'ils pen- » sent à la rendre plus magnifique & » plus agréable encore à la prémiére » occasion ».

L'Autel fut toûjours un des principaux instrumens du Culte Divin. On y faisoit les Priéres, les Vœux, les

Sermens, & alors on touchoit l'Autel de ses mains. Les Anciens Juifs y confessoient à Dieu leurs péchés. On posoit les mains entre les Cornes de la Victime, & dans cette posture on se repentoit, on imploroit la miséricorde Divine. L'Eglise Catholique conserve l'Autel pour les Cérémonies du Culte Sacré. L'on y dit la Messe, on y adore Dieu, on y invoque les Saints; & l'on y dépose leurs Reliques. A la Dévotion des Autels, le Paganisme joignoit celle d'embrasser les portes des Temples, & les statuës des Dieux, de pleurer, de gémir à leurs pieds, de les couronner de fleurs. Le Christianisme a imité quelques-unes de ces Cérémonies; mais en les consacrant à Dieu & aux Saints.

L'usage de la Musique, dans les Cérémonies religieuses, est fort ancien & fort étendu. Dans quelle Contrée de l'Univers n'y fait-on pas un devoir de chanter à sa maniére les Loüanges de la Divinité? Les prémiers Musiciens, tels qu'étoient *Linus* & *Orphée*, furent régardés comme une espéce de Prophêtes. Les Romains, les Grecs & les Egyptiens observérent constam-

ment l'uſage de la Muſique aux Sacrifices & aux réjoüiſſances en l'honneur de leurs Dieux. Les Juifs & les Chrétiens ont auſſi conſacré la Muſique à la Religion. Les Juifs emploioient à cet uſage, les Trompétes, les Cimbales, les Tambours, qui ſe mêloient aux voix des Levites & de l'Aſſemblée. Les Prophétes ne s'animoient-ils pas au ſon des inſtrumens ? La Muſique des prémiers Chrétiens étoit ſimple. La ſimplicité régne encore dans celle des Proteſtans. Il y a dans celle des Catholiques plus d'art, plus de varieté, plus d'agrément. Il eſt permis d'ajouter, même dans la dévotion publique, l'agréable à l'utile, quand l'agréable ne ſert qu'à produire l'utile même.

La Danſe vient aſſés naturellement après la Muſique. Auſſi dans le Paganiſme, on danſoit au tour des Statuës & des Autels. A Rome, les Saliens, Prêtres de Mars, menoient eux-mêmes le branle au tour des Autels de leur Dieu, en chantant ſes Loüanges. Les Poëtes ont fait danſer juſqu'à leurs Dieux & leurs Déeſſes. Les Muſes, Vénus, les Graces, les Nymphes,

Diane & toutes les Divinités Champêtres dansent chés les Poëtes. On sçait que David même dansa devant l'Arche; le Christianisme ne fait point entrer la Danse dans son Culte. Pour les Couronnes, il y a long-tems qu'elles sont d'usage dans les Cérémonies de Religion. Les Grecs & les Romains couronnoient leurs Divinités; ce n'étoient point assés de les couronner, il falloit du choix dans la matiére des Couronnes. L'on employoit le foin pour *Vertumne*, les fruits pour *Pomone*, les Epis de Bled pour *Cérés*, les Roseaux pour les Fleuves, l'Olivier pour *Minerve*, le Myrthe pour *Venus*, le Laurier pour *Apollon*, le Pin pour *Cybéle*, le Peuplier pour *Hercule*, le Chêne pour *Jupiter*.

Si la Pieté des Catholiques emploie quelquefois des Couronnes dans son Culte, elle sçait les dégager, par la droiture & la pureté de son zéle, de ce qu'elles pouvoient avoir de superstitieux chés les Payens.

Voilà quelques traits de la Dissertation préliminaire sur le Culte Religieux. Elle est suivie de l'explication de quelques Monumens Antiques,

dont il eſt parlé dans la Diſſertation, & qui ſont repréſentés dans une planche. Cette explication précéde immédiatement la préface d'une Diſſertation Hiſtorique touchant les Cérémonies & les Coutumes, qui s'obſervent aujourd'hui parmi les Juifs, traduite de l'Italien de *Leon de Modéne*, Rabin de Veniſe, par le P. *Simon.* Selon les Remarques du Traducteur dans ſa Préface; la Religion Chrétienne a cela de commun avec la Religion Juive, que chacune s'apuye ſur l'Ecriture Sainte, ſur la Tradition de ſes Peres, ſur les Coutumes & les Uſages reçus, que nous appellons dans notre Religion, *Diſcipline Eccléſiaſtique.* De plus, comme nos Docteurs diſent ſouvent, *cela eſt de Tradition Apoſtolique*; de même les Rabbins ont toujours dans la bouche, *Cette explication a été donnée à Moïſe ſur la Montagne Sinaï.*

Les Priéres des Juifs ne ſont gueres que des tiſſus de Paſſages de l'Ecriture, qui renferment les Loüanges de Dieu. Quand ils vont le matin prier dans la Synagogue ou dans le lieu de leur Aſſemblée, ils ſont d'une mode-

ftie & d'un recueillement, qu'on ne peut assés admirer. Il ne leur est point permis de traiter d'aucune affaire, de rendre aucune visite, ni même de saluer qui que ce soit, qu'ils ne se soient acquités de ce devoir. Ils ont la Priére du matin, celle d'après-diner & celle du soir.

Mais parcourons la Dissertation même; le stile en est simple, net, concis, elle est divisée en cinq Parties, & chaque Partie en plusieurs Chapitres. Dans le prémier Chapitre, il s'agit de l'Origine des Cérémonies & des Coutumes Juives. On divise les choses, qui sont en usage parmi les Juifs, en trois Ordres. Le prémier contient les Préceptes de la Loi Ecrite; c'est-à-dire, ceux qui sont renfermés dans les cinq Livres de *Moïse*. Le second regarde la Loi Orale, ou de bouche. C'est le nom que l'on donne aux Gloses que les Rabins ou les Docteurs ont faites sur le Pentateuque, & à un nombre infini de Régles & de Constitutions, recueillies dans un grand Volume qu'on appelle *Talmud*. La troisiéme comprend les choses autorisées par l'usage; c'est-à-dire, les Cou-

tumes. La Loi de *Moïse* & le Talmud ſont reçus généralement des Juifs ; mais les Coutumes ſont differentes ſelon les differentes contrées où ils habitent. Les Juifs de France, d'Italie, d'Allemagne & de Bohême, de Moravie, de Moſcovie, de la Morée, de la Gréce, de Barbarie, &c. n'ont pas les mêmes uſages, parce qu'ils ſont obligés de s'accommoder aux uſages des Pays, où l'on veut bien les ſouffrir.

On parle dans les autres Chapitres des Maiſons, des Songes, des Bénédictions, des Synagogues, des Priéres, des Sacrificateurs, des Levites, des Dixmes, &c. Si quelque Juif fait bâtir une Maiſon, il faut en laiſſer quelque partie imparfaite en mémoire de la déſolation de Jéruſalem & du Temple, point de figure, d'image, de ſtatuë. Les Juifs ſont crédules ſur les ſonges. Ils aiment les habits longs : les femmes ſur tout ſuivent la mode du pays, tous les matins on ſe lave les mains & le viſage. Les hommes & les femmes ont des bénédictions differentes pour toutes choſes. Dans la Synagogue, les hommes ſont ſéparés

Sacrificateurs étoient ...
d'*Aaron*. Ils avoient part
me, aux prémices des t
des fruits. Les Lévites de
ter dans le Temple, avoi
des Moissons ; mais, qu
cendans d'Aaron & des
fisteroient encore, comm
tion dispersée & sans fo
garderoit-elle ces observa

La seconde Partie d
tion regarde le Langag
les Rabbins, les Serm
merce, les Jugemens
défenduës, &c. Il y a
qui sçachent faire un D
breu. La plûpart ne s
Langue du Pays où ils s
il de prêcher, on le fa

ture, des jours de Fêtes, des Ma-
ges, des Procès, des Sacrifices, &c.
ı jeune homme passe-t-il pour être
›ile dans le Talmud ? La voix pu-
que, ou les plus anciens Rabbins,
léclarent Docteur.

On a dit que les Juifs faisoient ser-
:nt tous les jours de tromper un
ırétien; mais leurs Rabbins ou leurs
ıcteurs assurent que c'est une ca-
nnie. Et si la Nation Juive n'a pas
conscience délicate sur l'article de
sure, c'est, disent ils, parce qu'elle
point d'autre ressource. Les princi-
ıx Rabbins sont les Juges ordinai-
, & toutes conventions, tous mar-
:s sont conclus, dès que les parties
: touché à l'habit ou bien au mou-
›ir des témoins. Ils ne mangent la
ıir d'aucune bête à quatre pieds,
: n'ait l'ongle fendu en deux, &
i ne rumine, comme la Vache & la
:bis; point de sang, point de pois-
ıs sans écailles, ou sans ailerons,
:.

Dans la troisiéme Partie, la matié-
:st le jour du Sabat, la nouvelle Lu-
, la Fête de Paque, celle de la Pen-
ôte, le commencement de l'année,

la Fête des Tabernacles, &c. Les Juifs sont tellement dans l'inaction le jour du Sabat, qu'ils n'allument ni n'éteignent point le feu ce jour-là; mais ils se servent de quelqu'un qui ne soit pas Juif pour l'allumer & l'éteindre. La nouvelle Lune est le commencement du mois, & le cours de la Lune fait le mois des Juifs. Le 15 du mois *Nisan*, qui répond tantôt au mois de Mars, tantôt au mois d'Avril, est, dit l'Auteur, le prémier jour de la Fête de Pâque, qui dure une semaine, en mémoire de la sortie d'Egypte. L'année commence au mois de Septembre, le 15^e^. de Septembre est la Fête des Tabernacles ou des Tentes; Fête qui rappelle aux Juifs de nos jours, que le Peuple Juif, campa dans le Désert à la sortie d'Egypte, &c.

La quatriéme Partie comprend, après la Circoncision, les Coutumes & les Cérémonies par rapport aux femmes & aux enfans; & la derniere Partie de la Dissertation, fait mention d'Héréśie & d'Articles de Foi. Les Juifs ont donc leurs Hérétiques. Ces Hérétiques se nomment Caraïtes. Les Caraïtes veulent qu'on s'en tienne à

Pentateuque, & qu'on l'obſerve à la Lettre, rejettant toute Interprétation, ou Paraphraſe, &c. des Rabbins; & c'eſt là leur Héréſie. Les autres reconnoiſſent un Purgatoire, & 13 Articles qu'ils regardent comme des Articles de Foi, renferment leur croyance. Ils croyent donc, 1°. qu'il y a un Dieu, Créateur de toutes choſes, prémier Principe de tous les Etres; 2°. qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu; 3°, que Dieu eſt incorporel; 4°. que Dieu ſeul eſt éternel; 5°. qu'on ne doit adorer que Dieu; 6°. qu'il y a eu & qu'il peut y avoir encore de vrais Prophêtes; 7°. que Moïſe a été le plus grand Prophête; 8°. que la Loi que Moïſe a laiſſée, a été toute dictée de Dieu; 9°. que cette Loi eſt immuable, & qu'on ne peut rien y ajouter ni retrancher, 10°. que Dieu connoit toutes nos actions humaines & dirige tout par ſa Providence; 11°. que Dieu récompenſe la Vertu & punit le Vice, que la plus grande récompenſe c'eſt l'autre vie; & le plus grand châtiment, la damnation de l'ame; 12°. qu'il viendra un Meſſie; 13°. que Dieu reſſuſcitera les morts. C'eſt aſſés, ce ſem-

cipline militaire, & cel
présente le chatimen
envers les Soldats; ch
à celui dont Scipion
siége de Numance en l
rétablir la discipline r
ses soldats; suivant ce c
telive, Epit. Lib. 7. D
Dès que Scipion, c
trouvoit un soldat ho
ce soldat étoit Romain
châtier à coups de fou
toit un étranger des tr
res, il lui faisoit don
de bâton. Il est vrai q
rions, ou Capitaines
toient pour marque d
d'autorité une souche.
teurs en conviennent. I

pour signifier les dignités qui donnent le droit de la porter.

Purpura te felix, te colit omnis honos.
Martial. Lib. 8. *Ep.* 8.

Les Romains disoient de même, porter une souche, demander une souche, *Vitem posce libello.* Dit Juvenal, pour dire; *demandés une Compagnie.*

Je conviens de la vérité de tous ces faits, mais je ne crois pas qu'on doive les faire servir à l'explication de cette Médaille, qui ne peut se rapporter à la discipline militaire, & qui, sélon moi, ne représente point un Centurion châtiant un soldat Romain pour quelque faute. C'est sur quoi je vais entrer en preuves.

1°. Examinons d'abord la forme des armes, & des habits, que portent les deux figures représentées sur cette médaille. La prémiére de ces figures est armée & habillée à la Romaine; la seconde est presque nuë, comme étoient les barbares; & c'est la différence que nous voyons sur les Médailles entre les soldats Romains, & les

daille repreſente l'actio
Romain, qui ſauve la
camarades, en combat
contre l'ennemi qui étoi
le tuer : celui ci eſt repr
nu avec un bouclier tou
que les deux autres ſon
Romaine, & portent u
né d'un foudre dans le
juſtement la même diſſ
voit dans la Médaille d
pour les habits & pour
ſi ce n'eſt que la ſeconde
te Médaille eſt encore
celle de la Famille *Min*
qu'à conférer ces deu
l'une avec l'autre pour
d'acord.

2°. Je ne ſcai ſurquo

deux eſpéces de branches entrelaſſées, dont les extrémités, ſont ſeparées, & comme diviſées en quatre parties ; ce qui reſſemble bien plus à un foüet qu'à un bâton ou une ſouche de vigne.

3°. Mais s'il reſtoit encore quelque doute ſur les armes, & les habits de ces figures ; il n'y a qu'à conſidérer leur attitude pour ſe convaincre de la vérité de ce que je viens de dire. La prémiére figure attaque ; la ſeconde ſe deffend, & paroit dans la poſture d'un homme, qui veut decharger de toute ſa force un coup ſur ſon ennemi dès qu'il ſera à portée ; c'eſt dans cette vuë qu'il avance le piéd droit en pliant un peu le genou, pour être plus ferme à ſupporter le prémier effort de ſon ennemi ; & qu'il tient la main levée par deſſus ſon épaule, pour aſſener avec plus de force le coup qu'il médite. Son épée étoit aparemment en façon de ſabre, ou comme ces anciennes épées à deux mains, dont on frapoit d'éſtoc & de taille. Dans cette repoſture, & cette attitude voit-on le moindre veſtige de la diſcipline, & d'un chatiment militaire ? Si la prémiére figure eſt un Centurion, & que la ſeconde ſoit un de

ſes ſoldats ; qui doive recevoir le chatiment, a-t-on pû repréſenter ce ſoldat non ſeulement en état de réſiſter à ſon Capitaine, mais encore de lui réſiſter l'épée haute, en action & en poſture de le frapper. Si parmi nous on coupe le poing à un ſoldat, qui fait mine ſeulement de mettre la main à l'épée contre un Officier, & s'il lui en coute la vie lorſqu'il a tiré l'épée, qu'elle punition n'auroit pas mérité cette action chés les Romains, dont la diſcipline militaire étoit beaucoup plus ſevére que la notre ? Certes s'il étoit viſible dans la Médaille que la prémiére figure fut un Centurion, qui veut chatier un de ſes ſoldats avec la ſouche ; je crois que cette Médaille auroit été faite pour repréſenter une ſédition, & un renverſement total de la diſcipline militaire ; puiſque j'y verrois un ſoldat réſiſter l'épée à la main contre ſon Capitaine, qui veut le chatier ſelon les loix de la guerre.

Je crois que cette explication eſt ſuffiſamment détruite par tout ce que je viens de dire ; il ne réſte plus qu'à en trouver une autre plus naturelle, & plus conforme au ſujet. La pré-

miére vuë de cette Médaille me rappella tout d'un coup dans l'idée, l'Histoire que Herodote dans son Livre *Melpomene*, rapporre des Scithes, qui après leurs conquêtes dans l'Asie, rétournant dans leur patrie, y trouverent leurs Esclaves en armes, prêts à leur en disputer l'entrée ; & les rangérent à leur devoir en allant à eux, tenant en main le fouët dont ils se servoient pour leurs chevaux.

La Médaille de T. DIDIUS, fait allusion à ce trait d'Histoire, & a été frappée, à mon avis, pour servir de monument de quelqu'une des guerres, qu'excitérent les Esclaves contre la République. Les Romains eurent plusieurs guerres à soutenir contr'eux, & quoiqu'ils les méprisassent jusqu'à ne leur pas accorder, pour ainsi dire, le nom d'hommes, ils éprouverent plus d'une fois par leurs pertes que des Esclaves étoient capables de résister à leurs maîtres, & de devenir même aussi redoutables que les plus puissans ennemis, qu'ait jamais eû la République.

Leur prémiére entreprise fut l'an 293. de la fondation de Rome, où

ils se rendirent maîtres du Capitole, ayant à leur tête *Appius herdonius.*

En 334. ils auroient mis le feu à la Ville, si leur conjuration n'eût été découverte. En 555. ils firent une conspiration pour délivrer les Otages des Carthaginois. En 618. commença en Sicile cette fameuse guerre des Esclaves, qui dura fort long-tems, & qui couta beaucoup de sang aux Romains. En 653. la guerre des Esclaves se ralluma en Sicile. Ils défirent deux Préteurs Romains, & il fallut envoyer contre eux le Consul Aquilius, qui en vint à bout. Il nous reste un monument de cette guerre dans une Médaille de la Famille *Aquilia.* On y voit un guerrier qui reléve une femme abbatuë, & prête à tomber le visage en terre; & dans l'Exergue on lit le mot SICILIA. En 680 commença une nouvelle guerre d'Esclaves, qui toucha de plus près le Peuple Romain. Ce fut celle des Esclaves, & des Gladiateurs sous la conduite de *Spartacus.* Tous ces faits sont si connus qu'il me suffit de les indiquer.

Après cette énumération des guerres des Romains contre leurs Esclaves,

on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'il nous en eſt reſté quelque monument ſur les Médailles, & que celle dont j'ai fait la deſcription s'y doit rapporter; je crois même qu'elle marque cette derniére guerre de Spartacus, puiſqu'on n'y voit rien qui déſigne particuliérement les autres guerres des Eſclaves en Sicile. Les figures de la Médaille ont un rapport ſenſible avec ces événemens. On y voit la figure d'un Romain bien vêtu, & bien armé, mais ſans caſque, ayant la tête, & le viſage découvert comme pour ſe faire voir à ſon Eſclave, qu'il veut faire rentrer dans ſon devoir, non par la force des armes; mais à coups de fouët, en lui faiſant ſentir le chatiment ordinaire des Eſclaves, & lui montrant le viſage d'un maître irrité. C'eſt en quoi on doit admirer l'adreſſe, & l'eſprit de celui qui a gravé la Médaille, d'avoir donné à cette figure une attitude ſi convenable, qu'on découvre du prémier coup d'œil le rapport, & l'alluſion qu'elle fait à l'Hiſtoire d'Herodote, ſans qu'il ait été nécéſſaire d'y joindre aucune Inſcription, pour faire comprendre le ſujet qu'on vouloit repréſenter.

La seconde figure n'y convient pas moins: on y remarque un homme nud & mal armé, tel que pouvoient être ces Esclaves, qui s'échapoient des prisons après avoir brisé leurs fers, & qui errans dans la Campagne sans être maîtres des grandes Villes, n'avoient pas les commodités que l'on y trouve pour les armes & les habits, & étoient réduits à mettre leurs fers à la forge pour en faire des armes. Son casque est uni, & sans ornemens, son bouclier paroit mal construit & fait à la hâte. Mais dira-t-on, cette figure ne tourne pas le dos, & ne prend pas la fuite comme firent les Esclaves Scithes selon Herodote, & ainsi l'allusion manque à cet égard. Il est vrai, & c'est encore une preuve de l'habileté, & du génie de l'ouvrier pour représenter que les Romains n'obtinrent pas une victoire facile sur leurs Esclaves: il leur en couta bien du sang; ces ennemis nonobstant leur condition méprisable & abjecte, se deffendirent vaillamment & moururent les armes à la main, ayant montré durant le cours de la guerre un courage, & une résolution qui fit plus d'une fois trembler leurs maîtres.

ARTICLE CXX.

LETTRE DU R. P. SARRABAT Jeſuite au R. P. CASTEL.

Eſſay ſur l'Union de l'Ame & du Corps.

Nous ne ſommes que Corps & Ame : ce qui unit ces deux natures emſemble n'eſt point hors de nous, & pour le trouver nous n'avons qu'à fouiller dans nous mêmes. Mon Ame eſt unie à mon Corps, c'eſt ce que je ſais à n'en pouvoir douter, puiſque je le ſais par ſentiment & par connoiſſance. Mais comment lui eſt elle unie ? Eſt-ce par une union purement arbitraire, comme le prétendent les Carthéſiens ? Ou plutôt, cette union n'eſt-elle point fondée ſur quelque rapport naturel de l'un à l'autre ? Quelle eſt enfin cette union ? C'eſt ce qui n'eſt pas décidé, & ce que je vais éſſayer de découvrir par une ſimple Analyſe des modifications de l'Ame, je veux dire de celles que nous connoiſſons le plus diſtinctement.

L'Ame penſe, l'Ame veut, l'Ame ſent ; ce ſont trois modifications bien *diſtinctes*, dont elle eſt naturellement

capable. En tant quelle penſe, on la nomme raiſon ou entendement. En tant qu'elle veut, on la nomme volonté ; & elle n'a à proprement parler le nom d'Ame qu'entant qu'elle ſent. Les autres modifications qu'on pourroit y diſtinguer, comme imaginations, paſſions &c. ne ſont que des branches ou des compoſitions de celles-cy. L'Ame penſe donc, & je prens ici ce mot dans ſa ſignification la plus étroite ; c'eſt-à-dire, qu'elle a des idées, des jugemens, des doutes &c. Or je ne vois pas que cette prémiére ſorte de modifications puiſſe cauſer aucune connexion entre l'Ame & le Corps; puiſqu'elle n'a un rapport eſſentiel avec aucun corps exiſtant ; la penſée même que j'ai du corps, peut être ſans qu'il en exiſte aucun ; & cette conſéquence : *je penſe à un corps, donc un corps exiſte*, ne trouvera, que je crois, aucun approbateur. Il ne paroit pas non plus que ce ſoit préciſément dans la ſeconde eſpéce des modifications dont l'Ame eſt capable, qu'on doive chercher la cauſe de ſon union avec le corps ; ce n'eſt pas parcequ'elle eſt capable de vouloir ou de ne pas vouloir,

d'Aimer ou de haïr quelle en dépend; tous ces différents mouvemens qu'éprouve la volonté, surtout ceux qui ne sont que des suites de pures pensées, ne présupposent par eux mêmes l'éxistence d'aucun corps; & il ne paroit pas qu'il y ait rien en eux qui marque un rapport essentiel & immédiat, ou du corps avec eux, ou de l'Ame avec le corps.

Il n'en est pas de même de la troisiême espéce de modifications dont j'ai parlé cy-dessus : L'Ame sent, a des sensations ; c'est-à-dire, qu'elle peut voir, entendre, gouter, flairer, toucher ; & par ces sortes de sentimens, appercevoir le rapport que les objets corporels ont à un certain autre corps, qu'ils lui représentent comme intimement présent. Qui n'aperçoit pas d'abord un rapport de ces sortes d'Opérations à ce méme corps & à ses différents organes? Il est si grand ce raport, que les Philosophes malgré les raisons les plus convaincantes, n'ont pas encore pû déraciner la fausse opinion où se trouve la plûpart des hommes, que c'est le corps qui sent, ou que tout au moins la sensation dit

un ſentiment commun au corps & à l'Ame. Envain entreprendriés vous de perſuader à un homme qu'il n'a qu'un corps fantaſtique ; vous pourriés bien l'embaraſſer par des raiſonnements captieux ; mais il ſent ce corps, & cela ſeul ſuffit pour détruire toutes les impreſſions, que ces raiſonnemens pourroient avoir fait ſur ſon eſprit : tant il eſt vrai que les raports que les ſenſations ont à l'exiſtence de nôtre corps, eſt un raport intimement connu, & dont il n'eſt perſonne qui ne ſoit perſuadé.

Outre ce raport univerſel & commun que les ſenſations ont au corps en général, il en eſt de particuliers que chaques ſenſations ont avec les diſpoſitions de certains organes en particuliér : c'eſt par ces différents raports qu'elles ſont diſtinguées les unes des autres ; & ſi par impoſſible ils venoient à ſe confondre, il ne reſteroit plus à l'Ame aucune régle, ſur laquelle elle pût apuyer les jugemens, quelle auroit à porter ſur les objets ſenſibles. Il pourroit ſe faire que jamais ſon corps ne fut en un meilleur état, que lorſqu'elle y ſentiroit des dou-

leurs plus vives & plus continuelles, que jamais il ne fut plus mal que lorſqu'elle auroit les ſenſations les plus agréables ; quelle croiroit toucher lorſqu'elle voit, voir lorſqu'elle touche ; que ſais-je ? Qu'on pourroit voir par le nés, ouïr par les yeux, gouter par les oreilles, flairer du bout des doits, ſans que pour cela nos ſens fuſſent diſpoſés autrement qu'ils ne ſont, & mille autres ridiculités, qui, tout bien examiné, ne paroiſſent telles que par le peu de proportion, que nous ſentons qui ſe trouve entre les ſentimens que nous aurions, & les mouvements, dont les organes qui les occaſionneroient, ſont capables. Il eſt donc vray que chaque ſenſation particuliére dit un raport eſſentiel à la diſpoſition particuliére qui l'excite ; comme toutes en général diſent un raport général au corps auquel l'Ame eſt unie. Je cherche plûtôt à expoſer rapidement ce qui me vient à la penſée, qu'à accumuler preuves ſur preuves ; & qu'eſt-il beſoin de les multiplier dans un eſcrit, lorſque chacun en porte avec ſoi plus qu'il n'en faut pour ſe convaincre ? Mais, dira-

t-on, ces ſenſations ſont-elles effectivement bien différentes de toutes les autres opérations de l'Ame ? Il pourroit bien ſe faire que ce ne fuſſent que des connoiſſances plus vives, jointes à quelques ſentimens de la volonté: c'eſt une chicane qu'on pourroit faire ; mais qui ne doit pas arrêter; car ſi elles n'étoient pas d'une eſpéce toute différente, à force de connoiſſances & de volontés on pourroit s'en procurer quelqu'une indépendamment du corps & un aveugle né, par exemple, grace à la force de ſon génie, & à la vivacité de ſes deſirs, pourroit devenir clair-voyant en demeurant toujours aveugle.

Voilà donc un raport bien marqué & bien naturel, que les ſenſations ont au corps & à ſes divers organes ; & puiſque l'Ame eſt par ſa nature capable de cette eſpéce de modification, il ſuit que l'Ame & le corps ne ſont pas des ſubſtances auſſi diſproportionnées que la Philoſophie moderne a ſemblé vouloir le perſuader. Examinons encore plus particuliérement ce raport, & tachons d'en découvrir les ſuites.

La ſenſation rapproche tellement le corps de l'Ame, qu'elle le lui rend préſent de la préſence la plus intime, la plus continuë, la plus générale : par tout j'aperçois mon corps, dans les ténébres comme dans la clarté ; replié ſur moy-même, ou diſtrait par les objets extérieurs, ſeul comme au milieu de la foule, je le retrouve par tout, je le ſens par tout ; & le ſentiment que j'en ai, s'étend par toutes ſes parties, ſe ramaſſant cependant plus ou moins, où l'Action de ce corps ſe trouve plus ou moins réünie. Si le corps change d'état ou de ſituation, la ſenſation change auſſi, elle fait ſentir à l'Ame toutes les impreſſions, que reçoit le corps en même tems qu'elle lui manifeſte l'exiſtence des objets extérieurs, qui les excite. En un mot elle allie ſi bien ces deux ſubſtances, que l'Ame entre en part de tout ce qui regarde le corps, & que le bien & le mal de l'un devient néceſſairement le bien ou le mal de l'autre ; ſi les impréſſions organiques du corps ſont vives & conformes à ſa nature, ce ſont des ſentimens de joye & de plaiſir qui s'élevent dans l'ame ; ſi elles

ſont dérangées, ce ſont des douleurs, des triſteſſes, des abatemens; s'il agit & qu'il paſſe d'une impreſſion à l'autre, ce ſont de nouveaux ſentimens accompagnés de nouvelles connoiſſances qu'il procure à l'Ame, qui ſervent ſouvent à lui dévoiler de nouvelles vérité, sou à le confirmer dans celles qu'elle connoit déja.

De là que de deſirs, que de craintes, quels ſentimens intéreſſans, ſoit à l'égard de la conſervation de ſon corps en général, ſoit à l'égard des diſpoſitions particuliéres qu'elle éprouve, ſoit encore à l'égard de celle qu'elle enviſage pour la ſuite; tout cela eſt naturel, & il ne l'eſt pas moins que ces déſirs puiſſent n'être pas toujours vains, que ces volontés ne ſoient pas fruſtrées ſans ceſſe, que ces ſentimens d'interêt ne ſoient pas tous rendus inutiles. Il eſt donc par conſéquent naturel que l'ame puiſſe ſelon ſon gré, exciter dans le corps les mouvemens capables de lui procurer les ſenſations convenables, & de lui faire éviter celles qui ne le ſont pas, de contribuër à la conſervation de ce corps, autant que les loix établies dans la nature peu-

vent le lui permettre; en un mot qu'elle exerce un empire efficace & raisonnable sur son corps & sur ses membres. Cette conséquence auroit une bien plus grande étenduë; si nôtre nature n'étoit pas déchuë d'une partie de ses droits par le peché Originel. Dieu par un effet de sa Justice ne nous a laissé de ce pouvoir absolû & souverain, que nous devrions avoir sur nôtre corps, qu'autant qu'il en faut pour nous faire regretter cet heureux état, & pour nous faire travailler avec plus d'ardeur à mériter de rentrer un jour dans ce droit primitif. Cependant quelque peu qu'il nous en reste, il est toujours vrai de dire que ce peu est dû à nôtre nature; que Dieu ne peut pas le lui refuser ordinairement, & que dès là qu'il crée une Ame raisonnable capable de sensations; il lui donne le pouvoir de régler, ou tous les mouvemens du corps qu'elle doit animer, ou au moins une partie.

Revenons; une modification de l'Ame qui met une proportion naturelle entre l'Ame & le corps, qui lui rend le corps présent de la présence la plus intime, qui lui fait connoitre & aper-

cevoir les autres corps par le moyen des impreſſions qu'ils font ſur le ſien; une modification enfin d'où ſe dérive tout le pouvoir que l'Ame a ſur le corps, qu'eſt-ce autre choſe que ce qui unit l'Ame au corps? Que l'Ame ne ſente plus ſon corps, je ne connois plus rien qui l'y retienne. Que le corps devienne incapable des mouvemens, ou affections que la ſenſation y préſuppoſe, la ſenſation ceſſe, c'eſt la mort: au contraire ſi mon ame venoit à ſentir un corps, comme elle ſent le mien, ſur le champ elle y ſeroit unie comme elle l'eſt au mien; & que pourroit-il manquer à cette union pour quelle ne fut pas complete? L'Union de l'Ame & du corps ne conſiſte donc que dans la ſenſation actuelle, c'eſt le fait que je crois ſuffiſamment prouvé: mais pourquoi le Créateur a t-il placé ce ſentiment dans l'ame? N'eſt-ce point par un choix purement Arbitaire? Pourquoi n'en donneroit-il pas de ſemblables aux pures intelligences? C'eſt ce que je tacherai de développer dans un autre Ecrit, où je me réſerve encore d'éclaircir quelques autres queſtions incidentes.

Dec. 1730.

ARTICLE CXXI.

JANSENII DOCTRINA EX Thomisticæ Theologiæ Præceptis atque institutis damnata &c. *C'est-à-dire, la Doctrine de Jansenius condamnée par les principes de la Théologie Thomistique, par le R. P. Joseph San-Felice D. L. C. D. J. A Naples 1728. in 4°. 173. pages sans compter l'Epître dédicatoire.*

L'Auteur n'a pû voir sans indignation, ainsi qu'il le dit dans son Epitre dédicatoire au Pape Benoît XIII, les artifices dont les Jansénistes se servent pour persuader que la grace éfficace par elle-même que soutiennent des Thomistes, est envelopée dans la condamnation de la grace Jansénienne ; & que par les derniers Decrets du S. Siége, on veut ériger en Dogme la Doctrine précise des Jésuites, en rejettant comme erronée la Grace Augustiniéne & Thomistique. Pour dissiper toutes les calomnies, & pour obvier à tant d'inconveniens qui s'en en suivent, le Pere *San-Felice*, en-

me-tems, ...

dont avoit été ce Souverain P...

Dans la Préface, qui eſt un ...
achevé en ce genre, on rem...
qu'à l'origine du Janſéniſme...
tifices pour enveloper les erre...
toire de ſa condamnation, l'E...
colonnes, la diſtinction du...
droit, l'adreſſe pour paroî...
toute la diſpute au ſeul p...
Grace efficace par elle-mê...
ſens des Thomiſtes, pou...
rendre odieuſe la Conſtitu...
ment XI. ſous prétexte q...
atteinte à la vraye Doctri...
guſtin, & de S. Thomas ...
re aboutir la queſtion à ...
... caché dans les Co...

ce. D'ailleurs les points capitaux de la controverse dont il s'agit, y sont saisis avec justesse, & précision; les raisons les plus plausibles des Jansenistes y sont devélopées avec candeur & de la meilleure foi, le stile est noble, pur, ingenieux. L'Auteur sent la difficulté de son entreprise, d'autant plus que ceux même, qui auroient le plus d'interêt à repousser l'injure que les Jansenistes font à S. Thomas, lui paroissent se tenir trop dans le silence, & que des esprits opiniâtres & artificieux ne revienent guére; mais tout cela ne le rebute point; s'il est des tems où il est peu utile d'écrire, il seroit alors pernicieux de se taire. Tout son but est donc d'ôter aux Jansénistes le voile Thomistique dont ils se couvrent. Que l'opinion de Molina soit une Doctrine saine, ou ne le soit pas; que sa Compagnie, depuis si longtems en dispute contre les Thomistes, ait raison, ou non; c'est de quoi il ne s'embarasse pas en ce Livre. Les deux Ecoles sont Catholiques; & quand l'Eglise est attaquée par l'Hérésie, il est du devoir des Ecoles Catholiques de se prêter mutuellement la main. Il se-

roit à ſouhaiter que tous ceux qui ſe piquent d'être attachés à l'Egliſe, imitaſſent cette conduite. C'eſt avec les ſeules armes des Thomiſtes, que le Pére *San-Felice* prétend détruire le Janſeniſme.

Il diviſe l'Ouvrage en cinq Livres. Dans le prémier il expoſe fidéllement la Doctrine de Janſenius, il dévélope toute la ſuite, & tout l'enchaînement de ſa Théologie; afin que par la liaiſon des propoſitions, en comparant ce qui ſuit avec ce qui précéde, on puiſſe mieux juger du ſens qu'elles renferment. Si après toutes les précautions priſes pour s'en inſtruire, & une lecture aſſiduë de tout ce qui a été écrit depuis pluſieurs années ſur cette matiére, les Novateurs ſe plaignent qu'on n'a pas bien pris leur penſée; on leur répondra avec Ciceron : qu'il eût donc mieux valu ſe taire, que de parler pour n'être point entendu. *Satius eſt mutum eſſe, quàm quæ nemo intelligat dicere.* Dans le ſecond Livre on fait une Analyſe auſſi exacte de la Doctrine Thomiſtique, ſans crainte d'être démenti par ſes plus zélés Partiſans : par là on peut voir d'un coup

d'œil la différence des deux Théologies en queſtion. Mais pour épargner au Lecteur toute la peine, dans le troiſiéme Livre on fait le Parallele des deux Doctrines expoſées, Articles par Articles; afin que par une comparaiſon ſuivie de point en point la différence en devienne auſſi claire que la lumiére du jour. C'eſt là ce que l'Auteur appelle la prémiére partie de l'Ouvrage. La ſeconde contient les deux Livres ſuivans; le quatriéme, qui eſt une ſuite de raiſonnemens contre le Janſéniſme, tirés des principes des Thomiſtes; & le cinquiéme, qui eſt une réponſe ſolide aux argumens, dont les Novateurs ſe ſervent pour juſtifier encore une cauſe déja frappée de tant d'Anathémes.

Ce qui achéve de donner du prix à cet Ouvrage, & de le rendre digne de plaire aux honnêtes gens, c'eſt la modération qui y paroit. Ce n'eſt point, dit l'Auteur, par de vaines clameurs, ni par des injures, & des ſatires, mais par des raiſons ſolides qu'il faut traiter ces ſortes de queſtions. Je propoſerai tout, comme ſi je ne ſçavois pas encore de quel côté eſt la vérité. On n'a

sans sçavoir
dissertation pour deffendre
avec gravité, & non une
décrier ses adversaires avec
Ce n'est point ici un de
ges barbares qu'on ne p
dégoût. Le P. *San-Felice*, a
ner de l'élégance à son sti
que pour faire voir que l
xes ne sont pas les seuls
joindre l'érudition à la
langage. Cette façon d'
gardée par l'Antiquit
plus propre à persuader
teur n'a pu croire que l
sons, & le poids de la v
sent; que la rouille r
meilleures; & que les
donnassent du dégou
Il faut avoüer qu'il a
que peut-être jamais

Exposition de la Théologie Jansénienne.

Le principe fondamental du Jansénisme, est la différence entre la grace actuelle de l'Etat d'innocence, telle qu'elle a été donnée à Adam & aux Anges; & la grace de la nature corrompuë & réparée, telle qu'elle nous est maintenant accordée par les mérites de J. C.

I. La grace donnée à Adam tiroit son éfficacité du libre arbitre de l'homme méme : ainsi c'étoit une grace *versatile*, une grace d'équilibre, une grace dont il pouvoit se servir ou ne se pas servir à son gré : parceque son cœur étant exempt de ce penchant funeste, de cette délectation térrêstre qui nous porte au mal, il ne lui falloit qu'une grace dont son libre arbitre pût disposer, sans qu'il fût besoin d'une délectation prévenante de la part du Ciel. Mais la grace propre de nôtre état doit être une délectation prévenante, & éfficace, qui de sa nature nous détérmine au bien; parcequ'il s'agit de vaincre cette malheureuse délectation térrêstre, qui depuis

nous est imp[...]
bien, de pratiquer aucune [...]
ce que tout ce que nous r[...]
par la nature une fois c[...]
tout ce qui nous conduit [...]
s'il est destitué de l'amour [...]
ce la crainte de l'enfer, l'e[...]
Ciel, devient dès lors cri[...]

II. Dans toutes nos ac[...]
rées nous ne sommes con[...]
deux attraits, deux am[...]
l'amour céleste, avec le[...]
sons toûjours le bien ; &[...]
nel ; l'amour de nous m[...]
propre qui infecte toute[...]
il se trouve. Ainsi l'ho[...]
tat de la nature corro[...]
céssairement entrain[...]
plaisir prévenant, [...]
consiste ; ou à suivre[...]
l'attrait le plus fort, [...]

prévaut, la volonté eſt néceſſairement entraînée au bien ou au mal. De là, 2°. ſans le ſecours de la Grace, tout ce que l'homme peut faire, c'eſt de pécher plus ou moins; car, quoiqu'alors il ſoit toûjours néceſſité à pécher, il ne l'eſt pas à une eſpéce de péché plûtôt qu'à une autre.

III. Toute Grace de notre état eſt efficace, en ce ſens qu'elle fait toûjours tout ce qu'elle peut faire; parce que ſon efficace ne vient que de ſa délectation, & que l'effet eſt néceſſairement proportionné à cette délectation. Si donc la Grace délecte plus que la concupiſcence, elle produit le conſentement au bien: ſi elle délecte moins; tout ce qu'elle peut, c'eſt de donner quelque *velleïté* pour le bien, d'apporter quelque retardement au mal. On peut cependant appeller cette derniére Grace, *Suffiſante*; parce qu'elle ſuffiroit pour faire le bien, ſi la délectation de la concupiſcence n'étoit pas actuellement la plus forte. Rien donc de plus monſtrueux que cette Grace de *Molina* pleinement ſuffiſante, & cependant inefficace, dont le libre-arbitre peut à ſon gré ſe ſervir;

ou ne se pas servir : ce n'est autre chose que la Grace condamnée dans les Semi-Pélagiens. Car, encore une fois, toute Grace a plus de degrés de délectation que la concupiscence, ou bien elle en a moins : si elle en a plus, elle est suffisante & efficace : si elle en a moins, elle n'est ni efficace, ni suffisante ; parce qu'elle ne peut faire ce qu'elle ne fait pas.

IV. Voici donc les differences principales qui se trouvent entre la Grace de santé donnée à Adam & aux Anges, & la Grace médicinale accordée maintenant par J. C. L'une ne pouvoit avoir d'effet, que par le libre-arbitre sain & entier : l'autre efficace de soi-même conduit à son gré le libre-arbitre devenu infirme & impuissant. L'une n'a pas eu dans Adam & dans les Anges prévaricateurs, l'effet pour lequel elle avoit été donnée : l'autre a toûjours l'effet pour lequel elle est donnée. L'une perfectionnoit le libre-arbitre, en lui laissant la puissance de vouloir ou de ne pas vouloir : l'autre en rendant la puissance perduë, donne infailliblement le vouloir. L'une étoit un secours sans lequel on ne pou-

voit vouloir le bien ; l'autre eſt un ſecours par lequel nous le voulons ſûrement. L'une, ſans donner l'effet, donnoit les forces ; l'autre ne donne point les forces, ſans donner l'effet.

V. Au reſte, la liberté n'eſt pas ici détruite, comme on pourroit le conclurre. Car la liberté n'eſt détruite que par la contrainte ; dès qu'on ſe porte à une choſe avec connoiſſance & avec toute la pente de ſa volonté, dèſlors on s'y porte avec liberté : en un mot, il n'y a rien de plus libre que ce qu'on fait avec une pleine & ferme volonté de le faire. Ainſi, à le bien prendre, rien n'eſt plus libre que cet amour, & que tout homme ſent naturellement pour ſa propre félicité, & dont les Saints aiment Dieu dans le Ciel : avec cette difference pourtant entre lui & la délectation de la Grace qui nous fait aimer le bien ; qu'il eſt impoſſible, ou que l'homme veüille jamais être malheureux, ou que les Saints ceſſent d'aimer Dieu : au lieu qu'il peut arriver, qu'avec la même Grace, qui obtient aujourd'hui le conſentement, la volonté ne conſente pas demain ; ſi, par exemple, la même Grace reſtant,

le poids de la cupidité augmente & devient plus fort qu'elle. A quoi donc se réduit cette liberté d'indifference que les Molinistes vantent si haut? Est-ce que la volonté, avec la même Grace, & dans les mêmes circonstances, peut choisir, ou le bien, ou le mal à son gré ? Non ; mais cette volonté, qui fait le bien avec telle Grace, peut cependant pécher en l'une de ces deux maniéres ; ou bien, si la même Grace restant, la cupidité augmentoit jusqu'à avoir plus de délectation ; ou bien, si cette cupidité restant, la Grace devenoit plus foible qu'elle. Voilà la vraye liberté d'indifference, liberté, comme l'on voit, exempte même de nécessité ; puisqu'il n'est pas absolument nécessaire que la volonté fasse ce qu'elle fait actuellement : les choses n'ont qu'à changer ; que l'une des deux délectations cesse de prévaloir à l'autre, la volonté fera le contraire de ce qu'elle fait.

Voilà encore, ajoûte-t-on, en quel sens le Juste transgresse quelquefois un précepte librement & par sa faute, quoique ce précepte lui soit actuellement impossible. Car cette impossibi-

lité venant du vice de sa volonté, de cette cupidité plus forte que la Grace qui l'entraîne, elle n'est qu'une impossibilité conséquente, qui n'empêche pas que la transgression ne soit un péché.

VI. De-là suit le mystére de la Prédestination. Car le peché originel a fait une si grande playe à la Nature humaine, que tous les hommes, en conséquence, sont dignes des feux éternels. Ceux donc que Dieu veut prédestiner, il les discerne par des Graces efficaces, par le moyen desquelles ils deviennent justes, & persévérent infailliblement dans la justice : mais ceux qu'il ne veut point sauver, ou il ne leur donne aucun moyen de salut, ou il ne leur en donne que d'insuffisans en punition du péché Originel. Pourtant, quoique le péché Originel soit égal dans tous les hommes, tous ne sont pas également punis dans l'Enfer; parce que plusieurs ont ajouté de nouveaux péchés. Or, ces péchés, quoiqu'inévitables, sans la Grace efficace, quoique commis par une ignorance invincible des Loix naturelles, méritent de nouvelles peines :

parce que la concupiſcence & l'ignorance ayant été volontaires d'une volonté indirecte, auſſi bien que le péché Originel, dont elles ſont les ſuites, elles communiquent leur corruption & leur malice à toutes les actions qui en viennent.

VII. Tous n'ont donc point eu part à la Rédemption de J. C. car le prémier fruit de cette Rédemption eſt la Foi, & tous ne l'ont pas reçûë. Pour ceux, ou qui ont reçù le Baptême, ou qui même ont été Juſtes pendant quelque tems, ils ont eu part à la Rédemption quant à cet effet, mais non pas quant au ſalut. J. C. ne veut point, & n'a jamais voulu d'une volonté vraye & ſincére la perſévérance & le ſalut des Reprouvés: mais, il ne faut pas croire cependant, qu'il ne ſoit mort que pour le ſalut des Élûs, puiſqu'il eſt mort auſſi pour obtenir à pluſieurs Reprouvés, ces Graces paſſagéres, cette juſtice habituelle de quelques momens, & les autres dons ſurnaturels qui leur ont été accordés.

Mais, dira quelqu'un, ſi les Reprouvés, dont Dieu ne veut point ſincérement le ſalut, ſont deſtitués, ſans

aucune espérance, de ces secours efficaces sans lesquels on ne peut se sauver; il ne faut donc pas se mettre plus en peine de l'affaire de son salut, que du soin d'arrêter le cours des saisons, & de mille autres événemens naturels qui ne dépendent nullement de nous? La difficulté est grande. Mais, que les Thomistes y répondent aussi; *Vous êtes homme, & vous raisonnés en homme: ô homme! qui êtes-vous pour répondre à Dieu? O profondeur de la sagesse & de la science de Dieu! O incompréhensibilité de ses Jugemens!* Pourquoi sonder ces Mystéres! Est-ce que si nous avons la Grace, comme nous pouvons l'avoir, nous ne prendrons pas soin de notre salut, nous ne prierons pas, nous n'agirons pas comme il faut? Voilà les consolantes réponses de la plûpart. Mais il étoit réservé à *Wendrock*, un de leurs plus fameux Chefs, d'en donner une autre plus claire. Ne peut-on pas, dit-il, même avec les forces de la Nature, résister à une délectation criminelle & honteuse, pour obéïr à une autre, vitieuse à la vérité, mais pourtant moins coupable? Et par conséquent en péchant moins grié-

vement, rendre son sort moins funeste? Quoique, sans la Grace efficace, nous soyons déterminés nécessairement au mal, nous pouvons pourtant faire le moindre mal de ceux ausquels nous sommes sollicités. Il faut l'entendre lui-même, sur l'Ep. XVIII, à un Prov. « Dieu donne des Graces, qui, » à cause de la plus grande force de la » concupiscence n'ont point leur effet, mais qui l'auroient eu, si elles » avoient trouvé cette concupiscence » moins forte: ainsi tous doivent travailler soigneusement à réprimer & » à retrancher leurs passions, pour » être mieux préparés à recevoir la lumiére Divine, quand elle brillera. » De-là il arrive que personne ne peut » se plaindre, que notre Doctrine, » sur la Grace, jette dans le désespoir » & la langueur; car les hommes ont » toûjours dequoi faire; & ils doivent » s'appliquer à vaincre leurs cupidités, sinon par la charité, du moins » par la crainte: les efforts humains » serviront donc, & à vous rendre » moins méchant, & à faire trouver, » dans votre volonté, moins de résistance à la Grace.

Mais, qu'il ſoit permis au P. San-Felice de faire ici une remarque auſſi ingénieuſe que ſolide. Voilà donc le fondement du Janſéniſme renverſé par ſon Défenſeur ? Car, je ſuppoſe, qu'un homme, par quelque motif vicieux, de ſanté, par exemple, ou d'honneur mondain, reprime une cupidité plus criminelle ; que par ce moyen la Grace, qui étoit en lui la plus foible, devienne la plus forte ; & que par là il meure enfin dans la juſtice. Quoi ! ſa Prédeſtination viendra donc de ce que par les forces de la Nature il aura vaincu les charmes d'une cupidité criminelle, pour en ſuivre une autre, honnête, à la vérité, mais pourtant vicieuſe, parce qu'elle eſt naturelle ? Il ſe ſera donc tiré de la maſſe de perdition par un travail, qui, ſelon Janſénius eſt criminel ; ce que toutes les forces de la Grace *Verſatile*, qu'on reproche, ne peuvent faire ! Quoi ! les calamités, la vieilleſſe, les maladies, l'épuiſement & le dégoût, ſuites naturelles d'une vie paſſée dans le crime, & qui amortiſſent la fougue des paſſions, ouvriront donc de nouvelles routes au ſalut ; en donnant, à la plus petite

Grace, une efficacité qu'elle n'auroit pas sans cela ? N'est-ce pas là être plus que Sémi-Pélagien ?

VIII. Enfin, on peut dire, que tout le Systême de Jansénius se réduit au Dogme de la Grace efficace par elle-même, entendu selon le sens qu'on a exposé. Ses Partisans en conviennent; & pour en être convaincu on finit cette Analyse par les paroles du même *Wendrok* argumentant contre les Jésuites. « La Grace efficace, par elle-» même, est le point capital de toute » notre Doctrine : selon qu'on l'ad-» met, ou qu'on la rejette, il faut ad-» mettre ou rejetter tout le reste. Or, » cette Grace efficace, par elle-même, » se trouve dans l'Ecriture, dans les » Canons des Conciles, dans les Pe-» res : les meilleurs Théologiens de » l'ancienne Ecole, après S. Thomas, » n'en reconnoissent point d'autre : » nous voyons, que l'Eglise, par ses » Priéres, la demande pour les Fidel-» les. Donc, tous les autres Articles de » notre Doctrine, qui ne sont que les » suites de ce prémier Dogme, doi-» vent être reconnus pour Catholi-» ques ». Rien de plus précis : ainsi

'Auteur de cet Ouvrage ne craint pas que le plus hardi Janséniste l'accuse d'avoir mal exposé les sentimens de *Jansénius*. Ils ne le sont que trop bien, & il n'en faudroit pas davantage, à un esprit éclairé & dépoüillé de toute passion, pour justifier l'autorité, qui tant de fois les a anathématisés. De là, on passe à la Doctrine des Thomistes : & dans ce second Livre paroit encore toute l'habileté du P. *San-Felice*, toute la précision de son esprit, & toute la droiture de son cœur. Que le Systême des Thomistes soit bien fondé, ou non ; c'est ce qu'il n'examine point : il lui suffit de montrer que tel est leur Systême.

Voyés au mois suivant.

DE LONDRES.
Une machine nouv
de M. PINCHBECK.

Cette machine surp
nifique, fait voir par d
ces mouvantes d'une
dont l'une contient C
sur la Lire dans une F
de la tête & du piéd
de chaque chant, &
grand nombre de bête
par leurs différens m
blent être animées,
l'Harmonie de sa Mus
En même tems on e
plusieurs instrumens
bre de différentes piè

de main que ce ſoit, auroit de la peine à les égaler. On entend auſſi l'agréable harmonie d'un concert d'oiſeaux ſi parfaitement imitée, qu'on ne pourroit la diſtinguer de la nature même.

L'autre piéce fait voir la Mèr, & la Terre avec une vuë ſur la Mer, qui ſe termine inſenſiblement à une très grande diſtance, ſur laquelle on voit voguer des Vaiſſeaux virants au vent, en diminuant peu à peu, à meſure qu'ils s'éloignent de la vuë, juſqu'à ce qu'enfin ils diſparoiſſent. On aperçoit en même-tems des Marſouins ſe roulant ou jouant dans l'eau. Sur la Terre on voit des gens à cheval, des chariots, des chaiſes, &c. qui s'avancent, & dont les roües tournent comme on le voit dans les chemins. Les Cavaliers, & leurs chevaux changent de poſture, pour ſe tenir droits en deſcendant une colline un peu eſcarpée, d'où ils paſſent au travers d'une vallée.

De plus elle fait voir dans une riviere d'eau fraiche des Cignes qui ſe baignant, cherchent à attraper des poiſſons, qui arrangent leurs plumes d'une maniére auſſi naturelle que s'ils

étoient en vie, & (ce qui donne beaucoup de divertissement) on voit des canards poursuivis par des chiens dans l'eau.

Cette machine sans pareille à cause de sa bonté, & de son agréable Harmonie, passe pour la piéce la plus parfaite qui ait jamais paruë dans l'Europe.

De Paris. Parallèle des differentes maniéres de tirer la pierre hors de la *vessie*, chés Charles *Osmont*. L'Auteur est M. Le Dran ancien & célébre Chirurgien.

M. Gibert. L'un des Professeurs de Rhétorique au College Mazarin, a publié sa *Rhetorique* ou Régles de l'éloquence, chez Thibouft in 12. pagg. 650.

Panegyrique de S. Augustin Evêque d'Hipponne, préché dans l'Eglise des grands Augustins, le 28. Août 1730. par Mr l'Abbé Seguy in 4°. pagg. 43. à Paris chez J. B. *Coignard*.

Dans l'occasion de donner au Public quelque idée d'une piéce d'éloquence qui est applaudie, on est heureux, s'il s'y rencontre même un seul de ces traits, qui caractérisent entié-

 rement

rément la composition de l'Orateur, son goût, son tour, son génie, son talent. En raportant tout au long un tel endroit, on met les Lecteurs au fait sans se hazarder. La peinture du génie de Saint Augustin ne pouvoit manquer d'attirer tout l'art du Panégiriste, il la fait ainsi. » Je l'ôse assurer malgré ses » égaremens. Jamais la grace n'eût à » éclairer un esprit supérieur au sien. » Génie facile, dès l'âge de 12. ans, le » désespoir de ses jeunes Emules, & » l'étonnement de ses maîtres; il sem- » bloit plûtot rappeller des choses ou- » bliées qu'en apprendre de nouvelles; » & ses progrès trop surprenans pour » n'engager que les siens à le soutenir » de toutes leurs forces, portérent un » Etranger à faire aussi-tout pour lui, » pour ce jeune homme dont les ta- » lens promettoient la course la plus » rapide dans la cariére de l'honneur » & de la fortune; génie pénétrant à » qui il n'échappoit rien de ce qui est » à la portée de l'esprit humain, il eût » été un de ces Inventeurs des Scien- » ces & des beaux Arts, s'il fut venu » dans les prémiers âges; génie étendu » qui embrassoit tout, qui réunit de bon-

» ne heure en lui le Rhéteur habile, le
» Philosophe profond & qui joignant
» aux connoissances les plus sublimes
» celles des Arts Libéraux, le mit en peu
» de tems en état d'en composer des
» traités qu'on admire ; génie ner-
» veux, né pour manier la raison en
» maître, & pour lui faire prendre
» entre ses mains toute la force qu'elle
» peut avoir ; génie subtil qui le pré-
» mier peut-être avoit saisi des fines-
» ses de raisonnement peu connuës
» avant lui, souverainement propre à
» tout ce qu'il y a de plus abstrait, se
» tournant, se repliant avec une adres-
» se infinie sur lui-même, & qui, le cours
» de ses études à peine fini, le faisoit
» regarder comme un homme sûr de
» vaincre, de trouver prises sur les
» autres, & de ne leur en donner ja-
» mais dans la dispute ; génie beau,
» plein de feu & d'agrément, qui
» après avoir enlevé à Rome tous
» les suffrages, se signalant à Milan par
» l'éloge de l'Empereur, & du Con-
» sul Bauton, fit dire avec une espéce
» de transport, que la plus haute
» vertu pouvoit être satisfaite de ses
» loüanges. Oüi, génie à qui pour éga-

» ler au moins les plus fameux Ora-
» teurs de Rome & d'Athénes, il ne
» manquoit que leur siécle, & leur
» Païs. N'allons pas, critiques trop in-
» quiets, reprocher au prodige de l'A-
» frique le caractére afriquain, il avoit
» assés de quoi se le faire pardonner,
» eut-il dû naturellement ne pas l'a-
» voir. Il avoit, & j'en appelle aux ju-
» ges, toute l'ame de la grande & in-
» variable Eloquence, de l'Eloquence
» des choses très-indépendante du
» stile, j'entends l'abondance, & l'or-
» dre, & la chaleur, & la pensée, &
» le sentimenr aussi nécessaire que la
» pensée, vraie & solide Eloquence
» qui étoit de lui, tour & stile qui
» étoit de son tems, & sur tout de sa
» Patrie. Achevons, vous ne trouverés
» rien de trop à ce portrait : Génie;
» peu s'en faut que je ne dise, unique
» capable non seulement de traiter
» presque de tout, & de ramener tout
» à des principes aussi féconds que
» simples, mais de traiter de chaque
» chose dans le genre d'écrire conve-
» nable à sa nature, plein sur un seul
» objet d'une étonnante multiplicité
» d'idées, à quelques redites près, sui-

„ te ordinaire de l'abondance de l'ex-
„ pression, & de la hâte du travail,
„ moins frequentes pourtant en ses
„ écrits, que ne l'ont prétendu cer-
„ tains critiques, sans songer qu'il est
„ des matiéres où les principes ne
„ sçauroient être trop souvent présen-
„ tés, & que les répétitions nécessaires
„ ne sont pas des redites „.

Mr l'Abbé *Seguy*, décrit aussi d'un autre tour, le cœur du Saint, & pour présenter sans cesse à son Auditeur la vérité qu'il veut prouver : il remonte ainsi jusqu'à son Texte. Tant de qualités de cœur, & d'une autre part, tant de supériorité du côté de l'esprit fondoient sans doute assés l'importance de la conquête de la grace sur Augustin. Mais qui sçait si la divine Providence ne permit pas qu'il en fut ainsi d'un homme semblable ; de peur qu'il n'honorât trop cette nature déchue dont il étoit destiné à décrier un jour la corruption, & la misere. Il eut trop fait remarquer ce qu'il y a de grand dans l'homme, s'il n'eut fait voir comme il l'a fait ce qu'il y a de foible, & de corrompu : il fut coupable pour son malheur, & peut-être aussi pour

l'honneur de la grace. *In laudem gloriæ gratiæ*, c'eſt le Texte de tout le Sermon. Il eſt difficile de manier mieux en Théologien le Dogme ſi débattu de la grace, que le fait l'éloquent Orateur en ce peu de paroles.

Il eſt lui-même une grande preuve de l'exiſtence de la grace, qui prévient, qui inſpire la crainte comme elle fait naitre l'amour, qui éclaire, qui anime, qui preſſe tantôt avec moins, & tantôt avec plus de force : qui dans les plus petits ſecours rendant l'homme vraiment capable d'agir, ne lui laiſſe aucune excuſe de ne pas le faire ; & qui dans les plus grands n'impoſe quoique ſûre de vaincre & toute puiſſante, aucune néceſſité de lui ceder &c.

De Trevoux. Le R. P. *Vaniére* D. L. C. D. J. a fait une nouvelle Edition de ſon *Prædium Ruſticum*, augmentée de deux nouveaux Livres. Dans l'un, il traite des maladies des arbres ; & dans l'autre, des Abeilles. Il y a ajoûté pluſieurs digreſſions, qui rendent la lecture de ſon Poëme plus agréable. On trouvera tant de changemens dans cet Ouvrage, qui avoit déja l'approbation du Public, que dans quelques

auſſi imprimer
Opuſcules, qu
té de l'amitié
autres Eclogue
ſieurs Lettres,
des inſcription
Cet Ouvrage,
dans peu, eſt e

DE PARIS
Jean de LA C
mie Françoiſe
mées en 2. voll.
tre, Diſcours A
Martin, le pr

D'ULM, M
dans le X^e T
Litteraires les

traite de la contestation sur la Monarchie de Sicile entre le Pape, & les Rois de Sicile. 4. Jo. Jac. BREITINGERI, *Exercitatio critica:* Le sujet est la vie du Poëte *Perse*, 5. *Dissertatio Epistolaris ad Fredericum Jacobum* BEISCHLAGIUM. 6. *Elogium Petri* CARNESECÆ. 7. *Monumenta Heilbronnensia in agro Cismgrano inventa* 8. Jo. Jac. BREITINGERI, *de nonnullis lapidibus litteratis Romanæ pietatis monumentis amica disputatio.* 9. *variæ observationes*, 10. *Epistolæ quædam ineditæ ex Bibliotheca Uffenbuchiana.*

DE HALLE. M. LUDEWIS, a imprimé *Justinianus.* Il y décrit la vie de cet Empereur, & fait l'Apologie de ses Loix, & de ses actions: il a encore donné *Opuscula virilia*, deux Tomes d'Opuscules differens de ceux qu'il donna en 1720.

DE PARIS. L'on a rassemblé en un volume les 15. semaines de la *Spectatrice.* Il se vend chés la veuve *Pissot* & chés *Nully*, & l'on y donne pour 24. s. rassemblé, ce qui en détail a coûté 4. liv. 10. s.

HISTOIRE CIVILE.

DE FRANCFORT *sur le Mein.* M. KUSTER, a fait imprimer en 2. voll. in 4°. un recueïl des Ouvrages de M. LEUTINGER, né à Landsberg en 1547. & mort à Osterbourg en 1612. *Nicolai Leutingeri opera omnia quae quae reperiri potuerunt.* Outre les abregés des Ouvrages, & d'autres facilités répanduës dans cette Edition, on y trouve une dissertation sur la vie, & les écrits de l'Auteur, & une autre qui a pour titre, *Notitia scriptorum qui Marchiae Brandeburgicae Historiam illustrarunt ordine Alphabetico consignata.* C'est que le plus considérable Ouvrage de *Leutinger* est, *De Marchia Brandeburgensi ejusque statu commentariorum Libri* XXX.

DE LEIPSIG. Le troisiéme volume du Recueïl des Historiens d'Allemagne par M. MENKE a paru.

DE JENE. On promet un Corps de l'Histoire d'Allemagne en Latin par M. STRUVE, avec des figures, en deux voll. in fol. Elle sera conduite depuis les prémiers commencemens

des Nations germaniques jusqu'au tems présent.

De Giessen. M. le Docteur Lierknecht, Professeur en Théologie & en Mathématique publie un Ouvrage périodique in 8°. *Anecdota ex bmni ævo sacram & prophanam germaniam illustrantia.*

De Wrtzbourg. *Commentarii de Rebus Franciæ Orientalis & Episcoporum Wortzburgensium gestis.* par M. Eckhard, in fol. 2. voll. On parle aussi d'une Lettre contre M. l'Abbé Schannat, par M. Eckhard.

De Halle. Traité Latin, *de Libertate germanica* par M. Bernard de Ples, Gentil-homme du Mecklenbourg.

De Tubingen. M. Jean David Koehler, Professeur en Histoire, & Bibliotécaire à Altorf, est desormais l'Editeur de la Notice des Princes de l'Empire, & des augmentations qu'avoit préparé M. d'Imhoff. *Notitia S. R. I. Germanici procerum.*

De Hanau. *Francisci Irenici exegisis Historiæ Germaniæ.* Nouvelle Edition. in fol. par M. Bernhard

Regent du Collége de cette Ville, dont les sçavantes observations augmentent de beaucoup l'utilité de ce Livre, composé au commencement du seiziéme siécle par un Auteur âgé de 23. ans seulement.

De Francfort, *sur l'Oder, le système des Antiquités d'Allemagne*, de M. Heineccius, est sous la presse.

D'Amsterdam. M. de Chevreau, a publié en 7. voll. in 12. 1730. chés Changuion son *abrégé Chronologique de l'Histoire d'Angleterre*. Il rapporte dans les notes les différences qui se trouvent entre les principaux Historiens de cette monarchie, il y donne l'explication des usages, & des coûtumes, une dissertation sur les Wighs, & les Toris, & l'Etat des domaines que les Anglois possédent dans les autres parties du monde.

De Stokolm. Il a paru en Suédois, presqu'en même-tems, une *Chronologie sacrée*; une *Chronologie de Suéde, de Norvege, & de Dannemarc*, par M. Krock. Traité des *Ecus ou boucliers* des Anciens Suédois, & des Anciens Goths par M. *André Antoine* Stiernman: un description des

Ordres de Chevalière de Suéde : un *Recueil* des délibérations, & des réglemens de Suéde depuis 1521. par le même Auteur : une *description* de la Laponie par OLAÜS GRAN.

DE MARPOURG. M. KUCHENBECKER, a donné les prémiers volumes d'*Analecta Hassiaca*, ou Recueil de piéces pour servir à l'Histoire de Hesse.

DE GRAETZ. Il a paru une Histoire Latine des Ducs de Stirie : le titre porte qu'elle a été composée dans le Collége des Jesuites.

DE HANNOVER. On imprime l'Ouvrage proposé par souscriptions qui aura pour titre *curiosités de la grande Bretagne.* On y insére tout ce qu'il y a de remarquable par raport à l'Etat Ecléśiastique, & au civil & à la littérature. L'Auteur, est M. *Jean Courad Etienne* HOELLING, qui a été cinq ans en Angleterre. 4. voll. in 4°.

D'ULM. M. Jacques RESEL, a donné en Allemand l'Histoire de la Ville impériale de *Kempten.*

DE CASSEL. Deux Manuscrits sur la Ville de *Smalcalden*, l'un qui en est l'*Histoire* générale l'autre, qui en

est comme *l'Histoire litteraire Scalmaldia litterata*, & traite des gens de Lettres qui y ont vécu, tous deux de la composition de Monsieur GEISSHIRT, qui demeure à EISENACH, sont présentement au pouvoir de M. Le Landgrave qui pourra les communiquer au Public.

DE HAMBOURG. L'Histoire de la Ville de *Schwerin*, & de ses Ministres depuis la Réformation jusqu'en 1718. s'imprime. L'Auteur feu M. *George* Westphal Ministre du Dome a de plus laissé en manuscrit l'Histoire des Eglises, & des Ministres de tout le Duché de Mecklenbourg depuis la Réformation 2. voll. in fol. *l'Histoire des Ordonnances* Ecclésiastiques ou du Corps de discipline du même Duché. Les *Annales* de Mecklenbourg, depuis 1218. L'Histoire des Ministres d'Etat, & des Officiers de la Cour de *Schwerin*, *Recueils* Historiques, & Généalogiques pour l'Histoire de Mecklenbourg, Traité de l'ancienne Langue Allemande avec diverses remarques sur les Etymologies de MM. de Leibnitz, Eccard, HIKKES, &c.

DE RATISBONNE. Il y a une nou-

velle Edition ; mais considérablement augmentée de l'Histoire & de l'Etat de cette Ville, le nouvel Editeur est M. l'Abbé de St Emmeran.

De Hannover. Histoire du Mecklenbourg en 2. foll. in fol. par M. Jean Beer, elle va jusqu'à la mort du Duc *Adolphe* I.

Des deux Ponts. On imprime de suite diverses Dissertations, que fait prononcer par ses Disciples, sur autant de Villes de ce Duché, Mr *Jean Philippe* Crollius, Directeur du Collége de cette Ville. On en a sur le Château de *Trifels*, & sur les Villes de *Cassel*, de *Meisenheim*, & de *Hornbach*.

Histoire Ecclesiastique.

De Marpourg. M. le Proféśseur Hartmann, a publié la Vie du Pape Pascal II. & celle de Victor III. en Latin.

D'Ausbourg. Le P. Augustin Fabri Dominicain, a fait paroître un recuëil des portraits, & des vies du Pape *Benoit* XIII, & des Cardinaux. Le titre est *Roma Sancta*.

De Kiel. Une *Histoire de la Réformation de Luther*, depuis son commencement jusqu'à la pacification d'Ausbourg.

De Paris. Divers Ecrits pour servir à l'Histoire Ecclésiastique de ce tems ont été publiés 1. *Lettre de son Altesse Eminentissime* Monseigneur le Cardinal de Rohan Evêque & Prince de Strasbourg, grand Aumonier de France, &c. écrite à M. de Romigny Sindic de la faculté de Théologie de Paris, portant approbation des Actes que la faculté a fait pour faire observer, & exécuter la Constitution *Unigenitus*.

On y voit la narration véritable d'un des faits des moins vrais-semblables qui fut jamais. La faculté de Théologie de Paris assemblée le 1. le 3. & le 5^e. Mars 1714. après avoir déliberé sur un même point dans ces trois séances prononce à la pluralité des voix, & sans aucune opposition qu'elle reçoit avec repect la constitution *Unigenitus*, & ordonne qu'elle soit enrégistrée avec la Lettre du Roi qui exigeoit cet enregistrement. Six anciens Docteurs, & le Sindic députés vers Monseigneur le Cardinal de *Rohan*, chargé par le

Roi de l'exécution de ses ordres pour cet enregistrement, lui montrent cette conclusion ainsi prononcée par le Doyen : le 14. du même mois, des Députés de la même faculté du nombre desquels furent les sieurs *Chaudiere*, & du *Quesne*, & ausquels plusieurs Docteurs s'étoient joints ayant eu audiance du Roi, remirent la conclusion du 5e. Mars concuë dans les mêmes termes, & en la même forme qu'elle a paru imprimée depuis. « Je les accompagnai dans le Cabinet du Roi, dit » Monseigneur le C. *de Rohan*. . & je » suis témoin que celui qui portoit la » parole assura Sa Majesté que la Faculté avoit reçû la Constitution avec » respect, & qu'elle veilleroit avec » soin à ce qu'il ne fut rien avancé de » contraire à ce qui y étoit contenu ». Le Roi ayant fait connoître qu'il souhaitoit que la conclusion fut imprimée au plûtôt, elle le fut effectivement peu de tems après. M. le C. *de Rohan*, l'ayant alors confrontée avec le prononcé, qui lui avoit été remis le jour même qu'elle avoit été arrêtée, & avec la copie de l'avis de M. *Leger*, que ce Docteur avoit envoyée à S. A.

E. par un billet dont elle est encore saisie; il ne se trouva aucune différence dans ce qui établissoit une véritable acceptation. Cette acceptation & le decret de l'acceptation étant ainsi constatés avec le plus grand éclat, il y eut moins de 2. ans après une conclusion dans l'assemblée du 2. Dec. 1715. par laquelle on faisoit déclarer à la Faculté qu'il étoit faux qu'elle eut reçû la Constitution *Unigenitus*, & par une autre conclusion de l'assemblée du 4. Janvier 1716. on faisoit encore déclarer à la Faculté que le Décret du 5^e^ Mars 1714. étoit faux, & on ordonnoit que comme tel il fut effacé de dessus les Registres. Ce Décret si solennellement porté sur une matiére si importante présenté, & attesté au Roi, par une nombreuse Députation de la Faculté, imprimé par ordre de Sa Majesté, & distribué dans tout l'Univers sans aucune réclamation pendant près de deux ans, est subitement déclaré faux. Il est vrai que ce fut par des Conclusions irréguliérement portées, plus irréguliérement confirmées. La *Lettre* donne le détail de tout ce procédé, & nommément de deux traits de l'un

desquels la trace se voit encore aujourd'hui sur le plumitif. Mais enfin la posterité ne sera pas trompée, le fait est éclairci, la faculté par la Déclaration généreuse qu'elle a publié rend à son prémier Décret son ancienne autorité, aneantit tout ce qui y a été fait de contraire, & reçoit de nouveau la Constitution comme un jugement dogmatique de l'Eglise universelle : Expression que S. A. E. préfere avec applaudissement.

DE LAUSANNE. M. RUCHAT a donné son *Histoire de la Reformation de Suisse*. Il a depuis découvert dequoi l'augmenter de suplemens considerables, il les publiera à part. Il prépare une *Histoire* generale *des Eglises de Suisse* depuis l'entrée du Christianisme en ce païs.

DE MARPOURG. M. KUCHENBECKER fait l'Histoire de l'Abbaye de *Hersfeld*.

D'UPSAL. M. FABIEN TOERNER professeur en Eloquence a recherché dans une *dissertation* l'origine & la Religion des *Finlandais*.

HISTOIRE LITTERAIRE

DE JENE. il y a deux tomes de l'introduction de M. STRWE à *l'histoire litteraire* avec des supplémens & des remarques de MM COLERUS & LILIENTHAL.

DE NUREMBERG. Tous les ouvrages qui traitent *de la librairie & de l'Imprimerie* reparoitront, dans la langue où ils ont paru, en un recueil de deux volumes in folio, par les soins de M. Frederic BOTHSCHOLTZ. Il y joindra ce qu'il pourra découvrir de manuscrits anecdotes sur le même sujet & les laissera aussi dans la langue où ils ont été composés.

DE STRALSUNDE M. LANGEMACK surintendant a publié le prémiér des 3 volumes de son ouvrage Allemand, dans lequel il recueille des *memoires pour l'histoire de la Methode de catéchiser*; il la suit dans tous les siécles & il en donne l'origine & les changemens; on y trouvera des particularités sur les Catéchismes des Vaudois, des Wiclefites & des Hussites &c.

ARTICLE CXXIII.

OUVRAGES EXPOSÉS DANS ces Mémoires, l'an 1730.

RELIGION. ECRITURE. SAINTS PERES. THÉOLOGIE. PIÉTÉ.

EXplication de plusieurs Textes difficiles de l'Ecriture, qui jusqu'à présent n'ont été ni bien entendus ni bien expliqués par les Commentateurs, &c. par le R. P. Dom *** Religieux de la Congrégation de St Maur. in 4°. *Octobre.* Page 1844

Conjectures sur la bénédiction donnée par le Patriarche Jacob à ses Enfans, Genes. 49. *De Benedictionibus, &c.* in 4°. Par Mr George *Hoopers*, Evêque de Barth & de Wels. Editeur M. *Hont. Mars.* P. 520

Dissertation sur le 3e Verset du Ch. 6. de l'Exode, *Ego Dominus (Jehovah) &c. Octobre.* Page 1811. *Novembre.* P. 2017

Dissertation touchant l'Auteur du Symbole (*Quicumque*) par un Licen-
Dec. 1730.

tié, Docteur de Sorbonne. *Septembre.* P.1646

Explication du Passage de St. Chrysostome, *Αὐτὶκα ... καὶ ... καὶ αὐθεντον.* Par le P. C. A. *Souciet*, D. L. C. D. J. *Juillet.* P. 1193

Dissertation sur ce Passage de Saint Augustin, *Non impeditur Baptismi Gratia quin omnia peccata dimitta etiam si odium fraternum in ejus cui dimittuntur animo perseveret.* Par M. l'Abbé Musson. *Août.* P. 1343

II. Ordonnance ou Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Paris au sujet de la Constitution *Unigenitus. Février.* P.320

Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Blois. *Février.* P.364

Lettre de MM. les Vicaires Généraux de l'Archevêché de Paris. Le Siége vacant, à S. E. Monseigneur le Card. de *Fleuri. Février.* P.355

Dissertation sur les cinq Propositions de *Jansenius. Dissertatio Scholastica, &c. Juin.* P.1019

Seconde Lettre de Dom Vincent *Thuillier*, Bénédictin, à un de ses Confreres qui persiste dans son Apel. *Août.* P. 1399

Jansenii Doctrina ex Thomistica Theologiæ Præceptis atque Institutis damnata, &c. C'est-à-dire, La Doctrine de Jansénius condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique. Par le R. P. Joseph San-Felice, D. L. C. D. J. *Decembre.* P. 2211

Prælectiones Theologicæ. Traité sur le Sacrement de l'Eucharistie. Par M. l'Abbé *Tournéli. Février.* Page 242. *May.* P. 782

Réfutation d'un Systême imaginé par un Philosophe Cartésien, qui a prétendu demontrer géométriquement la possibilité de la Présence réelle. Par M. *David. Septembre.* P. 1570

ΟΡΘΟΔΟΞΟΖ ΤΑΛΑΙΑΣ, *&c.* L'Office de l'Eglise Grecque pour le Carême, corrigé & traduit en Latin avec des Dissertations par le R. P. Dom Angelo Maria *Quirini.* Prémier Vol. in 4°. *Février.* P. 306

Discussion sur un Passage de *Maldonat* touchant les Collectes. *Mars.* Page 368

La causa della Verità, &c. La cause de la vérité défenduë contre l'Apologiste Anonyme du P. Charles Ambroise *Cattaneo* D. L. C. D. J. Par le

Dec. 1730.

R. P. Lecteur Fr. Joseph A
Orsi de l'Ordre des Freres Prê
In 4°. *Novembre*.
L'Innocenza della Verità, &c. P
nocence de la Vérité, ou, Di
tion Théologique, sur l'observ
du secret, sans blesser la Vérité. I
Decembre.
Lettera, &c. Lettre d'une Relig Page 2
se au R. P. Lecteur Joseph Augu
Orsi. In 4°. *Decembre*.
Lettera, &c. Lettre d'un Idiot a P. 21
R. P. Lecteur Majeur *Orsi*. In 4° *De*
cembre.
Catechisme Spirituel de la Perfec P 21
tion Chrétienne. Par le R. P. *Surin*,
D. L. C. D. J. *May*.
La nullité des Ordinations Angloi P. 815
ses, demontrée de nouveau, tant pour
le fait que pour le droit, contre la dé-
fense du R. P. Le *Couraier*, Docteur
d'Oxfort. Par le P. Le *Quien*, de l'Or-
dre des Freres Prêcheurs. *Août*. Page
1470. *Septembre*.
Lettre Pastorale de Monseigneur P. 1517
l'Evêque de Londres, aux Habitans
de Londres & de Westminster, con-
tre l'incrédulité. *Mars*.
Conference de la Fable avec l'Histoi- P. 423
Dec. 1730.

re Sainte, où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mystéres du Paganisme, ne sont que des copies altérées des Histoires, des Usages & des Traditions des Hébreux. Par M de *Lavaur*. 2. Voll. in 12. *Juillet*. Page 1237.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE. CIVILE. LITTERAIRE. ANTIQUITÉS.

Histoire de l'Eglise Gallicane, dédiée à Nosseigneurs du Clergé. Par le P. Jacques *Longueval*, D. L. C D. J. Quatre Tomes in 4°. depuis l'établissement de la Religion jusqu'à l'an 790. *Novembre*. P. 1901

Philippi Eberhardi Zechii, *Schediasma*. Impromptu, ou legére Dissertation sur les Primaties d'Allemagne. *Juin*. P. 1074

Cérémonies & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard, avec une explication Historique & quelques Dissertations curieuses. Tome prémier, qui contient les Cérémonies

des Juifs & des Chrétiens Gaulois. *Décembre.* P. 21[illegible]

Lettre aux Auteurs des Mémoires de Trevoux contenant quelques Remarques sur *Gallia Christiana* des R. R. P. P. Benedictins. *Juillet.* P. 129[illegible]

Nouveaux Miracles operés par l'intercession de S. *Loüis de Gonzague,* D. L. C. D. J. extraits des Procès Verbaux, qui en ont été faits & imprimés à Rome avec la Permission des Supérieurs. In 8°. *Decembre.* P. 2113

Relation Historique & Apologetique des sentimens & de la conduite du P. le *Courayer.* In 12. 2. Voll. *Août* P. 1356

Justification de M. l'Abbé *Lengla* Du Frenoy, au sujet d'un Mémoire sur la Methode d'étudier l'Histoire. *Janvier.* P. 175

Histoire ancienne des Egyptiens, des Cartaginois, des Assiriens, des Babiloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens & des Grecs. Par M. *Rollin.* Tome premier. *Mars.* P. 461. Tome second. *Novembre.* P. 2048

Rerum Italicarum Scriptores. Suite du Recueil Latin des Ecrivains, qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, de-

puis le 6e jusqu'au 16e siécle. T. VII. Par M. *Muratori* & M. M. de la Societé Palatine. *Avril.* P. 581

Lettre de M. l'Abbé *Le Pelletier*, aux Auteurs des Mémoires de Trevoux, sur un Article du Libelle intitulé, *Nouvelles Ecclésiastiques. Novembre.* P. 2073

Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, contenant un Journal de Paris sous les Régnes de Charles VI. & Charles VII. L'Histoire du meurtre de Jean-sans-peur Duc de Bourgogne, avec les preuves. *May.* P. 389

De l'*Istoria Civile del Regno di Napoli.* Histoire Civile du Royaume de Naples, écrite en 40 Livres. Par M. *Giannone*, Jurisconsulte & Avocat. *Janvier.* P. 5

Reflessioni Morali, &c. Réflexions Morales & Théologiques sur l'Histoire Civile du Royaume de Naples données au Public, en plusieurs Lettres de deux amis. Par *Eusebe Philopatre.* 2. Tomes in 4°. *Janvier.* P. 12

Difeza del Libro, &c. Défense du Livre des Réfléxions sur l'Histoire de Pierre *Giannone* contre les Censures

qu'on en a faites à Naples. In 8°. *Janvier.* P. 69

Abregé de l'Histoire d'Angleterre avec des Réflexions Politiques & Historiques, traduit de l'Anglois. Par M. *Higgous. Août.* Page 1326. *Septembre.* Page 1653

Johannis de Trokelowe. *Annales Eduardi II. &c.* Annales d'Edouard II. par Jean de *Trokelowe*, &c. avec plusieurs Piéces. *Octobre.* P. 1830

Memorie Istoriche. Mémoires Historiques concernant la Dévolution du Duché d'Urbin au St Siége. *Juin.* Page 94

Essai de l'Histoire du Commerce de Venise. In 12. *Fevrier.* Page 331

Mémoires du Comte de *Forbin*, Chef d'Escadres. 2. Voll. in 12. *Février.* P. 166

Lettre au sujet des Editions nouvelles des Décades d'*Antonio de Herrera. Juin.* P. 1086

Extrait de l'Histoire de l'Academie Françoise jusqu'à 1700. Par M. l'Abbé d'*Olivet. Mars.* P. 561

Défense du P. KIRCHER & du P. SCHOTT, sur une explication des Armées vûës en l'air qui leur a été attri-

buée. *May.* P. 910
Réponse de M. *Godin* à l'Article précedent, avec la Réplique. *Novembre.* P. 1929
Mémoire adressé au R. P. H. Par M. l'Abbé *Lenglet* du Frenoy, sur un Article des Mémoires de Trevoux du mois de Novembre 1729. *Octobre.* Page 1750
Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres, avec le Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Tome XI. in 12. 1730. *Octobre.* P. 1709
M. *Bianchini.* Son Eloge & ses Ouvrages. *Juillet.* Page 1269. Voyés *Novembre.* Page 2078
Samuël *Clarke.* Ses Ouvrages. *Mars.* Page 559
Mémoire & Réponse entre M. de *Barras* & le P. *de la Maugeraie*, au sujet du Vaisseau de Philopator. *May.* Page 919
Hieronimi Baruffaldi de Preficis. Dissertation de M. *Baruffaldi* sur les Pleureuses. In 12. *Janvier.* P. 141
Lettres à M. de Valbonnais, prémier Président, &c. où l'on examine une Dissertation sur l'Arc de Triom-

Page
Remarques [illegible] M. *Moreau de M*[illegible] & d'un [illegible]
posée par M. *Moreau de M*[illegible] & d'un
deux Passages de *Dion*, & d'un Méda[illegible]
Suétone à l'occasion d'une Méda[illegible] P. [illegible]
de *Caligule*. *May*.
Explication d'une Medaille Co[illegible]
laire de la Famille DIDIA. Par M[illegible] P.
Décembre.

GÉNÉALOGIE. GÉOGRAPHIE. [illegible]
NOLOGIE. PHILOSOPH[illegible]
MATHÉMATIQUES.

Réponse au R. P. *Louv*[illegible]
la question, si la Maison de [illegible]
originaire de Mende. *Septe*[illegible]
1581.
[illegible], &c. Observ[illegible]
& la latitud[illegible]

KIA-TSE. *Janvier.* P. 179

Obſervations Mathématiques, Aſtronomiques, Geographiques, Chronologiques & Phyſiques, faites à la Chine. Redigées par le R. P. E. *Souciet* D. L. C. D. J. *Juin.* Page 986. *Juillet.* P. 1133

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 8. Août 1729. faite à Marſeille dans l'Obſervatoire des Jeſuites. *Février.* P. 367

Obſervations faites à Marſeille dans l'Obſervatoire des Jéſuites pendant les trois derniers mois de l'année 1729. Par le P. Pezenas D. L. C. D. J.

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 3. Février 1730. Par le P. *Pezenas* D. L. C. D. J. à Marſeille & autres Obſervations. *May.* Page 894

Aſtronomie Phyſique, par le Sieur Petit, Arpenteur à Blois. *Novembre.* Page 2034

Obſervations Curieuſes ſur toutes les Parties de la Phyſique, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. In 12. Tome 3ᵉ. *Decembre.* P. 2114

Diſſertation Métaphyſique au ſujet d'un Problême propoſé par M. *Moli-*

... , & communiqué à M. Locke. *Novembre.* P. 1974

Logica seù Artis cogitandi institutiones. Institutions Logiques, ou, de l'Art de penser, par M. Nicolas *Martini*, Professeur de Mathematique. In 12. *Novembre.* Page 1995. *Decembre.* Page 2151

Q. L. Alphei Dioerisis. Jugement de *Quintus Lucius Alpheus* sur la seconde Edition de la Philosophie nouvelle & ancienne du R. P. Thomas *Ceva*, avec les Notes de *Janus Valerius Pansius*. In 4°. *Decembre.* P. 2153

Observations Astronomiques faites à Toulon par le P. *Duchatelard* D. L. C. D. J. de l'Eclipse de Lune du 3. Février 1730. de la Lumiére Boréale du 15. Février. *Avril.* P. 734

Réfléxions de M. *Maraldi* sur la Dissertation du R. P. *Maboudeau* inserée dans les Mémoires de Trevoux de Septembre 1728. *Janvier.* Page 71. *Février.* P. 240

Commentaires sur la Géometrie de M. *Descartes.* Par le R. P. Cl. *Rabuel* D. L. C. D. J. *Juillet.* P. 1207

Mémoire sur la Cycloide. Par le R. P. *Dumas* D. L. C. D. J. *Addition au mois de May.*

Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences, avec les Mémoires de Mathematique & de Phyſique pour l'année 1725. *Janvier.* P. 103

Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences, année 1726. avec les Mémoires de Mathematique & de Phyſique. In 4°. *May.* P. 862.879

Clavis Aſtronomica. La Clef de l'Aſtronomie, ou la Partie Phyſique de l'Aſtronomie. Par M. Pierre *Horrebou.* *Avril.* P. 707

Physique. Histoire Naturelle. Médecine.

Les Entretiens Phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxe, ou Phyſique nouvelle en Dialogues, &c. Par le P. *Regnault* D. L. C. D. J. *Février.* P. 197. *Avril.* Page 655. *Mars.* P. 240

Lettre du R. P. Sarrabat Jéſuite, au R. P. Caſtel. Eſſay ſur l'Union de l'Ame & du Corps. *Décembre.* Page 2201

Lettres Philoſophiques ſur la formation des Sels, des Criſtaux ; & la Génération & le Méchaniſme organique des Plantes & des Animaux à l'oc-

casio 1 de la Pierre Belemnite & de la Pierre Lenticulaire, avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par M. *Bourguet*. *Octobre*. P. 1739

Observations sur les Principes Métalliques, où l'on découvre le Méchanisme de la Nature, & sur la Transmutation du fer en cuivre. *Avril*. Page 711. *May*. P. 796

Extraits de Lettres d'Orleans, de Tournon, de Marseille, d'Avignon, sur le Phénomêne du 19. Février 1730. *May*. P. 898

Extrait de Lettres de Toulon & d'Avignon sur la Lumiére Boréale. *Novembre*. P. 2060

Observation du même Phénoméne. Par le P. *de Montauzan* D. L. C. D. J. *Novembre*. P. 2065

Lettre sur la salure de la Mer. Par le P. *Sarrabat* D. L. C. D. J. *Janvier*. Page 162

Expérience pour dessaler, par filtration l'eau de la Mer & la rendre potable. Ib. Page 169

Observation sur l'eau de la Mer, & sur l'eau douce qu'on embarque dans les Vaisseaux. Par M. *Deslandes* Commissaire de la Marine de l'Academie. *Dec*. 1730.

Royale des Sciences. *Mars.* P. 429

Lettre ſur la génération des Inſectes. *Avril.* P. 704

Obſervations Critiques ſur les Plantes décrites. Par le R. P. *Labat* Dominicain dans les 6. Tomes de ſon Voyage aux Iſles. *Janvier.* Page 123. *Février.* Page 286. *Mars.* Page 537. *Avril.* Page 679. *May.* Page 848. *Juin.* Page 153

Réfléxions Critiques ſur le Traité de l'uſage des differentes ſaignées, principalement de celle du Pied. Deux Lettres écrites par M. *Chevalier*, Docteur, Regent de la Faculté de Medecine. *Juin.* Page 1019. *Septembre.* Page 1615

Remarques ſur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement & à la fin des maladies & ſur l'utilité de la ſaignée dans les maladies des yeux. *Avril.* P. 697

De la digeſtion & des maladies de l'eſtomach, ſuivant le Syſtême de la trituration & du broyement ſans l'aide des levains ou de la fermentation: dont on fait voir l'impoſſibilité en ſanté & en maladie. Vol. in 12. *Mars.* Page 482

Réfléxions Critiques d'un Professeur de Physique (P. *Percheron*) sur ce Systême. *Mars.* P. 482

Réponse à la Lettre de M. *Petit*, Medecin, extraite dans le Journal des Sçavans au mois de Juin 1729. sur les cataractes des yeux. *Avril.* P. 602

Delle Fistole Lacrimali. Dissertation sur la nouvelle maniére de guerir les Fistules Lacrimales, proposée par M. *Anel*, *&c.* Par M. *Melli.* *Avril.* Page 640

ART MILITAIRE. POËSIE. GRAMMAIRE. ELOQUENCE. MUSIQUE. MÉCHANIQUES.

Lexicon Militare. Dictionnaire Militaire. Par le P. Charles de *Aquino*. In fol. 2. Vol. *Septembre.* P. 1563

Réflexions du P. *Bougeant* sur le Poëme Epique par raport aux Anciens & aux Modernes. *Août.* Page 1458

Actii Sinceri Sannazarii, *&c.* Les Poësies Latines de *Sannazar*. In 8°. *Février.* P. 255

Les Œuvres de M. *de la Motte* de l'Ac. Fr. avec plusieurs Discours sur la Tragedie. 2. Voll. in 8°. *May.* Page 749

L'Œdipe de M. *de Voltaire*, nouvelle Edition, avec une Préface dans laquelle on combat les sentimens de M. *de la Motte* sur la Poësie. *Septembre.* P. 1537

Suite des Réfléxions sur la Tragédie, où l'on répond à M. *de Voltaire*. Par M. *de la Motte*, &c. *Decembre*. Page 2093

Le Paradis perdu de Milton, traduit en François. *Août*. Page 1423. Dissertation critique sur ce Poëme. Par M. Constantin de *Magni*. *Août*. Page 1439

Le Paradis reconquis traduit de l'Anglois de *Milton*, avec quelques autres Piéces de Poësie, in 12. 1730. Par le P. de *Mareuil*. *Octobre*. P. 1771

Refutation des faux Principes repandus dans la Grammaire Italienne, à l'usage des Dames. Par M. *Antonini*, Napolitain. L'ordre Grammatical remis dans son état. 3^e^ Edition. Par M. *de la Lande*, in 12. *Janvier*. P. 96

Panegyrique de S. Augustin, Evêque d'Hippone, &c. Par M. l'Abbé *Seguy*. In 4°. *Decembre*. P. 2232

Explication d'un Passage du prémier Livre de Ciceron, *de Naturâ*

Deorum. Decembre. P. 2130

Réponse du P. *du Cerceau* à l'Article du Journal des Sçavans inseré au mois de May 1729. Page 847. *Juin.* Page 950. *Juillet.* P. 1149

Mémoire au sujet de la description d'une nouvelle construction d'aiguille de Boussole marine sans declinaison. Par M. le *Maire. Septembre.* P. 1547

La Vie de Pierre *Mignard* premier Peintre du Roi. Par M. l'Abbé de *Monville. Juin.* Page 970

La Méchanique du feu. Par M. *Gauger. Juin.* P. 1100

Nouvelle Description d'une Machine, qui semble porter en elle-même le principe de son mouvement. Ou la balance tournante, *Juin.* P. 1111

Lettre de M. *Duquet* au R. P. *Castel*, & la réponse sur le remontage des Vaisseau. *Septembre.* P. 1684

Description d'une Machine nouvelle & curieuse de M. *Pinchbeck*, *Decembre.* P. 2230

MÉLANGES.

Cours des Sciences sur des Principes nouveaux & simples ; pour former le

langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie, par le R. P. *Buffier* D. L. C. D. J. Folio. *Juin.* Page 818

Jacobi Facciolati Orationes XII. XII. Harangues : Dissertations Dialectiques. Epîtres Philologiques & autres exercices Litteraires. Par M. *Facciolati.* In-12. *Octobre.* P. 1788

Maximes de Balthazar *Gracien* traduites de l'Espagnol. Par le P. de *Courbeville. Juin.* P. 1000

Lettres Edifiantes & Curieuses écrites des Missions étrangeres. XIX^e Recueil, in 12. Par le P. *Du Halde,* D. L. C. D. J. *Fevrier.* Page 220.

Œuvres diverses de M. l'Abbé de St *Pierre.* Tome prémier. *Avril.* Page 616.

ARTICLE CXXIV.

AUTEURS DONT LES OUvrages sont exposés dans ces Mémoires de 1730.

ACadémie R. des Sciences. Pages 103. 862. 879
Q. L. Alpheus. 2143
M. Anel. 640
M. Antonini. 96
Le P. de Aquino. * 1563
M. Argelati. 581
S. Augustin. 1343
M. de Barras. 919
M. Baruffaldi. 141
M. Benet. 7. 11. 796
M. Bianchini. 1184. 1269
M. de Bimard, Baron de la Bastie. 1214. 1373
Le P. Bougeant. * 1458. 2114
M. Bourguer. 1739
Le P. Le Breton. * 123. 286. 537. 679 848. 1053
Le P. Buffier. * 818
M. Burette. 950. 1149
Le P. Castel. * 1688
Le P. Cattaneo. * 2100. 2110. 2143

. Du Cerceau. * 950. 1149
'. Du Chatelard. * 734. 2060
;hevalier. 1019. 1615
iamuel Clarke. 559
'Abbé Le Clerc. 1646
'. Cœurdoux. * 900
;ourayer. 1356. 1470. 1517
. de Courbeville. * 1000
aume Danet. 182
. Daubrée. 389
)avid. 1570
'efcartes. 1207
Dufefc. * 905
. Dumas. * *Addition au mois de*
'ay.
'uquet. 1684
acciolati. 1788
Comte de Forbin. 166
uquet Evêque. 179
auger. 1100
iannone. 9. 12. 69
odin. 910. 1929
Balthazar Gracien. * 1000
Grozelier. 2114
aib. 1373
du Halde 220
earn. 1830
ecquet. 482. 697. 704
iio de Herrera. 1086
'. 1730.

M. Higgous. 1326. 1655
M. Hont. 520
M. Hoopers Ibid.
M. Horrebou. 707
M. Huet, Evêq. d'Avranches. 561
Le P. Kircher. * 910
Le P. Labat. 123. 286. 537. 679. 848. 1053.
M. Laisné. 2290
M. de Lalande. 96
M. des Landes. 429
M. de Lavaur. 1237
M. l'Abbé Lenglet. 1755. 1750
M. l'Evêque de Londres. 423
M. Locke. 1974
Le P. Longueval. * 1901
Le P. Lowreleüil. 1581
M. Constantin de Magny. 1439
Le P. Mahoudeau. * 72. 240
M. le Maire. 1543
Le P. Maldonat. 368
M. Maraldi. 72. 240
Le P. de Mareüil. * 1771
Dom Martin. 1844
M. Martini. 1995. 2151
Le P. de la Maugeraie. * 919
M. Melli. 640
Mignard. 970
Milton. 1439. 1771

M. Molineux. 1974
Le P. de Montauzan. * 1877. 2065. 2130
M. Moreau de Mautour. 835
M. de la Motte. 749. 2093
M. l'Abbé de Mouville. 970
M. Muratori. 581
M. Musson. 1343
Le P. Niceron. 1709
M. l'Abbé d'Olivet. 561
Le P. Orsi. 1961
J. V. Pansius. 2143
Le P. Percheron. * 169. 882. 1111. 1974
M. Petit, Medecin. 602
M. Petit, Arpenteur à Blois. 2034
Le P. Pezenas. * 775. 894. 910
M. Pinchbeck. 2230
Le P. Le Quien. 1770. 1517
Monseigneur Quirini. 306
Le P. Rabuel. * 1207
Le P. Regnault. * 197. 240. 655
M. Rollin. 462. 2048
M. l'Abbé de Saint-Pierre. 616
Le P. San-Felice. * 12. 69. 2211
Sannazar. 255
Le P. Sarrabat. * 169. 903. 2064. 2201
Le P. Schott. * 910.
M. l'Abbé Seguy. 2322.

M. Signorotti. 640
Le P. C. A. Souciet. * 1193
Le P. E. Souciet. * 986. 1133
Le P. Surin. * 815
Com Vincent Thuillier. 1397
M. l'Abbé Tourneli. 342. 782
M. de Trokelowe. 1830
Vicaires Généraux de Paris. 355
M. de Voltaire. 1537
M. de Voolhouse. 602
M. Zechius. 1074

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Décembre 1730.

ART. CIX. S*Uite des Réfléxions sur la Tragédie, où l'on répond à M.* de Voltaire, *&c.* page 2093

ART. CX. *L'innocence de la Vérité, ou Dissertation Théologique sur l'observation du secret, &c.* p. 2100

ART. CXI. *Lettre d'une Religieuse au R. P. Lecteur Joseph Augustin Orsi.* page 2106

ART. CXII. *Lettre d'un Idiot au R. P. Lecteur Majeur Orsi.* p. 2110

ART. CXIII. *Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique, &c.* page 2114

ART. CXIV. *Nouveaux Miracles opérés par l'intercession de Loüis de Gonzague, &c.* p. 2123

ART. CXV. *Explication du Passage du prémier Livre de Cicéron, &c.* page 2130

ART. CXVI. *Jugement de Lucius Alphaus, &c.* p. 2143

ART. CXVII. *Institutions Logiques, ou l'Art de penser, &c.* p. 2151

TABLE.

ART. CXVIII. *Cérémonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, &c.* page 2169

ART. CXIX. *Explication d'une Médaille Consulaire de la Famille Didia, &c.* p. 2190

ART. CXX. *Lettre du R. P. Sanadat Jésuite, au R. P. Castel, &c.* page 2201

ART. CXXI. *La Doctrine de Jansénius, condamnée par les Principes de la Théologie Thomistique, &c.* page 2211

ART. CXXII. *Nouvelles Litteraires.* page 2230

De Londres. Ibid.

De Paris. pages 2232. 2238. 2239

De Trevoux. p. 2237

D'Ulm. p. 2238

De Halle. p. 2239

De Francfort. p. 2240

De Leipsik. Ibid.

De Iene. Ibid. & 1250

De Lausanne. p. 2249

De Marpourg. Ibid.

D'Upsal. Ibid.

De Nuremberg. p. 2250

De Straslund. Ibid.

ART. CXXIII. *Ouvrages exposés dans Dec.* 1730.

ces *Mémoires de l'an* 1730. p. 2251

ART. CXXIV. *Auteurs, dont les Ouvrages sont exposés dans ces Mémoires de* 1730. p. 2270

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1730.
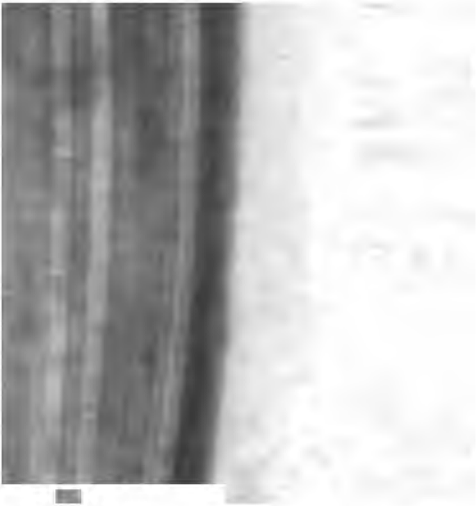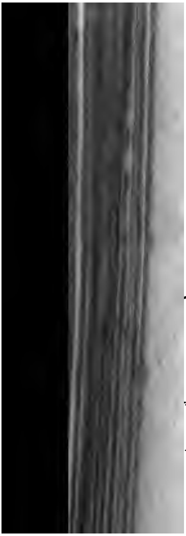
Page.	*Ligne.*	
1998.	27.	refuté, *lisés*, réfute.
1999.	1.	menéroit, *lis* méneroit.
2008.	28.	*insciiptum*, lis. *inscriptum*.
2010.	5.	*Lockc*, lis. *Locke*.
2011.	7.	Acedémiciens, *lis*. Académiciens.
2013.	18.	ajourer, *lis* ajoûter.
2026.	derniére.	*Is ac*, lis. *Isaac*.
2027.	14.	nom dans, *lis*. nom: dans.
2034.	7.	*lisés*, Langues & chés toutes les Nations; il.
2071.	28.	*Effacés le* point, *& lisés*, traduite.